

MOLENBEEK-SAINT-JEAN / SINT-JANS-MOLENBEEK

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL / SAMENSTELLING VAN DE GEMEENTERAAD - 12/04/2021

Catherine	Moureaux	Bourgmestre	Avenue des Myrtes, 81
Françoise	Schepmans	Echevine	Avenue de la Liberté, 94
Abdellah	Achaoui	Echevin	Avenue des Ménestrels, 112
Amet	Gjanaj	Echevin	Rue du Sonnet, 8
Jef	Van Damme	Schepen	Edingenstraat, 10
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica, 38
Houria	Ouberri	Echevine	Rue Duydelle, 14
Jamel	Azaoum	Echevin	Rue de Courtrai, 68
Georges	Van Leeckwyck	Echevin	Avenue des Tamaris, 2/5
Gloria	Garcia-Fernandez	Echevine	Quai de Mariemont, 11/9
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica, 8
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins, 11/1
Ahmed	El Khannouss	Conseiller communal	Rue Louis Corhay, 35
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers, 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettewie, 71/39
Dirk	De Block	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat, 20/A000
Ann	Gilles-Goris	Conseillère communale	Rue des Quatre-Vents, 63
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat, 102/3
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch, 28/9
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale, 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont, 28/1
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant, 29/10
Hind	Addi	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen, 9
Mohamed	Daif	Conseiller communal	Rue Delaunoy, 94
Saliha	Raiss	Gemeenteraadslid	Ulensstraat, 94
Yassine	Akki	Conseiller communal	Rue d'Ostende, 92
Mohamed	El Bouazzati	Conseiller communal	Avenue du Château, 25/12
Rachid	Mahdaoui	Conseiller communal	Rue Docteur Charles Beudin, 55
Khalil	Boufraquech	Conseiller communal	rue de la Meuse, 61/1
Leila	Agic	Conseillère communale	Rue du Géomètre 40 / 04.02
Mohammed	El Bouzidi	Conseiller communal	Rue Saint-Martin, 47/2
Luc	Vancauwenberge	Gemeenteraadslid	Menuetstraat, 36
Laurent	Mutambayi	Gemeenteraadslid	Brigade Pironlaan, 9
Laetitia	Kalimbiriro	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettewie, 59 / 006
Mohamed			
Amine	Akrouh	Conseiller communal	Rue Jennart, 31/1
Joke	Vandenbempt	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat, 20/A000
Khadija	Zamouri	Gemeenteraadslid	Edouard Bénèsiaan 119
Pascal	Duquesne	Conseiller communal	Rue des Hippocampes, 26
Rajae	Maouane	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen, 70
Théophile	Taelemans	Conseiller communal	Rue Ossegheem, 264/000B
Didier	Milis	Conseiller communal	Bd Louis Mettewie 93 / 24
Abdellah	Kanfaoui	Conseiller communal	Bd Léopold II 159
Emre	Sumlu	Conseiller communal	Rue de l'Escaut 111/4.2
Rachid	Ben Salah	Conseiller communal	Boulevard du Jubilé, 185
Taoufik	Hamzaoui	Conseiller communal	Boulevard Louis Mettewie, 88 bte 26

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

A partir du 29/01/2021

Madame Catherine MOUREAUX, Bourgmestre

- Enseignement francophone
- Développement Territorial
- Prévention
- Cultes et Laïcité
- Assistance aux Victimes
- Personnel

Madame Françoise SCHEPMANS, Echevine

- Culture francophone
- Etat civil
- Tourisme
- Relations Internationales

Monsieur Abdellah ACHAOU, Echevin

- Mobilité
- Espaces Verts et Plantations
- Energie
- Environnement
- Agenda 21
- Développement Durable
- Simplification Administrative

Monsieur Amet GJANAJ, Echevin

- Economie et Emploi
- Classes moyennes et Commerces
- Urbanisme
- Contentieux

Monsieur Jef VAN DAMME, Echevin

- Travaux Publics
- Propriétés Communales
- Enseignement néerlandophone
- Crèches néerlandophones

Monsieur Olivier MAHY, Echevin

- Logement
- Démographie
- Crèches francophones

Madame Houria OUBERRI, Echevine

- Action Sociale et Santé
- Tutelle sur le CPAS
- Egalité des Chances et Droit des Femmes
- Seniors

Monsieur Jamel AZAOUM, Echevin

- Sports
- Présidence de Molenbeek Sport

- Participation citoyenne

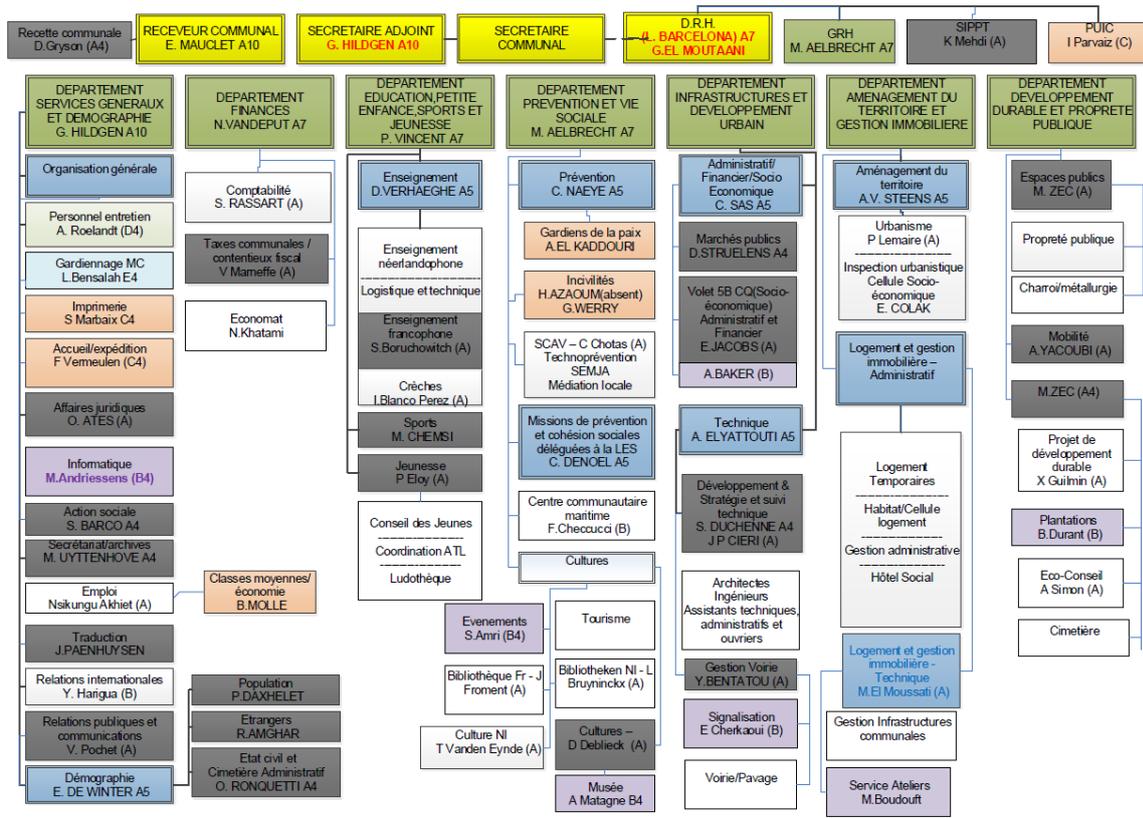
Monsieur Georges VAN LEECKWYCK, Echevin

- Budget et Finances
- Economat
- Informatique

Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ, Echevine

- Cohésion sociale
- Jeunesse
- Culture néerlandophone
- Propreté

ORGANIGRAMME



RAPPORT ANNUEL 2020 -
2021

1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021

RECEVEUR COMMUNAL

A. Caisse communale

RECEVEUR COMMUNAL

A. CAISSE COMMUNALE

I. MISSION

1. Généralités

L'activité d'un service de la recette est complexe et variée. Le côté comptable est illustré par l'établissement des comptes annuels et par l'exécution rigoureuse du budget communal.

D'autres tâches administratives relèvent à la fois des domaines comptable et juridique comme le précisent les éléments repris ci-dessous.

II. ACTIVITÉS

1. Situation de caisse

- Balance de synthèse des comptes généraux.
- Détail des comptes financiers généraux et particuliers de la classe 5 du bilan.

Chaque mois, une situation de trésorerie est établie et présentée au Collège des Bourgmestre et Echevins, lui faisant connaître l'état systématique de tous les comptes financiers ouverts au nom de la commune.

Les vérifications trimestrielles de caisse sont soumises au Conseil communal.

2. Opérations aux guichets

Les opérations aux guichets ont considérablement diminué. La majorité des transactions financières se réalisent par paiement bancaire/bancontact.

a) Recettes :

L'encaissement :

- des produits des redevances dues pour les services octroyés à la population,
- des amendes appliquées par les bibliothèques,
- des redevances pour les stations de plein air pendant les vacances scolaires, les activités extrascolaires organisées par la Ludothèque et la Maison des Cultures et la Cohésion sociale (MCCS)

b) Dépenses :

La liquidation :

- de salaires, traitements, régularisation de traitements et prêts sociaux accordés au personnel en espèces.
- de mandats payables en espèces (économat, crèches, etc...)

3. Perception des taxes communales

a) Etablissement et envoi de 1714 avertissements-extraits de rôle au 31/07/2021.

b) Emargement des paiements dans les rôles et comptabilisation mensuelle en comptabilité budgétaire et générale des recettes, dégrèvements et irrécouvrables éventuels.

c) Envoi de 446 rappels sur base des taxes enrôlées.

d) Envoi de 441 sommations recommandées sur base des taxes enrôlées. Tenue à jour des poursuites (par signification de commandements et saisies) à entamer à charge des redevables de taxes.

Les opérations décrites aux points a, b, c et d sont entièrement informatisées.

e) Gestion des dossiers «faillites», « collectif de dettes » et suivi des dossiers de taxes en contentieux. 5 déclarations de créance ont été envoyées entre 01/8/2020 et 31/7/2021.

f) Depuis septembre 2015, une Cellule Stationnement, affectée au service de la Caisse communale, procède au recouvrement de 'Taxe stationnement' impayées de 2010 à 2014.

4. Paiement des mandats

Le paiement des fournisseurs se fait actuellement au moyen de fichiers signés de manière électronique et envoyés par Belfius. Pour les paiements par BNP Parisbas Fortis et les autres banques de la Commune (KBC Brussels, ING, ...) le système « ISABEL » est utilisé depuis fin 1998. Une nouvelle migration vers un logiciel plus performant s'est opérée en 2011, permettant à plusieurs personnes de consulter et de préparer les opérations financières en même temps. Le Receveur communal contrôle chaque mandat ainsi que ses annexes et effectue personnellement les paiements.

5. Correspondance

Echange de correspondance avec notaires, avocats et huissiers pour ventes immobilières, successions, faillites, etc.

Les notaires appliquent strictement l'article 324 du code des impôts sur les revenus et l'article 93ter du code de la TVA ce qui a pour conséquence un échange de correspondance de +/- 2740 lettres par an.

A cela s'ajoute la correspondance des avocats, des médiateurs, pour des demandes dans le cadre d'un règlement collectif de dettes (volontaire/judiciaire) ce qui représente environ 1100 demandes par an pour lesquelles environ 64 lettres de réponse ont été renvoyées.

Edition des droits constatés: 2917 (les sanctions administratives, les permis d'urbanisme, les loyers pour les salles communales, ...).

Pour les cumuls d'infractions et les SAC : 10.156 dossiers ont été ouverts.

6. Gestion des rémunérations du personnel

La liquidation des traitements mensuels, primes et pécules de vacance du personnel communal, ainsi que le paiement des pensions des anciens membres du personnel (dossiers transférés à l'ONSSAPL-SDPSP), soit ± 1.800 à 2.000 liquidations de rémunérations par mois se fait par le service de la Recette communale après vérification des données délivrées par le service des traitements.

A cela s'ajoute la gestion des dossiers « récupération de traitements régularisés », ceci nécessitant un suivi méticuleux.

7. Saisies et cessions sur rémunérations

Gestion des dossiers de saisies et de cessions sur rémunérations. Cette matière nécessite un suivi régulier de chaque cas comprenant, entre autres, la vérification de la conformité de la procédure entreprise par le créancier, l'avertissement des saisis et

l'établissement des déclarations de tiers - saisi, la comptabilisation des retenues légales, le paiement mensuel des diverses retenues aux créanciers, la clôture du dossier après réception de la mainlevée.

Cette gestion est semi-informatisée. Le traitement informatique couvre l'établissement des paiements aux créanciers. Les dossiers quant à eux restent traités manuellement.

8. Bancontact

Les guichets de la recette communale ont été pourvus du système de paiement BANCONTACT ainsi que du paiement par carte de crédit (Visa) depuis mars 2018 ; afin de faciliter les transactions financières pour la population.

C'est également notre service qui a été à l'initiative du placement d'autres terminaux BANCONTACT notamment dans les services de la Population, des Passeports, de l'Etat civil ainsi que dans les services Urbanisme, Propriétés communales, Musée communal.

Avec la crise sanitaire dû au Covid, le service a instauré l'application du bancontact mobile pour la perception des recettes marchés. Ce système permet également de sécuriser davantage les percepteurs communaux en évitant que ceux-ci ne circulent avec des recettes en espèce.

9. Easycard

Avec pour objectif de faciliter les transactions financières de différents services (Instructions publiques, Informatique, Musée communal, etc.), nous avons décidé de travailler avec le produit « easycard ». Ce système permet également d'accroître la sécurité à la fois des utilisateurs et des finances publiques en diminuant fortement l'utilisation d'espèces (en collaboration avec les services concernés, suivi des pièces justificatives). 37 comptes bancaires « easycard » sont actifs.

10. Projet We Pulse

La commune a pris l'initiative de participer au projet « *WEPULSE : VERS UNE TRANSFORMATION DIGITALE DES COMMUNES ET CPAS DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE* ».

Ce vaste projet est dirigé par la CIRB et durera 5 ans. Actuellement 15 administrations communales et CPAS y collaborent.

En quelques mots, la nature du projet pour la partie Finances :

« Lancé début mars 2021, le programme WePulse couvre la gestion financière (comptabilité, recettes/taxes), la gestion des ressources humaines et des dossiers sociaux.

Mais aussi la gestion de la relation entre les usagers (citoyens, entreprises et partenaires) et les administrations locales afin de développer une relation moderne et efficace, et d'améliorer la qualité de service par un suivi personnalisé. En pratique, WePulse mettra à disposition des communes et CPAS une base logicielle commune, sous forme d'une « suite applicative unifiée », hébergée sur une infrastructure centralisée au sein du data center régional, et un outil mutualisé pour une gestion transversale de la relation avec les usagers. C'est le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB), en partenariat avec Bruxelles Pouvoirs Locaux, qui a été mandaté par la Région pour conduire cet ambitieux programme.

Parmi les objectifs poursuivis :

- moderniser les outils informatiques des pouvoirs locaux ;
- diminuer la charge administrative liée à la gestion de ceux-ci ;
- digitaliser la relation avec les usagers (citoyens, entreprises et partenaires) ;
- améliorer et faciliter l'accès à l'information pour les usagers ;
- valoriser une image plus orientée « services » des pouvoirs locaux ;

- réduire, à terme, la complexité des systèmes d'information ;
- limiter les coûts en réalisant des économies d'échelle. »

Les enjeux de ce projet sont majeurs pour tous les process financiers et comptables des services communaux concernés.

11. Consultation du marché et gestion active des emprunts

Le service de la Recette communale a pour mission de réaliser chaque année la consultation du marché des emprunts afin de couvrir les dépenses extraordinaires (en conformité avec le budget). Le marché des emprunts comprend également une gestion active de la dette. Celle-ci consiste à obtenir des conseils utiles prodigués par l'institution bancaire désignée et le service se charge de réaliser toutes les démarches nécessaires afin de les appliquer.

12. Divers

Les archives :

Tenue selon des prescriptions légales des :

- comptes
- mandats
- droits constatés
- confirmations des documents
- etc.

13. Trésorerie

Le Receveur communal assure personnellement le suivi de la gestion de trésorerie sous la surveillance du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Vu les difficultés de trésorerie rencontrées, nous avons dû emprunter auprès du BRINFIN. Mais vu la situation économique actuelle, la Commune a reçu la somme de 13.024,78 euros pendant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021 pour emprunter à court terme. Et la commune a payé pendant cette période 2387,07 euros pour emprunter à court terme.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

DRH

- A. GRH - Gestion Ressources Humaines

- B. PUIC - Plan d'Urgence et d'Intervention
Communal

- C. SIPPT – Service Interne de Prévention et de
Protection au Travail

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

DRH

A. SERVICE GESTION RESSOURCES HUMAINES – GRH

I) MISSION(S) :

Le service des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines en accompagnant le parcours professionnel de chacun, au service de l'administration et de ses membres, dans le respect des différents statuts.

Sa mission s'articule en trois axes principaux :

- Le recrutement ;
- Le parcours professionnel ;
- L'accompagnement des personnes et des équipes.

Le service des ressources humaines a également pour mission, en collaboration avec les interlocuteurs concernés, de contribuer à la qualité de l'environnement de travail de tous les membres du personnel (relations sociales, relations interpersonnelles et conditions matérielles).

En ce sens, le service veille, plus particulièrement, à proposer des réponses aux demandes d'aide sociale, à assurer des avantages à l'ensemble des membres du personnel et à contribuer à l'organisation de certains moments de convivialité.

Pour accomplir ses missions et soutenir les responsables à mettre en œuvre la dimension de ressources humaines qui leur appartient, le service s'appuie sur des outils statutaires et développe des outils de gestion. Parmi ceux-ci, la formation occupe une place privilégiée.

Le service des ressources humaines exécute des tâches suivantes en matière d'administration du personnel :

- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal (environ 1230 agents) ;
- Le traitement des données relatives aux salaires et aux primes ainsi qu'à leur calcul ;
- Les déclarations au service des contributions pour le précompte professionnel et les déclarations trimestrielles et paiements à l'ONSS ;
- L'établissement des contrats de travail, du registre du personnel, de divers documents sociaux (fiche de paie, compte individuel, attestation de vacances ...) ;
- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Tutelle du personnel du CPAS relative aux affaires personnelles ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires.

Mais aussi d'un point de vue du développement des Ressources humaines il est chargé de :

- Gérer les recrutements ;
- Gérer les évaluations des collaborateurs ;
- Organiser la formation continuée des collaborateurs (construction méthodologique d'un Plan Communal de Formation pluriannuel) ;
- Description des fonctions et élaboration de profils de compétence ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des demandes de mobilité interne ;
- Gestion des candidatures d'emplois.

II) ACTIVITE(S) :

Le Service du GRH travaille sous la direction de la directrice des Ressources Humaines.

Effectif définitif du Service GRH au 31/07/2021 : 14 personnes

- 1 Directeur (A7) qui gère parallèlement le département « Prévention et vie sociale »
- 1 Attaché principal (A4)
- 1 Attaché
- 2 Secrétaires administratifs (B1)
- 7 Assistants administratifs (C1)
- 1 Adjoint administratif chef (D4)
- 1 adjoint administratif (D1)

PHOTO DE L'ADMINISTRATION

1. Les membres du personnel :

Au 31 juillet 2021, l'administration communale compte 1277 membres du personnel

	AGENTS	ETP	hommes	femmes
contractuels	641	484,83	256	385
statutaires	336	308,69	145	191
subsidés	108	86,42	54	54
Ancien acs	192	163,98	131	61
total	1.277	1.043,92	586	691

UN PERSONNEL COMPETENT ET MOTIVE

2. Evaluations

Depuis juin 2018 l'arrêté régional relatif aux évaluations du personnel est d'application.

Les membres de la hiérarchie ont reçu une formation sur l'évaluation afin de pouvoir la faire dans des bonnes conditions.

Une vraie campagne d'évaluation est mise en route. Pour le prochain rapport, nous espérons pouvoir établir une statistique du nombre de collaborateurs évalués par an et par département..

3. L'administration et le début du télétravail

Le premier semestre de 2020 est caractérisé par la pandémie du COVID 19.

Un confinement général a été mis en place par le Gouvernement à la mi-mars et d'un jour à l'autre, le personnel a été mis soit en télétravail, soit dispensé, soit chargé d'autres tâches.

L'administration n'était pas prête pour l'instauration de ce télétravail :

-pas de règlement

- pas de matériel informatique
- problèmes techniques de connexion
- formations manquantes

Dans le courant du deuxième semestre 2021 le nécessaire sera fait pour l'instauration d'un télétravail structurel.

4. Nomination

Fin 2020 le conseil communal a modifié les conditions de recrutement pour le personnel .
Après 5ans de service dans l'administration communale, la nomination statutaire est proposée.
Il s'agit entretemps de +/- 400 agents.

5. Avancement dans les barèmes

Au 30/06/2020 l'arrêté régional de 2017 est venue d'application.
Il s'agit d'une évolution plus rapide dans le barème : après 6 ans (avant 9ans) l'agent passe vers un code 2 et après 15 ans (avant 18ans) vers un code 3.

6. Formations

Le plan de formation global et individuel est établi et géré par le service des ressources humaines en collaboration avec tous les chefs de service.
Une collaboration étroite a été établie avec l'ERAP afin d'aider nos agents à obtenir leur brevet selor.
Des classes Selor, propres à notre administration, seront organisées et prises en charge par l'ERAP.
Il est à noter que, suite à la pandémie, le nombre de formations a fortement diminué. Plusieurs organismes ont supprimé leurs formations jusqu'en 2021.
Des statistiques sur le nombre de jours de formations par niveau et par type de formation sont donc reportées au rapport annuel suivant.

7. Bien-être au travail

Absences pour raisons médicales :
Le Service GRH s'occupe de la gestion de l'absentéisme et soumet les agents communaux au contrôle médical, en collaboration avec le service externe.
Chaque année un cahier de charge est établi pour désigner le nouveau prestataire.

ROLE SOCIÉTAL

Pour les recrutements l'administration est ouverte à la diversité...pour cela elle mentionne dans chaque offre qu'elle est à la recherche de talents/de compétences mais elle est également limitée dans ses choix, nous sommes aussi tenu par le niveau du diplôme pour pouvoir octroyer les postes.

8. Membres du personnel en situation de handicap:

Un gros souci se présente dans l'engagement du personnel à mobilité réduite/handicapé....
L'administration met en place des collaborations avec Phare afin de pouvoir atteindre ce personnel.
19 travailleurs présentant un handicap font partie de notre personnel.

9. Egalité des chances

Des 1277 collaborateurs en service sont comptabilisés :
586 hommes

691 femmes

Nationalité

Le personnel venant hors Europe se trouve le plus dans les niveaux plus bas

A remarquer que beaucoup de personnes ont la double nationalitéquand nous travaillons sur les patronymes, 60% de notre personnel est d'origine hors EU

Age

La catégorie de moins 26ans ne représente que 4.44% et en plus se trouve plutôt dans les niveaux plus bas....beaucoup de jeunes quittent l'école trop vite et ne parviennent pas à faire des études....

Cela n'est pas uniquement à Molenbeek

Presque 50% de notre personnel a plus que 46 ans....et se trouvent dans les niveaux plus bas avec métiers souvent plus durs : balayeur/nettoyeuse...

Hommes/femmes

Femmes = 54 %

Plus accrue dans les niveaux C/B/cadre supérieure (donc femmes ont possibilité de faire carrière)

Il est constaté dans les chiffres que certains métiers restent OU réservé aux femmes/OU aux hommes....animatrices d'accueils/puéricultrices/pavage/propreté publique

10. Demandes d'emploi

Le Service du GRH traite les demandes d'emploi dont des candidatures spontanées et les réponses aux offres d'emploi

Chaque postulant reçoit une réponse à sa demande reprenant également beaucoup d'information sur les organisations se trouvant sur le territoire de notre commune qui peuvent aider le citoyen à trouver un travail.

Les candidatures sont enregistrées dans un fichier. Les candidatures sont valables pour deux ans après cette période elles doivent être renouvelées

Quand un poste se libère dans l'administration les demandeurs d'emploi en sont avertis.

11. Contrats d'insertion ACS

L'administration a eu recours aux contrats d'insertion ACS pour la première fois en 2016.

Il s'agit de contrats de travail de 12mois à temps plein subventionnés.

Pour pouvoir y accéder les jeunes doivent remplir certaines conditions.

Notre administration a droit à 26postes, ils ont été répartis comme suit :

-15 agents d'entretien

-5 assistants administratifs

-1 accueillante extrascolaire

-5 Gardiens de la paix

Les candidats sont envoyés par Actiris.

12. Stagiaires scolaires non rémunérés :

Les stages scolaires apportent une première expérience professionnelle aux étudiants et leur permettent de mettre en pratique la théorie apprise pendant leurs études.

L'administration y gagne aussi puisque le stagiaire participe à la réalisation des tâches ou il amène un regard neuf de fonctionnement.

Les demandes sont traitées par le Service GRH. Les stagiaires sont accueillis dans divers services toutes matières confondues.

Pendant cette période de pandémie le nombre de demandes de stage a été fortement diminué.

13. Stages CEFA

Depuis 2007, la Région de Bruxelles Capitale permet l'engagement de jeunes stagiaires issus des établissements d'Enseignement en Alternance au sein des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, sous convention de premier emploi.

La convention de premier emploi comporte un contrat de travail à temps partiel lié à un volet formation assuré par les CEFA

Le contrat continue à courir tant que l'élève suit la formation, ce qui peut durer plusieurs années.

Le quota arrêté pour notre administration s'élève à 12 postes pour l'année scolaire 2020-2021

14. Maribel social

Depuis 2004 l'administration engage du personnel dans le cadre du Maribel Social.

Ces personnes sont engagées dans un contrat de durée indéterminée et travaillent dans le milieu social.

Ces postes sont subventionnés à 100%

GESTION FINANCIERE

Le service du RH se charge du calcul du traitement mensuel, de la prime de fin d'année, du pécule de vacance et toutes autres indemnités des 1277 agents et des mandataires politiques.

Il exécute également le paiement des prestations ponctuelles du personnel suivant :

- volontaires/bénévoles
- personnel enseignant
- modèles
- artistes
- stagiaires rémunérés

15. Subsidés gérés par le service RH

Chaque année le RH établit les justificatives liées à la paie pour les services suivants :

- prévention
- département infrastructures
- maison des cultures
- bibliothèques
- écoles
- propreté publique
- emploi
- etc..

Il gère lui-même 13 subsidés pour lesquels il établit les pièces justificatives.

PERSPECTIVES FUTURES

I. Mise en place d'une réel politique d'évaluation qui sera bénéfique à l'administration et aux agents.

À part les avantages qu'il peut apporter au développement de l'administration, l'évaluation des agents est aussi bénéfique pour ces derniers.

II. mise en place du télétravail

Le télétravail a un impact sur l'ensemble de l'organisation du travail. Certaines choses sont donc à revoir : horaire, jours de présence, les objectifs à atteindre pour chacun, les méthodes d'évaluation..

B. SERVICE PLAN D'URGENCE D'INTERVENTION COMMUNALE – P.U.I.C.

- MISSIONS :

P.U.I.C.

Le plan d'urgence d'intervention communal a pour but d'établir les mesures à prendre et l'organisation des secours en cas d'événements calamiteux, de catastrophes ou de sinistres, c'est-à-dire en cas de situations d'urgences telle que définies par l'Arrêté Royal du 16 février 2006, « Tout événement qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes... ». L'AR précité a été pris en exécution de l'article 2 ter de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

P.A.S.U.C.

Le Plan d'accompagnement Social et d'urgence communal est un service qui s'inscrit dans les orientations générales du PUIC auquel il est fonctionnellement rattaché. Dans cet ordre d'idée, il assure un service de garde disponible 24h/24 et 7j/7 permettant d'intervenir sur différents problèmes pouvant se produire sur la commune, et assure également un relais entre les autorités communales et la police.

Il est sollicité chaque fois qu'une situation jugée urgente survient sur le territoire de la commune sans que la phase communale soit déclenchée par la Bourgmestre en vertu de l'AR du 16 février 2006 :

- a. Intervention dans tous les bâtiments communaux en cas de vol, incendie, inondation ou autres problèmes urgents.
- b. Intervention sur tout le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en cas d'incendie, risques d'effondrement d'habitations, ou autres risques (affaissement de la chaussées, tronçons gelés, etc).
- c. Un dispositif est également mis en place pour la prise en charge des victimes qui doivent être évacuées suite à divers problèmes (inondations, incendies, etc) et qui nécessite un hébergement d'urgence dans des logements de transit ou l'hôtel social, selon des critères d'admission précis et sous la responsabilité d'une commission composée de membres du PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et du SCAV (Service communal d'aide aux victimes).
- d. Ce dispositif permet donc d'assurer des aides sociales et psychologiques, des hébergements temporaires et des aides dans les démarches administratives.

II) ACTIVITES:

P.U.I.C.

- Gestion de la crise covid19.
- Mise à jour du plan d'urgence d'intervention général pour l'ensemble du territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean
- Mise en place des différentes structures pour le bon fonctionnement en cas de crise (Centre de presse, Centre de coordination, centre d'accueil, centres d'hébergements...)
- Participation aux réunions d'organisation et de sécurité en vue de se préparer de manière coordonnée à des événements importants sur la commune (concerts, manifestations ...)
- Participations mensuelles aux réunions de concertations intercommunales avec les fonctionnaires de la planification d'urgence des quatre autres communes de la zone Ouest (Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg) en présence du Fonctionnaire de la planification.
- Participation aux réunions et aux exercices organisés par les services du Haut-Fonctionnaire de l'arrondissement Bruxelles-Capitale.
- Etude et analyse des risques particuliers existant sur la commune.

P.A.S.U.C.

- Responsable de la sécurité du centre de vaccination
- Distribution du matériel aux maisons de repos, aux personnels médicaux et paramédical (médecin, dentiste, kiné ...)
- Mise en place des procédures d'interventions des différents services communaux.
- Elaboration des plannings de garde.
- Gestions administratives des dossiers.
- Actualisation de la liste des contacts.
- Participation aux gardes.
- Réunion entre les différents services appelés à intervenir afin d'améliorer l'efficacité et la coordination.

Types d'interventions (liste non exhaustive) pour lesquelles le service est le plus fréquemment sollicité principalement de nuit et lors des jours fériés :

Fuite de gaz, incendie, inondation, corniches menaçante, événement nécessitant le relogement d'une ou plusieurs familles, problèmes de voirie, alarme des bâtiments communaux.

Nombre d'interventions entre les mois d'août 2020 et juillet 2021: 196

C. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – S.I.P.P.T.

I) MISSIONS :

Les missions du service sont définies dans l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service

interne pour la Prévention et la Protection au Travail et intégrées depuis lors dans le Code sur le Bien-être au travail. Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques défini dans le Code sur le Bien-être au Travail.

II) ACTIVITES :

Participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le plan global de prévention et le plan annuel d'action ;

Participer à l'examen des causes des accidents du travail ;

Donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code sur le bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers ;

Rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs ;

Être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation ;

Participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours.

L'exécution de l'examen des lieux de travail et des postes de travail, de sa propre initiative, à la demande de l'employeur, des travailleurs ou du comité ; au moins une fois par an, réaliser un examen approfondi des lieux de travail et des postes de travail ;

Examiner les accidents du travail et les incidents ainsi que réaliser toutes les autres enquêtes jugées pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs ;

Procéder ou faire procéder à des analyses et des contrôles ;

Prendre connaissance des procédés de fabrication, des méthodes de travail, des procédés de travail et des composantes de l'organisation du travail et les examiner afin de proposer des mesures en vue de réduire les risques ;

Tenir à jour la documentation relative à la législation, les documents prescrits, l'inventaire de certains appareils, produits dangereux et préparations et points d'émission relatifs à la pollution de l'air et de l'eau ;

Rédiger les rapports mensuels, les rapports trimestriels, les rapports annuels et les fiches d'accidents du travail ;

Suivre la procédure de la "politique de prévention" classique ;

Tenir à jour les communications données aux pouvoirs publics.

DEPARTEMENT SERVICES GENERAUX ET **DEMOGRAPHIE**

DIVISION ORGANISATION GENERALE

- A. Accueil
- B. Expédition
- C. Personnel Entretien
- D. Imprimerie
- E. Affaires Juridiques
- F. Informatique
- G. Action Sociale
- H. Secrétariat – Archives
- I. Classes Moyennes/Economie
- J. Emploi
- K. Relations Internationales
- L. Relations Publiques et Communications

DIVISION DEMOGRAPHIE

- A. Population
- B. Etrangers
- C. Etat Civil et Cimetière Administratif

DIVISION ORGANISATION GENERALE

A. SERVICE ACCUEIL

I MISSION:

Le service s'occupe de l'accueil et de la logistique et a pour but de donner une image de marque de la Maison Communale. Le service de l'Accueil accueille et oriente le public vers les services adéquats. Le service est situé près de la porte d'entrée et face à l'ascenseur. Toute personne souhaitant accéder à un des services communaux installés dans le bâtiment doit se présenter au guichet et se faire inscrire avec sa carte d'identité dans un répertoire qui reprend son nom, son heure d'arrivée et le service demandé.

II ACTIVITES:

Distribution des clés pour les différents services le matin.
Récupération des clés pour les différents services en fin de journée.

Public : Accueil et orientation des citoyens vers les services adéquats.
Inscription coordonnées dans un registre.
Annoncer les rendez-vous aux intéressés
Appels aux taxis en cas de demandes.
Appels aux secours divers en cas de demandes. (pompiers, gaz, ambulance ..)
Réception des colis, offres, recommandés etc
Recherche sur Internet de lieux ou d'évènements dans la commune pour le public.
(adresses, numéros de téléphone, Knal, centres hébergement, douches publiques, activités sportives)

Téléphonie : Gestion de la centrale téléphonique, mise en route chaque matin et fermeture le soir.
Appels déviés (retour chez nous lorsque sans réponse dans les services)
Réponse et transferts des appels vers les services adéquats.
Renseignements au public (+/- 150 appels téléphoniques).
Avec le confinement, le nombre de ces appels s'est vu doublé
Recherches sur Internet pour le public, adresses, numéros de téléphone etc.

Affichage public : Affichage dans l'entrée et dans les valves, des conseils, avis, informations etc.
Vérifications hebdomadaires et remplacements des affiches obsolètes.

Salles de réunions : Réservation dans le calendrier Outlook,
Vérification de la disponibilité des 5 salles.
Réservations hebdomadaires : Collège, Comité de directions...
Réservations mensuelles : Commission de Concertation.
Heure Musicale.
Réservations annuelles : Inscription diners de l'Action Sociale.
Inscription voyage organisé par l'Action Sociale.
Epreuves annuelles de l'académie de musique.

Réservations occasionnelles : +/- 25 par semaine.
Mise à disposition et suivi de la mise en place des salles
En collaboration avec le service Entretien
Gestion du suivi (café, eau, mise en ordre..) fin de réunion.
Commandes de fourniture pour les salles (café, lait etc..) en collaboration avec l'économat.
Gestion du stock de ces fournitures.
Gestion et livraison de la marchandise et du matériel pour les réunions ayant lieu hors de l'Administration communale (T.P, CCM, Sippelberg , académies, écoles..)

Autos : Gestion d'un pool de 2 voitures.
Réservation dans calendrier Outlook.
Mise à disposition des documents de bord et des clés.
Suivi et classement des feuilles de route chaque mois afin d'avoir un contrôle des éventuelles amendes.
Contrôle des amendes des utilisateurs, suivi des amendes.
Mise à jour des documents de bord (assurance, CT etc..)
Gestion des cartes essence, car-Wash.
En collaboration avec le garage, prévoir les entretiens et réparations des véhicules

Interventions pannes diverses dans les services communaux

Envoi mails aux services adéquats (menuisiers, électriciens, plombiers) pour réparations.
Suivi des interventions par les ateliers dans les services demandeurs.
Suivi réparation en cas de panne d'ascenseur.
Gestion des distributeurs de boissons et de collations (panne, remplissage)
Contact et vérification en cas de panne. Affichage en cas de panne.

Evènements : En collaboration avec le service Entretien
Participation aux préparatifs d'organisations (inaugurations, expositions, inscriptions des seniors.
Prévoir fournitures, et éventuellement personnel, demandés pour les évènements.
En collaboration avec les ateliers, mise en place des salles pour weekend « heure musicale » etc..

En collaboration avec les gardiens : mise en place des drapeaux en fonction du protocole.
Arrêt et mise en marche des fontaines sur la place.

Divers : Premiers secours aux personnes en difficultés (malades, âgés, mécontents, SDF, nerveux, psychotiques, drogués, ivrognes etc..)
Accueil des services de Police en cas de vandalisme communal dans les bâtiments communaux etc....

Le service de l'Accueil a fusionné avec le service de l'Expédition, ce qui fait que ce service se compose de 10 personnes dont 3 chauffeurs et 3 absents longue durée.

B/EXPEDITION

I MISSION:

Ce service est chargé de la gestion administrative du courrier entrant et sortant –

La présence de huissiers est requise aux manifestations protocolaires telles que mariages, noces, dépôts de gerbes etc..

Lors de ces évènements, le personnel a pour but de donner une image de marque de la commune.

Présence requise lors des conseils communaux et des sections réunies.

II ACTIVITES:

Courrier : Traitement du courrier entrant.
 Dispatching de celui-ci dans les divers services communaux. (interne et externe).
 Suivi des documents soumis à la signature et dispatching de ceux-ci dans les services.
 Gestion du pliage et insertion des envois massifs
 Traitement du courrier sortant
 Gestion des envois et enlèvements postaux

Chauffeurs Gestion du planning des chauffeurs.
 Transports du courrier et de matériel vers les services extérieurs
 Transports des dossiers traités au conseil communal et des sections réunies.
 Transports occasionnel de personnel
 Transports des fleurs de cérémonie.
 Livraisons occasionnelles pour le service de l'Economat

Protocole : Présence nécessaire lors des noces.
 Gestion des allées et venues des citoyens lors des noces.
 Annonce de l'officier de l'état civil
 Mise en route et arrêt de la musique d'accompagnement

C. PERSONNEL ENTRETIEN

Gestion administrative du Personnel d'entretien. –
40 personnes dont 36 actives

Encodage dans le Erh (logiciel de personnel) des absences diverses (maladies, congés..). Veiller à bien répartir les absences en rapport avec les chantiers.
Gestions et vérifications des heures supplémentaires.

Faire la passerelle entre le service administratif et personnel entretien.

Ex : Distribution des fiches salaires et autres documents administratifs qui passent via les mails. (notes, avertissements, informations, invitations, convocations aux contrôles médicaux..)
 Suivi administratif en cas de grève.

Planifier le grand nettoyage une fois par an de chaque salle. (Marbre, boiseries, chaises, plinthes.)

Confort du personnel entretien :

Ex : Lister (taille) et faire suivre la commande de vêtements de travail pour le personnel d'entretien, chaussures, tabliers, sweat.

Centraliser les souhaits des services vers le service d'entretien, déménagement, inondation, poubelles renversées etc.

Assurer le suivi des évènements nécessitant l'intervention du service logistique, expositions, cérémonies... Cela nécessite des livraisons diverses vers les services extérieurs, verres, tasses, tables, nappes... et ne pas oublier le retour de cela. .

Prévoir la commande annuelle de produits et matériel de nettoyage (balais, torchons) pour les divers chantiers de nettoyage

Répartition et livraisons de produits et de matériel de nettoyage (balais, torchons) dans les services extérieurs. Veiller à ce que les services extérieurs ne manquent pas de fournitures.

Prévoir la commande du matériel pour les réunions : vaisselle, verres, café, lait, serviettes à la maison communale (+/- réunions par 15 semaines)

En cas d'absence, s'assurer du remplacement du personnel sur place et de la continuation du travail

Suivre le planning des activités à Bergendal et Sippelberg

Remplacements éventuels des concierges.

Prévoir le remplacement du personnel en cas de maladie. En cas de maladies, partager le personnel disponible sur les différents chantiers.

Suivi des entretiens et réparations éventuelles du matériel (machines) des services d'entretiens.

D. SERVICE IMPRIMERIE

Mission :

- impression des documents pour tous les services et avis pour la population
- Montage et imposition des documents et mise en format
- Confection de livre ou registre pour l'état civil & service population
- Réparation des registres ou archive

Copieur N&B :

Secrétariat :	19240 copies
Virement Instruction Publique	14000 copies
Communication :	160000 copies
Population & état civil	1750 copies
Affaires Juridiques	4000 fardes
Incivilité	2500 copies
Action Social	2000 copies
Instruction Public fr&NI	2075487 copies
Cultuur NI	11000 copies
Caisse Communale	6300 copies
Finances	27176 copies
Développement Urbain	3240 copies
Cellule Pédagogique	37423 copies
PSE	280060 copies

Copieur Couleurs :

Impression 392363 SRA3 en multi - impositions

Plotteur Grand format & Mutoh

Confection de Bache – autocollant – Affiche Decaux- Vinyle

112 DC Decaux & panneau vert 120

1017 A2

10 A1

22 A0

80 Banderole

5121 Vinyle & découpe

78 Bâche

6400 Dos collé

RELIURE :

4 Dossiers à doubles coutures (état civil pour le palais de justice).

4 Registres du Conseil

12 Registres du Collège

Plastification

2400 ex

BROCHAGE :

10.000 chemises 170 gr A3.

150.000 toutes boîtes.

Assembleuse avec finition :

100.0000

PRE-PRESSE :

- Composition Grand Format & Banderole avec œillet intégré
- Composition de Brochure & Dos carré ou Cahier parfait en colle
- Imposition Encart dépliant 2, 3 volets
- Tous montages d'imposition ou retouche pour divers Services de A10 à SRA3 et Grands format

E. SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

A. Service des Affaires juridiques – Contentieux – Bureau 19

I. MISSIONS GENERALES

Le service des Affaires juridiques traite les dossiers précontentieux et contentieux concernant des litiges opposant la Commune à des particuliers ou à d'autres personnes morales de droit public ou privé. Le service juridique réceptionne et répond aux divers actes signifiés à la commune et procédant à l'entame d'un contentieux judiciaire.

Il donne également, des avis juridiques aux services communaux demandeurs, les aide à rédiger des documents (courriers, arrêtés de police, cahiers de charges, délibérations des autorités communales, ...) concernant leurs matières et les épauler lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'exécution de certaines des missions qui leur sont dévolues ou lorsque des représentants juridiques de tiers interviennent auprès d'eux. Le service juridique reste à la disposition des autres services communaux lorsque ces derniers se retrouvent confrontés à des questions d'application pratique des textes législatifs régissant leurs domaines d'activités.

Il tente alors de fournir aux demandeurs les solutions juridiques pratiques convenant au mieux aux intérêts des services et de la commune dans son ensemble.

Le service juridique tient également, lorsque ces informations lui sont transmises, une mémoire des actes principaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de ses autorités en conservant tous les actes notariés, les décisions de police administratives, une copie des conventions, contrats et règlements provenant des services,...

Le service juridique tente effectivement de conserver copie des actes principaux liant juridiquement la commune aux tiers.

Le service juridique se charge également de la gestion et du suivi des assurances de la commune et de tous les dossiers pouvant impliquer ses responsabilités civile et pénale.

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le service juridique collabore activement, par sa participation au sein du Groupe de pilotage institué à cet effet, dans la mise en place des procédures prévues par la réglementation, et dans l'élaboration des réponses aux questions soumises au groupe par les services communaux ou provenant des usagers.

II. ACTIVITES

Aperçu des matières principales traitées par le service des Affaires juridiques - Contentieux

Marchés publics :

- Relecture des documents de marché ;
- Assistance aux services communaux dans les différentes phases du marché (lancement, tutelle, analyse des offres, attribution, exécution du marché, fin de marché, contentieux) ;

- Gestion des recours introduits par le pouvoir adjudicateur ou par un soumissionnaire devant les autorités judiciaires et administratives et leurs suites ;
- Passation des différents marchés publics de services juridiques ou d'assurance.

Convention / Contrat / Règlements communaux :

- Relecture des différents contrats conclus par la Commune ainsi que des règlements communaux ;
- Rédaction des projets de convention et de règlements ;
- Assistance aux services communaux dans l'exécution des contrats et des règlements.

Droit civil :

- Occupation précaire, temporaire, tous les types de baux (de résidence, commercial...) ;
- Mitoyenneté et troubles de voisinage ;
- Dommages causés à des tiers ou subis par la Commune ;
- Questions relatives à la propriété ou aux divers droits réels ;
- Questions relatives aux droits d'emphytéose, de superficie ou servitude ;
- Privilèges, hypothèques et sûretés ;
- Actions directes.

Récupération des créances – Dégâts au domaine public :

- Gestion des dossiers relatifs aux dégâts causés au domaine public suite à des accidents de roulage (demande d'informations à la police, demande aux services communaux concernant le montant du dommage subi, constitution de partie civile devant le Tribunal de Police en vue de la réparation du dommage, suivi de la récupération en collaboration avec le service de la Caisse communale...).

Dossiers Développement urbain :

- Assistance dans toutes les phases des marchés publics ;
- Lancement et gestion des procédures d'expropriation dans le cadre des contrats de quartier ;
- Relecture de conventions dans le cadre de marchés publics et de contrats de quartier et assistance sur toute question de droit civil (notamment la mitoyenneté, les troubles de voisinage, les dommages subis ou causés par les chantiers) ;
- Analyse des preuves d'assurances des entrepreneurs afin de vérifier s'ils respectent les prescriptions du cahier spécial des charges.

Contentieux devant le tribunal de Police :

- Récupération des créances relatives aux accidents de roulage ayant causés un dommage au domaine public ;
- Recours en matière de sanctions administratives communales.

Dossiers Instruction Publique :

- Avis et assistance sur toute question relative au droit de l'Enseignement, aux procédures disciplinaires, aux problèmes de gestion des écoles, aux avis de la chambre des recours ;
- Gestion des recours devant le Conseil d'Etat ;
- Relecture des notes adressées au personnel des écoles et des différents courriers ayant un quelconque aspect juridique et émanant de la Commune.

Dossiers Urbanisme

- Gestion des recours en matière de permis d'urbanisme introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'urbanisme.

Dossiers Environnement

- Gestion des recours en matière de permis d'environnement introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Collège d'environnement, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'environnement.

Taxes régionales et précompte immobilier

Soutien juridique au service des propriétés communales - analyse et vérification des documents émanant du SPF Finances (déclarations, avertissements-extrait de rôle, ...) et introduction des éventuelles réclamations.

Police administrative : arrêtés et ordonnances de police

- Relecture et rédaction des projets d'arrêtés de police administrative ;
- Rédaction et suivi administratif des ordonnances de police (en collaboration et sur demande des autorités communales et/ou de police) ;
- Soutien aux autorités communales (Bourgmestre) en matière de police ;
- Soutien aux auditions devant le Bourgmestre ;
- Gestion du contentieux administratif suivant mesure de police administrative (recours Conseil d'Etat ou procédure comme en référé en matière urbanistique) ;
- Relation avec le Parquet de Bruxelles.

Sanctions administratives communales et RGP – Aspects juridiques pour le Fonctionnaire sanctionnateur

- Coordination de la cellule SAC ;
- Suivi et participation active aux groupes de travail de coordination interzonaux et régionaux (GTI) ;
- Relecture des décisions et motivation juridique ;

- Mise en place et suivi des procédures – Formation suivie de l'équipe ;
- Actualisation juridique en la matière ;
- Fonctionnaire sanctionnateur et signature des décisions en matière de SAC ;
- Relation avec le Parquet de Bruxelles ;
- Modifications du Règlement Général de Police ;
- Contact avec les services de police pour les suites « enquête EPO » ;
- Gestion du Registre légal des SAC (contacts avec DIV, RN, Commission Vie Privée, Police,...) ;
- Statistiques et suivis auprès des services émetteurs.

Coordination entre la police et la Commune

- Suivi des réunions de collaboration avec les services communaux et de police ;
- Contact avec les services de police en matière de SAC et de police administrative communale (générale ou spéciale) – Urgences à la demande des services de police (ordonnances, émeutes, rassemblements...) ;
- Divers Police (informations générales).

Droit social et sécurité sociale

- Contentieux en matière de droit social et sécurité sociale (licenciement, indemnisation, procédure Tribunal du Travail) ;
- Contentieux en matière d'accidents de travail (gestion des recours suite à refus Ethias devant le Tribunal du Travail) ;
- Relations et suivi dossiers avec l'avocat de la commune (constitution dossier, relais dossier, informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...) ;
- Avis à la demande des services communaux.

Droit pénal – constitution de partie civile – citation

- Constitution de partie civile ou citation sur demande du Parquet et à la demande des autorités suite à des agressions du personnel, dégradations (im) mobilières, ...

Infractions urbanistiques

- Gestion des procédures pénales en matière d'infractions urbanistiques devant le Tribunal Correctionnel ;
- Suivi et gestion du dossier avec l'avocat de la commune (informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...).

Suspension d'autorisations communales (étalages...)

- Mise en branle des procédures de suspension / retrait des autorisations communales et notification aux tiers.

Relations Finances – Caisse communale

- Suite des demandes de la Caisse communale (bordereaux, ...);
- Gestion et collaboration financière en matière de SAC (bordereaux, paiements, non-valeur/irréouvrable);
- Gestion des recouvrements judiciaires (huissiers de justice, Justice de Paix).

Contentieux fiscal (taxes communales)

- Désignation du conseil de la commune;
- Soutien du service des taxes dans le traitement des dossiers judiciaires;
- Exécution des décisions (contact avec les huissiers de justice).

Etat civil et population

- Désignation du conseil de la commune dans le cadre des recours contre les décisions de l'Officier de l'état civil;
- Soutien des services de l'état civil et de la population dans le traitement des dossiers judiciaires;
- Exécution des décisions (contact avec les huissiers de justice).

Mobilité

- Avis Mobilité (signalisation, demande informations, SAC...).

A.S.B.L. – associations – droit des sociétés

- Soutien juridique pour toutes questions y relatives et soutien à la création d'asbl communales.

Droit disciplinaire :

- Avis et assistance du service des Ressources Humaines et de l'Instruction Publique dans les dossiers de procédures disciplinaires;
- Gestion des contentieux y relatifs;
- Relecture et, dans certains cas, rédaction de la motivation justifiant la procédure disciplinaire et la sanction;
- Relecture des courriers adressés aux intéressés.

Actes notariés

- Constitution des dossiers relatifs aux ventes/acquisitions d'immeubles;
- Collaboration / contacts avec les notaires désignés par la commune;
- Constitution et gestion de la mémoire notariale de la commune; gestion des actes de propriété;
- Soutien juridique pour toute question liée aux propriétés de la commune.

Droit administratif et droit communal

- Avis divers et soutien juridique aux services communaux : interprétation application, relais.

Logement

- Avis et soutien juridique à la relecture de documents établis ;
- Gestion et suivi des dossiers contentieux liés à la problématique de logements inoccupés (action en cessation en matière de logements inoccupés).

Protection des données à caractère personnel

- Participation aux réunions de travail périodiques du groupe de pilotage avec le délégué à la protection des données (DPO);
- Gestion et suivi des dossiers liés aux violations du RGPD ;
- Rédaction des projets de réponse aux demandeurs.

Assurances

- Relais et point de contact communal en matière d'assurances ;
- Gestion des diverses assurances annuelles contractées par la commune et assistance de l'Inspecteur de l'assureur lors de visites des bâtiments (Incendies et périls connexes, véhicules automoteurs, Tous risques électroniques, Tous risques, RC scolaire, TR Œuvres d'art, assurances Loi, RC Générale, Assurances mandataires...);
- Gestion et suivi des dossiers liés aux sinistres bâtiments et véhicules communaux ;
- Suivi des dossiers en matière de RCO (responsabilité civile obligatoire) – Sinistres aux tiers ;
- Suivi et gestion du marché public en matière d'assurances ;
- Prise et gestion des assurances occasionnelles à la demande des services communaux (TRC, RC, expos, fêtes, dîners, évènements culturels, voyages à l'étranger, déplacements et voyages scolaires, journées sportives, élections,...).

Gestions administratives et juridiques diverses

- Récupérations créances diverses (Morgue, SIAMU, DDP, loyers, frais scolaires,...) ;
- Gestion des amendes type perceptions immédiates suite à la commission d'infractions avec véhicules immatriculés au nom de la commune ;
- Réception des attestations assurances incendie des établissements accessibles au public ;
- Prise de connaissance et confirmation des décisions du CPAS dans le cadre de la tutelle.

III. STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021 et comptabilisés expressément. Les nombreux avis rendus en phase précontentieuse ne sont pas comptabilisés précisément et doivent s'estimer à environ 400, toutes matières confondues.

Afin de présenter une information réelle de la gestion des dossiers, il est à noter que les divers contentieux nous confiés pouvant chevaucher plusieurs années d'activités, leur traitement / suivi est à ajouter aux nouveaux dossiers ouverts sur une période déterminée.

Le service juridique, dans le souci d'une continuité du traitement des dossiers antérieurs, doit s'assurer que les précédents soient suivis et clôturés, ce qui peut mettre en exergue une charge de travail diffusée sur une période plus importante que l'année déterminée par le présent rapport.

De plus, il est également à préciser que certains contentieux peuvent présenter une dimension multiaxiale, en ce qu'un même contentieux peut présenter une intervention juridique dans plusieurs branches du droit.

Conventions – Actes = 80 (négociations, aide à la rédaction, relecture, refonte (contrats du centre de vaccination), occupation potager (développement durable), panneaux solaires, déclaration de créance en matière de faillite.

Règlements communaux et d'ordre intérieur = 9 règlements (marchés, infrastructures sportives, taxes, salles communales, régime disciplinaire)

Droit social = 5 (dont 3 licenciements – 2 accidents de travail)

Marchés publics – Exécution (contentieux) = 14

Concessions et marchés publics (hors marchés juridiques de faible montants) = 4 (relecture cahier des charges)

Dégâts domaine public (dont récupérations) et divers = 23 (dont 5 dossiers non communaux)

Affaires pénales (défense intérêt/responsabilité de la commune) = 9

Police administrative = 15 arrêtés de police (fermeture, mesures de sécurisation, ..) et 24 ordonnances de police (principalement liées à la COVID-19) ; 75 arrêtés/abrogation d'arrêté d'inhabitabilité/insalubrité

Contentieux locatifs = 2

Recours SAC – Tribunal de Police = 2

Contentieux responsabilité civile (contractuelle/extracontractuelle) commune = 4

Droit intellectuel = 2 (Reprobel), 1 recours auprès de la CADA (publicité de l'administration)

Avis juridiques divers = environ 400 (avis ponctuels, notes cabinets/services, relecture courriers/emails/délibérations, réunions/accompagnements, contacts huissiers/notaires, renseignements assurance, nombreuses traductions pour divers services)

Actes notariés = 11 (3 acquisitions, 1 vente, 3 emphytéoses, 4 superficies)

Expropriation = 3 anciens dossiers en cours

Droit civil – mitoyenneté = 0

Urbanisme =
- Recours auprès du Gouvernement de la RBC : 5
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 1
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 1

Environnement =
- Recours auprès du Collège d'environnement : 1
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 0
- Cessation environnementale : 0

Taxes communales = 32 (désignation avocats)

Droit civil – droit des personnes = 3

Contentieux des étrangers = 1

Droit administratif – recours au conseil d'état = 6 (dont 4 en matière d'enseignement et 2 marchés publics)

RGPD = 6

Tutelle CPAS = 2

Assurances =

- Accros : 24
- Responsabilité civile objective : -
- Responsabilité civile : 40
- Mariages blancs : 3
- Récupérations : 6
- Sinistres bâtiments : 56
- Contrats automobiles : 109
- Contrats bâtiments : 187
- Assurances diverses (expos, voyages...) : 3
- Visites/réunions avec inspecteur assurances : 15

B. Cellule Sanctions administratives communales – Bureau 19bis

I. MISSIONS GENERALES

La cellule SAC réceptionne et gère l'ensemble des dossiers transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vertu de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Cette cellule réceptionne et introduit la procédure légale afférente à ce type de dossier, prenant contact avec les contrevenants pour leur transmettre les procès-verbaux établis à leur charge, instruit les dossiers auprès des services communaux pouvant fournir une information utile et prépare finalement les décisions d'infliction de l'amende à soumettre au Fonctionnaire Sanctionnateur. Ce dernier analyse les pièces lui transmises, auditionne éventuellement les contrevenants à leur demande et prend une décision.

La cellule suit par la suite l'envoi des documents confirmant l'amende administrative et formalise les démarches relatives à l'inscription de l'amende auprès des services financiers.

Elle répond à toutes questions utiles relatives aux SAC, tant pour le personnel communal que les tiers et assure le suivi des amendes infligées.

Le service se charge également des contacts utiles pour le recouvrement des impayés en matière de SAC et collabore étroitement avec les services de la Caisse communale et de l'huissier mandaté à cet effet. Le service fait alors suite utile jusqu'à clôture du dossier.

II. ACTIVITES

Les tâches attribuées aux gestionnaires du service sont les suivantes :

- Traitement administratif de dossiers en matière de sanctions administratives communales (encodage, recherches RN - DIV, contacts contrevenants, rédaction de courriers, instruction du dossier, rédaction de décisions en matière de SAC, gestion du paiement, gestion du recouvrement judiciaire avec huissier de justice, gestion de l'irrecouvrable / non-valeur avec le service du Receveur communal).

- Encodage des dossiers dans le Registre des Sanctions administratives communales
- Accueil et réception téléphonique
- Répondre concrètement aux questions en matière de SAC - Informations dossier aux contrevenants
- Archivage – Classement

III. STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts sur la période concernée et comptabilisés expressément. L'ensemble de ces dossiers sont encodés dans un registre des sanctions administratives communales dont le régime est fixé par un arrêté royal du 21 décembre 2013. Ce fichier reprend une série d'informations sur tous les contrevenants connus du service. Ce registre est déclaré auprès de la Commission de la Vie Privée.

Nombre de dossiers ouverts en matière de SAC : 10.156 dossiers (9.114 pv arrêt et stationnement ; 1.042 pv SAC ordinaire)

La cellule SAC se charge également du recouvrement des dossiers impayés au profit du Receveur communal, ce qui représente actuellement plusieurs milliers de dossiers complémentaires.

F. SERVICE INFORMATIQUE

I) MISSION(S)

Le service informatique a en charge la coordination administrative et technique informatique de l'ensemble de l'administration communale et de ses services extérieurs.

II) ACTIVITES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Suivi des dossiers :

- Achat de matériel informatique et de logiciels au cours de chaque exercice budgétaire
- Achat de fournitures pour PC (logiciels, matériel complémentaire)
- Gestion du matériel entrant et sortant
- Gestion des interventions pour réparations du matériel
- Maintenance du matériel informatique
- Maintenance, extension et sécurisation des réseaux informatique communales (serveurs/switches/firewall).
- Gestion de l'installation du matériel informatique dans les services communaux.

PARTIE INFORMATIQUE

1. Audit de nouvelles applications

- Constitution du dossier d'analyse
- Test des programmes si nécessaire
- Période de travail en parallèle (durée à déterminer) et comparaison des résultats obtenus si nécessaire
- Exploitation

2. Maintenance et exploitation des applications

Les logiciels sont constamment sujets à modifications et améliorations pour les raisons suivantes :

- apparition de cas non prévus lors du développement des logiciels
- modifications imposées par les nouvelles versions des systèmes d'exploitation
- adaptation des programmes suite à des changements imposés par la loi
- amélioration des programmes (rapidité d'exécution)
- modifications dues au transfert sur un nouveau système

3. Gestion du système et des PC de l'administration communale.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, de la connexion avec nos Serveurs externalisés et des PC qui se trouvent dans les différents services.

On s'occupe aussi de l'installation et de la configuration des téléphones en VOIP.

Encadrement des pc/imprimantes/scan sur les nouveau site (installation matériel, connexion, test, ...).

Le service informatique installe et fait la configuration des connexion vpn pour le télétravail.

4. Maintenance technique.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, des réparations techniques sur les pc, les imprimantes, ...

5. Formation

Auto-formation pour les membres du service

Formation pour les membres du service en ce qui concerne la Téléphonie, Cloud, Migrations des serveurs

6. Elections

Pendant l'année électorale on s'occupe de la partie technique des élections.

Installation et test des machines à voter ainsi que les interventions le jour de vote.

G. SERVICE ACTION SOCIALE

I. MISSIONS :

Le Service de l'Action sociale est chargé de :

1. Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses...)
2. Etablissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées
3. Introduction des demandes de pension
4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.)
5. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune
6. Organisation de loisirs pour les seniors
7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance
8. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances
9. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé
10. Appui administratif au Conseil consultatif des Aînés
11. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons
12. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue
13. Gestion du Plan Canicule Communal

14. Gestion du Plan Grand Froid Communal
15. Octroi de subsides aux divers organismes
16. Rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »
17. Call Center Solidarité1080
18. Gsm pour combattre l'isolement
19. Centre de Testing
20. Coordination Alimentaire
21. Promotion de la Disability Card
22. Centre de Vaccination

II. ACTIVITES :

Pendant la période de référence le service a reçu 505 personnes au guichet pour des informations diverses : 39 demandes d'aide sociale, 9 demandes concernant le C3 Temps Partiel, 27 demandes de cartes de stationnement, 179 demandes de chèques taxis, 22 demandes de GRAPA, 1 demande concernant le CPAS, 159 demandes SPF Handicap, 41 demandes diverses, 7 demandes de logements, 12 demandes pensions, 3 retraits chèques taxis et 6 demandes concernant les activités seniors.

1. **Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches** (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses...)
 - a. Le service se charge de fournir une aide adaptée au besoin de chaque personne qui se présente au guichet avec un problème ou qui téléphone ; ce type de visiteur est pris en charge par un assistant social ou fait l'objet, si nécessaire, d'une visite domiciliaire
 - b. A l'occasion des visites à ses guichets, il donne des informations sur les services prodigués par les diverses associations et partenaires et met ainsi le réseau en marche aux fins de la mise en place d'aide à domicile, de transport adapté, d'aide ponctuelle, d'aide sociale.
 - c. Il réoriente le public vers les services adéquats

La plupart du temps, ces démarches s'inscrivent dans une collaboration avec d'autres structures. Dans ces matières, le travail en réseau est prépondérant (CPAS, Logement Molenbeekois, Médiation communale, Services d'aide à domicile, Mutuelles, Services divers de coordination...) Durant la période de référence 175 entretiens avec suivi (démarches, consultations, visites à domicile...) ont eu lieu.

2. **Etablissement des demandes de reconnaissance et d'allocations pour personnes handicapées**

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les demandes d'allocation pour personne handicapée (ex « Vierge Noire ») dont l'octroi est géré par le SPF Sécurité sociale se font par voie électronique.

Théoriquement, le citoyen peut au moyen de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes se connecter à la plateforme sécurisée du SPF Handicap et faire sa demande lui-même. Il n'y a plus de remplissage de formulaires papier ni d'introduction d'un certificat médical.

Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, l'administration communale remplit les demandes. Force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. La charge du remplissage est donc transposée vers les communes. Le personnel c'est adapté à l'utilisation du nouvel outil mais il a dû également s'adapter à la nouvelle manière de recevoir les demandeurs et tenir compte du profil de l'interlocuteur. Beaucoup de tact, de sensibilité et d'écoute sont demandés car le questionnaire mis au point par les autorités fédérales comporte des questions très délicates qui vont jusque dans

l'intimité profonde du demandeur. Le service assure, outre l'encodage des demandes, aussi le suivi des dossiers d'instruction.

Le service de l'Action sociale a reçu durant la période de référence, dont 159 dossiers introduits.

3. Introduction des demandes de pension

Depuis la réforme du système de demande de pension, les droits à la pension des citoyens sont automatiquement examinés par l'Office National des Pensions un an avant la date de prise de cours de l'âge légal de la pension.

Le Service de l'Action sociale introduit les demandes de pension anticipée pour les personnes habitant la commune qui réunissent les conditions de carrière et d'âge. Le service introduit également les demandes de pension de conjoint survivant.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap, force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, le service de l'Action sociale a effectué 12 demandes au guichet à la requête des citoyens.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.),

La Garantie de revenus aux personnes âgées (G.R.A.P.A.) est une prestation octroyée aux personnes âgées d'au moins 65 ans dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'revenu garanti'.

Les personnes qui sont dans les conditions de nationalité et de résidence prévues par la réglementation (consultables sur www.onprvp.fgov.be/) peuvent introduire personnellement leur demande au moyen de leur carte d'identité électronique. Il faut toutefois posséder un lecteur de carte pour se connecter à la plateforme sécurisée.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap et de pension, relevons le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, 22 personnes se sont présentées à nos guichets afin de faire remplir leur demande de G.R.A.P.A.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » est entré en vigueur et donc le service ne tient plus de registre de visites.

5. Organisation de loisirs pour les seniors

L'Administration communale organise habituellement trois activités pour les seniors durant la période de référence :

- Une excursion
- Le repas de Noël
- Le repas de printemps

Cette année, la crise sanitaire a obligé le service à annuler ces activités.

6. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

Afin de favoriser le maintien à domicile, le service délivre des chèques – taxis.

Sous certaines conditions d'âge, de résidence et/ou de statut (OMNIO-VIPO et/ou être reconnu comme personne handicapée) et sur présentation d'un certificat attestant l'impossibilité d'utiliser les transports en commun, nos habitants peuvent obtenir des chèques-taxis communaux ou régionaux. Ils ont une valeur faciale de 5 euros et sont au nombre de 18, ce qui fait un total de 90 euros ; un montant total de 79.500 euros est prévu au budget annuel.

L'Administration communale a organisé durant le mois de février 2021 plusieurs séances au cours desquelles les habitants ont pu réceptionner leurs chèques. Les personnes n'ayant pu se rendre à la Maison communale aux dates précitées ont pu retirer leurs chèques au guichet de l'action sociale ou via livraison.

Durant la période de référence, le nombre suivant de chèques a été distribué :

- **11.574 chèques taxis communaux (643 bénéficiaires)**

Nouvelles demandes – renseignements 179

7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance

Contexte :

La collaboration avec la C.S.D. (Centrale de Soins à domicile – organisme agréé et subventionné par la COCOF) pour la gestion des appareils de télévigilance existe depuis 1992 par le biais d'une convention offrant des tarifs préférentiels aux Molenbeekois.

L'Administration communale a compté jusqu'à 125 appareils dont l'achat a été subventionné par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces appareils ont été progressivement retirés du marché par la C.S.D. suite aux évolutions technologiques des médias et remplacés par cette même C.S.D. en vue de permettre la poursuite du service.

Actuellement, 15 personnes habitant Molenbeek bénéficient encore des services avec des appareils de type ancien qui fonctionnent encore sur des lignes analogiques et qui sont de moins en moins fiables.

Fonctionnement du système :

Chaque mois, la CSD nous transmet une facture avec les redevances mensuelles supportées par les bénéficiaires et les frais d'intervention lors de l'utilisation du système.

8. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances

Cette année, la crise sanitaire a obligé le service à annuler la permanence fiscale pour les citoyens, néanmoins, une permanence a été faite pour les employés et ouvriers communaux.

Nous avons traité 49 demandes entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 2021.

9. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé

La Semaine de la Santé est un événement organisé depuis 5 ans dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de l'Echevine de la Santé.

Le but de ces activités est de sensibiliser la population molenbeekoise aux comportements et aux habitudes de vie, qui peuvent avoir un impact positif et constructif sur la santé.

Cette année encore, la crise sanitaire a obligé le service à annuler cet événement.

10. Appui administratif au Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le service de l'Action sociale offre son appui administratif et logistique au Conseil (préparation de réunions, organisation d'événements, ...)

11. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons

Dans le cadre de la politique de promotion et de prévention à la santé et en application du règlement communal du 20 décembre 2017 sur la répartition des subsides au Consultations de nourrissons, le service de l'Action sociale gère l'octroi d'un subside trimestriel à 4 consultations de nourrissons. Ce subside s'élève à 0,12 € par enfant de moins d'un an.

Liste des consultations de nourrissons :

Femme Prévoyante, chaussée de Gand, 122

Femme Prévoyante, rue de Bonne, 65

Femme Prévoyante, avenue Brigade Piron 144

Reine Fabiola, rue Picard, 204

12. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue

Suite à la réforme de l'Etat, cette matière est régionalisée. En cas de calamité naturelle reconnue, le service sert de boîte aux lettres uniquement pour la transmission des dossiers des véhicules situés sur la voie publique qui ont été endommagés par les intempéries. Les autres dossiers sont pris en charge par les compagnies d'assurance.

Le service n'a introduit aucun dossier durant la période de référence.

13. Plan Canicule Communal

A l'occasion des périodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquentes, et même en dehors de celles-ci, l'administration communale a mis l'accent sur la solidarité et la vigilance de tous et a mis à disposition des services de première ligne un stock de bouteilles d'eau.

Plutôt que d'opter pour une diffusion massive de dépliants dans les boîtes aux lettres, l'administration a opté pour une distribution des informations via des services directement en contact avec la population.

Les personnes qui ont demandé de l'eau ont reçu la visite de nos équipes sur le terrain, la bouteille étant le moyen pour entrer en contact avec les personnes, briser leur solitude et leur donner des

pistes et ainsi lutter contre l'isolement. Nos visiteurs disposaient aussi d'informations concernant les services d'aide à domicile bien souvent méconnus de la plupart des gens.

Les services communaux en contact avec le public, le service d'accueil de la Maison communale n'ont pas manqué de conscientiser chaque visiteur.

Des affiches grandes format ont été placées aux endroits principaux de la commune.

Les pharmacies ont été approvisionnées en flyers et les maisons médicales ont été informées de la démarche initiée par la commune.

14. Plan Grand Froid Communal

Un réseau mis en place en 2017 pour que tous personnes habitant la commune ou présente sur le territoire de celles-ci (par exemple les sans-abris) puisse aller se réchauffer dans divers endroits, tels que les restaurants sociaux, les associations diverses, la Chaîne de l'Amitié.

Durant la période de référence, il n'y a pas eu de période de grand froid.

15. Octroi de subsides aux divers organismes

Le collège inscrit chaque année des crédits dans son budget pour l'octroi de subsides aux organismes – Personnes âgées, Médecine sociale et préventive – Moins valides – Divers.

Pour la période de référence, le Service a octroyé des subsides à 25 associations.

16. Participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « Senior info »

Le senior info paraît trois fois par an.

A l'heure actuelle, 22 numéros sont déjà parus.

Le service de l'Action sociale élabore cette brochure en rédigeant certains articles et en assurant les traductions et en faisant appel à des partenaires.

17. Call Center Solidarité1080

Avec la crise sanitaire sans précédent, le Service de l'Action Sociale a accueilli en ses locaux l'installation d'une plate-forme Solidarité1080 associée à un call center à disposition des molenbeekois se trouvant en difficulté pour faire leurs courses, avoir des repas chauds, se rendre à la pharmacie, ...

Des volontaires étaient présents pour répondre aux appels téléphoniques des citoyens et relayés les besoins vers les différents partenaires avec qui nous travaillons.

Ce projet a permis à de nombreuses personnes d'avoir des vivres et des repas tout au long du confinement.

Le call center a élargi son champ d'action depuis le début de la crise sanitaire, outre l'aide alimentaire, il répond à tous les appels des citoyens demandeurs de renseignements, organisa le transport des Seniors vers le centre de vaccination, a mis en place la campagne de vaccination des Seniors, ...

18. Gsm pour combattre l'isolement

La crise sanitaire a très vite fait ressortir de nombreuses difficultés pour chacun mais aussi une accentuation de l'isolement de certaines personnes.

Parfois sans moyen de communication, celles-ci ont vraiment beaucoup souffert.

Le service de l'Action Sociale a créé le projet « Un Gsm contre l'isolement ». Ce projet a permis l'acquisition de plusieurs GSM munis d'une carte Sim avec abonnement et ce afin de le mettre à disposition de citoyens isolés. La mise à disposition, bien que limitée dans le temps, permet de rester en contact avec les personnes et de répondre à d'autres besoins éventuels.

19. Centre de Test Covid-19

Pour répondre aux besoins de proximité des citoyens et à défaut d'hôpital sur le territoire communal, grâce à la collaboration de la Croix Rouge, le 1^{er} juillet 2020, un centre de test Covid-19 s'est ouvert.

Le centre de test « Molenbeek » est devenu un centre régional le 1^{er} octobre 2020.

Il accueille les patients soupçonnés par leur médecin traitant d'être Covid-19 de venir se faire tester dans des lieux évitant de parcourir de longues distances vers un hôpital.

Le service de l'Action Sociale a mis en place et coordonné le centre de test Covid 19 jusqu'au 15 mars 2021.

20. Livraison de colis alimentaires et de repas aux plus fragiles

Depuis le début de la crise sanitaire, à l'initiative de l'Echevine de l'Action Sociale et en collaboration avec différentes Asbl, des repas et colis alimentaires sont régulièrement distribués aux personnes sans papiers et aux sans-abris.

21. Promotion de la Disability Card

Depuis le début de l'été 2020, le Service de l'Action Sociale fait la promotion de la Disability Card notamment en insérant un article dans le Molenbeek-info mais aussi en la présentant aux différentes personnes qui viennent dans le Service faire l'introduction de leur demande de reconnaissance de handicap.

22. Centre de Vaccination

Pour répondre aux besoins sanitaires et en collaboration avec la Commission Communautaire Commune, le 15 mars 2021, un centre de vaccination s'est ouvert.

Le centre de vaccination « Molenbeek ».

Il accueille toute personne devant se faire vacciner et habitant la Région de Bruxelles-Capitale.

Le service de l'Action Sociale a mis en place le centre de vaccination pour son ouverture le 15 mars 2021 et collabore à toute campagne de sensibilisation.

Pour faire face à ces tâches, le cadre du service de l'Action Sociale est de 6 personnes.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2021 :

1 agent de niveau A4 – Chef de Service
1 agent de niveau A – Assistant Social
2 agents de niveau B
1 agent de niveau C
1 agent de niveau D

H. SECRETARIAT – ARCHIVES

H.1. SERVICE SECRETARIAT

I. MISSIONS

Le Service du Secrétariat communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège des Bourgmestre et Echevins. Il assure la réception hebdomadaire des dossiers qui doivent être soumis au Collège, établit l'ordre du jour des séances, et après la séance, note les décisions que le Secrétaire communal a actées, puis veille à ce que les services communaux puissent disposer des extraits. Il rédige les procès-verbaux des séances et assure la transcription de ceux-ci. Il veille également à la tenue des registres des délibérations et à l'émargement des approbations de la Tutelle.

Le même travail est effectué mensuellement pour les réunions du Conseil communal, avec en plus, la préparation des convocations à expédier aux conseillers communaux et la correction, la mise en page et l'impression des comptes-rendus des séances publiques.

La gestion des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal se fait de manière informatisée avec l'aide d'un logiciel spécifique, BOS. Cela a pour effet que les services communaux ont accès dès l'établissement du procès-verbal du Secrétaire communal, à leurs décisions, sous forme d'extraits. Les envois des actes soumis à tutelle CPAS se font également par le logiciel BOS. Le Secrétariat centralise, vérifie ou rédige, transmet les avis, les notes, les ordres de service aux services communaux.

II. ACTIVITES

Réunions du Conseil, du Collège et des Sections Réunies

	Du 01/08/2020 au 31/07/2021
Conseil communal	11 séances
Sections réunies	5 séances
Collège échevinal ordinaire	44 séances
Collège échevinal extraordinaire	14 séances

Le Secrétariat communal se charge de l'enregistrement journalier du courrier de l'Administration communale à l'aide d'un programme informatique spécifique.

Autres activités :

- Suivi des dossiers relatifs aux distinctions honorifiques pour les habitants de la Commune, à transmettre au Ministre du Travail, ainsi que la remise des diplômes aux Lauréats du Travail ;
- Constitution du répertoire des délibérations du Conseil communal et du Collège échevinal ;

- Mise en page du rapport annuel, la déclaration et dépôt légal à la Bibliothèque Royale de Belgique ;
- Courrier divers (demandes de renseignements et correspondance avec les mandataires communaux, demandes de consultation de documents administratifs, courrier du Secrétaire communal et toute autre correspondance, vérification de toute la correspondance soumise à la signature du Secrétaire communal) ;
- Traitement des questions écrites, interpellations, motions des Conseillers communaux et la publication sur le site internet de la Commune ;
- Dépôt des listes de mandats à la Cour des Comptes et envoi du courrier pour la déclaration de patrimoine ;
- Délivrance de documentation concernant la Commune pour le public, les étudiants et les autres personnes qui en font la demande ;
- Relations avec les intercommunales et autres organismes pour les désignations et les démissions des mandataires communaux au sein des diverses assemblées, conseils d'administration et assemblées générales ;
- Rédaction des délibérations des démissions et désignations des Conseillers communaux et transmission de ces délibérations au Service Public Régional de Bruxelles ;
- Tenue des archives relatives aux mandataires communaux ;
- Communication aux services communaux des diverses directives internes ;
- Tenue des dossiers relatifs à la transparence et au cumul des mandats des mandataires communaux et dépôt à la Cour des Comptes ;
- Déclaration relative à la mise en œuvre du SEC 2010 (nombre des mandats exercés par les membres du Collège et du Conseil communal ou par un membre du personnel de l'administration dans les Assemblées Générales des asbl) ;
- Tenue du registre des publications et publication des ordonnances et des règlements communaux ;
- Tenue à jour des dossiers des mandataires communaux, depuis leur installation jusqu'à leur démission ;
- Gestion des demandes de consultation des documents administratifs, introduites par des particuliers ;
- Gestion de l'application BOS (autorisations d'accès à l'application, interventions au niveau des utilisateurs) ;
- Envoi des actes soumis à tutelle CPAS ;
- Gestion de la page « Vie publique » sur le site internet communal (changements au niveau des membres du Collège et du Conseil, publications des réponses aux questions écrites posées par les Conseillers, publication des interpellations et motions des conseillers communaux, transparence des mandats...)
- En cas d'élections, envoi des convocations aux présidents des bureaux de vote et aux assesseurs ;

Application de l'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune entrée en vigueur le 01/12/2018 - Transparence - Déclaration des mandats - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : rédaction, publication et transmission du rapport annuel sur la transparence des mandats contenant les rémunérations des membres du Conseil communal, des Echevins et de la Bourgmestre, avec un relevé détaillé des présences en réunion, des avantages en nature et la liste des voyages faits dans le cadre de l'exercice des fonctions, un inventaire de tous les marchés publics conclus par la Commune en précisant pour chaque marché (travaux, fournitures, services) les bénéficiaires et les montants engagés et le montant total de l'attribution, la liste des subsides octroyés par la commune en précisant les destinataires et les montants

H.2. SERVICE ARCHIVES

I) MISSIONS

Le service des Archives communales est chargé de la gestion des documents produits par les services de l'Administration communale. Cette gestion signifie la conservation ou, dans certains cas précis, l'élimination des documents d'archives, ainsi que leur mise en valeur via le Musée communal, des publications ou des expositions.

Le service des Archives communales s'adresse donc, d'une part, aux différents services communaux soit pour les conseiller dans la gestion quotidienne de leur documentation, soit pour l'organisation de versement d'archives statiques ou pour la recherche de documents anciens. D'autre part, il reçoit et conseille des personnes extérieures aux services communaux (chercheurs, étudiants, élèves ou autres particuliers) désireux de réaliser une recherche ou qui simplement souhaitent obtenir une information en rapport avec la commune.

II) ACTIVITES

1°) Versements

Deux versements ont été réalisés durant la période 2020-2021 pour les services suivants :

- Caisse communale (pièces justificatives aux comptes)
- Taxes communales (dossiers de primes)

2°) Demandes des services communaux et des particuliers au service des Archives

Suivant la mission du service des Archives de rechercher les informations et dossiers anciens pour le compte des services communaux, nous avons répondu à 381 demandes sur la période 2020-2021. Les départements qui ont effectué la majorité de ces demandes sont les services de l'Urbanisme, l'état civil, le GRH et l'Instruction publique.

De plus, 60 demandes de particuliers et généalogistes ont été traitées par le service des Archives, concernant majoritairement des recherches généalogiques.

3°) Protection des Données à caractère personnel

L'entrée en vigueur le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entraîne une série de nouvelles mesures à prendre au sein de l'administration communale afin de se mettre en conformité avec ledit règlement. Dans cette perspective, le service des Archives poursuit sa participation active aux travaux de la cellule RGPD.

5°) Stage

Le service des Archives a accueilli en 2020 une étudiante en histoire, finalité archivistique, afin qu'elle effectue un stage de 80h. Dans ce cadre, cette dernière a effectué plusieurs tâches de classement et d'inventoriage.

6°) Participations

Le service des Archives poursuit ses collaborations à l'extérieur, particulièrement avec l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, avec la participation aux réunions du groupe de travail dédié aux archives locales.

H.3. Service de la sécurité de l'information et de la protection des données

Note : ce service n'existe pas officiellement – les activités décrites ci-dessous sont réalisées par des personnes issues de différents services (archives, affaires juridiques, ressources humaines, informatique, etc...) et le délégué à la protection des données.

I) Mission(s)

- Mise en conformité vis-à-vis des législations sur la sécurité de l'information et la protection des données ;
- Gestion de la sécurité de l'information et de la protection des [personnes quand au traitement de leurs] données [à caractère personnel] ;
- Missions du DPO/CSI : information, conseil et contrôle sur les sujets SI/PD ;

II) Activité(S)

Sécurité de l'information

Des propositions ont été émises pour les sujets suivants dans le but de mettre en place des mesures de sécurité structurelles (mesures techniques, inventaires, processus, méthodes et procédures) :

- Politique de sécurité spécifique : ressources humaines
- Standard : de classification des informations
- Règles de sécurité pour les utilisateurs
- Règles de sécurité pour le télétravail
- Inventaire des ressources avec contrôle d'accès
- Processus de gestion des accès des utilisateurs
- Guide de gestion des incidents de sécurité / violations de données

A la fin de l'exercice, aucune de ces propositions n'a été intégrée dans les pratiques de l'administration pour pouvoir être appliquée.

Conformité GDPR

Des propositions ont été émises pour les sujets suivants dans le but de mettre en place des mesures de conformité structurelles (inventaires, processus, méthodes et procédures) :

- Processus de gestion du registre des activités de traitement
- Documentation des mesures de conformité par traitement dans un dossier RGPD
- Documentation des mesures de conformité générales dans un dossier RGPD

Gestion courante / aspects opérationnels

1. Avis et conseils du DPO / CSI

Des avis ont été remis sur les sujets suivants :

- consultation populaire
- utilisation de ClassDojo dans les écoles
- collaboration de la commune dans la gestion du centre de vaccination
- échanges de données avec la police pour la vaccination prioritaire
- échanges de données avec la COCOM pour le suivi des mesures de quarantaine et de testing
- échanges de données avec la COCOM pour la participation à la promotion de la vaccination
- aspects ressources humaines pour la sécurité de l'information
- relations avec l'ASBL move pour ce qui concerne le traitement des données personnelles
- échange de données avec la police – cadre légal, moyen d'échange, sécurité
- contrôle des données de communication en réseau

- accès ONYX pour le service économie
- traitements de la ludothèque
- règlement d'ordre intérieur des écoles francophones
- sous-traitance à l'étude Leroy
- installation de caméra à la recette communale
- accès à NOVA pour le cadastre
- convention SIEL/EPS
- gestion des caméras de surveillance
- télétravail, VPN et utilisation du matériel privé
- accès DIV pour le service SAC
- protocole d'échange de données avec les syndicats
- règles de sécurité pour utilisateurs

2. Suivi d'enquête de l'autorité de protection des données

Suivi du dossier en cours.

3. Traitement des demandes des personnes concernées

Quatre demandes ont été traitées.

4. Incidents de sécurité, violations de données et non respect des politiques/législations

Un incident de sécurité a été notifié à la cellule RGPD, suite à la divulgation trop large d'adresses e-mail par le SPF intérieur. L'incident a été rapporté au SPF intérieur qui a pris des mesures pour éviter qu'il se reproduise.

I. SERVICE CLASSES MOYENNES / ECONOMIE

MISSIONS

En ce domaine, l'objectif est de promouvoir l'essor commercial, économique et industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

A cet effet, les missions essentielles sont :

- d'organiser la concertation avec les acteurs du terrain et de les informer ;
- de promouvoir la notoriété de l'activité économique du territoire communal ;
- de faciliter les démarches administratives des indépendants et chefs d'entreprises ;
- d'accompagner la création d'entreprises ;
- de proposer des initiatives susceptibles de promouvoir le commerce et l'activité économique à Molenbeek-Saint-Jean.

ACTIVITES :

I. Guichet Classes moyennes :

Hormis la gestion administrative des dossiers en cours relative au commerce ambulants (marchés et voie publique) ainsi qu'à certains commerces (cafés, night et phone shops, ...), d'autres diverses demandes sont également traitées lors de visites au guichet, par correspondance (emails) ou par téléphone.

Le guichet du service Classes-moyennes Economie est accessible aux molenbeekois, aux commerçants,

associations et aux entreprises locales ou ayant un projet de s'installer sur notre territoire.

Des conseils et des aides sont octroyés pour la gestion quotidienne des affaires économiques, des activités sur le quartier, des aides au niveau régional en cas de travaux empêchant le bon déroulement de l'activité du commerçant...

On y trouve une écoute et des conseils administratifs et juridiques.

Concrètement, pour cette année, ont entre-autres été traités :

4 ouvertures de débits de boissons ;

3 avis pour le placement de 'bingos' ;

1 demande d'indemnisation chantier) ;

la liste des dérogations au repos hebdomadaire pour 2021 ;

- dans le cadre des marchés, attribution d'abonnements, cessions d'emplacements, modification de produit vendu, ...

- en matière de commerce ambulant hors marchés, des demandes pour occupation de la voie publique, telles que glaces et gaufres, Food trucks, ont été enregistrées ;

Le service économie encourage et participe aux promotions des activités favorisant l'économie locale telle que les braderies et brocantes en collaboration avec les associations de commerçants.

En période de fêtes, le service collabore avec d'autres services de la Commune et organise l'installation de guirlandes lumineuses et l'installation de différents chalets et stands lors du marché de Noël.

a. Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire :

Les horaires d'ouverture des commerces sont régis par la loi du 10 novembre 2006, qui prévoit non seulement des heures de fermeture obligatoires, mais également un jour de repos hebdomadaire.

Dans ces deux domaines, le service remplit un rôle d'informateur auprès des nouveaux exploitants, mais aussi d'intermédiaire avec les services de police responsables de faire respecter les lois en ces matières.

b. Les activités de commerce ambulant :

L'exercice de toute activité ambulante sur le domaine public, de même que l'organisation de toute activité ambulante sur le domaine privé, est soumis à une autorisation préalable de la Commune.

L'activité ambulante, et foraine d'ailleurs (mais nous n'en comptons pas actuellement), a été complètement revue et encadrée par la loi du 04/07/2005 et ceci afin de lui donner un réel regain ; un des points forts étant, à côté de la vente de produits, l'ouverture à la vente de services.

c. Les occupations de la voie publique :

En dehors des marchés, l'exploitation d'un emplacement sur la voie publique doit également être autorisée préalablement par les autorités communales.

A cet effet, une demande détaillée doit être introduite auprès du service ; définition du produit vendu, description du matériel utilisé, indication précise de l'endroit souhaité, et planning horaire, doivent être proposés afin d'être analysés (exception faite pour les glaciers dont l'activité est déambulatoire).

Pour les marchés, comme pour les occupations de la voie publique, la gestion administrative comprend la surveillance du respect des textes de lois sur l'activité ambulante ; des vérifications sont faites régulièrement via consultation des données de la Banque Carrefour des Entreprises.

Les cartes d'ambulants désormais électroniques offrent la possibilité d'un contrôle rapide et efficace grâce au QR-code.

En matière de comptabilité, des ordonnances de recouvrement sont établies en regard de chaque recette relevant des règlements de taxes ou droits de place relatifs à ces activités.

Le commerce ambulante comporte un troisième volet : la vente au domicile du consommateur, mais les demandes sont plutôt rares.

Afin de garantir la protection du consommateur, il s'agit dans ces cas-là de veiller à ce que les démarcheurs soient titulaires d'un certificat de bonnes vie et mœurs ou soient autorisés à ce type de vente par le parquet.

d. Les débits de boissons :

Conformément à la Loi du 15.12.2005 relative à la simplification administrative, toute personne désireuse d'ouvrir un débit de boissons (et pour autant qu'il y soit vendu de l'alcool) doit en obtenir préalablement la patente et l'autorisation des autorités communales.

Le service rassemble les éléments nécessaires afin de présenter au Collège un dossier complet lui permettant de statuer, en l'occurrence :

- l'accord du service de l'urbanisme attestant de la conformité des lieux ;
- un extrait du casier judiciaire central (art.596-1-8) du demandeur ;
- l'avis favorable du service communal de l'hygiène ;
- le rapport favorable du service des pompiers ;
- un extrait intégral de la Banque Carrefour des Entreprises ;
- le contrat d'assurance incendie ;
- le bail commercial ;
- l'agrément de l'AFSCA si des denrées alimentaires non-emballées sont servies ;
- l'acquittement des frais de dossier de 50.00 EUR

e. Les patentes :

Les patentes sont délivrées aux exploitants de débits de boissons sur notre territoire, pour autant qu'y soit servis des boissons alcoolisées.

Elles sont également nécessaires pour les personnes qui veulent proposer à la consommation des boissons spiritueuses (minimum 15 % vol.) lors d'un événement, par exemple lors d'une soirée publique dans une salle de fête située à Molenbeek-Saint-Jean, ou encore lors du marché de Noël organisé par la commune.

Quelle qu'en soit la finalité, pour obtenir une patente le demandeur doit fournir un extrait du casier judiciaire central (art 596-1-8) qu'il retirera auprès de la commune de son domicile.

f. Les établissements de jeux de hasard :

Etablissements de Classe III :

Des jeux de hasard, de type « bingos », ne peuvent être installés que dans des débits de boissons (code NACEBEL : 56.30 sous-classe 56.301 « cafés et bars »), définis comme des établissements dont l'activité principale et permanente réside exclusivement dans l'offre de boissons à consommer sur place, dont des boissons alcoolisées, et où aucune denrée alimentaire autre que des produits préemballés n'est proposée à la consommation sur place.

Pour obtenir la licence de Classe C auprès de la Commission des jeux de hasard, les exploitants doivent retirer auprès de notre service un avis émanant de la Bourgmestre qui atteste que l'établissement répond bien à toutes conditions légales.

Etablissements de Classe IV :

Depuis l'entrée en vigueur, le 01/01/2011, de la loi sur les jeux de hasard du 10 janvier 2010, les agences de paris et librairies (*) qui engagent des paris sportifs sont devenues une nouvelle classe d'établissements de jeux de hasard, à savoir : classe IV, et doivent détenir une licence, F2.

Afin d'obtenir de la commission des jeux de hasard l'octroi de cette licence, ils doivent entre autres joindre à leur demande un avis favorable de la Bourgmestre qu'ils obtiennent via notre service, après notamment

l'accord des services de police.

Les cafés ou les salons de thé ne peuvent pas engager de paris sportifs.

Le nombre d'établissements de cette catégorie est limité selon un quota national.

(*) Les libraires ne sont soumises à l'avis préalable de la commune que lorsque qu'un espace séparé est réservé aux jeux.

g. Les bureaux privés de télécommunication et magasins de nuit :

Ce règlement est en vigueur depuis le 6 juin 2010, il règle les dispositions spécifiques aux magasins de nuit et aux bureaux privés pour les télécommunications. Le contrôle et l'octroi des autorisations d'exploiter un tel commerce est effectué en étroite collaboration avec plusieurs services communaux dont l'Urbanisme et les taxes.

h. Indemnisation chantier :

Initialement appelée « Fonds de participation » sous l'autorité du Service Public Fédéral, cette matière a été transférée lors de la 6^{ème} réforme de l'Etat au Service Public Régional de Bruxelles, plus précisément la section Bruxelles Economie Emploi.

La procédure est restée dans un premier temps la même, offrant, moyennant quelques démarches et à condition de fermer le commerce, une indemnité compensatoire pour perte de revenus.

Depuis le 25/03/2019, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 14/02/2019 relatif à l'indemnisation forfaitaire des commerces impactés par un chantier en voirie publique est entré en vigueur. Le nouveau système permet d'indemniser les commerçants occupant moins de 10 ETP et situés dans l'emprise ou à front d'emprise d'un chantier de niveau 2. (chantiers coordonnés dont une phase au moins interrompt la circulation automobile ou des transports en commun dans au moins un sens de circulation pendant au moins 29 jours calendrier consécutifs).

Depuis lors, les commerçants ne sont plus contraints de fermer leur commerce pour bénéficier de l'indemnisation forfaitaire.

i. Déroptions au repos hebdomadaire via notre Commune :

Vu l'article 123, 1° de la Nouvelle Loi communale ;

Vu la loi du 10/11/2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, qui définit par ses chapitres III et IV le repos hebdomadaire et les dérogations qui peuvent y être faites ;

Considérant que l'article 15 de la loi précitée dispose qu' « à la demande d'un ou de plusieurs commerçants ou artisans agissant en leur nom personnel ou à la demande d'un groupement de commerçants ou d'artisans, le collège des bourgmestre et échevins peut accorder, pour des circonstances particulières et passagères ou à l'occasion des foires et marchés, des dérogations aux interdictions visées aux articles 6 et 8 aux unités d'établissement situées sur le territoire de la commune ou sur une partie de celui-ci.

Ces dérogations ne peuvent porter sur plus de quinze jours par an. » ;

Considérant que les quinze jours par an maximum que peut octroyer la Commune pour que les commerçants puissent ouvrir durant leur jour habituel de fermeture doivent être considérés comme des périodes de sept jours ; qu'il est permis aux commerçants de ne pas appliquer de jour de repos hebdomadaire durant ces périodes ; que cela permet aux commerçants de bénéficier des dérogations

accordées par la Commune quel que soit leur jour de repos ; que la Commune va donc fixer des périodes de sept jours comme périodes dérogatoires ;

Pour 2020, le Collège a fixé, en sa séance du 13/02/2020, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERM LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Ven 10/04	Jeu 16/04	Week end de Pâques, dimanche 12 et lundi 13/04
Mer 20/05	Mar 26/05	Ascension le jeudi 21/05
Mer 27/05	Mar 02/06	Pentecôte, dimanche 31/05 et lundi 01/06
Mer 01/07	Mar 07/07	Début des soldes d'été, le mercredi 01/07
Sam 18/07	Ven 24/07	Fête nationale, le mardi 21/07
Jeu 13/08	Mer 19/08	Assomption le samedi 15/08
Jeu 01/10	Mer 07/10	Weekend du client, 03 et 04/10
Jeu 29/10	Mer 04/11	Toussaint, le dimanche 01/11
Mar 15/12	Lun 21/12	Dimanche 20/12, fêtes de fin d'année
Mar 22/12	Lun 28/12	Dimanche 27/12, fêtes de fin d'année
Mar 29/12	Lun 04/01/2021	Jour de l'An 01/01 et soldes d'hiver, le samedi 02/01/2021

Pour 2021, le Collège a fixé, en sa séance du 01/04/2021, les dérogations suivantes /

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERM LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Jeu 01/04	Mer 07/04	Week end de Pâques, dimanche 04 et lundi 05/04
Lun 10/05	Dim 16/05	Ascension le jeudi 13/05
Jeu 01/07	Mer 07/07	Début des soldes d'été, le jeudi 01/07
Dim 18/07	Sam 24/07	Fête nationale, le mercredi 21/07
Jeu 16/09	Mer 22/09	Semaine de la mobilité + dimanche sans voiture le 19/09
Ven 01/10	Jeu 07/10	Weekend du client, 02 et 03/10
Jeu 28/10	Mer 03/11	Toussaint, le lundi 01/11
Mar 14/12	Lun 20/12	Dimanche 19/12, fêtes de fin d'année
Mar 21/12	Lun 27/12	Dimanche 26/12, fêtes de fin d'année
Mar 28/12	Lun 03/01/2022	Jour de l'An 01/01 et début des soldes d'hiver

j. Ouverture de débits de boissons et de patentes :

Entre le 01/08/2019 et le 31/07/2020, 9 demandes d'ouverture de débit de boissons ont été enregistrées.

k. Les Marchés hebdomadaires

La gestion administrative des marchés communaux hebdomadaires est effectuée par le service des classes moyennes.

Trois marchés hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Commune :

- **Le marché dominical** : ce marché se tient place communale.
- **Le marché du mardi matin**: il a lieu place de la Duchesse de Brabant.
- **Le marché du jeudi matin**: le plus important des trois et d'une grande diversité de produits, il s'étend aux alentours de la maison communale : place communale, rue du Comte de Flandre, parvis Saint-Jean-Baptiste, pourtour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste + une petite extension dans la rue de l'Avenir. Il est idéalement desservi par les transports en commun (métro ligne 1 et bus 89) et attire une foule considérable.

L'organisation et la surveillance sur le terrain sont assurées par les placiers qui, en collaboration avec les

services des gardiens de la paix, de la police et de la voirie, contribuent au bon déroulement des marchés.

Outre l'accueil des marchands et le courrier qui leur est échangé, le service se charge, en collaboration étroite avec le service de la Recette communale, des modalités de paiement des redevances ; le montant total des abonnements pour les 3 marchés avoisine les 120.000,00 EUR par trimestre, tandis que les droits de places des marchands occasionnels représentent environ 50.000,00 EUR par an.

Le service de l'économie participe également à l'organisation du Marché de Noël en partenariat avec le service de la culture francophone. Un appel d'offre a été lancé pour la location de 40 chalets auprès de la firme Chalets BAKA pour la fin d'année 2021.

II. Les associations de commerçants:

MOLENIUM (asbl para communale) fédère les 4 associations de commerçants autour d'elle.

Plusieurs rencontres avec les membres de chaque association de commerçants ont été nécessaires afin de les interroger sur leurs priorités en vue de la réalisation du plan d'action annuel.

Un plan opérationnel de l'association faitière a été développé et des plans d'actions annuels rédigés sur base des propositions de chaque association de commerçants pour impulser une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire communale.

- Création de diverses animations de quartiers commerçants dans le but de stimuler la fréquentation des commerces.
- Travail sur la communication et la visibilité des commerces existants.
- Soutien des associations des commerçants, en veillant à leur renforcement (avec le soutien de Hub Brussels).
- Soutien administratif et aide à l'expansion économique grâce à la guidance que MOLENIUM apporte aux associations de commerçants.
- Guidance vers les partenaires communaux et régionaux :
 - 1819
 - Hub Brussels
 - GEL – centre d'entreprise, ... etc.
- Développement de l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.
- Prise de contact avec des sociétés proposant une application e-commerce (cartes de fidélisation, moyens de paiement digitalisés, etc..).

La Commune peut identifier aujourd'hui **4 noyaux commerçants** sur son territoire.

Chaque noyau est constitué d'une association mixte qui comprend à la fois des commerçants et des habitants.

- **Molenbeek Centre ou Historique** : *Molenbeek Center Shopping*
La chaussée de Gand représente un noyau important de la commune qui est connue au-delà des frontières pour acquérir des biens et services accessibles aux petits revenus.
Cet axe a connu de nombreux changements positifs en termes de standing et de modernisme.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le mercredi 1er mai 2019.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le samedi 15 juin 2019.
- **Le quartier du Karreveld** : *Asbl Karreveld*

Des animations commencent à fleurir et le quartier accueille beaucoup le secteur de l'HORECA.

- **Chaussée de Ninove** : *Asbl Duchesse*

La chaussée est longue et rejoint une partie sur la Commune d'Anderlecht.

La priorité a été de renforcer le quartier de la Place de la Duchesse de Brabant en favorisant le dynamisme des commerçants et en luttant contre les dépôts clandestins. La commune compte encore s'investir sur ce tronçon de la chaussée pour développer des initiatives de quartier (fête des voisins, apéros urbains, ...).

Une nouvelle équipe a vu le jour avec une nouvelle dynamique en termes d'animations et de communication (flyers, Facebook, ...).

- **Le quartier maritime** *Asbl Maritime Dynamiek* est en pleine évolution. La commune prévoit d'investir le lieu en encadrant au mieux son développement.

- Une braderie a été organisée par l'asbl MOLENIUM en partenariat avec l'asbl Maritime Dynamiek le samedi 20 avril 2019.

III. L'aide à la création d'entreprises :

La Commune de Molenbeek dispose d'une structure para-communale appelée le Centre d'Entreprises de Molenbeek sc qui offre deux services essentiels pour les nouvelles entreprises :

- L'hébergement d'entreprises : accueil dans des locaux adaptés avec une infrastructure minimale, distribution de courriers, accueil professionnel, connexion internet et conseils économiques et juridiques ;
- L'accompagnement à la création d'entreprises via le Guichet d'Economie Locale.

a. Le Centre d'entreprises :

Il y a 3 bâtiments destinés à héberger des petites et moyennes entreprises en lancement ou en redéploiement : Rue des Ateliers 7-9, Rue Le Lorrain 110 et Place de la Minoterie 10. Ce dernier a totalement été cédé via un bail emphytéotique à **MOLENGEEK** en avril 2019 afin de lui permettre de continuer son développement sur Molenbeek.

Les deux autres sites de la rue des Ateliers et de la rue Le Lorrain permettent d'éberger 45 petites entreprises.

Pour la période de référence, le Centre d'entreprises a hébergé 42 entreprises, soit un taux d'occupation de 93 %, qui génèrent 115 emplois.

b. Le Guichet d'Economie Locale (GEL) :

C'est un service d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises où les gens peuvent avoir des conseils économiques et juridiques pour créer leur entreprise ainsi qu'une aide à la recherche de financement pour leur lancement (plan financier, business plan, ...). Il y a aussi une assistance juridique pour tous les rapports entre ces créateurs d'entreprises et les autres acteurs avec lesquels ils sont amenés à traiter dans le cadre du lancement ou du développement de leur entreprise.

Pour la période de référence, le GEL a reçu plus de 260 personnes intéressées à lancer leur entreprise. A la suite des conseils et de l'accompagnement offerts, 52 entreprises ont été lancées, ce qui a permis de créer 52 nouveaux emplois. 35 d'entre ces 52 entrepreneurs ont pu bénéficier d'un financement obtenu grâce à l'accompagnement du GEL.

Une nouvelle mission d'accompagnement à la relance économique a été lancée de sorte à accompagner les entreprises qui ont subi les effets négatifs du covid. C'est ainsi que près de 200 commerces et entreprises ont été contactés et ont reçu une première assistance ou dans certain cas, un accompagnement approfondi.

J. SERVICE EMPLOI

I. MISSION

Ce service a pour mission principale d'initier des projets de mise à l'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle de la commune :

- Activer les synergies de collaboration entre les acteurs : emploi /formation / économie sociale de la commune
- Organiser des activités destinées aux chercheurs d'emploi
- Créer et publier des outils d'orientation
- Mettre en place un service d'orientation à destination du public
- Recherche de partenaires public-privé : projets de mise à l'emploi et / ou de formation

Dans une volonté d'efficacité et d'efficience, le service emploi et les partenaires collaborent dans le cadre de la *Maison de l'Emploi*, dans le but commun d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à développer une carrière professionnelle, et les employeurs à trouver des solutions au niveau de leurs recrutements.

Dans le cadre de cette collaboration, les partenaires de la Maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean mettent en œuvre ensemble une série d'actions et de services repris et précisés dans un plan d'*actions*.

Contexte

La *Maison de l'Emploi* est le regroupement virtuel d'opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communal molenbeekois qui développent des actions, projets communs au travers d'un Comité de pilotage. Ce dernier se compose de représentant(s) de chaque partenaire constitutif de la *Maison de l'Emploi*, à savoir :

- L'antenne d'Actiris
- La Mission locale
- La Commune
- L'ALE
- LeCPAS

II. ACTIVITES

1. Sensibiliser

La problématique de l'emploi est complexe et affecte différents pans de la vie du chercheur d'emploi. La volonté du service Emploi est d'explorer les multiples facettes de cette problématique de manière humoristique, ludique...Ainsi que de permettre aux demandeurs d'emploi de prendre du recul quant à leur quotidien et à sensibiliser le grand public sur les situations vécues par les demandeurs d'emploi.

Aucunes activités développées durant l'exercice 2020-2021.

2. Promouvoir

Promouvoir l'emploi en créant des liens avec les acteurs économiques, des matchings entre les demandeurs d'emploi et les offres des employeurs.

Aucunes activités développées durant l'exercice 2020-2021.

3 . Aider

Aider les demandeurs d'emploi en leur proposant des services. Ainsi par exemple, renforcer les offres en matière notamment d'apprentissage informatique, d'apprentissage des langues

- Web search for jobs

Ce projet consiste à développer un atelier d'outillage informatique destiné au public de l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi.

Au travers de cet atelier, les participants auront la possibilité d'être accompagnés pour :

- Apprendre à rechercher des offres d'emploi sur internet (sur le site d'Actiris notamment,...) ;
- Utiliser une adresse mail en vue de postuler en ligne (création d'une adresse, aide pour l'ajout de pièces jointes,...) ;
- Apprendre toutes autres fonctionnalités utiles à la recherche d'emploi.

Il s'agira de modules souples qui pourraient accueillir les chercheurs d'emploi dans un délai restreint pour les rendre autonomes au plus vite dans leur recherche d'emploi.

Ce projet part d'un constat dressé par l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi. En effet, il y a une réelle nécessité à outiller les chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à utiliser les espaces numériques mis à disposition par les partenaires de la Maison de l'emploi à leur intention (Self zone d'Actiris, Table emploi de la Mission locale, Espace emploi du CPAS).

8 modules ont été organisés dans le cadre du projet :

- 6 modules de 48h à destination du public cumulant fracture numérique et difficultés de compréhension de la langue française
- 2 modules de 36h à destination du public en situation de fracture numérique

Les membres du Comité de Pilotage de la Maison de l'Emploi sont convaincus de l'utilité et de la nécessité de ce type de projets et cherche le moyen de le pérenniser.

- Map-Plan

L'objectif du projet est création d'un site internet à contenu informatif destinée aux usagers du dispositif de la Maison de l'emploi de Molenbeek, ainsi qu'aux travailleurs des structures ISP et les chercheurs d'emploi bruxellois dans l'ensemble. L'impact du projet peut, être évalué positivement car elle permet une meilleure visibilité des actions des partenaires ISP de la commune par les partenaires et les chercheurs d'emploi.

4. Soutenir

A côté des opérateurs "EMPLOI" traditionnels, des associations développent des projets en soutien aux demandeurs d'emploi. Le service Emploi noue des partenariats avec ces associations pour renforcer leurs actions.

Aucunes activités développées durant l'exercice 2020-2021.

5. Orienter

Depuis le 01 février 2019, un accompagnement pour tous chercheurs d'emploi est organisé.

Cette permanence offre un soutien aux chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Ce soutien se fait par un accompagnement individuel au niveau socio-professionnel.

Cet accompagnement de a pour objectifs :

- D'informer et conseiller
- D'orienter les chercheurs d'emploi vers les structures partenaires utiles dans le parcours social et professionnel : VIA, MLOC, Actiris...
- D'apporter une aide au niveau :
 - De la recherche de formations
 - De la réalisation de CV
 - De la réalisation de lettres de motivation
 - D'élaborer des projets professionnels
 - De préparer un entretien d'embauche....

De mettre en place des ateliers thématiques tels que speed-dating, mise en situation face à un employeur... selon les besoins.

L'agent d'insertion assure donc le suivi, la guidance et l'orientation psychologique et/ou sociale et/ou professionnelle et/ou pédagogique des demandeurs d'emploi. Il assure les contacts avec les institutions dont dépend le processus d'insertion des demandeurs d'emploi.

Cette permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 9h à 12h00 et de 13h30 à 15h00, tous les mercredis de 9h00 à 15h00.

Depuis le commencement ce sont plus ou moins 97 personnes qui ont été accueillies et aidées selon leur demande. Un bilan socio-professionnel est effectué à chaque fois et la demande est traitée selon les besoins.

Action spéciale Etudiants

Le service emploi soutien les étudiants dans leur recherche de jobs étudiants à travers diverses actions telles que :

- Rédaction de CV
- Rédaction de lettres de motivations
- Ciblage d'employeurs
- Etc ;

Ce service aux étudiants prend place début février jusque fin avril, tous les mercredi après-midi.

Jobs students

Le projet « jobs students », prévoit des emplois étudiants et des stages pour les jeunes molenbeekoïses aussi bien dans des services de la commune que dans des entreprises.

La méthodologie utilisée est la suivante :

- La centralisation des offres d'emploi venant des différentes entreprises par le service Emploi.
- La diffusion des offres d'emploi aux jeunes molenbeekoïses par le biais du site de la

commune, du facebook de la commune et des partenaires (Maison de l'emploi, associations de quartier, asbl...).

- Le matching entre les profils des candidats étudiants et les offres d'emploi provenant des entreprises.

II.1 SUBSIDES

Par le biais de subsides, le service emploi, veut soutenir des associations molenbeekoises, dont les activités sont destinées aux Molenbeekoises et Molenbeekois.

- Le Trait d'Union

Le trait Union est une association qui accueille et écoute ses usagers dans différents domaines, notamment dans celui de la recherche d'emploi et de la formation.

Le soutien du service de l'emploi en 2020 se situe au niveau des coûts de fonctionnement de l'association.

II.3 TABLEAU RECAPITULATIF

Projets	MOYEN ENGAGE PAR LE SERVICE EMPLOI		
	Infrastructure	Financier	Autres
Web search for jobs	--	Oui	Prestataire externe
Map-Plan	--	Oui	Prestataire externe
Subsides			

III. FINANCEMENT

Projets	Type de Financement		Montants subsides (euros)	Montants engagés (euros)
	Subsides Actiris	Enveloppe annuel service emploi		
		Art8510/124-48		
Web search for jobs	Oui	--	*29.400	24.400

Map-Plan	Oui	--	**12.000	10.985,94
Subsides octroyés		Art8510/332-02		

* subside d'un montant de 29.400 euros. 80% (23520) reçu. Solde 20% (5880) à recevoir en fin de projet.

** subside d'un montant de 12.000 euros 80% (9600) reçu. Solde 20% (2400) à recevoir en fin de projet.

II.4 PERSPECTIVES

Les missions du service emploi telles que déclinées à la page 1 du rapport annuel, ont menées à la réalisation d'activités ventilées en objectif **SPAS**

- Sensibilisé
- Promouvoir
- Aider
- Soutenir

Durant l'exercice 2016-2017, l'accent a été mis sur l'activation des synergies de collaboration entre acteurs et sur les activités destinées aux chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2017-2018 l'accent a été mis sur la recherche de partenaires public-privé dans le cadre des projets de mise à l'emploi et ou de formation.

Durant l'exercice 2018-2019, une réponse au manque de structures qui proposent le service « cv minute » a été apporté par l'organisation du service d'accompagnement des chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2019-2020, le service Emploi étudiera la possibilité de répondre à l'appel à projet ARAE d'Actiris.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le service de l'emploi se concentrera sur le soutien aux étudiants et aux jeunes. Une table de l'emploi sera organisée pour permettre aux demandeurs d'emploi de consulter les offres d'emploi et d'envoyer des CV.

Au cours de l'exercice 2021-2022, le département de l'emploi se concentrera sur les projets qui touchent directement ses utilisateurs.

K. SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

I) Missions

Pour l'année de référence, l'ensemble des missions développées par le service des Relations Internationales compte six axes :

1. Traiter les matières de coopération au développement;
2. Coordonner le jumelage avec la municipalité d'Oujda (initiation de projets – encourager et soutenir des initiatives d'associations);
3. Gestion des partenariats de coopération décentralisée avec la municipalité de Mbour au Sénégal, de Mokrisset au Maroc et de Jenin en Palestine (jumelage) ;

4. Centraliser et coordonner les différents appels à projet, les recherches de subsides ainsi que les contacts avec les divers partenaires (pouvoirs subsidiants, services communaux, associations, etc.) ;
5. Sensibilisation aux relations Nord-Sud à travers l'organisation de diverses activités ;
6. Orientation et subventions aux associations œuvrant dans les pays du Sud.

II) Activités

2.1 Programme de Coopération Internationale Communal (CIC)

2.1.1 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Frais d'investissement et de fonctionnement 2020-2021

Après validation de notre Plan Opérationnel 2020 et 2021 par Brulocalis, nous avons fait le nécessaire afin d'atteindre les différents objectifs :

- Aménagement d'une plaine de jeux (30.500 €)
- Achat d'un mini-bus (36.000 €)
- Fournitures bureau service action social de Mokrisset (6.000 €)
- Frais de communication service action social de Mokrisset (1.000 €)
- Achat matériels informatiques service action social de Mokrisset (2.000 €)
- Achat de poubelles métalliques (6.000 €)

Date : août 2020 à août 2021

Dépenses : 81.500,00 €

2.1.2 Coopération avec la ville de Mbour au Sénégal – Programme CIC / Frais d'investissement et de fonctionnement 2020-2021

Après validation de notre Plan Opérationnel 2020 et 2021 par Brulocalis, nous avons fait le nécessaire afin d'atteindre les différents objectifs :

- Évaluation mi-parcours, renforcement des capacités des acteurs clés (3.993 €)
- Renforcement des compétences des agents municipaux et élus concernés (4.000 €)
- Achat de fournitures (année 2020) pour le Bureau de Développement Local (BDL) de Mbour (2.286,58 €)
- Achat de matériels de communication pour le Bureau de Développement Local (BDL) de Mbour (2.878 €)
- Création d'un site web pour l'administration communale de Mbour (1.800 €)
- Renforcement du comité communal de protection des enfants (3.201,40 €)
- Formation en e-commerce, public cible jeune (991 €)
- Forum économique post covid (2.999 €)
- Achat de fournitures (année 2021) pour le Bureau de Développement Local (BDL) de Mbour (999,92 €)
- Acquisition d'un logiciel pour la gestion des bases de données (4.954 €)
- Plan d'action de la commission de fiscalité de la commune de Mbour (995 €)

Date : août 2020 à août 2021

Dépenses : 29.097,90 €

2.1.3 Coopération avec la ville de Mbour au Sénégal – Programme CIC / Plan d'Action d'Urgence COVID-19

Suite à la pandémie pratiquement mondiale dû au virus Covid-19, un plan d'action social d'urgence a été réfléchi par toutes les communes partenaires Nord (Belgique) et Brulocalis

afin d'aider un maximum nos partenaires sénégalais. Deux points principaux ont été retenus dans ce plan:

- Amener les populations à respecter les mesures barrières pour stopper la progression de la pandémie COVID19
- Renforcer la résilience et la protection des services et personnel municipaux les plus exposés à la contamination de la COVID 19
 - Plan covid (4.963,20 € + 4.451,50 €)

Date: novembre 2020 et janvier 2021

Dépenses: 9.414,70 €

2.2 Sensibilisation aux Relations Nord-Sud

2.2.1 Collectif Mémoire Coloniale et Lutte Contre les Discriminations, exposition table ronde belgo-congolaise au CCM

L'objectif principal du collectif est d'enseigner et/ou de mieux enseigner l'histoire coloniale et plus largement l'histoire de l'Afrique dans les établissements éducatifs. Cela afin de favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale. Le service des relations internationales à aider lors de cette évènement en payant l'impression des bâches d'exposition.

Date : 25 mars au 30 avril 2021

Dépenses : 1.440 €

2.3 Subventions octroyées

2.3.3 Subside octroyé à l'ASBL « Action et Dialogue Bruxelles »

L'asbl « Action et Dialogue Bruxelles » nous a fait une demande de subside afin de les aider à aménager le centre « Mimouna de l'éducation et de communication » dans le cadre du projet « Une Brique pour Hassi Berkane ». Les actions de l'asbl vise à créer un lieu de rencontre dans le but de fournir des espaces pédagogiques et équiper, une salle de classe, de formation, bibliothèque, et une cuisine pour les habitants de Hassi Berkane au Maroc.

Date : avril 2021

Dépenses : 1.000 €

2.3.4 Subside octroyé à l'ASBL « S.B.A.B.A. »

L'asbl « S.B.A.B.A. » nous a fait une demande de subside afin de les aider à mettre en place trois projets bien distincts à Kinshasa:

- Centre d'informatique gratuit = former les personnes vivantes avec un handicap gratuitement à l'informatique ;
- Maison de l'Espoir = acquisition de panneau solaire ou d'un groupe électrogène (permet une indépendance sur le plan de l'énergie) ;
- Centre d'informatique gratuit + Maison de l'Espoir = équiper les deux endroits de masques et gel hydroalcooliques afin d'assurer une sécurité aux bénévoles et bénéficiaires ;

Date : avril 2021

Dépenses : 1.200 €

L. SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

I) MISSIONS

Le service Communication a pour travail principal la valorisation de l'image de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean auprès des journalistes et par cette voie, auprès de la population molenbeekoise et du public au sens large. Cette mission passe par la rédaction et la diffusion de communiqués de presse et par la disponibilité du service envers les journalistes : gestion des demandes d'interviews, relais des demandes de renseignements auprès des membres du Collège. L'organisation de conférences de presse et d'inaugurations fait également partie de la mission du service Communication.

Le service Communication assure également la mise à jour quotidienne du site Internet communal (www.molenbeek.be) et la gestion du portail culturel (www.culture1080cultuur.be). Il s'occupe également de la gestion des réseaux sociaux : la page Facebook « I like Molenbeek », le compte Instagram « I like Molenbeek » et la chaîne YouTube « I like Molenbeek ». Il réalise aussi l'édition du « Molenbeek Info », le bulletin d'information communale aux habitants.

Le service Communication est également chargé, dans le cadre du PGUI-PUIC, de la gestion de la Discipline 5 « Information de la population et des médias » (D5). La D5 s'exerce non seulement en cas de déclenchement du plan d'urgence communal, mais également en dehors de toute période de crise, avec la tenue à jour du « Plan mono disciplinaire d'Information à la population et aux médias (PII) » : plan théorique, actualisation de l'équipe D5, organisation de la logistique, développement des compétences, entretien d'un réseau de contacts.

Enfin, le service Communication s'implique dans des projets communaux en synergie avec d'autres services (ex. : collaboration à des événements, révision des projets d'imprimés communaux, création graphique, information aux riverains...).

II) ACTIVITÉS

D'août 2020 à juillet 2021, voici les activités que le service Communication a menées :

Communication à la presse :

Le service Communication s'est occupé de la diffusion de 12 communiqués de presse. Il faut compter aussi l'organisation d'une conférence de presse et la participation aux 6 inaugurations que voici :

- 16/09/2020 : inauguration officielle de « Molenwest Square », l'occupation temporaire « pour le quartier et par le quartier » à côté de la Gare de l'Ouest, rue Alphonse Vandenpeereboom 193, en collaboration avec le Département Infrastructures et Développement urbain ;
- 15/12/2020 : vernissage sur la place Communale de l'exposition rétrospective « L'Atelier Ciné-Photo fête ses dix ans ! » en collaboration avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale ;
- 16/12/2020 : lancement de l'événement « Molenlight » avec l'éclairage spectaculaire de la coupole de la Maison communale en collaboration avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale ;
- 27/01/2021 : inauguration officielle dans l'avenue Brigade Piron du nouveau modèle d'horodateur en collaboration de l'Agence régionale bruxelloise du stationnement (parking.brussels) ;
- 11/03/2021 : inauguration officielle à l'initiative de la « Philippe Vandenberg Foundation » le long du canal à hauteur de la Porte de Ninove du drapeau géant (6,5x8m) « Let's Drink the Sea and Dance » inspiré par un dessin de l'artiste belge Philippe Vandenberg (1952-2009), dont l'atelier était situé à Molenbeek-Saint-Jean ;
- 24/06/2021 : inauguration officielle, en collaboration avec les Amis du Scheutbos, du Mémorial Van Dyke dans le Scheutbos, en souvenir du crash le 23 juin 1944 du bombardier américain B-24 du '487th Bomb Group' piloté par le Second Lieutenant Van Dyke.

Événementiel :

Le service Communication a pris part à deux événements majeurs :

- 20/11/2020 : visite du Vice-Premier Ministre du Gouvernement fédéral, Ministre de la Santé et des Affaires sociales, venu rencontrer les équipes engagées à Molenbeek dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus ;
- 14/07/2021 : visite de la Commissaire européenne pour la Santé, en présence du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Santé et des Affaires sociales au Gouvernement fédéral, et du Ministre de la Santé à la Région de Bruxelles, à la découverte des initiatives menées à Molenbeek depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus.

Site Internet et réseaux sociaux

Le service Communication a continué à s'occuper de la maintenance du site Internet www.molenbeek.be et de la gestion de son contenu. Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres services communaux. Pour rappel, depuis 2015, le site Internet fonctionne avec « Plone », un système de gestion CMS (Content Management System). Les services, après une courte formation prodiguée en interne, sont habilités à modifier eux-mêmes le contenu.

Au niveau de la fréquentation du site, nous notons en moyenne par semaine 5.971 utilisateurs et 27.065 pages visitées (soit par mois 23.885 utilisateurs et 108.261 pages visitées). Comme relevé déjà dans le précédent rapport, les pages les plus visitées ont trait au département Démographie (Population, État civil, Étrangers, Guichet électronique). On notera ici l'intérêt pour la page consacrée au centre communal de dépistage du covid-19 : elle a enregistré près de 46.000 vues.

Complémentaire au site Internet, on trouve la page Facebook « I like Molenbeek » et la page « I like Molenbeek NL ». Nourri d'articles, de photos et de vidéos, ce canal de communication traite de l'information officielle et de l'actualité de proximité de Molenbeek. Le nombre d'abonnés a continué d'augmenter : 16.335 abonnés (+ 1.525 abonnés).

Lancée en mars 2020, la chaîne YouTube « I like Molenbeek » continue de servir à relayer les vidéos postées sur la page Facebook « I like Molenbeek » et à diffuser en streaming les séances du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. Elle compte 315 abonnés.

Portail Internet communal « culture1080cultuur »

Actif depuis 2012, le portail communal (www.culture1080cultuur.be) repose sur l'envie d'entraîner le public dans la dynamique culturelle qui anime Molenbeek-Saint-Jean. Le site Internet, bilingue, se caractérise par deux types de contenu : un agenda rassemblant des informations sur les activités culturelles et récréatives qui se passent à Molenbeek (un contenu fortement ralenti cette année en raison de la lutte contre l'épidémie de coronavirus), et un répertoire des associations et lieux culturels à Molenbeek. La conception CMS du site (Content Management System) permet aux associations d'ajouter elles-mêmes du contenu, gratuitement et en quelques clics, sur base d'un login et d'un mot de passe.

« Molenbeek Info », le bulletin d'information communale aux habitants

Le « Molenbeek Info » a une parution trimestrielle. Il est imprimé à 40.000 exemplaires dont 38.000 sont distribués dans les boîtes aux lettres de la commune. Les habitants peuvent également en consulter la version PDF sur le site Internet communal.

Son format papier compte 40 pages A4 bilingues en couleurs.

Pendant la période concernée, quatre numéros sont parus.

Discipline D5 du PGUI : Information de la population et des médias

Le service Communication s'occupe du « Plan mono disciplinaire d'Information à la Population et aux médias » (PII) dédié à la Discipline D5 ou D5.

Pour la période concernée par le présent rapport, comme pour le précédent, la D5 a été mobilisée pour participer aux efforts de lutte contre l'épidémie de coronavirus Covid-19.

Affiches, dépliants, articles, capsules vidéos, infographies, banderoles, calicots, pages sur le site Internet : le service Communication a travaillé sur des campagnes spécifiques à Molenbeek-Saint-Jean ou mises à disposition par les autorités fédérales et régionales.

Le service Communication a pu compter en particulier sur la collaboration de l'Imprimerie communale pour la production des nombreux imprimés, et sur celle de l'équipe de l'atelier ciné-vidéo de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale pour produire les capsules vidéos.

Pour relayer et expliquer à la population les mesures et décisions prises par les autorités fédérales, régionales et communales pour lutter contre le coronavirus, 7 capsules vidéo ont été réalisées. Sur la page Facebook « I like Molenbeek », ces vidéos ont atteint 81.191 utilisateurs. La vidéo éditée le 2 octobre 2020 sur les nouvelles mesures sanitaires a rassemblé à elle seule 30.702 utilisateurs. Sur la chaîne YouTube, ces vidéos ont compté 1.062 vues.

La Discipline D5 a également été activée dans le cadre de la mobilisation de la commune suite aux intempéries diluviennes qui ont frappé la Belgique le 15 juillet 2021. D'une part en organisant la communication pour la coordination de la récolte de dons offerts par la population, les 17, 18 et 19 juillet 2021 dans les locaux de la Chaîne de l'Amitié (quai de Mariemont 13), et d'autre part pour la coordination des volontaires qui sont partis prêter main forte aux habitants de la commune d'Esneux dans la Province de Liège les 19 et 22 juillet aux côtés des ouvriers communaux et des balayeurs de rue de Molenbeek.

Réalisation graphique

Le service Communication est régulièrement sollicité par les autres services communaux pour la conception graphique d'imprimés (affiche, dépliant, brochure, flyer, etc.) et de documents dérivés de la charte graphique (carte de visite).

DIVISION DEMOGRAPHIE

A. SERVICE POPULATION

e. **MISSIONS :**

- **Tenue des registres de Population et tâches qui y sont liées :**

- Introduction dans ces registres de toute modification concernant l'état des personnes inscrites dans la commune ;
- Edition de documents divers sur base des informations contenues dans lesdits registres : attestations, certificats, extraits, etc. ;
- Légalisations de signatures et copies conformes de documents ;
- Changements d'adresse ;
- Délivrance de titres d'identité et de séjour ;
- Délivrance de permis de conduire ;
- Délivrance de passeports internationaux et de titres de voyage ;
- Enregistrement des cohabitations légales, des déclarations de dernières volontés et de dons d'organes et de celles en matière d'euthanasie ;
- Délivrance d'extraits du Casier Judiciaire ;

- **Affaires électorales :**

- Gestion des informations relatives aux électeurs.
- Préparation pratique des diverses élections (en collaboration avec le Bureau principal et les services techniques).

II) ACTIVITÉS :

Contexte général :

Les services de la Démographie (Population, Etrangers et Etat Civil) sont sans nul doute les services communaux les plus directement en contact avec la population. Pour comprendre nos conditions de travail, il faut donc prendre en compte l'évolution de cette population.

Quantitativement, Molenbeek-Saint-Jean a connu depuis le début des années 2000, comme les autres communes de la région bruxelloise et plus particulièrement du Nord-Ouest, une importante croissance de la population.

Pour notre commune, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 94.049 habitants au 1^e janvier 2012 contre 71.143 au 1^e janvier 2000, ce qui correspond à une croissance de 32% en 11 ans. La principale augmentation en 1 an a été constatée en 2010 (3.260 habitants de plus, soit un accroissement de 3,7%). Depuis 2012, cette croissance connaît une certaine stagnation (97,979 habitants en 2020 contre 94.049 habitants au 1^e janvier 2012). Il n'en demeure pas moins que cette évolution a généré une importante augmentation de la charge de travail.

A côté de l'augmentation du nombre d'habitants, il convient de mettre également en évidence l'importance des mouvements de population. Durant la période 2020-2021, le service a traité 3.350 dossiers de demandes d'inscriptions dans la commune et 1.333 dossiers de mutations internes (changements d'adresse au sein de la commune).

De manière générale, le travail des guichetiers est également compliqué par la multiplication des cas particuliers. L'exception confirme la règle, dit le proverbe, mais quand les exceptions se multiplient, il devient très difficile de formuler des règles claires et précises. Cette situation accroît la part de travail des responsables, appelés de plus en plus souvent à prendre des décisions dans ces cas d'espèce.

Il en va de même pour le travail de fond, étant donné la multiplication des conflits de lois et des divergences d'appréciation sur l'application des lois, particulièrement en matière de droit international privé. La prise de décision quant aux effets en Belgique d'actes dressés à l'étranger devient ainsi de plus en plus complexe.

La nécessité d'engager du personnel plus qualifié devient de jour en jour plus évidente.

Par ailleurs, les conditions de travail ont été fortement affectées depuis mars 2020 par la nécessité de s'adapter aux réalités de la crise sanitaire. Le personnel du service Population n'a pas pu travailler en télétravail et les citoyens n'ont plus été reçus que sur rendez-vous. La mise en place dans des conditions d'urgence d'une toute nouvelle organisation a été un challenge considérable, car il a fallu à la fois veiller à préserver la santé des travailleurs tout en garantissant la continuité du service public.

En ce qui concerne les documents d'identité et de séjour, le processus de délivrance des cartes électroniques demeure évolutif.

Après le passage aux cartes biométriques pour les étrangers non-européens, c'est désormais le passage à la biométrie pour les cartes belges.

L'informatisation généralisée de toutes les procédures de délivrance de documents (titres d'identité et de séjour, passeports, permis de conduire, ...) a impliqué un changement drastique des méthodes de travail et rend nos services dépendants de logiciels divers et des accès Internet, et nous soumet dès lors à des aléas et des pannes d'origines diverses. Comme cela a déjà été souligné les années précédentes, notre dépendance vis-à-vis de divers systèmes informatiques et d'autres technologies annexes est de plus en plus évidente. Certaines paralysies du service au public qui en résultent ne peuvent que nous interpeller.

Suite à la suppression des casiers judiciaires communaux, nous délivrons désormais des extraits de casier judiciaire édités directement à partir du Casier Judiciaire Central.

En septembre 2017, une antenne du Service Population a ouvert trois jours semaines (mardi, mercredi, jeudi) rue Charles Malis. En septembre 2018, l'antenne Charles Malis a étendu ses jours d'ouvertures et sert à présent les citoyens tous les jours de la semaine.

Pour faire face à ces tâches, 35 agents étaient effectivement en service au 31 décembre 2020.

Statistiques du service Population

Fréquentation mensuelle du service

2020/2021	Sainte-Marie	Malis	Permis	Total
Août	2485	1467	890	4842
Septembre	2757	1727	854	5338
Octobre	2153	1496	635	4284
Novembre	1866	959	648	3473
Décembre	2091	1276	683	4050
Janvier	2043	1455	516	4014
Février	1881	1191	706	3778
Mars	2258	1544	892	4694
Avril	1773	1264	847	3884
Mai	1835	1447	777	4059
Juin	3651	2729	1047	7427
Juillet	3593	2540	970	7103
Total	28386	19095	9465	56946
Pourcentage	49,8%	33,5%	16,6%	

Fréquentation journalière moyenne du service

2020/2021	Sainte-Marie	Malis	Permis	Total
Août	118	70	42	230
Septembre	125	79	39	243
Octobre	127	68	37	232
Novembre	93	48	32	173
Décembre	95	58	31	184
Janvier	102	73	26	201
Février	94	60	35	189
Mars	98	67	41	206
Avril	84	60	40	184
Mai	102	80	43	225
Juin	207	124	48	379
Juillet	171	121	46	338
Total	118	76	38	232
Pourcentage	50,9%	32,6%	16,5%	

Cartes d'identité +12ans

2020/2021	Sainte-Marie	Malis	Total
Août	525	230	755
Septembre	571	241	812
Octobre	417	222	639
Novembre	400	183	583
Décembre	462	267	729
Janvier	476	336	812
Février	449	289	738
Mars	555	366	921
Avril	477	324	801
Mai	400	249	649
Juin	627	359	986
Juillet	480	267	747
Total	5839	3333	9172
Pourcentage	63,7%	36,3%	

Cartes d'identité -12 ans KIDS

2020/2021	Sainte-Marie	Malis	Total
Août	207	154	361
Septembre	200	138	338
Octobre	177	105	282
Novembre	162	101	263
Décembre	173	107	280
Janvier	200	118	318
Février	163	126	289
Mars	207	145	352
Avril	235	174	409
Mai	228	192	420
Juin	656	516	1172
Juillet	326	333	659
Total	2934	2209	5143
Pourcentage	57,0%	43,0%	

Passeports

2020/2021	Sainte-Marie	Malis	Total
Août	117	50	167
Septembre	136	62	198
Octobre	128	61	189
Novembre	170	87	257
Décembre	212	112	324
Janvier	179	130	309
Février	190	116	306
Mars	289	156	445
Avril	311	232	543
Mai	428	288	716
Juin	1228	1006	2234
Juillet	797	515	1312
Total	4185	2815	7000
Pourcentage	59,8%	40,2%	

Permis de conduire

2020/2021	ANNEXE 4	PC INTERN	PCP 18M	PCP 36M	PCP MOD3	PCP 12M	PC DEFINITIF	TOTAL
AOUT	11	2	82	73	6	9	242	425
SEPTEMBRE	22	2	85	45	9	14	205	382
OCTOBRE	11	2	79	49	5	7	199	352
NOVEMBRE	8	3	60	50	4	4	202	331
DECEMBRE	5	7	17	52	4	5	202	292
JANVIER	3	6	33	33	5	4	157	241
FEVRIER	6	7	85	52	6	2	209	367
MARS	13	6	94	73	3	5	260	454
AVRIL	8	4	103	59	11	13	218	416
MAI	8	7	83	49	7	5	208	367
JUIN	7	12	85	56	12	9	310	491
JUILLET	5	14	109	44	6	1	295	474
TOTAL	107	72	915	635	78	78	2707	4592

D'autres services récurrents rendus aux citoyens et ayant un impact sur la charge de travail n'ont pu être techniquement comptabilisés à l'heure de rendre ce rapport (extraits du Registre National et du Casier judiciaire Central, dernières volontés, dons d'organe, déclarations d'euthanasie, actes étrangers, ...)

B. SERVICE ETRANGERS

I) MISSIONS

Le service des Etrangers est chargé de la gestion des dossiers de ressortissants étrangers séjournant sur le territoire de la commune.

Il traite les dossiers :

1) des étrangers ayant droit au séjour temporaire, permanent ou illimité :

Ils sont inscrits :

- au Registre des étrangers ;
- au Registre d'attente 5 (candidats réfugiés) ;
- au Registre d'attente 6 pour citoyens de l'Union Européenne ;

2) des étrangers ne bénéficiant pas d'autorisation de séjour :

Il s'agit des étrangers :

- Présents sur le territoire de la commune pour une période dont la durée n'excède pas trois mois
- En séjour irrégulier ou illégal sur le territoire
- Entrés en Belgique sans autorisation de séjour provisoire et sollicitant cette autorisation depuis la commune
- Ayant introduit un recours contre une décision prise par l'Office des Etrangers de ne pas leur accorder le droit au séjour
- Frappés d'une décision d'éloignement prise par le Secrétaire d'Etat ou son délégué.

Le service des étrangers est scindé en deux cellules interchangeables :

1. **Une cellule primo arrivants : Cette cellule est en charge des ressortissants UE et non UE qui requièrent une inscription au sein de la commune et sollicitent un droit au séjour.**
2. **Une cellule suivi : La cellule « suivi » s’occupe de l’ensemble des citoyens UE et non UE disposant d’un titre de séjour en Belgique.**

Le personnel du service assure

- l’accueil des citoyens aux guichets,
- le suivi des demandes émanant du guichet ou réceptionnées par courrier,
- le suivi des décisions de l’Office des Etrangers (OE),
- la gestion des recours (Conseil du Contentieux des Etrangers, etc.)
- la création des dossiers au Registre National et la mise à jour des informations dans ces dossiers,
- la gestion et la délivrance des titres de séjour,
- la gestion des changements d’adresse et des radiations d’office,
- la délivrance des titres de voyage pour réfugiés, apatrides, etc.

II) ACTIVITES

A. Activités générales :

Les conditions de travail du bureau des Etrangers sont directement influencées par l’importante évolution démographique que connaît la commune. La croissance démographique enregistrée entre le 01/08/2020 et 31/07/2021 :

	01/08/2020	31/07/2021	Progression
Population totale	97655	97156	-0,51%
Registre de Population	83058	82866	-0,23%
Registre des Etrangers	14563	14261	-2,07%

En ce qui concerne les demandes de citoyens de l’Union Européenne, nous devons constater que l’obligation qu’impose la législation européenne d’inscrire les ressortissants de l’Union sans vérification préalable d’adresse (inscriptions au registre d’attente RA6) fait peser une charge de travail importante tant sur nos agents que sur les services de police, alors que bon nombre d’enquêtes menées a posteriori sont négatives.

Les adresses fictives ont nettement diminué suite à une procédure commune avec les services de police ;

Adresses fictives	Nombre	Pourcentage aux demandes
01/08/2017 - 31/07/2018	514	17%
01/08/2018 - 31/07/2019	357	13%
01/08/2019 - 31/07/2020	178	9%
01/08/2020 - 31/07/2021	35	2%

Une autre difficulté est liée aux afflux ponctuels à certaines périodes (travailleurs saisonniers fin août, début septembre ; renouvellement des séjours étudiants en septembre-octobre, ...).

De manière générale, le travail, tant au guichet qu'en back office, s'est complexifié en raison des multiples modifications apportées à une législation déjà fort complexe.

Les conditions de séjour étant, dans certains cas, devenues nettement plus restrictives qu'avant, le dialogue avec les citoyens aux guichets en est rendu plus difficile, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne comprennent ni le français ni le néerlandais, particulièrement les primo arrivants.

Nos employés sont aussi tenus de vérifier si les dossiers qu'ils réceptionnent pour transmettre à l'Office des étrangers, sont complets et, le cas échéant, si la redevance due a été payée. Dans le cas contraire, ils doivent les refuser, ce qui est une nouvelle source de conflit.

Pour faire face à ces multiples tâches, 16 agents dont 12 guichetiers sont actuellement en fonction, ce qui est manifestement trop peu.

B. Evolution

1. Le délai d'attente de traitement des dossiers

Tout dossier traité au guichet doit être instantanément transmis à l'Office des Etrangers et ce, afin de veiller au traitement des dossiers des usagers dans un délai plus que raisonnable.

2. Chiffres du service étranger pour l'année 2020-2021

Domiciliations/inscription (par personne)	Critères	Chiffre
Saphir (Liste du registre des entrées)	Etrangers du 01/08/2020 au 31/07/2021	1209
Saphir (Liste du registre des mutations)	Etrangers du 01/08/2020 au 31/07/2021	463
Europa (immigration)	Etrangers du 01/08/2020 au 31/07/2021	1056
Total		2728

Présence territoire sans inscription	Critères	Chiffre
Demande de régularisation (9bis + 10/12bis)	01/08/2020 au 31/07/2021	Chiffre non évaluable
Déclaration d'arrivée (non UE)	01/08/2020 au 31/07/2021	4
Déclaration de présence (UE)	01/08/2020 au 31/07/2021	54
Total		58

Titres de séjour délivrés du 01/08/2020 au 31/07/2021	Critères	Nombre
A	01/08/2020 au 31/07/2021	1380
B	01/08/2020 au 31/07/2021	1008
D	01/08/2020 au 31/07/2021	19
Annexe 8	01/08/2020 au 31/07/2021	739
E	01/08/2020 au 31/07/2021	403
F	01/08/2020 au 31/07/2021	560
H	01/08/2020 au 31/07/2021	1
M	01/08/2020 au 31/07/2021	36
N	01/08/2020 au 31/07/2021	0

EU	01/08/2020 au 31/07/2021	201
CI enfants moins de 12 ans (60-70-71)	01/08/2020 au 31/07/2021	1398
Total		5745

3. Le délai d'attente des demandes de changement d'adresse (suivi)

Délai moyen (jours) de traitement des enquêtes positives Suivi	Transmission vers la police	Enquête	Encodage	Durée totale
01/08/2017 - 31/07/2018	2	55	11	68
01/08/2018 - 31/07/2019	3	46	9	58
01/08/2019 - 31/07/2020	2	35	4	41
01/08/2020 - 31/07/2021	4	39	1	44

4. Traitement des dossiers :

Le service est parfaitement à jour.

C. Coronavirus ; de juillet 2020 à juillet 2021

Les mesures suivantes ont été mises en place :

1. Organisation du bâtiment – mesures de distanciation sociales et de sécurité

- Des séparateurs de guichets (distance de 1m50) ainsi que des affiches ont été placées devant les guichets des services étrangers et population ;
- Les guichets ont été équipés de plexiglas ;
- Gel désinfectants, masques, gants et savons ont été transmis aux agents des services étrangers;

2. Organisation du travail

- Mise en place d'un système de prise de rendez-vous en ligne, plateforme fournie par la région et configurée par l'administration communale ;
- Mise en place de procédures digitalisées (demande de changement d'adresse par email ; renouvellement des demandes de séjours limités par email ; envoi de documents par email) ;
- Mise en place d'un call center ainsi qu'un accueil de prise de rendez-vous pour les personnes souffrant de fracture numérique ;
- Mise en place d'un agenda complémentaire de prise de rendez-vous pour les « cas urgents » (travail, rémunération, école, médicaux, ...) ;

Cadre du service :

Le service des étrangers comprend 16 agents dont certains à temps partiel :

- 1 agent de niveau A4 qui gère le service étranger
- 5 agents de niveau B ;
- 8 agents de niveau C ;
- 1 agent de niveau D ;

- 1 agent de niveau E ;

C. SERVICE ETAT CIVIL ET CIMETIERE **ADMINISTRATIF**

I. MISSIONS :

Le service de l'Etat Civil a pour mission:

- l'établissement des actes d'Etat Civil (naissances, reconnaissances, adoptions, mariages, divorces, obtention de la nationalité belge et transcription de jugements divers);
- la réalisation de recherches généalogiques et d'archives;
- la bonne tenue et la conservation en bon état des registres contenant lesdits actes;
- l'organisation des cérémonies relatives à la célébration des mariages, des centenaires, des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine;
- la gestion administrative du cimetière (établissement de contrats de concession et application des règlements y relatifs).

Le service du Cimetière a pour mission:

- la tenue des registres des défunts reposant au cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Remarque préalable: pour des raisons inhérentes au caractère annuel des registres de l'état civil les données ci-après concernent l'année civile 2020.

En 2020 le service de l'Etat civil a procédé à l'établissement des dossiers et à la rédaction de:

- 186 actes de naissance soit d'enfants nés à Molenbeek-Saint-Jean, soit de personnes nées à l'étranger et dont l'acte de naissance doit être intégré à la BAEC suite à la refonte du Code civil ;
- 399 actes de déclaration de mariage de couples désireux de se marier à Molenbeek-Saint-Jean;
- 358 actes de mariage de couples soit ayant célébré leur union à Molenbeek-Saint-Jean, soit de personnes mariées à l'étranger et dont l'acte de mariage doit être intégré à la BAEC suite à la refonte du Code civil;
- 516 actes de décès de personnes décédées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- 629 actes d'acquisition de la nationalité belge demandée par des habitants de Molenbeek-Saint-Jean ;
- 377 actes supplétoires (divorces, reconnaissance d'enfants, adoptions simples et plénières, transcription d'actes d'état civil dressés à l'étranger et concernant des ressortissants belges domiciliés à Molenbeek-Saint-Jean, ...).

En raison de la crise sanitaire le service de l'Etat civil, en 2020, n'a pas organisé de cérémonies de célébration d'anniversaire de mariage ou de centenaire.

Outre la rédaction des actes, la constitution des dossiers et la tenue des registres, l'Etat civil a encore fourni un nombre élevé de tableaux statistiques et d'attestations et répondu à plusieurs milliers de mails.

Le service du Cimetière a procédé à:

- 85 fosses ordinaires 5 ans;
- 34 concessions 15 ans;
- 16 concessions 50 ans pleine terre;
- 16 concessions 75 ans pleine terre;
- 29 corps en caveaux 50 ans;
- 25 columbariums 5 ans;
- 5 columbariums 15 ans;
- 2 columbarium 50 ans;
- 68 dispersions;
- 3 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 1 inhumation en Pelouse d'Honneur ;
- 13 exhumations
- 125 passages de défunts à la morgue;
- 19 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. Comptabilité

B. Taxes communales – Contentieux Fiscal

C. Economat

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. COMPTABILITE

CELLULE BUDGET

l) MISSION :

- Etablir le projet de budget communal en veillant au respect strict de la Circulaire budgétaire
- Etablir les projets de modifications budgétaires (art.15 du R.G.C.C.) et effectuer les transferts de crédits (art.10 du R.G.C.C.)
- Veiller au respect strict des plans de gestion financière
- Effectuer le premier degré de tutelle financière sur le CPAS en matière de plans financiers, de budget et de modifications budgétaires
- Contrôler toute pièce engageant financièrement l'administration communale
- Effectuer le reporting trimestriel des données comptables et budgétaires (art.131de la nouvelle loi communale)
- Collaborer avec le Receveur communal en matière de demandes d'emprunts sur base du marché de service établi par celui-ci

- Passer au Conseil communal les diverses conventions liant l'administration au FRBRTC

II) ACTIVITES :

BUDGET

Le budget 2020 a fait l'objet de modifications avalisées par le comité d'accompagnement, soumises au Conseil communal en ses séances du 17.06, 23.09 et 23.12.2020 et approuvées par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

Le budget 2020 a été avalisé par le Comité d'accompagnement, voté par le Conseil communal en sa séance du 23.12.2020, publié pendant le délai légal de 10 jours et approuvé par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Toute pièce administrative ayant une implication financière pour l'administration communale est soumise à un contrôle budgétaire (respect de la loi sur les marchés publics, article budgétaire et disponibilité de crédits budgétaires).

CELLULE COMPTABILITE

I) MISSION :

- Gestion de toutes les pièces comptables et préparation de celles-ci au paiement par le Receveur communal
- Engagement des bons de commande
- Contrôle des budgets et comptes des Fabriques d'églises

II) ACTIVITES :

DEPENSES

a) Enregistrement des factures dans le facturier d'entrée

Toutes les factures payables par l'administration doivent être enregistrées dans un facturier d'entrée qui regroupe les factures par fournisseur.

Les données introduites sont les suivantes :

- Montant de la facture
- Descriptif des fournitures et/ou des travaux
- Référence de la facture
- Date de la facture
- Date d'échéance de la facture

Les factures ainsi enregistrées sont ensuite transmises au service qui a engagé la dépense pour y être visées pour réception par l'agent chargé du contrôle des fournitures ou des services prestés.

b) Imputation des dépenses

Après réception les factures et autres pièces de dépenses doivent être renvoyées au service de la Comptabilité avec tous les documents justificatifs de la régularité de la dépense qu'elles entraînent. Le service procède à l'imputation aux comptes budgétaires et généraux.

L'imputation aux comptes généraux consiste à enregistrer la charge et les mouvements du bilan liés à la dépense. L'enregistrement aux comptes budgétaires consiste à y porter la somme réellement due suite à l'engagement et, le cas échéant, à corriger l'engagement.

Toutes ces opérations sont reprises dans le grand-livre des dépenses.

c) Etablissement des mandats de paiement

Les mandats de paiement mentionnent :

- 1° la date de leur émission
- 2° l'exercice en cours
- 3° l'article budgétaire
- 4° l'exercice d'origine
- 5° la nature de la dépense
- 6° le numéro d'engagement
- 7° les ayants droits
- 8° la somme à payer

Toutes les pièces justificatives sont jointes au mandat de paiement qui est alors soumis à la signature des personnes visées à l'article 250 de la Nouvelle Loi communale. Les mandats dûment signés sont remis à la Caisse communale pour paiement.

FABRIQUES D'EGLISES

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'églises suivantes :

- Saint-Jean-Baptiste
- Saint-Vincent de Paul
- Evangélique Luthérienne
- Eglise Anglicane unifiée
- Communauté Israélite de rite Sépharadite
- Résurrection
- Saint-Rémi
- Saint-Charles Borromée
- Sainte-Barbe

B. SERVICE TAXES COMMUNALES – CONTENTIEUX FISCAL

I. MISSIONS

Le service des taxes et du contentieux fiscal est chargé des tâches suivantes :

A. *Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal*

La liste des règlements-taxes actuellement d'application s'établit comme suit :

- Affichage public
- Agences de paris aux courses de chevaux
- Constructions et reconstructions
- Distribution d'imprimés publicitaires non adressés

- Emplacements dans les gares à marchandises
- Emplacements de parking
- Entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion
- Entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Etablissements bancaires et assimilés
- Etalages et terrasses
- Immeubles totalement ou partiellement inoccupés et immeubles inachevés
- Locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
- Logements et commerces surnuméraires
- Logements déclarés insalubres ou inhabitables
- Magasins de nuit
- Nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et activités économiques portant atteintes à la santé publique
- Occupation temporaire du domaine public
- Panneaux publicitaires
- Pompes distributrices de carburants
- Résidences non principales
- Salles de fêtes, de spectacles et de divertissements
- Surfaces de bureaux
- Terrains non bâtis

La mise en œuvre des règlements-taxes implique une série de tâches administratives et sur le terrain :

-Encodage et mise à jour des données relatives aux redevables dans le logiciel ONYX, ce qui implique des recherches au Registre National en ce qui concerne les personnes physiques et au Moniteur Belge ou autre base de données en ce qui concerne les entreprises ;

-Elaboration et envoi des formulaires de déclaration aux redevables ;

-En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise: notification au redevable, par lettre recommandée, du recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales ;

-Production des rôles principaux et complémentaires via le logiciel ONYX ;

-Rédaction d'un projet de délibération par rôle (NB : les rôles sont arrêtés et rendus exécutoires par le Collège au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition) ;

-Transmission au Receveur communal du rôle rendu exécutoire, accompagné d'un accusé de réception du rôle ainsi que de deux bordereaux de recouvrement (NB : en vertu de la Nouvelle Loi communale, le Receveur communal est chargé de la perception, le cas échéant par voie de recouvrement forcé, des impôts communaux. De ce fait, le service de la Recette se charge de l'envoi des avertissements-extraits de rôle aux redevables et du recouvrement des taxes communales).

La gestion des dossiers entraîne un échange conséquent de correspondance et d'entretiens avec les redevables ou leurs conseils et implique de nombreux échanges d'informations avec d'autres services communaux (Recette communale, Urbanisme, Cellule Habitat, ...).

Un agent du service des taxes est plus particulièrement chargé du travail de terrain.

A ce titre, il est amené à effectuer le recensement de certaines matières taxables (par exemple, les panneaux publicitaires présents sur le territoire de la commune) ; à clarifier, le cas échéant, auprès des redevables, les éléments contenus dans leurs déclarations ou à faire compléter les formulaires de

déclaration ; à repérer les ouvertures et fermetures de commerces tels que night-shops, phone-shops ou autres entreprises ; à vérifier les situations de cessations / reprises d'activités commerciales.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances.

Le service des taxes soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions en ce qui concerne la création de règlements-taxes/redevances et suggère, le cas échéant, des modifications/adaptations aux règlements existants. Il propose, s'il y a lieu, le renouvellement desdits règlements au Collège et au Conseil.

Le service des taxes s'occupe également d'élaborer les documents relatifs à la publication des règlements-taxes/redevances destinés à être affichés aux valves de la Commune.

Il communique ensuite à la société informatique en charge de la gestion du logiciel ONYX les nouveaux règlements à implémenter et toute modification à effectuer aux données existantes.

C. Gestion, en collaboration avec le service Inspection de l'Urbanisme, des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses.

L'agent communal présent sur le terrain récolte les demandes des commerçants pour l'obtention d'autorisations de placement d'étalages ou de terrasses.

Ces demandes sont ensuite instruites par le service Inspection de l'Urbanisme.

Sur base des rapports administratifs établis par ledit service, le service des taxes rédige les projets de délibérations à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins en ce qui concerne les autorisations ou refus de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sur la voie publique.

Le service des taxes notifie ensuite au demandeur l'autorisation ou le refus du Collège, en précisant, s'il s'agit d'une autorisation, les conditions précises auxquelles celle-ci est soumise.

Les autorisations de placement d'étalages et de terrasses sur la voie publique entraînent la débiton d'une taxe.

NB : Cette procédure a été revue au mois de juin 2021. Il a été convenu que le service des taxes ne se chargerait plus que de l'envoi des formulaires de déclaration aux exploitants ainsi que de l'enrôlement des taxes en la matière (ainsi que, le cas échéant, du relais vers le service Inspection de l'Urbanisme des demandes d'autorisation d'étalage ou de terrasse que l'agent sur le terrain aurait récoltées).

Le service Inspection de l'Urbanisme se charge des autres étapes de la procédure.

D. Contentieux fiscal

Le service est également amené à gérer l'ensemble du contentieux fiscal généré par l'application des règlements-taxes communaux.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales, le redevable a la possibilité d'introduire une réclamation contre l'imposition dont il fait l'objet auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

S'il en fait la demande dans sa réclamation, le redevable a également la possibilité d'être entendu par le Collège ou les personnes auxquelles il aura délégué cette compétence.

Le Collège a décidé, au mois de juin 2014, de déléguer cette compétence à un échevin et à plusieurs agents communaux.

Le service s'occupe de l'envoi des accusés de réception des réclamations aux redevables, des invitations de ces derniers aux auditions, de la retranscription des auditions dans un procès-verbal, de la rédaction des projets de délibérations au Collège, chargé de statuer sur les réclamations.

Est également instituée une Commission du contentieux fiscal traitant des recours relatifs aux taxes communales.

Cette Commission est chargée d'une part, d'analyser les dossiers (vérification de la recevabilité de la réclamation, vérification d'informations auprès d'autres services si nécessaire, ...) avant l'audition éventuelle et d'autre part, d'émettre un avis préalable à la prise de décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le contentieux fiscal ou ayant trait aux règlements-taxes, porté devant les juridictions judiciaires ou administratives, est également géré par le service des taxes-contentieux fiscal en raison de l'intégration d'une juriste en son sein.

Elle gère par conséquent le suivi de ces dossiers, en collaboration avec les avocats désignés par la Commune.

E. Autres missions

Outre les activités décrites ci-dessus, le service des taxes est également chargé, depuis 2016, du traitement des dossiers de demande de prime au logement.

Dans ce cadre, le service doit :

- informer les personnes sur les conditions de la prime (réponse aux appels téléphoniques, mails, ...),
- vérifier que le dossier de demande de prime est complet et dans la négative, envoyer un accusé de réception de dossier incomplet au demandeur,
- proposer périodiquement un projet de délibération au Collège des Bourgmestre et Echevins reprenant un certain nombre de dossiers afin de faire approuver les demandes de primes,
- transmettre les délibérations vers le service des Finances pour l'établissement de mandats et ensuite paiement par la Caisse communale.

NB : Cette mission prend fin courant 2021 (traitement des demandes relatives à l'année 2020) car la prime au logement n'est pas reconduite en 2021.

II. ACTIVITES

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

Entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021, 77 rôles (principaux et complémentaires) ont été établis.

Pour rappel, les rôles doivent être arrêtés et rendus exécutoires par le Collège, au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition.

Par contre, d'un point de vue comptable, il faut savoir que les droits établis dans les rôles sont comptabilisés aux recettes de l'exercice financier au cours duquel les rôles sont rendus exécutoires. L'exercice financier correspond à l'année civile.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances

- Modification des règlements-taxes suivants pour 2020 à 2025 inclus :
 - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
 - Taxe sur les terrains non bâtis
- Modification des règlements-taxes suivants pour 2021 à 2025 inclus :
 - Taxe sur les entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
 - Taxe sur le placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique

- Taxe sur les emplacements dans les gares à marchandises
 - Taxe sur les emplacements de parking
 - Taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation
 - Taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés
 - Taxe sur les locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
 - Taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables
 - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
 - Taxe sur les magasins de nuit
 - Taxe sur les pompes distributrices de carburants
 - Taxe sur les terrains non bâtis
 - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés
 - Taxe portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique
 - Taxe sur les panneaux publicitaires
 - Taxe sur les résidences non principales
 - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées
 - Taxe sur les surfaces de bureaux
- Renouvellement des règlements-taxes suivants pour 2021:
- Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
 - Taxe additionnelle au précompte immobilier
 - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique

-Modification du règlement-redevance suivant :

- Redevance sur la délivrance de documents administratifs

C. Gestion des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique.

26 dossiers de demandes d'autorisation ont été traités, impliquant autant de délibérations au Collège des Bourgmestre et Echevins et de courriers de notification de la décision d'autorisation ou de refus aux demandeurs.

D. Contentieux fiscal

Comme expliqué dans la première partie du présent rapport, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de déléguer sa compétence en matière d'audition des redevables à un échevin et à plusieurs agents communaux.

La Commission chargée du contentieux fiscal en matière de taxes communales est composée de tous les agents du service des taxes et du contentieux fiscal.

Pendant la période visée par le présent rapport, le service des taxes et du contentieux fiscal a réceptionné 63 réclamations contre des taxes communales.

52 réclamations ont été traitées.

12 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Première Instance.

E. Autres missions

Environ 3898 demandes de prime au logement pour 2020 ont été traitées par le service des taxes.

C. SERVICE ECONOMAT

I) MISSION :

Commandes de fournitures et de matériel pour l'ensemble des services communaux en application de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Ce travail concerne l'ensemble des marchés publics d'un montant supérieur à 30.000,00 EUR.

II) ACTIVITES :

Ont été établis :

- 1607 bons de commande (pour tous les marchés d'un montant inférieur à 30.000,00 EUR).

Ont été effectués :

- 70 procédures négociées
- 12 factures acceptées
- 1 marché via une centrale d'achat
- 3 procédures européennes

L'Economat administratif assure ce qui suit :

- La centralisation des diverses commandes pour l'ensemble des services communaux ainsi que pour les écoles et les crèches communales. Ces commandes comprennent ce qui suit :
 - Les commandes pour les académies de dessin et de musique.
 - Les commandes d'équipements pour les ouvriers (application du règlement général sur la protection du travail).
 - Les commandes des uniformes pour les messagers et les gardiens de la paix.
 - Les commandes pour la cellule de lutte contre l'exclusion sociale.
 - Les commandes des bibliothèques communales.
 - Les commandes pour le département infrastructures et développement urbain, de l'Hôtel social et des logements de transit.
 - Les commandes pour la maison des cultures et de la cohésion sociale, le musée communal et les archives.
 - Les commandes pour le service de la mobilité.
 - Les commandes de fournitures pour l'organisation des loisirs aux personnes du 3^{ème} âge.
 - Les commandes et la gestion des cartouches des imprimantes, des photocopieurs et des fax.

- Les commandes de matériaux et fournitures pour les divers ateliers communaux, les services de la propreté publique et des plantations et le cimetière communal.
- La tenue de la caisse des débours effectués par les écoles communales et les services communaux. La gestion de l'argent liquide se trouvant dans cette caisse et répondre aux divers besoins des services communaux et des écoles communales. Des ordres à mandater sont faits pour ces débours et transmis au service de la recette communale afin de faire rembourser ces sommes.
- La réception des revues et des périodiques, l'enregistrement de ladite documentation et la transmission des pièces dans les services intéressés, ainsi que les annulations de ces documentations à la demande des services concernés.
- Les contacts avec les fournisseurs par e-mail, téléphone et par courrier. Ces contacts se font suite à la création des dossiers de marchés publics ainsi que suite à l'établissement des bons de commande.
- La constitution de dossiers de paiement des factures relatives aux commandes effectuées par le service.
- La gestion des mouvements des factures dans les différents services et l'établissement de rappels aux services qui tardent à retourner lesdites factures.
- La gestion de la téléphonie fixe (Proximus) : gérer les demandes de nouveaux raccordements téléphoniques, les modifications de lignes existantes, la gestion des problèmes de téléphonie, et ce, pour tous les services communaux et les écoles et crèches communales. L'Économat vérifie également les factures reçues par l'opérateur Proximus.
- La gestion de la téléphonie mobile (Orange) : gérer les demande des employés communaux d'appareils téléphoniques et/ou des abonnements de GSM communaux. Suite à ces demande, l'économat rédige des décisions du Collège afin d'avoir son approbation pour ces demandes. L'Économat gère également la vérification des factures de l'opérateur Orange.
- La distribution des fournitures de bureau sur base de bons de commande établis par chaque service.
- Les publications dans la presse des annonces des avis de recrutement du personnel. Le service d'Économat collabore pour ce travail avec le service des Ressources humaines.
- Les délibérations relatives à la Tutelle du CPAS : le service de l'économat valide ces délibérations, introduites dans BOS par le service du secrétariat communal.

DEPARTEMENT EDUCATION, PETITE ENFANCE, **SPORTS ET JEUNESSE**

A. DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. Enseignement néerlandophone

A.2. Enseignement francophone

B. Petite Enfance

C. Sports

D. Jeunesse

DEPARTEMENT EDUCATION **PETITE ENFANCE** **SPORTS - JEUNESSE**

Le département a toujours connu une situation exceptionnelle (Covid-19), durant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021 inclus, qui a eu des implications non seulement pour ses activités mais également en ce qui concerne le fonctionnement de ce département (télétravail).

A. DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. Enseignement néerlandophone

I.MISSION:

La Scholengemeenschap 1080 - en abrégé SG 1080 - appartenant à l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, consiste en 5 écoles primaires communales.

- La SG 1080 a pour but une collaboration de qualité avec l'Échevin de l'Enseignement, le Service de l'Enseignement public, la Cellule pédagogique et les directions des écoles résultant en un enseignement renforcé pour les enfants. Dans cette optique, l'augmentation de la surface des écoles et l'usage plus efficace des moyens jouent un rôle important.

- La SG 1080 vise à uniformiser des systèmes comme par exemple le logiciel administratif et pédagogique, en concertation avec l'école individuelle qui pourrait y ajouter éventuellement des particularités spécifique à l'école.
- La SG 1080 s'occupe d'une capacité de gestion augmentée relatif à la gestion administrative, matérielle et financière, la gestion du personnel, la gestion de soins, la gestion en matière de ICT et la gestion de la direction.
- Le directeur de l'école primaire communale veille avec le directeur coordinateur et l'équipe scolaire à l'accomplissement du projet pédagogique de la SG 1080, spécifique à chaque école.
- Le 1ier septembre 2019, 1 nouvelle classe 5^{ième} primaire s'est ajoutée dans le nouveau bâtiment, sise rue de la Semence 30 et en septembre 2020 une nouvelle classe 6^{ième} primaire. L'école donne a maintenant une capacité de 170 enfants maternelles et 250 élèves en primaire.
- Entretemps la construction d'une nouvelle école Windekind, devenue Ket & Co est complètement achevée. Ce nouveau complexe scolaire donne à l'avenir place pour 170 enfants maternelles et 250 élèves en primaire.
- L'organisation de l'accueil extra-scolaire et des garderies/plaines de vacances restent dans les mains de l'asbl Molenketjes. De même pour la gestion des crèches Harlekijntje, Arion, Het Molentje et le Kleine Zenne.

Les écoles primaires néerlandophones Scholengemeenschap 1080

School Windroos, rue de Courtrai, 52

School Regenboog, rue Ulens, 83

School Ket & Co, rue J.B. Decock, 54

School Paloke, Chaussée de Ninove, 1001+ De Boomhut, rue des Béguines 101

School De Knipoog, rue de la Semence 30

II.ACTIVITES:

a) Occupation du Personnel

- *Écoles primaires*
 - 5 ETP directeurs + 1 ETP directeur-coordinateur "Scholengemeenschap 1080" + 1 ETP responsable 'aanvangsbegeleiding'.
 - 56 ETP titulaires de classe primaires
 - 8 ETP enseignants spécialisés éducation physique
 - 8 ETP enseignants cours phylosophique et morale
 - 6 ETP employés administratifs
 - 0,5 ETP coordinateur-ICT (mi-temps)
 - 4 ETP coordinateurs de soins

- À charge de la commune : 144/24 hrs parmi les divers titulaires de classe, 51/36 hrs pour les employés administratifs et 13/36 hrs pour les coordinateurs de soins.
- *Ecoles maternelles*
- f. 48 ETP titulaires de classe
- g. 1,5 ETP puéricultrices (maternelles)

A.2. Enseignement francophone

I. MISSIONS :

Le service de l'enseignement francophone assure la gestion des établissements et services suivants :

1. Enseignement fondamental : écoles primaires et maternelles
2. Enseignement différencié
3. Institut Machtens - Enseignement de Promotion sociale
4. Enseignement artistique communal :
 - 4.1 Académie de Musique et des Arts de la Parole
 - 4.2. Académie de Dessin et des Arts Visuels
5. Centre de Promotion de la santé à l'Ecole – PSE
6. Services accessoires (déjeuners, études et garderies)

Ecoles, élèves et divers

7. Transport d'élèves, cars communaux
8. Plaines de vacances

II. ACTIVITES :

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1. Liste des établissements scolaires communaux (Organisation des écoles communales au 1.10.2019 (sections maternelles et primaires mixtes du régime linguistique français) :

- 1) Ecole 1, La Rose des Vents, rue des Quatre-Vents 71
- 2) Ecole 2, Ecole Emeraude, rue Le Lorrain 94
- 3) Ecole 5, L'Ecole Chouette, place de la Duchesse 27
- 4) Ecole 6, Rue de Bonne 105
- 5) Ecole 7, Ecole Arc-en-Ciel, rue de Ribaucourt 21
- 6) Ecole 8, Les P'tits Marcoux, rue du Gulden Bodem 2
- 7) Ecole 9, Ecole Augusta Marcoux, rue du Gulden Bodem 4
- 8) Ecole 10, La Cité des Enfants, rue Ransfort 76
- 9) Ecole 11, Aux Sources du Gai Savoir, chaussée de Ninove 1001
- 10) Ecole 12, Aux Sources du Gai Savoir, rue Paloke 31
- 11) Ecole 13, L'Ecole qui Bouge, rue De Koninck 63
- 12) Ecole 14, La Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée 30
- 13) Ecole 15, Les Lutins du Petit Bois, avenue Carl Requette 18
- 14) Ecole 16, L'Ecole du Petit Bois, avenue Carl Requette 20

15) Ecole 17, Les Tamaris, avenue du Condor 1

16) Ecole 18, La Petite Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée, 5

1.2. Fréquentation scolaire au 1^{er} octobre 2019

Primaire : 3.503 francophones

Maternel : 2.509 francophones

1.3. Effectif d'encadrement

1.3.1. Classes primaires

14 directions

2 conseillères pédagogiques

Instituteur-titulaire : 4.035 périodes, soit l'équivalent de 168 emplois temps-plein et 3 périodes

Instituteur-immersion (néerlandais) : 96 périodes

Maître d'éducation physique : 362 périodes

Maître de seconde langue : néerlandais : 146 périodes

Cours de morale : 38 + 22 périodes de maître spécial

Cours de religion catholique : 42+1 périodes de maître spécial

Cours de religion islamique : 116 + 86 périodes de maître spécial

Cours de religion protestante : 37+4 périodes de maître spécial

Cours de religion orthodoxe : 39+2 périodes de maître spécial

Cours de religion israélite : 0 période de maître spécial

Cours de philosophie et citoyenneté : 188 périodes de maître spécial

Mission collective : 24 périodes

Projet Lecture : 108 périodes

Périodes DASPA-FLA : 527+13 périodes

Périodes octroyées pour l'organisation d'un encadrement différencié :

Instituteur - Maître d'adaptation : 420 périodes

Education physique : 42 périodes

Instituteur maternel : 136 périodes

Educateur : 88 périodes

1.3.2. Classes maternelles

2 directions

96,5 titulaires dont 2.509 périodes

Instituteurs en immersion néerlandais : 26 périodes

7 puéricultrices ACS (4/5 temps) et 6 puéricultrices nommées à temps plein

192 périodes organiques de psychomotricité

0 période ACS de psychomotricité

1.4. Personnel PTP

5 assistantes aux institutrices maternelles (4/5 temps)

7 assistantes aux institutrices maternelles (1/2 temps)

1.5. Personnel administratif

16 secrétaires

1.6. Travail social en milieu scolaire

4 assistantes sociales « ACS EX-Zep » (3 emplois plein temps et 1 emploi mi-temps).
7 assistantes sociales (via l'encadrement différencié)

1.7. Personnel éducateurs accueillants

6 surveillants-éducateurs communaux.
4 éducateurs spécialisés subventionnés (pris via l'encadrement différencié)

1.8. Accueil extrascolaire

10 coordinateurs (trices) temps plein
118 animateurs

2. ENSEIGNEMENT DIFFERENCIE (Ex-Discriminations positives)

Pour lutter contre le nombre important d'échecs scolaires et pour aider les enfants, dont la langue d'origine n'est pas le français, des moyens supplémentaires en personnel et en fonctionnement sont accordés à certaines de nos écoles depuis 1989.

Cela concerne les écoles 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 18.

En 2019-2020 des aides complémentaires ont été octroyées à ces écoles :

- 338.430,00 € en subvention de fonctionnement
- 5,5 ETP ACS répartis entre 3,5 assistantes sociales, 1 AESS philologie romane et 1 AESI arts plastiques. De plus, 2,5 assistantes sociales et 1 logopède (30 périodes) sont engagés sur les subventions de fonctionnement (articles 7, 8 et 9).
- éducateurs spécialisés.

L'accent est mis sur :

- la réduction de la taille des groupes-classes et/ou mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée à l'aide :
 - d'instituteurs primaires supplémentaires
 - de soutien sportif en primaire à partager entre ces écoles
 - de remédiation, en particulier par des diplômés en logopédie.
- L'organisation d'activités pédagogiques et culturelles :
 - sorties culturelles (20 € par élève)
 - équipement des écoles (informatique, bibliothèques d'écoles)
- La bibliothèque - Bib Zep, située dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, sis rue Mommaerts, 4 est accessible aux élèves de ces écoles en enseignement différencié pendant et en dehors des heures de classe. Elle est animée par trois personnes temps plein.

3. INSTITUT MACHTENS - ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE (CTSI- CTSS) ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'école technique du soir organise les cours suivants :

- a) Bachelier en Tourisme : 3 ans
- b) Section langues : anglais, néerlandais, français
- c) Informatique : modules trimestriels
- d) Auxiliaire de l'enfance

Les cours, formant un cycle de 3 années, comptent 700 personnes inscrites en moyenne au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Effectif d'encadrement :

1 directrice
21 chargés de cours
2 éducatrices secrétaires (1 mi-temps)
1 éducatrice économiste

Formations en convention :

Des conventions ont été conclues avec Bruxelles Formation (techniques de vente et néerlandais commercial).

4. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COMMUNAL

4.1. Académie de musique et des arts de la parole.

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole est un établissement communal d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deux domaines d'enseignement sont proposés : le domaine de la musique (cours individuel et en groupe) et le domaine des Arts de la Parole.

L'Académie dont le siège est situé rue Kindergeluk, 1, possède plusieurs annexes réparties sur le territoire communal : à l'école 11 (chaussée de Ninove, 1001), et à l'école 16 (avenue Carl Requette, 20).

Au cours de l'année académique 2020-2021, 742 élèves y ont suivi l'enseignement donné.

Effectif d'encadrement :

1 directeur
42 professeurs
1 secrétaire
1 surveillant-éducateur

4.2 Académie de dessin et des arts visuels

Il s'agit d'un établissement communal d'enseignement secondaire artistique, à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Académie se trouve dans le bâtiment communal situé rue Mommaerts 2A.

Au cours de l'année académique 2020-2021, 494 élèves s'y sont inscrits.

Effectif d'encadrement :

1 directeur
17 professeurs
1 assistant-administratif
1 surveillante-éducatrice

5. CENTRE DE PROMOTION DE LA SANTE A L' ECOLE

5.1. MISSIONS

Depuis le Décret du 20 décembre 2001, émanant du Gouvernement de la Communauté française, le Centre PSE a pour mission de veiller au bien-être des élèves des écoles communales.

Le centre est actif dans le domaine de la santé publique et, plus particulièrement, le secteur préventif du premier degré.

Cette mission présente plusieurs volets :

la tutelle sanitaire des élèves par le biais des visites médicales ;

- 1) le rattrapage gratuit des vaccinations auprès des élèves de 2^o et 6^o années primaires selon les directives précises de la Communauté française ;
- 2) la surveillance des maladies contagieuses au sein des établissements scolaires ;
- 3) la mise sur pied de « projets-santé » au sein des écoles en collaboration avec les enseignants et les assistantes sociales.

Le centre est composé de :

- 1 médecin généraliste engagé à 1/3 temps ;
- 4 infirmières francophones prestant un temps plein ;
- 1 employée administrative à temps plein ;
- 1 femme d'ouvrage prestant 24 h/semaine.

5.2. ACTIVITES

5.2.1. Visites médicales

Durant cet exercice, les infirmières scolaires ont planifié, du 17 septembre 2018 au 14 juin 2019 inclus, les examens médicaux des élèves des écoles communales francophones soit 5.232 enfants inscrits au 15 janvier 2019. Chaque matin, elles réalisent les examens biométriques des élèves : taille, poids, urines, vue, ouïe...

Sont soumis aux bilans de santé :

- les élèves de 1^{ère} et de 3^e maternelle ;
- les élèves de 2^o et 6^o primaire.

Sont soumis à un examen sensoriel de la vue à l'école : les élèves de 4^o année primaire.

Les examens des élèves de 3^e maternelle sont plus approfondis et des réunions avec le PMS sont mises sur pied pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage.

Ce sont donc au total 2.625 enfants âgés de 2.5 à 14 ans qui ont bénéficié d'une visite médicale cette année. Conformément au Décret de la Communauté française, 10 enfants primo-arrivants ou enfants n'ayant jamais passé de visite médicale ont été examinés. De plus, 590 élèves de 4^{ième} année primaire ont bénéficié d'un test approfondi de la vue (visibilité à distance).

5.2.2. Vaccinations

En application du Décret de la Communauté Française, l'équipe du PSE a organisé des séances de vaccination contre :

- le méningocoque C : 3 élèves ont été vaccinés ;
- le vaccin trivalent Rougeole - Rubéole - Oreillons : 294 élèves ont reçu le vaccin ;
- le télétravail (di te per) : 37 élèves ont reçu le vaccin.

5.2.3. Travail administratif

Les dossiers médicaux des élèves sont constitués par les infirmières et l'employée administrative (collecte de données, préparation, statistiques). Depuis février 2014, le Centre dispose d'un programme informatique appelé « IMS +2 », très utile dans la gestion administrative des visites médicales.

5.2.4. Visite aux écoles

Chaque après-midi, les infirmières se rendent dans les écoles pour :

- organiser et effectuer le suivi des visites médicales (contact avec les parents, l'assistante sociale de l'école) ;
- soigner les petites blessures ;
- surveiller les maladies contagieuses et, si nécessaire, prendre les mesures de prophylaxie adéquates ;
- participer aux réunions « Accueil mamans » en collaboration avec les assistantes sociales ;
- organiser et réaliser des projets d'éducation à la santé dans les classes.

5.2.5. Surveillance en matière de maladie contagieuse grave

Collecte des données au sujet des maladies à déclaration obligatoires telle que coqueluche, rougeole et application des procédures adéquates obligatoires dans les écoles francophones.

Plusieurs cas cette année.

Un plan d'urgence en cas de méningite bactérienne doit être appliqué dans l'école où le cas s'est déclaré : Suite aux informations reçues généralement par l'hôpital ou le Ministère, relevé des noms et du nombre d'enfants et adultes concernés, commande des doses d'antibiotique nécessaires (directives du Ministère), chaque parent concerné est alors averti personnellement de la situation et reçoit les informations quant à la procédure à suivre, administration des médicaments préventifs visant à éviter la propagation après prise des coordonnées, et ce dans les 48h à l'école.

Pas de cas cette année scolaire.

Une procédure spécifique existe également en cas de tuberculose dans une école.

Pas de cas cette année scolaire.

Le PSE recherche et répond aux écoles au sujet de différents « problèmes » touchant à la santé et au bien-être des enfants et du personnel dans les écoles comme l'autorisation ou non d'animaux domestiques dans les écoles.

5.2.6. Projets-santé

De nombreux projets sont mis en place par les infirmières en collaboration avec l'équipe pédagogique de chaque école (hygiène, brossage des dents, alimentation, sommeil, les écrans, ...)

Cette année, citons la reconduction du projet « potager » à l'école 15 et 16.

Comme chaque année, information auprès des élèves de 6P au sujet de la puberté et des changements de leur corps.

Préparation d'un projet Evras pour les écoles communales francophones.

Préparation d'un projet sur « les écrans » en collaboration avec le PMS pour les écoles francophones.

5.2.7. Projets « Incendie »

Des exercices d'évacuation se sont déroulés dans quelques établissements.

5.2.8. Permanence aux stations de plein air

Pendant les vacances scolaires, le PSE gère une permanence aux stations de plein air. L'infirmière présente y assure les tâches suivantes :

- le suivi des fiches médicales (relevé des allergies alimentaires et problèmes médicaux à suivre des enfants) ;
- le soin des petites blessures et gestion des accidents plus graves nécessitant l'appel des parents ou d'une ambulance ;

- l'aide administrative ponctuelle au bureau de la direction des stations de plein air ;
- la mise en place d'actions de promotion à la santé (hygiène des mains, alimentation saine, potager ...)

6. LES SERVICES ACCESSOIRES

a) Déjeuners

La surveillance des enfants qui ne rentrent pas chez eux est organisée les matins, midis, soirs et mercredis après-midi dans les diverses écoles en dehors du temps scolaire.

Le traiteur désigné par le Collège échevinal leur sert un repas complet ou une ration de potage, selon ce qu'ils demandent.

b) Etudes et garderies

L'étude de 15.30 à 16.30 heures fait partie de l'accueil payant dans toutes les écoles et permet à de nombreux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Le système de garderies, avant et après les heures normales de classe et le midi, est étendu à toutes les écoles primaires et maternelles et fonctionne aux heures suivantes, du lundi au vendredi :

- matin de 7.00 à 8.00 heures
- midi de 12.00 à 13.15 heures
- soir de 15.30 à 18.00 heures
- mercredi de 13.15 à 18.00 heures

Un service de garderie est également organisé pendant les congés scolaires dans une ou plusieurs écoles.

Les services de garderies et de surveillance du déjeuner sont assurés soit par le personnel enseignant, sous forme de prestations supplémentaires, soit par des animatrices d'accueil.

Depuis avril 2019, les garderies du midi sont désormais gratuites.

7. TRANSPORT D'ELEVES - CARS COMMUNAUX

Les cars communaux ont assuré, durant l'année scolaire, le transport des élèves vers le Centre de promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre ADEPS de la Forêt de Soignes et, pendant les vacances, vers les plaines de vacances.

Cellule pédagogique

A. MISSIONS

1. Veiller à assurer la coordination entre les actions menées par l'ensemble des intervenants, des inspecteurs et conseillers pédagogiques ;

✓ Défendre le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur dans les écoles fondamentales francophones.

✓ Garantir la qualité de l'enseignement communal molenbeekois et son image.

✓ Veiller à la mise en pratique des directives communales.

✓ Représenter l'enseignement communal de Molenbeek Saint-Jean auprès des instances officielles: Fédération Wallonie-Bxl, CECP, ...

2. Soutenir les établissements dans la construction de leur projet d'établissement en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de la Communauté française et ce, conformément au décret du 24 juillet 1997 (Décret "Missions") ;

- ✓ Coordonner les projets interculturels, artistiques et les différentes activités sportives au sein de la commune.
 - ✓ Faciliter les contacts entre les écoles et les différents partenaires (associations, CLES, DAS, parents, Maison des Cultures ...)
3. Accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours ;
 4. Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel de l'établissement ;

Assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'auto-analyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes non certificatives

B. ACTIVITES

Axe pédagogique

- Accueil, suivi et coaching des nouveaux engagés : (débutants ou non)
 - Organisation d'une réunion d'accueil le 9 septembre 2020
 - remise d'un dossier et conseils portfolio + rencontres
 - Organisation d'une réunion intermédiaire – remplacée par des échanges de mails
 - Forces et faiblesses
 - Auto-évaluation et retours sur les pratiques et difficultés rencontrées.
 - Cette année, indépendamment des visites d'évaluation, la Cellule pédagogique a procédé à 35 visites de nouveaux enseignants, suivies de conseils sous forme de listes écrites ou rapports oraux en présence des directions.
 - Suivi individualisé pour 5 enseignants (à la demande des directions).
 - Une vingtaine de visites d'évaluation pour les 2èmes et 3èmes années de pratique avec rapports écrits.
 - Une fiche d'évaluation de l'accompagnement a été soumise aux enseignants.
- Accompagnement des enseignants dans leurs pratiques de classe:
 - suite aux constats ou à la demande, la Cellule pédagogique a proposé :
 - des concertations pédagogiques
 - Suivi pédagogique dans les classes maternelles à l'école 7

Evaluation des enseignants :

- rapports ponctuels (en cas de problème, ou pour évaluer une compétence sur tout un degré ou cycle,...) et à la demande de la direction ou de l'IP.
- Organisation de la passation des évaluations certificatives fin de 2^{ème}
- Création, impression et distribution – passation
- Organisation et supervision des épreuves d'évaluation en néerlandais
- Semaine du 8 juin 2021
- Mise en place de rencontres pédagogiques:
- Préparation et animation de formations pédagogiques
- « Evaluer, communiquer autrement »- école 5 – 26 mai et 28 juin
- Accompagnement des Directions dans l'élaboration de leur projet d'établissement
- Accompagnement à l'école 2 – lectures/ réunions
- Interventions dans les écoles concernant des dossiers d'élèves
- 1 cas à l'école 14
- 1 cas à l'école 16
- 1 cas à l'école 5
- Préparation de 7 journées des directions
- 24/09 : Implémentation du référentiel des compétences initiales
- 26/10 : annulée
- 11/12 : annulée
- 25/01 : Travail sur les ateliers autonomes
- 4/03 : Culture – arts et français
- 26/04 : annulée
- 28/05 : reportée 2 fois, finalement annulée
- Participation aux réunions administratives organisées par l'IP et destinées aux directions
- Voir calendrier IP
- Participation aux conseils de participation (cf. calendrier)
- Il est à noter que la nouvelle réglementation en matière de conseils de participation prévoit la tenue de 4 conseils par an par établissement. Ce qui porte à 64 le nombre de réunions à se répartir entre les deux membres de la cellule.

- Coordination des manifestations sportives au sein des écoles (F. Kaan).
 - Etablissement des horaires (disponibilité des salles, transports, etc...)
 - Concordance des horaires FR / NL (salles et transports)
 - Encadrement pédagogique des maîtres spéciaux et psychomotriciens et concertations
 - Réunion avec les maîtres spéciaux en Education Physique
 - Organisation des compétitions inter-écoles (football, netball, tennis de table, natation, cross,...)
 - Centralisation des demandes de formations
 - Engagements et/ou remplacements
- Coordination des ateliers d'improvisation théâtrale
 - voir travail Soazig et Virginie
- Participation active au jury de délibération des 2^{èmes} primaires et des 6^{èmes} primaire (CEB)
 - Pas de participation prévue sauf demande exceptionnelle d'une direction dans des cas particuliers.
- Coordination d'expositions des écoles
 - Néant
- Partenariat avec la cellule pédagogique néerlandophones
- Rencontres/ partenariats/ collaborations
 - Réunion de passation entre Mme Varriale et Mme Wolf (école 10).
 - Accompagnement de Mme Varriale à l'école 5.
 - Café parents à l'école 11 : thématique : Le redoublement

Axe relationnel

Afin de garantir la qualité de l'enseignement communal molenbeekoïse et son image, la Cellule est amenée à gérer des aspects relationnels auprès de tous les acteurs de l'éducation :

- entretiens avec les équipes éducatives afin de chercher des solutions aux conflits,
- entretiens avec des parents (les devoirs, l'étude, le suivi d'élèves en difficultés...),
- réponses aux mails et contacts téléphoniques afin d'écouter, d'apaiser directions, enseignants et parents,

- collaboration étroite avec l'instruction publique dans le cadre de dossiers disciplinaires ou de plaintes diverses (auditions, médiations, réunions, animations au sein des classes ...)

Axe administratif

- Elaboration de différents outils officiels
 - journaux de classe – modification de l'outil à destination des P1/P2 + P3/P6
 - bulletins- création du feuillet formatif (suite à la suspension des cours)
- Gestion des commandes
 - Coordination et traitement des commandes (traitement informatique, commandes, gestion du budget, suivi avec les imprimeries),
 - Elaboration du budget extraordinaire - fusion des commandes écoles FR
 - Elaboration du budget en psychomotricité (+ traduction en NL)
 - Gestion des commandes des écoles (matériel didactique, livres didactiques, fournitures scolaires, gestion du stock de cartouches pour toutes les écoles (imprimantes), des commandes de mobilier pour les écoles, des commandes des livres de prix (rencontres avec les éditeurs, commandes, gestion du budget, ...) + organisation de réunions avec l'économat.
- Demandes spécifiques contexte Covid
 - Dossier – rentrée des classes et stratégies mises en place dans les écoles
 - Dossier – suivi « files des parents devant les écoles »
 - Taskforce « Décrochage scolaire »
- Réunions administratives
 - Rencontres avec les éditeurs – annulée
 - Réunions B12/ Cellule – en distanciel
 - Accompagnement du PO lors des conseils de participation des 16 écoles
 - Participation aux COPALOC
 - Réunion avec MOTIC

Axe organisationnel

- Coordination des projets scolaires en partenariat avec la MCCS, le Musée, le CCM, les ASBL, l'AGENDA 21, Réseau Idée,...
- Permanence téléphonique (aides, relais entre les écoles, les divers services)
- Participation à l'élaboration des projets dans le cadre du DAS (3 matinées évaluation des projets DAS)

- Organisation pratique du Conseil Communal des Enfants : 4 matinées, le même jour que le conseil communal des adultes et au même endroit, sous la présidence de Mme la Bourgmestre.
- Gestion du projet informatique : réunions régulières avec l'équipe de la LES autour du projet MOTIC et de leur présence dans nos écoles + réunion d'évaluation
- Organisation des actions informatiques en liaison avec la CLES
- Participation à l'événement : les « Tambours pour la paix » + préparation de l'Hommage aux victimes des attentats
- Collaboration avec les Hautes écoles pour l'accueil d'étudiants (gestion des stages et conseils)
- Elaboration d'un site internet propre à la Cellule Pédagogique afin d'y présenter des conseils, des outils, des actualités pédagogiques, des échanges de bonnes pratiques, des adresses,... Reporté

Divers pour Danielle De Waele

- Administratrice au sein du CA de l'école Decroly

Divers pour Isabelle ELSÉN

- Accompagnement des Directions dans l'élaboration de leur PdP en collaboration avec Lipszyc Grégory (IP) – 2ème vague
- Réunions Suivi des actions mises en place avec les périodes Covid (écoles 1-2-10 et 13) = évaluation annuelle des PdP vague 1
- Réunions concernant les pôles territoriaux (6/10/2020- 20/05)
- Remplacement dans une classe à Tamaris (absence du personnel enseignant 9/10/2020)

Activités réalisées pendant la période du confinement

- Poursuite des activités de communication en télétravail.
- Lecture et mise en application des circulaires parues concernant la continuité des apprentissages à distance et le suivi des élèves.
- Partenariat intensifié avec l'IP. Reprise de tâches administratives pour la bonne coordination des différents services.

Mise sur pied des classes d'été

B. Petite Enfance

I. MISSIONS :

Le Service des Crèches travaille en collaboration avec l'ONE et Kind&Gezin

Il a en charge le suivi des subsides, la mise en œuvre des conditions d'agrément, le suivi technique et l'accompagnement des nouveaux projets de construction.

Les tâches du service comprennent également la promotion de projets et méthodes contribuant à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants.

Elles portent aussi sur les contrôles des crèches privées, maisons d'accueil, haltes d'accueil et garderies.

Le service collabore activement à l'élaboration des attestations de qualité des différentes crèches francophones. Ces attestations sont délivrées par l'ONE et permettent l'octroi des subsides.

Les crèches Communales francophones sont :

- Crèche Reine Fabiola, Avenue Jean Dubrucq, 90 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 72 enfants ;
- Crèche Louise Lumen, Rue Jean-Baptiste Decock, 59 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 42 enfants ;
- Crèche Petits Poucets, Avenue Carl Requette, 20 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 24 enfants ;
- Prégardiennat, "Les Petites Alouettes" (accueil à partir de 18 mois) Rue du Gulden Bodem, 2A - 1080 Bruxelles d'une capacité de 36 enfants.

II. ACTIVITES :

I) DOMAINES D'INTERVENTIONS

Concrètement, le service gère tout ce qui concerne le fonctionnement des crèches, la gestion du personnel, sert de relais entre les crèches et les différents services communaux pour la maintenance des bâtiments, fait appel aux firmes privées avec accord du Service de l'Economat en ce qui concerne les réparations de machines, se charge d'établir et d'introduire les dossiers pour les demandes de subsides auprès de l'ONE, de la COCOF pour les nouvelles constructions, de Feder.

De même, le service organise différentes réunions avec l'ONE afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour les places 'agrées' dans les crèches qui constituent la base de calcul des subsides octroyées.

Le service collabore également avec le Service des Travaux Subsidiés dans le cadre des nouveaux projets, l'équipement des nouveaux bâtiments, l'aide à la recherche de subsides et le développement d'une stratégie permettant l'exploitation optimale des crèches.

Le service s'occupe également d'établir les budgets ordinaires et extraordinaires des différentes crèches francophones en matière d'acquisition de matériel : établissement des fiches techniques, analyses d'offres, rapports d'analyse en étroite collaboration avec la cellule financière du département et le Service de l'Economat.

II) ACTUALITE DES CRECHES

La Crèche Reine Fabiola a été délocalisée vers un autre site, « Lavoisier » en raison des travaux réalisés dans l'immeuble « Vendôme » dont elle occupe une aile.

Cet impératif a généré pour le service et le personnel de la crèche un surcroît de travail en raison des déménagements et du nécessaire travail d'adaptation des enfants dans un nouveau lieu de vie.

La Crèche Reine Fabiola a désormais réintégré ses locaux après finalisation des travaux et avec autorisation du SIAMU et de l'ONE.

Les attestations de qualité pour « Reine Fabiola », « Louise Lumen », « Les Petits Poucets » et « Les Petites Alouettes » sont valables jusqu'en 2022.

Une coordinatrice pédagogique a été engagée afin d'accompagner le processus d'adaptation pédagogique et organisationnel des crèches.

Une de ses missions principales sera de collaborer à la mise en conformité des crèches au regard des objectifs et modifications prévues par la réforme de l'ONE « accueil 0-3 ans ».

Cela suppose un travail de collaboration avec les directions, nos partenaires et autres services sur les plans pédagogique, organisationnel et infrastructures.

III) AUTRES

L'asbl «Olina» gère 6 crèches construites dans le cadre de projets subsidiés gérés par la Commune pour une capacité de 209 enfants.

Une nouvelle crèche, « Charbonnages » accueillera à partir d'octobre 2021 48 nouveaux enfants.

Un autre milieu d'accueil « Liverpool » ouvrira ses portes en 2023

L'asbl «De Molenketjes» gère 4 crèches construites dans le cadre de projets subsidiés gérés par la Commune pour une capacité de 102 enfants.

C. Sports

I MISSION(S):

La mission dévolue au Service des Sports peut se développer en 7 points :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.
2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.
3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.
4. Information et gestion des subventions aux associations et clubs sportifs.
5. Tutelle sur l'A.S.B.L. "Molenbeek Sport", suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.
6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.
7. organisation d'évènements sportifs.

ACTIVITE(S):

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.

Participation et soutien au secrétariat de l'Echevin des Sports :

- secrétariat général;
- préparation et gestion des dossiers, collèges et conseils communaux;
- accueil de la population, gestion et suivi des interventions.

2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.

Les citoyens s'adressent au Service des Sports communal lors de la recherche d'une activité physique et sportive ou d'un club, le service s'efforce alors de les orienter selon la discipline qui les intéresse.

A cet effet, une base de données est tenue à jour régulièrement à travers les contacts que le service entretient avec les clubs sportifs, lors des préparations de manifestations notamment et en consultant les différentes publications disponibles.

3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.

La promotion du sport en général auprès de la population molenbeekoise et celle des clubs et associations sportifs molenbeekoïses, en particulier, se fait en relayant les activités des uns et des autres, mais aussi au travers de différentes participations ou d'organisations de manifestations à caractère sportif.

Au vu de la crise sanitaire du Covid-19 et aux restrictions et au protocole sanitaire une grande partie des activités de l'agenda sportif n'ont pu être organisées.

- Les Mérites sportifs communaux.
- Initiation et coordination de cours de Yoga pour Seniors
- Promotion du sport au féminin : initiation et coordination de cours de Yoga, Pilates et zumba pour femme.
- Think-Pink - Participation de la commune de Molenbeek au Race for the Cure.
- Molenbeek En Sport – Journée d'initiation sportive

3.4. Collaboration dans le cadre de divers gala et tournoi

Le service des sports apporte une collaboration logistique aux clubs sportifs qui organisent des exhibitions, tournoi, galas

3.6. Opération Chèques sport et culture

Le service des sports est en charge de la mise en place ainsi que l'exécution de l'opération chèques sport et culture.

Phase 1 : Lancement du marché public de service afin de désigner l'organisme fournisseur des chèques sport et culture.

Phase 2 : communication, réception des dossiers des demandes de chèques sport et culture.

Phase 3 : Distribution des chèques sport et culture aux bénéficiaires.

3.7. Elaboration et mise à jour du guide des sports communal.

Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion quant à la sphère sportive existant au sein de la commune, le service des sports a été en charge de la création et de l'élaboration d'un guide des sports en collaboration avec un bureau d'infographiste et des clubs, celui-ci a pu être distribué et mis à disposition du public.

3.9. Urban Youth Games

L'évènement international Urban Youth Games - Olympic Urban Festival a eu lieu le 24 septembre 2021 au complexe sportif du Pevennage et le 22 octobre au complexe sportif du Sippelberg, l'évènement est organisé par l'ASBL Olympic Urban Festif - OUF. Les jeux Urbains de la jeunesse sont une initiative belge lancés par Jacques Borlée à la suite des attentats de Bruxelles en 2016

3.10 Olympiades Inter Home

Les Olympiades Interhomes organisées par l'ASBL Papy-Boom avec le soutien de la commune au sein du complexe sportif du Sippelberg. 10 maisons de repos et de soins Molenbeekoises s'affrontent à travers des épreuves sportives que des élèves ont organisées.

3.12. Inauguration du complexe sportif Amal AMJAHID

Le nouveau complexe sportif « Amal Amjahid » a été inaugurée récemment. Le hall des sports propose différentes disciplines sportives et accueille divers clubs. Le complexe sportif Muhammad Ali a été réquisitionné pour l'ouverture d'un centre de testing Covid-19. De ce fait, les différentes activités qui étaient prévues cet été ont pu être organisées dans le nouveau complexe sportif « Amal Amjahid » durant les mois de mai jusqu'à août 2021.

4. Acquisition et octroi de coupes et médailles.

Le Service des Sports acquiert et octroie des coupes et médailles pour les manifestations sportives organisées sur le territoire communal.

Il est également chargé de l'acquisition et de l'octroi de coupes et médailles pour tous types de manifestation au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins.

5. Information et gestion des subventions aux cercles et associations sportifs.

Le Service des Sports informe régulièrement les clubs sportifs communaux des nouveaux subsides régionaux ou communautaires et autres appels à projet. Il essaie de promouvoir les partenariats notamment à travers les opérations, campagnes et initiatives organisées par l'Adeps.

Concernant les subsides aux organismes sportifs sur la période considérée (entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021), la Commune a accordé les subsides suivants :

44 subsides ordinaires pour un montant total de € 39.600,00.

47 subsides extraordinaires pour un montant total de € 50.000,00.

Ceux-ci sont destinés à soutenir les initiatives sportives développées par ces cercles et associations à l'intention de la population molenbeekoise.

6. A.S.B.L. Molenbeek Sport

6.1. Fin de contrat de concession entre l'Administration communale et l'A.S.B.L. Molenbeek Sport

Suite à des dysfonctionnements et manquements dans la gestion des infrastructures sportives au sein de l'ASBL Molenbeek Sport, L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean a décidé de mettre fin, de commun accord au contrat de concession qu'elle avait avec l'ASBL Molenbeek Sport.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean a donc repris la gestion des infrastructures sportives communales. Ce transfert s'est déroulé en plusieurs phases :

- Le stade et la salle du Sippelberg, le site du Verbiest, ont été transférés le 06 mai 2021 ;
- La salle de sport Beudin et le hall des sports Muhammad Ali ont été transférés le 07 juin 2021 ;
- Le complexe sportif de l'avenue du Château ainsi que le complexe du bassin de natation « Louis Namèche » ont été transférés le 05 juillet 2021 ;

Le personnel de l'A.S.B.L. Molenbeek Sport a quant à lui été transféré le 07 juin 2021.

Le service des Sports a donc repris la gestion administrative, technique, financière de toutes ces infrastructures et est en pleine restructuration. Le service des Sports est amené à mettre en place une nouvelle politique sportive communale et une meilleure gestion de celles-ci.

ACTIVITES Hall des sports Muhammad Ali :

Le Hall des Sports Muhammad Ali propose 4 salles polyvalentes à la location. Une dizaine d'écoles, une vingtaine d'associations et une dizaine de personnes privées les utilisent donc par ce biais-là. Mais le Hall organise également ses propres activités, à tarif démocratique. Lors de la saison 2020-2021, diverses activités étaient proposées : Boxe anglaise, Boxe anglaise, Mini-Foot, Cross Training, Cours de psychomotricité, cours de karaté, cours de taekwondo.

Lors de chaque congé scolaire, des stages multisports sont organisés pour accueillir les plus jeunes, de 3 à 12 ans.

Le Hall des Sports œuvre également pour une ouverture vers le quartier, notamment en participant aux fêtes de quartier, aux réunions du Comité de quartier, au jardin collectif, ainsi qu'aux événements organisés autour du Hall, comme le Brussels Canal Run. Le Hall apporte entre autres une bonne aide logistique pour la réalisation de tous ces projets : prêt de matériel sportif, de tables, de chaises, mise à disposition de locaux pour des réunions, mise à disposition de vestiaires...

Comme le hall des sports Muhammad Ali a été réquisitionné pour l'ouverture d'un centre de testing Covid-19, les différentes activités qui étaient prévues cet été ont pu être organisées dans nouveau complexe sportif AMJAHED pendant les mois de mai jusqu'à août 2021.

La gestion journalière est assurée par une équipe de 8 employés communaux (3 administratifs, 1 régisseur technique, 3 accueillants, 1 agent d'entretien) complétée par un agent d'entretien employé par l'ASBL Molenbeek Sport, ainsi que un ou deux travailleurs sous un contrat de travail article 60 (selon la période).

D. Jeunesse

MISSIONS

1. Informer et orienter le public
2. Accueillir & ouvrir les espaces
3. Conseil des Jeunes
4. Ludothèque communale Speculoos

5. Subventions aux associations et groupements de jeunes

1. Informier et orienter le public

Le Service Jeunesse informe les parents quant aux activités et aux stages pour les enfants disponibles sur le territoire de la commune et dans les communes limitrophes.

Communication

Recherches pour créer une plateforme Jeunesse web, pour un public 0 à 26 ans.

Il n'existe pas de communication rassemblant et répondant aux besoins spécifiques des jeunes et des associations. Le projet plateforme web se veut un outil réunissant les données et les informations afin de mieux soutenir les familles et les jeunes citoyens de demain.

- Etats des lieux
- Définition des publics cibles et ses besoins
- Recherches externes
- Cahier des charges et devis

2. Accueillir & ouvrir les espaces

Le Service Jeunesse gère et met à disposition des espaces polyvalents à destination de la Jeunesse :
En juin 2020, un appel a été lancé aux associations pour l'occupation régulière des locaux durant l'année 2020-2021 : ABEF, ADIB, AJM, Casa Mare, Conseil Consultatif des Ainés, Amana Montessori, Nakama, Sampa, TYN, Les Albelges ont occupé nos locaux durant toute l'année scolaire.
Un nouvel appel a été lancé en mai 2021 pour l'année scolaire 2021-2022.

Aide scolaire

Organisation d'un espace d'étude pour les jeunes en période de blocus dans la salle du Sippelberg supervisée par BRIK (10/08 au 04/09/2020)
Une moyenne de 25 étudiants inscrits par jour.

3. Conseil des Jeunes

Absence de l'animateur depuis durant la période et fin de son contrat.
Nouvel engagement (caroline SAFARIAN) en juillet

4. Ludothèque intergénérationnelle « Speculoos »

Cette année 2021 aura été particulière dans énormément de secteurs à travers le monde, le service ludothèque ne fait pas exception.

Nous n'avons pas eu la possibilité de recevoir et/ou animer autant de personnes que les années précédentes. La ludothèque a gardé le contact autant que possible avec ses membres et les molenbeekoïses via les réseaux sociaux et les plateformes de jeux de société en ligne. Cependant, la majeure partie de notre travail depuis le début d'année 2020 s'est concentrée sur la gestion quotidienne des lieux, l'entretien, l'encodage, l'achat, l'inventaire du matériel et l'informatisation d'une partie de notre travail administratif. Si l'accueil du public, les explications de règles, les ateliers et les animations ont fort souffert, les prêts et retours de jeux sont quant à eux plus épargnés.

4.1. Les activités récurrentes de la ludothèque

Le nombre de nouveaux membres (familles ou établissements) inscrits est de 57.

La pandémie a eu pour résultat d'empêcher beaucoup de nos activités d'avoir lieu comme les animations de groupe et l'ouverture de la salle de jeux au public. Habituellement, ces activités attirent de nouveaux membres. Il est à noter que des ateliers en bulles ont pu être tenus sur place durant les vacances scolaires et les prêts de jeux ont eu lieu jusqu'à la mi-août.

Vous pourrez découvrir, ci-dessous, les activités habituelles de la ludothèque.

a. La salle de jeux

- Est ouverte les mardis, mercredis et jeudis après-midi pour tous les publics. La fréquentation a été de 461 visites cette année.
- Est, lors de ses ouvertures, un lieu où des conseils sont dispensés. Les familles peuvent jouer sur place et emprunter des jeux (nombre de prêts : 777).
- Le prêt de jeux surdimensionnés, habituellement conséquent en fin d'année scolaire pour les fêtes scolaires, a été fort réduit vu la situation sanitaire (10 prêts pour un total de 43 jeux).
- Une sélection de jeux mis en évidence et en lien avec une thématique est proposée régulièrement au public.

b. La collection de jeux

La collection de jeux atteint 2925 exemplaires. Des nouveautés sont achetées chaque année ; il y a lieu de prospecter, de faire les bons de commande, de manutentionner les jeux, d'encoder les informations dans le logiciel PMB et d'actualiser notre catalogue.

Cette année, de nouvelles informations ont été incorporées à notre logiciel de gestion pour faciliter l'accès de notre catalogue au public néerlandophone.

c. Les animations de groupes

- Le vendredi matin est normalement réservé pour les animations de groupes. Cette année, nous n'avons pas accueilli d'écoles/de grands groupes en animation durant la pandémie.
- La majorité des animations sont dispensées aux établissements scolaires, mais cela peut aussi être destiné à un groupe de parents, d'apprenants en alpha ou encore d'élèves du secondaire en section animation.

d. Les ateliers durant l'année

Les ateliers furent annulés cette année suite à la pandémie.

e. Les activités des congés scolaires

- Automne 2020 : 4j (03/11 > 06/11)
- Hiver 2020 : Annulé cette année
- Carnaval 2021 : 4j. (16/02 > 19/02)
- Printemps 2021 : 4j. (06/04 > 09/04)
- Été 2021 : 4 sem. (06/07 > 31/07)

Les lundis sont réservés pour des groupes extérieurs (ce ne fut pas réalisable cette année avec le système de bulles restreintes).

Ouverture de la salle de jeu les mardis, mercredis et jeudis durant 4h (proposition d'utilisation des salles sur rdv et en bulle restreinte qui n'a pas rencontré de succès).

Animations par famille (1 bulle familiale) les mardis, mercredis, et jeudis de 10h00 à 12h00.

Animations par groupe (1 groupe de 6 à 10 ans, 1 groupe pour les 10 ans et plus) les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30.

Des sorties pour les familles membres de la ludothèque sont organisées les jeudis (annulées cette année et remplacées par des animations sur place).

4.2. Les actions et projets spécifiques portés par la ludothèque

- Participation à l'élection du label Ludo : il est demandé aux ludothèques participantes de faire tester les jeux nominés lors du Ludoweekend ce qui permettra d'élire le meilleur jeu familial de l'année (de septembre à novembre).
- Création du jeu de société « Molenbeek » en collaboration avec le Momuse ; le projet est, à ce jour, en phase de test et de finalisation.
- Dès septembre 2020, les soirées jeux ont repris (en virtuel) tous les premiers jeudis du mois (9 dates, 48 inscrits/présents).

4.3. Les événements extérieurs où un stand de jeux a été proposé

- La Rentrée des Loisirs avec l'ATL à la maison des cultures : promotion des activités extra-scolaires pour un public francophone et néerlandophone sur la commune (09/09).
- Embarquement Immédiat (+Ecole de Cirque et associations du quartier) dans le quartier Maritime : fête lors de la journée sans voiture (annulé à cause du covid).
- Les Rencontres Jeu t'aime (+ ludo asbl, les ludothèques bruxelloises, Yapaka) qui ont eu lieu en virtuel cette année (29/11) – Malgré l'impossibilité de faire cet événement en présentiel celui-ci fut un franc succès, nous avons eu 80 présences environs.
- De nombreuses journées spécifiques, auxquelles la ludothèque participe habituellement, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année (comme la Journée Mondiale du Jeu, L28, fête du parc Bonnevie, Buitenspeeldag, la semaine de la santé...)

4.4. Le personnel

- Notre collègue (Julie WASTERZAK), absente depuis juin 2019, a pu être remplacée en octobre 2020. Suite au départ définitif de celle-ci en juin 2021, le nouvel animateur (Nicolas VAN DER HOEVEN) s'est vu offrir un CDD jusqu'en décembre 2021.
- Cette année, nous n'avons pas pu avoir le soutien de notre bénévole pour raisons personnelles.
- Au vu de la situation sanitaire, nous n'avons pas eu besoin d'une étudiante cette année.

4.5. Les formations

- Séances de tests de jeux à la COCOF : 8 séances pour 2 animateurs à chaque fois (22/09, 27/10 (annulée), 08/12, 26/01, 23/02, 30/03, 18/05, 15/06).
- Le Ludoweekend a eu lieu en petit comité et sans que la ludothèque y ai été convié.
- Notre collègue Jeremy Huysser a terminé sa formation d'agent entrant fin 2020.

- Notre collègue Bérenger Vandenbrande a suivi la formation en néerlandais (SELOR) prévue pour les demandes de nomination à raison d'une demi-journée par semaine pendant 6 mois.

4.6. Subside COCOF

Un dossier de demande de subside a été rentré au secteur ludothèque de la COCOF. Un subside de 2706,00 EUR a été perçu pour la ludothèque pour l'année 2021.

4.7. Conclusion

Une année moins stressante que la précédente mais qui n'en reste pas moins particulière pour la ludothèque. De nombreuses activités ont été modifiées pour convenir à la situation actuelle. L'équipe de la ludothèque a su s'adapter à une deuxième année à caractère particulier en faisant toujours évoluer son offre. Nous espérons bien entendu reprendre nos activités dans leur intégralité dès septembre 2021 et de commencer cette nouvelle année sous les meilleurs auspices.

5. Subventions aux associations

5.1. Subsidés fonctionnement

La Commune a accordé à chaque association et groupement de jeunes, qui ont rentré les formulaires de demande de subside, une aide financière pour les activités organisées durant l'année 2020 :

Les Amis de la 99^{ème} asbl, l'asbl Association Bruxelloise d'Entraide et de Formation, l'asbl Action et Dialogue Bruxelles, l'asbl Association des jeunes marocains, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise francophone, Atouts Jeunes AMO, l'asbl Brussels Top Team, l'asbl BX Jeunes, l'asbl Association culturelle Belgo Moldave Casa Mare, l'asbl CENS Academy, Chiro Jijippeke, l'asbl Collectif des Habitants Machtens, D'Broej Centrum West vzw, Foyer des Jeunes asbl, l'asbl La Porte Verte-Snijboontje, l'asbl Le Jardin Ensoleillé, l'asbl Les Erudits, l'asbl Marhaban, l'asbl Ras El Hanout, Scouts & Gidsen Molenbeek, l'asbl Study Kids Support, l'asbl TYN.

Le montant total octroyé aux dites associations s'élève à 19.399,82 EUR.

5.2. Subsidés ponctuels

Des subsidés exceptionnels sont également octroyés durant l'année pour des projets spécifiques. Les associations suivantes ont été subventionnées pour une somme globale de 2.300,00 EUR : Vzw Damaged Goods, l'asbl Musique Plurielle.

II) Extra-scolaire

MISSIONS

6. Plaines de Vacances et garderies
7. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

6. Plaines de Vacances et garderies

Le 01/03/2020, la Commune a reçu l'agrément « Centre de Vacances » reconnu de la Fédération Wallonie Bruxelles pour 3 ans.

Cet agrément est basé sur le nouveau projet d'accueil des Plaines communales.

Durant l'été, suite aux protocoles d'organisation des plaines de l'ONE, l'organisation des plaines a été revue : les plaines qui se déroulaient dans 2 écoles (école 15 pour les maternelles et 16 pour les primaires) ont été multipliées et le nombre d'enfants accueillis par implantation a diminué. Le nombre total de places d'accueil étant conservé (480 places de maternelles et 432 places primaires pour le mois d'août). Ce changement a permis à tous, aussi bien aux enfants, qu'aux animateurs et aux directeurs de profiter d'une ambiance plus détendue, relax et presque familiale.

Durant les congés d'automne, d'hiver et de détente 2020-2021, des garderies ont eu lieu dans les différentes écoles pour les enfants dont les parents n'avaient pas d'autre alternative afin d'éviter les regroupements d'enfants et éviter la propagation du virus de la Covid-19. Ces garderies ont été gratuites pour les familles.

Les inscriptions aux plaines de Printemps ont été faites via le logiciel en ligne, qui a été revu. D'autres modifications ont été réalisées pour les inscriptions aux plaines d'été : les parents peuvent dorénavant choisir l'implantation dans laquelle s'inscrire sur base d'une proposition de plusieurs écoles réparties sur le territoire de la commune de Molenbeek.

Un système de bulles (protocoles de l'ONE) a été mis en place pour les plaines de Printemps et d'été (ce qui permettait de ne pas fermer d'écoles complètes en cas de contamination du virus de la Covid-19).

Pour les plaines d'été, comme les autres années, une redevance journalière de 6,00 € est demandée aux deux premiers enfants. A partir du troisième enfant la redevance journalière est de 3,00 € pour les enfants du primaire et de 2,70 € pour les enfants de maternelle.

Le montant comprend un petit déjeuner, un potage à midi, une collation à 15h30, les animations, excursions ainsi que les droits d'entrées pour les activités extérieures et tous les transports.

Nombre d'enfants accueillis	Printemps 2 semaines	Eté (juillet) 4 semaines
Maternelles	336	832
Primaires	360	960
TOTAL	696	1.792

7. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

Entre 08/2020 et 07/2021, trois CCA ont eu lieu (dont 2 en visio-conférence) et ont permis:

- d'approuver le rapport annuel 2019-20 ;
- d'approuver le programme CLE 2020-2025 ;
- d'élaborer et d'approuver le plan d'action pour l'année 2020-21 ;
- de faire le suivi des actions prévues par le plan d'action. (Par exemple : Place au Jeu, Buitenspeeldag, formations...)
- de développer les échanges en réseaux
- de proposer des réunions d'échanges afin de faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire
- de solliciter des demandes aux autorités quant aux difficultés relayées par le terrain

7.1. Programmes CLE 2015-2020 et 2020-2025

Le programme CLE 2015-2020 s'est clôturé en septembre 2020.

Le nouveau programme CLE 2020-2025 a été approuvé à la fois par la CCA, le Conseil communal et par l'ONE entre décembre 2020 et mai 2021. Il est d'application jusqu'en septembre 2025.

Ce nouveau programme CLE est articulé autour de plusieurs objectifs prioritaires :

- Favoriser la participation des enfants
- Développer une offre de qualité pour les enfants de moins de 6 ans
- Accompagner le processus de formation
- Améliorer l'accessibilité des activités extrascolaires en diminuant le coût

Ces objectifs doivent être déclinés en actions concrètes avec les membres de la CCA. Ils feront l'objet du nouveau plan d'actions 2021-2022. En plus de ces objectifs, le travail mené précédemment sur la communication et les formations a été pérennisé dans la mesure du possible malgré la crise sanitaire.

- La communication

- Une nouvelle édition du livret ATL a été imprimée en 2020-2021. Le travail de refonte du livret fera l'objet de groupes de travail dès septembre 2021.
- En septembre 2020, la coordination ATL a collaboré à l'événement PLAY avec la Maison des Cultures et Brede School Molenbeek. Il s'agit d'une après-midi d'information sur les activités extrascolaires proposées à Molenbeek. Cet événement a permis d'informer les familles, de faire tester des activités et d'y inscrire les enfants.
- L'impact de la communication développée par les CATL porte ses fruits : cette année 106 familles sont entrées en contact avec la coordination ATL afin d'être orientées dans leur recherche d'activités. (chiffres au 30/07).
- Les coordinatrices ATL ont également profité de l'élaboration de l'état des lieux et du programme CLE pour entrer en contact avec des associations et des directions d'écoles auxquelles elles ont pu rappeler ou expliquer leurs missions.
- Elles ont aussi répondu aux demandes d'informations de structures relatives aux subsides ATL et les ont rencontré dès que cela a été possible (Université des familles, Nour City, ...)

- Les formations des accueillants extrascolaires

- Les coordinatrices ATL ont poursuivi leur collaboration avec le Service extrascolaire et la Cellule Formation (GRH) pour mettre en place des formations adaptées. En septembre 2020, la formation intitulée : « Du temps libre, pour quoi faire ? » a été mise en place avec les CEMEA. En juin 2021, une formation a également été organisée avec La Teignouse sur la thématique de l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans. Ces formations ont réuni 27 participants dont des accueillants des écoles communales mais également des personnes d'écoles libres ou du réseau associatif.

- Elles ont également accompagné l'équipe de l'ASBL Notre coin du quartier lors de 4 séances de travail au cours du mois de juin 2021 pour revoir avec elle le projet d'accueil extrascolaire de l'ASBL.

7.2. Projets

La coordination ATL collabore également sur différents projets communaux avec d'autres partenaires :

- PLAY (13/09/2020) (voir point 1.1 a.)
- Place aux jeux / Mini-Buitenspeeldag
 - Le succès rencontré par « Buitenspeeldag » a abouti à la mise en place du projet « Place au jeu ». Le concept reste identique et est répété pendant plusieurs mercredis après-midi sur différents espaces publics de la Commune.
 - Entre août 2020 et juillet 2021, deux « Place au Jeu » ont été organisés. L'un Place Voltaire (2/06/2021) et l'autre rue Jean-Baptiste Decock (07/07/2021)
- Rues d'été – Les coordinatrices ATL ont participé à des « Rues d'été » initiées par des habitants de Molenbeek comme sur l'espace Saint-Rémy (23/06/2021), la rue de l'Intendant (12/07/2021) et la rue Picard (21/07/2021). Elles ont aussi coordonné la mise en place de « Rues d'été » sur des espaces publics de la Commune du 26 juillet au 31 août 2021. Ces moments de jeux sur l'espace public proposés aux enfants et à leurs parents étaient destinés à faire sortir les enfants de chez eux et à les accompagner dans la découverte de jeux extérieurs simples et faciles à reproduire (jeux de cours de récré, jeux de société, initiation skateboard,...)
- Dans le contexte de crise sanitaire, la coordination ATL a également été mobilisée en novembre 2020, pour organiser des accueils en urgence notamment pour les enfants des écoles du réseau libre et de la Communauté française.

DEPARTEMENT PREVENTION **ET VIE SOCIALE**

DIVISION PREVENTION

- A. Gardiens de la Paix / Incivilités
- B. Technoprévention
- C. SEMJA – Service d’Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives
- D. Médiation Locale
- E. SCAV – Aide aux Victimes

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

- A. Missions de prévention et cohésion sociales déléguées à l’opérateur para-communal asbl LES Juridiques

CCM – *Centre Communautaire Maritime*

DIVISION CULTURES

- A. Cultures
- B. Culture Néerlandophone
- C. Bibliothèques Francophones
- D. Bibliothèques Néerlandophones
- E. Musée
- F. Tourisme
- G. Evènements

DIVISION PREVENTION

La Coordination

Le pôle Coordination est principalement composé du fonctionnaire de prévention, de l'évaluatrice interne et de la Coordinatrice administrative et financière attachée à la gestion financière des subsides.

Le pôle Coordination poursuit des missions globales de gestion de subsides, d'évaluation des actions liées à la Prévention ainsi que de maintien de relations avec les pouvoirs subsidiaires et les autorités communales.

I.1. Le Fonctionnaire de Prévention.

◆ Volet : Missions.

Dans le cadre de ses missions, il assure :

La gestion directe de tous les dispositifs liés à la Prévention prévus dans l'organigramme communal;

Le pilotage des différents plans de prévention

La gestion intégrale des subsides

La participation au Conseil de Gestion, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de move avec voix consultative;

La participation au comité de Direction de MOVE relative aux dispositifs de prévention délégués à l'asbl;

Le développement de projets préventifs spécifiques.

Le relai entre les autorités politiques, le secteur associatif, les équipes de terrain et les pouvoirs subsidiaires.

..

◆ Volet : Plans de Prévention

Entre Août 2020 et Juillet 2021, la coordination du Service Prévention a assuré la gestion des Plans suivants :

Plan local de prévention et de proximité – Région de Bruxelles-Capitale

Plan stratégique de sécurité et de prévention – SPF intérieur

Ex Contrat de Sécurité et de Société – SPF intérieur

Contingent Gardiens de la Paix complémentaires – SPF intérieur

De manière générale, la coordination assure également :

La gestion de la politique communale d'égalité des Chances

La supervision des subsides alloués à l'asbl para-communale MOVE en matière de prévention

La construction de liens avec la Police, les écoles, les acteurs associatifs et les institutions publiques

L'Évaluatrice Interne.

◆ Volet : Missions.

L'évaluatrice interne est chargée de l'évaluation permanente, qualitative et quantitative, des différents projets et actions relevant des différents plans de prévention (fédéral et régional) et menés au sein du

service Prévention. Elle associe les acteurs de terrain, via l'évaluation formative, à la conduite des évaluations et ce, dans le but de les impliquer soit dans la modification, l'amélioration et/ou, la transformation des actions mises en place.

Ses responsabilités consistent en:

- Du recueil et de l'analyse de données pertinentes en lien avec les faits observés.
- De la transmission et de l'échange d'information aux services internes
- Du soutien méthodologique et conceptuel aux services internes
- De la production d'outils méthodologique et d'évaluation
- De la rédaction et transmission de rapports évaluatifs
- ...

Pour accomplir ses missions, elle :

- Participe au comité de rédaction du DLS (Diagnostic Local de Sécurité) ;
- Participe aux réunions de travail transversales en interne (Comité local d'évaluation, plateforme Prévention) et à l'externe (Groupe de travail OBPS, Plateforme EI, ...) ;
- Synthétise le contenu des observations et en fait part, périodiquement, aux collaborateurs ;
- Elabore des outils de suivi et d'évaluation pour les projets, co-construit et met en place des procédures qualité ;
- Co-rédige les rapports annuels, élabore des fiches, des vade-mecum, des notes stratégiques,... ;
- Participe à l'élaboration et à l'animation des modules de formation en matière de gestion de projet ;
- Assure le backup pour le fonctionnaire de Prévention ;

◆ Volet : Activités

Entre Août 2020 et Juillet 2021, l'évaluatrice interne a accompli les activités suivantes:

- Participation aux groupes de travail/Echanges de pratiques Evaluateurs internes, au niveau zonal et régional.
- Analyse statistiques dans le cadre de l'approche intégrale et intégrée/ Données policières.
- Suivi méthodologique de l'outil BibAAt.
- Production et présentation des outils de gestion aux équipes.
- Compilation des différents rapports d'activités (PIPP, PSSP et DLS).
- Réunions hebdomadaires FP/EI.
- Rencontre inter-service Prévention/ les services de MOVE.
- Participation aux comités de suivi (Région/Intérieur).
- Réunion de concertation des acteurs de la prévention (Plateforme Prévention).
-

I.2. La coordinatrice administrative et financière

Elle a pour fonction d'assurer la gestion et le suivi des subventions octroyées à la commune dans le cadre de sa politique de prévention. Notamment la gestion intégrale des subsides liés à la Prévention (7 subsides), celle des conventions y compris la définition des lignes de conduite développées dans les conventions.

◆ Volet : Missions.

Constituer et rédiger les rapports financiers destinés à justifier les subsides liés à la prévention et à l'égalité des chances (volet communal) dans les délais prescrits;

Répondre aux demandes ponctuelles ou spécifiques d'information ou de clarification des pouvoirs subsidants (décompte provisoire, système ICT) ;

Informers la recette communale des montants à inscrire en recouvrement, en droit constaté ou à mandater

Collecter et centraliser les données budgétaires liées au coût du personnel financées par les plans de prévention afin de :

Assurer la mise à jour et le monitoring des tableaux de bords financiers des plans ;

Assurer la mise à jour et le monitoring des outils internes de gestion du personnel ;

Réfléchir à une répartition optimale des frais de personnels entre les différents plans existants ;

Assurer la gestion administrative de subsides à verser à des organismes tiers (Forum belge, CLDB, Transit...)

Connaître et se tenir informer des évolutions de la législation et des directives financières en matière de politique de prévention

Gérer et assurer le suivi des procédures de marchés publics en collaboration avec le service Economat de la commune

Participer à la préparation du budget communal et de MOVE

◆ Volet : Activités

Entre Août 2020 et Juillet 2021, la coordinatrice administrative et financière assurés la gestion financière des subsides alloués à la commune dans le cadre de sa politique de prévention

A. Gardiens de la Paix / Incivilités

Le service « Présence visible »

II.1. Les Gardiens de la paix

Le service est composé d'un coordinateur, de **4** chefs de brigade, de **4** adjoints, de deux assistants administratifs et de **67** gardiens de la paix dont **16** constatateurs.

◆ Volet : Missions.

- Assurer une présence visible et rassurante dans l'ensemble des espaces et voies publics sur le territoire communal ;
- Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
- Signaler aux services compétents des problèmes de sécurité d'environnement et de voirie ;
- Informer les automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;

- Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
 - Constatation d'infractions aux règlements communaux (SAC)
 - Surveillance lors d'événements ou d'activités organisées par la commune ou une autre autorité publique.
 - Respect des mesures sanitaires liées à la lutte contre la propagation du COVID-19 ainsi que ses différents variants (port du masque, ...);
 - Gestion des files et de la sécurisation des centres de Vaccination et de test ;
 - Campagnes de sensibilisations (retours de vacances, rentrée des écoles,...) ;
- Tout le territoire communal reparti en quatre brigades (Centre, Duchesse, Karreveld et Maritime).

◆ Volet : Activités (Période du **1er août 2020 au 31 juillet 2021**)

Matières		Code	Nombre d'interventions	Suivi des dossiers	
				Procès-verbal ¹	Note explicative ²
RGP	Propreté publique	E	936		8
	Commodité de passage	B	19	7	
	Comportement	C	46	4	
	Autre				
Étalage et Terrasse ³	Conditions d'exploitation				
Marchés ⁴	Conditions d'exploitation				
Voiries	Etat des voiries	G	42		28
	Mobilier urbain	F	113		99
Drogue et ivresse ⁵	Espace public	A	20		
Personnes vulnérable ⁶	Espace public	D	28		
Autres ⁷		I	20		
TOTAL			1224		135

II.2. La Cellule « Incivilités ».

◆ **MISSIONS**

Lutte contre les incivilités liées au règlement général de police (dépôts clandestins, sorties non conformes d'ordures ménagères, malpropreté sur les terrains non bâtis, nourrissage de pigeons, déjection canine, ...)

- :
- prévention (sensibilisation et information) ;
 - réception et traitement des plaintes (en toute confidentialité) ;
 - contrôles ;
 - répression.

La Cellule est composée d'un chef de service, d'un assistant administratif et de 6 agents de terrain désignés dans le cadre de l'Ordonnance du 25 mars 1999 de la région de Bruxelles-Capitale, dont 3 d'entre eux sont désignés dans le cadre de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions relatives au RGP.

¹ Procès-verbal de constatation des infractions transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

² Note explicative rédigé à l'attention des Services communaux compétents ou la Police afin de remédier aux problèmes constatés par les Gardiens de la Paix.

³ Règlement communal du 22 novembre 2007 relatif aux étalages, à l'exposition de marchandises et aux terrasses sur la voie publique.

⁴ Règlement communal du 3 avril 2014 relatif aux marchés et activités ambulantes.

⁵ Faits liés à l'utilisation de drogue et d'alcool.

⁶ Faits liés à la présence des personnes vulnérable sur l'espace public (personnes sans domicile fixe, personnes malades, personnes perdues, mendiants...).

⁷ Catégorie reprenant les faits généraux.

(*) Comparaison par rapport aux résultats de l'année précédente.

Chaque jour, des contrôles de la voie publique sont effectués sur le territoire de la Commune. Les contrôles ont pour objet de sanctionner les auteurs d'infractions. (exemple : les dépôts de déchets (lorsque ceux-ci ne sont pas présentés conformément aux prescriptions de l'Agence Bruxelles Propreté ou lorsqu'ils constituent un dépôt clandestin)).

Les agents sont chargés de collecter les éventuels indices trouvés dans les dépôts ou par caméras de surveillance et d'organiser l'évacuation des déchets contrôlés.

Zones de travail :

De manière à faciliter le travail de contrôle, la Commune a été divisée en 4 secteurs logiques.

◆ **ACTIVITES**

Prévention/sensibilisation/information

Organisation d'activités sensibilisatrices à l'attention des riverains, des commerçants ou des publics de diverses associations locales ;

Campagnes d'information et de sensibilisation au cœur des quartiers où l'on enregistre un nombre plus important d'incivilités ;

Campagnes de sensibilisation spécifiques (exemple : sensibilisation des habitants d'une rue où un dépôt sauvage a été constaté).

Contrôles et mesures administratives

Plus de 8.000 constats de malpropreté ;

Rédaction de 492 procès-verbaux en matière de Règlement Général de Police.

B. Technoprévention

Service de prévention contre le vol/ La Techno-prévention.

◆ Volet : Les Missions.

Le service vise les victimes et/ou potentiels victimes de cambriolage ou de vol divers sur l'ensemble du territoire communal. Les missions du service auprès du public cible consiste à:

Conseiller le citoyen en matière de sécurisation

Informers les commerçants sur le phénomène de cambriolage

Informers les professions libérales sur le phénomène de cambriolage

Inciter à l'installation du matériel de techno-prévention

Mener des actions ciblées (portes d'immeubles et d'habitations...)

Effectuer des visites dans habitations

....

Le public le plus rencontré est celui fragilisé en raison des conditions de vie, de l'âge ou de la vétusté du parc immobilier où il vit.

En collaboration avec la police communale, le service fonctionne sur base du signalement ou du dépôt de plainte d'une personne victime. Les informations proviennent autant des services de police que des services de prévention (le service communal d'aide aux victimes en particulier).

◆ Volet : Les Activités

Le corps business du service de Techno-prévention concerne les cambriolages.

Des actions plus spécifiques et préventives sont régulièrement menées :

Opération Rosace et Un jour sans

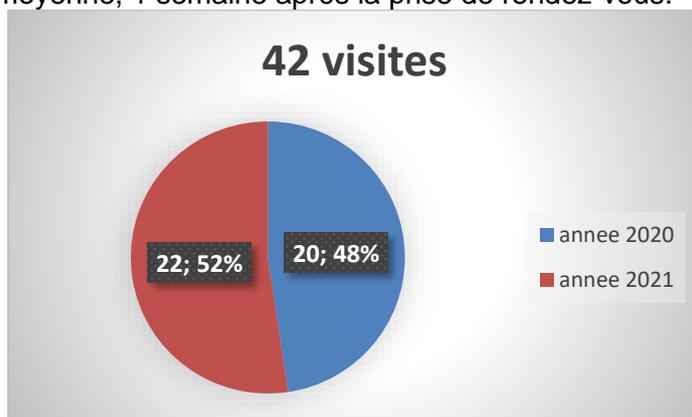
Action de sensibilisation des commerces

Actions de sensibilisation dans certaines rues
Actions de sensibilisation des professions libérales
Actions de prévention du vol à la tire

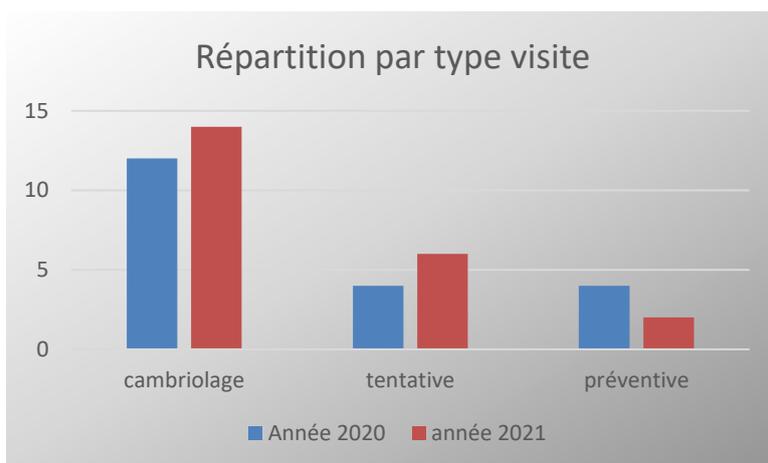
Le Conseiller a mené des actions ciblées sur la prévention des cambriolages par la distribution des flyers et la projection de vidéos d'information auprès des habitants de la commune. Pour ce faire, le service a pu compter sur le concours de la Police et des Gardiens de la Paix.

Dans la période couvrant aout 2020 à juillet 2021, le Conseiller Prévention Vol a effectué **42** visites techno-préventives auprès des personnes ayant sollicitées ses services.

Les visites ont eu lieu, en moyenne, 1 semaine après la prise de rendez-vous.

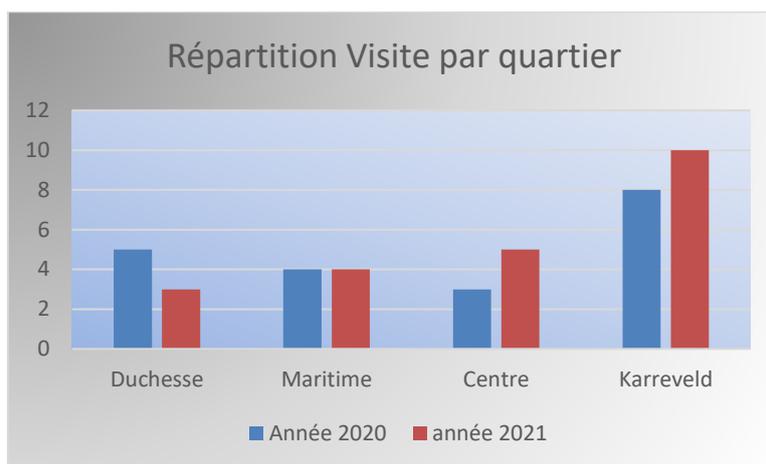


Répartition par type visite :



Sur les 42 cas signalés, 26 situations sont des cas de cambriolages, 10 des tentatives et 6 cas de visites préventives.

Répartition nombre de visites par quartier :



La répartition par quartier démontre que le quartier Karreveld est encore toujours le plus touché par l'action du service. Cela reste proportionnel aux chiffres de cambriolage qui se concentrent également dans ce quartier. Le fait que cette zone soit la plus touchée peut être dû à la vie sociale du quartier (Beaucoup de personnes âgées vivant seul, moins de passage dans les rues, etc.).

La sociologie de ce quartier peut aussi permettre de conclure que les citoyens qui y résident sont plus prompts à déclarer l'infraction au service de Police ou à faire appel à un service communal.

Nous constatons également une légère augmentation de visites sur l'ensemble des 3 autres zones de la commune en comparaison à l'année 2018-2019 (17 visites pour 24 visites cette année). Cela ne veut pas forcément dire que les cambriolages y sont plus fréquents mais peut aussi montrer que la sensibilisation à faire appel au service à terme fonctionne.

C. SEMJA

L'équipe du SEMJA de Molenbeek-Saint-Jean se compose de deux personnes.

◆ Missions

Diverses missions ont été attribuées au Semja conjointement par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces missions concernent:

1. *Le travail d'intérêt général*

- La mise en place du travail d'intérêt général;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette mesure;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (Parquet du procureur du Roi via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la mesure;
- La promotion de cette mesure;

2. *La peine de travail comme peine autonome*

- La mise en place de la peine de travail;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette peine;

- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (commission de probation via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la peine;

3. *Autres missions*

- La constitution et l'entretien d'un réseau de partenaires reprenant les différents services communaux et ASBL susceptibles d'accueillir des prestataires faisant l'objet d'une mesure de diversion, d'un travail d'intérêt général ou d'une peine de travail;
- La participation aux groupes de planification sociale (GPS) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- La participation aux réunions mensuelles de la plate-forme des services d'encadrement des mesures judiciaires alternatives de l'agglomération bruxelloise qui constituent un lieu permettant aux personnes engagées au sein des projets de s'interroger sur leur pratique.

◆ **Activités**

Pour l'année écoulée l'équipe du SEMJA a encadré **159** personnes pour un total de **10001** heures prestées.

CELLULE RADICALISME

Missions

Depuis le mois de novembre 2020, la Cellule radicalisme compte une personne chargée de projet d'accompagnement de ces dernières. Elle travaille en tant que travailleuse sociale à temps plein et assure un suivi individuel.

La Cellule mène ses actions en collaboration avec la Zone de police Bruxelles Ouest couvrant les Communes de Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Koekelberg, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe.

La Cellule « Anti-Radicalisme » a pour mission principale la prévention et la lutte contre la polarisation et le radicalisme violent. L'accompagnement se focalise principalement sur des personnes relayées vers la Cellule « Anti-Radicalisme » par la Cellule radicalisme de la zone de police Bruxelles Ouest. Certains membres de leurs familles sollicitent un accompagnement par la Cellule.

En fonction de la pertinence de la demande et des ressources disponibles, les dossiers sont pris en charge et d'autres acteurs peuvent être sollicités dans la prise en charge (Avocats, Mentors, Psychologues, Médiateurs, etc.).

La Cellule radicalisme travaille sur un projet d'accompagnement des personnes engagées dans un processus de radicalisme violent. Elle touche parfois des membres de famille de celles-ci. L'objectif étant celui de prévenir, déradicaliser et déconstruire le phénomène du radicalisme violent.

Activités.

- Assurer un accompagnement individuel intensif de personnes touchées par la radicalisation en vue de leur insertion socio-professionnelle (emploi, logement, ...).

Insertion professionnelle : 2

Stage : 1

Formation : 2
 Insertion logement : 2

- Concevoir et réfléchir des projets collectifs liés aux problématiques rencontrées.
 Projet « Second Wave Molenbeek »
- Développer un cadre méthodologique de travail intégrant les entretiens individuels et collectifs, une approche pluridisciplinaire, l'écoute, l'information et les situations d'urgence.

Formation qualifiante portant sur la « Psychothérapie de l'emprise et/ou à la prévention des polarisations et des radicalisations ».
 Echanges d'expériences avec des professionnels « Thérapeutes, éducateurs, Juristes, etc. » ont été entreprises par PREFER Asbl.

- Participer à des réunions de coordination et de travail en lien avec la radicalisation et la communication d'une expertise en matière de processus de radicalisation et de suivi.

Rencontres trimestrielles dans le cadre de la Cellule de Sécurité Intégrale Locale « CSIL ».
 Séances mensuelles d'intervisions
 Réunions bimestrielles seront organisées par le Fonctionnaire Prévention.
 Ateliers participatifs sur les relations de proximité entre les autorités locales (police) et les citoyens.
 (Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine)

- Participer à la construction d'un réseau communal en lien avec les problématiques rencontrées.

La cellule accueille des personnes qui, non seulement rencontrent des problèmes psycho-sociaux, mais aussi professionnels. Afin d'y répondre plus spécifiquement, un réseau d'accompagnement et les services ci-dessous servent de repères et/ou de collaboration.

Service Communal d'Assistance aux Victimes	Service Communal de Médiation Locale	Service de Prévention de la Police Locale	La Mission Locale	Service Mentors (Recherche emploi)
MOVE Asbl	Le Pont	CPAS de Molenbeek	La Maison de l'emploi	Service de médiation de dettes (CPAS)

La liste de ces institutions ne pouvant pas être exhaustive, elle évolue en fonction des demandes et des besoins des personnes accompagnées.

Dans l'avenir, la cellule compte s'inscrire dans de projets visant à faire une alerte précoce au radicalisme violent, l'objectif principal n'étant pas celui de viser les personnes déjà engagées dans le processus du radicalisme violent mais plutôt travailler avec des publics présentant un potentiel de se radicaliser. Elle travaillera en collaboration avec des acteurs sociaux et des institutions de réinsertion et de cohésion sociale afin de pouvoir accompagner un grand public.

Dialogue Interculturel

Volet : Missions.

Le Service dialogue interculturel a été créé stricto sensu en août 2017 par l'entrée en fonction d'une chargée de projet qui a rejoint les équipes du service Prévention.

Volet : Activités

Les axes de travail en 2020-2021 ont consisté à :

Développer des lieux de paroles et de débats

En 2020, la République démocratique du Congo a célébré les soixante années de la déclaration d'indépendance du 30 juin 1960. À cette occasion, en mai 2021, le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre Discriminations, en partenariat avec le service Dialogue Interculturel et le Centre Communautaire Maritime, a proposé à travers une exposition, de revenir sur un épisode important de l'histoire : la table ronde politique et économique qui préparera et conduira le Congo à l'indépendance. Afin de comprendre les enjeux et le contexte au moment où se sont déroulées les tables rondes, nos guides vous accompagneront lors de ces visites.

Développer des partenariats avec les acteurs en charge de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés et des primo-arrivants

Depuis novembre 2018, suite à des rencontres en octobre avec Christophe Vivario (coordinateur formations) un projet de présentation du fonctionnement de la commune à leurs groupes a vu le jour. Cette présentation aborde plusieurs points : le Collège, le Conseil et les services communaux, les élections, la prévention, le mariage. Lors de celle-ci les participants ont l'occasion de poser des questions et nous y répondons dans la mesure du possible. L'objectif est de les familiariser avec les spécificités de la commune. Cette présentation est donnée à raison d'une fois par mois à un groupe constitué d'une vingtaine de personnes. En raison du Covid, cette rencontre a dû être suspendue, en espérant la reprendre le plus rapidement possible.

Développer des partenariats entre les différents services de la commune

Les services Communication, Culture néerlandophone, le Département Infrastructure, développement urbain et le service Dialogue Prévention se sont associés autour de l'élaboration d'un guide d'accueil communal MolenPocket. Chaque service reçoit régulièrement des demandes d'informations de son public concernant les services communaux et les autres organisations travaillant sur le territoire de Molenbeek-St-Jean.

En outre, on observe la nécessité croissante d'une information complète pour répondre aux questions des habitants, de certains services ou d'organisations :

- Où puis-je trouver une organisation partenaire pour un projet ?
- En tant que résident, où puis-je me rendre si je rencontre des problèmes de logement ?
- Dans quelle crèche ou garderie mon enfant peut-il être accueilli ?
- Où puis-je en tant qu'habitant exercé une activité sportive ou culturelle ?
- Comment puis-je participer à la vie culturelle et sportive de mon quartier ?

Pour regrouper ces informations, les services ont organisé une première réunion de réflexion le vendredi 24 mai 2019, laquelle impulse un programme de travail et un cadre méthodologique afin d'arriver à un guide dont la population sera la première bénéficiaire. Le service Dialogue Interculturel a rejoint le projet en janvier 2021.

Valoriser l'identité/ la culture

Depuis mars 2020, en l'absence du coordinateur du Dispositif Rom Diego Valenti, le service a apporté une aide dans la gestion administrative de MolenRom. L'école des devoirs et les activités destinées aux jeunes du Dispositif Rom n'ont pas pu avoir lieu en raison du Covid-19.

D. Médiation Locale

Le service communal de médiation locale est composé de quatre employées à temps plein :

- deux médiatrices
- une assistante sociale
- une accueillante

Il se décline en deux axes :

- I. un axe de médiation de conflits
- II. un axe relatif au sans-abrisme

I. Axe de Médiation de conflits.

Volet Mission (s)

La référence conceptuelle de la médiation locale est celle proposée par Michèle Guillaume Hofnung, à savoir " *la médiation est un processus de communication éthique reposant sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées, dans lequel un tiers impartial, neutre, indépendant, sans pouvoir, avec la seule autorité que lui reconnaissent ces personnes, favorise par des entretiens confidentiels l'établissement ou le rétablissement du lien, la prévention ou le règlement de la situation en cause.*"

Eu égard à ce cadre conceptuel et à une méthodologie inspirée de techniques propres aux sciences humaines (droit, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, communication) et respectant le secret professionnel partagé lors du travail en réseau, le service de Médiation locale a pour missions et priorités :

- d'offrir l'intervention de médiateurs professionnels aux habitants de la commune aux prises avec une situation relationnelle problématique voire conflictuelle, dans leur voisinage, leur couple, leur famille au sens large ou leur lieu de travail (conflit social), comme dans leurs difficultés d'ordre locatif, et ce, sur leur propre initiative personnelle ou sur conseil de partenaires tels la police (avant dépôt éventuel de plainte mais aussi après), d'autres services communaux ou du réseau associatif ;
- de répondre à la demande du Parquet ou de la police, dans le cadre de dossiers judiciaires dits «classés sans suite» ou de la police dans le cadre de l'EPO ;
- de faire connaître auxdits habitants la médiation comme mode alternatif et légal de prévention, gestion et résolution des conflits interpersonnels dans un rapport de proximité.

La réalisation de ces missions a pour impacts attendus:

- De parvenir à construire ou à reconstruire du lien social, participer ainsi au vivre-ensemble et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- D'autonomiser et responsabiliser le plus grand nombre de personnes concernées par des situations de conflictualité ;
- De diminuer le sentiment d'impunité par une proposition alternative et plus adéquate de suivi, quand il y a eu appel au système judiciaire classique par la dénonciation d'une situation ;

- De développer une réflexion sur des thématiques précises (santé mentale et logement, concertation collective liée à l'occupation de l'espace public, violences familiales, etc.).

Pour ce faire, le service propose, dans un premier temps, un espace d'écoute pour entendre la demande et explorer les besoins qui la sous-tendent.

Dans un second temps, il fait une proposition de médiation (directe ou indirecte) ou offre un soutien individuel. Pour ce dernier, il peut s'agir d'une offre d'écoute active, d'accompagnement dans les démarches, d'une réorientation, toujours dans l'esprit de la médiation (prise de recul, autonomisation, responsabilisation, empowerment) et pour ne laisser, dans la mesure du possible, personne dans une douloureuse impasse sur le plan de la relation à l'autre.

Par ailleurs, les médiatrices mettent leurs outils et leurs compétence au profit du personnel de l'Administration communale en tant que personnes de confiance et, selon leurs intérêts respectifs, s'investissent dans différents projets tels que :

- Le Conseil Consultatif du Logement ;
- Le Groupe logement-santé mentale de Molenbeek-Saint-Jean, la Clinique de la Concertation et l'asbl Norwest ;
- Le Réseau des Services Publics de médiation de conflits interpersonnels de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Le Groupe de travail régional sur les familles monoparentales ;
- Le Réseau sans – abri de Molenbeek-Saint-Jean.

Activités

Du 1er août 2020 au 31 juillet 2021, le service a traité 378 situations, reprenant 6273 interventions sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les statistiques des problématiques sont les suivantes :

Habitat	202
Familial	110
Autres/multiples	21
Institutionnel	16
Social	7
Commercial	7
Espace public / Sans-abrisme	4
Scolaire	1
Total	378

Axe relatif au « Sans-abrisme »

Volet MISSIONS.

1°. Rétroactes :

En janvier 2019 a été mis en place un projet d'accompagnement des personnes sans-abri au sein du Service de l'action sociale. Ce projet a été mené par une assistante sociale, en plus de ces tâches au

service de l'action sociale, sous la référence d'un membre du personnel de ce service et d'un membre du service de médiation locale (service prévention). Depuis juillet 2020, ce projet a été transféré au service de médiation locale.

2°. Public cible :

La Fédération des Maisons d'accueil et des Services d'aide aux sans-abri définit la personne sans abri comme « une personne qui ne peut temporairement accéder à un logement à usage privatif adéquat, ou le conserver, à l'aide de ses propres ressources » .

En partant de cette définition, le projet a délimité les contours du public cible en s'inspirant de la typologie ETHOS de la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). Le public accompagné se compose ainsi avant tout des catégories suivantes :

- personnes vivant à la rue ;
- personnes en habitat induisant un risque de sans-abrisme, menacées d'expulsion ou expulsées.

Cette référence conceptuelle met en évidence que le « sans-abrisme » est un processus en lien avec une diversité de difficultés (mal logement, soucis relationnels, assuétudes, conflits, difficultés administratives, troubles de santé, etc.) et y associe une dimension préventive.

3°. Mission et objectifs :

Le projet a pour mission d'identifier les personnes sans abri sur le territoire de la commune et mettre en place un réseau de ressources humaines et logistiques afin de les accompagner, pas à pas et sur base des besoins identifiés, vers une situation de vie décente et répondant tant à leurs attentes qu'à l'ordre public.

Ses objectifs sont ainsi les suivants :

- Identifier les personnes vivant en rue et en souffrance (localisation, recensement) ;
- Accompagner et/ou orienter le public cible auprès d'intervenants spécialisés ;
- Clarifier les demandes et besoins des bénéficiaires et créer un lien de confiance ;
- Mettre en place des ressources humaines et logistiques répondant aux besoins du public identifié ;
- Créer un réseau de personnes ressources et expertes, opérateurs communaux ou non, autour de la problématique du sans-abrisme et, notamment, s'appuyer sur les ressources du groupe de travail logement – santé de Molenbeek-Saint-Jean ;
- Développer des collaborations au sein des réseaux internes et externes à l'administration.

Volet ACTIVITES.

Du 1er août 2020 au 31 juillet 2021, 80 situations ont été accompagnées sur l'ensemble du territoire de la commune. Ces situations impliquent des suivis individuels, collectifs et/ou avec des partenaires.

Afin de développer l'approche des personnes sans-abri, des maraudes sont réalisées une à deux fois par semaine en accompagnant certains intervenants (Transit asbl, New Samu social, Gardiens de la paix, Service des médiateurs Rom, Move asbl, etc.).

De nombreux intervenants et partenaires potentiels ont, par ailleurs, été rencontrés afin de développer un réseau d'intervenants et de structures utiles à l'accompagnement des personnes sans-abri (chauffoir, lessive, pause-café, douche, etc.). A cet égard, l'asbl Bulle a mis en place une permanence de laverie

mobile les jeudi après-midi sur l'Espace Sainte-Marie dès le mois de juillet 2021. Via ce service, les personnes sans-abri peuvent laver et sécher leur linge tout en participant à des activités socio-culturelles.

Le service a également participé à l'enquête « 400 toits » (septembre 2020) mis en place par les Infirmiers de rue et visant à récolter des données qualitatives relatives aux personnes sans-abri et leurs besoins. Il a aussi collaboré avec Bruss'help (novembre 2020) pour le 6^{ème} dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale.

Enfin, le projet sans-abrisme a été amené à développer son accompagnement de centres d'accueil et d'occupations temporaires qui se sont implantés sur le territoire de la commune. Parmi ces structures, citons :

- 1) Le Centre « Louiza », antenne du New Samu social accueillant un public exclusivement féminin ;
- 2) L'occupation par les associations Ilot asbl, Diogènes et Douchefflux de l'Hôtel Belvue du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021. A partir du 1^{er} juillet, ce projet est repris en charge par le service afin d'y développer un nouvel accueil pour personnes sans-abri en partenariat avec le CPAS, la Région, Transit asbl, la Croix rouge et les responsables de la gestion de l'hôtel.
- 3) Les centres d'hébergement temporaire tels ceux situés Rues De Koning, Birmingham et Vanderstichelen.

E. SCAV .

Volet : Missions

Les missions sont définies dans la circulaire GPI 58 (assistance aux victimes).

Le SCAV est dorénavant composé d'une assistante sociale, d'une criminologue et d'une psychologue, une partie de l'équipe est également formée en victimologie. Le service propose son soutien aux Molenbeekois victimes d'infractions pénales et de calamités, en offrant une aide globale aux bénéficiaires. Il intervient également dans certaines situations d'urgence et de crise comme par exemple lors de l'accompagnement des services de police en cas d'annonce de décès et d'organisation de dernier hommage au défunt.

Le Service collabore activement avec la police locale et fédérale (SAPV⁸ fédéral, DVI⁹, cellule des personnes disparues, etc.), les autres services d'assistance aux victimes de la zone de police de Bruxelles-Ouest, les SAPV d'autres zones de police, la médiation locale, l'hôtel social communal, le PUIC/PASUC, l'état civil, le cimetière de Molenbeek ainsi que d'autres acteurs du réseau associatif de la commune.

En raison de la situation sanitaire qui perdure, le SCAV reçoit les victimes uniquement sur rendez-vous. Le service reste néanmoins disponible pour la gestion de situations urgentes de crise sur le terrain. Il peut également se déplacer à domicile pour les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer.

Pour une collaboration efficace, les rencontres avec nos différents partenaires (Police, IML¹⁰, Parquet, AWSR¹¹, etc.) s'organisent tantôt en présentiel, tantôt par visio-conférence.

Activités

Entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021, le service a effectué 484 offres de service. Il a répondu à 319 nouvelles demandes d'aide. La diminution des chiffres par rapport à l'année précédente tant au niveau des

⁸ Service d'assistance policière aux victimes

⁹ Disaster Victim Identification

¹⁰ Institut médico-légal

¹¹ Agence wallonne pour la sécurité routière

offres de services qu'au niveau des dossiers suivis peut être attribuée aux conditions sanitaires liées à la crise COVID -19 ainsi qu'à une diminution d'effectif du service durant 8 mois.

Les victimes se présentent suite à une offre de service effectuée par téléphone et/ou par courrier (11,3%). Elles sont aussi régulièrement orientées vers le SCAV par les services de police (49,2% : Intervention, Division, SAPV, etc.), les services sociaux ou communaux (11,3%) ou encore, se présentent spontanément (20,4%). Nous notons une augmentation significative de situations orientées par la Zone de Police. Nous pouvons expliquer cela par l'intensification des collaborations de terrain inter-services.

80,9% de ces demandes proviennent de victimes d'infractions pénales. 3,1% de victimes d'incendies et de calamités.

Les demandes d'aide les plus fréquentes concernent les violences intrafamiliales (30,1%), les décès (10,7% : AMN¹² et dernier hommage), les coups et blessures (7,8%), les accidents de la route (6,3%), les agressions sexuelles (6,3%), le harcèlement (5,6%), les vols (4,1%), les menaces (2,5%) et les escroqueries (1,6%). Ces chiffres représentent les infractions pénales et problématiques que nous rencontrons principalement. Ils ne représentent donc pas de manière exhaustive l'entièreté des suivis du SCAV.

Pour toutes ces situations, le service propose un accompagnement de la victime qui s'articule autour des volets socio-administratif, juridique et psychologique.

Depuis de nombreuses années, les violences intrafamiliales représentent une grande part des nouvelles demandes et occupent un volume de prises en charge important. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et globale car elles impliquent une constellation de problématiques qui induisent violences et souffrances intrafamiliales (enfants / parents / couples / ascendants / fratries). Plusieurs de ces victimes sont orientées vers l'hôtel social communal en vue d'un hébergement d'urgence. Le PUIC et le SCAV décident en concertation de l'accès à ce dernier.

Egalité des chances

◆ Volet Missions :

Promouvoir l'Egalité des chances vise à favoriser les actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance envers les personnes de diverses orientations sexuelles, la gestion autonome et à l'indépendance de chacun, y compris pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de déficiences intellectuelles, la diversité au sein de la société et l'interculturalité et donc toute forme de discrimination.

Dans chacun de ces domaines, il s'agit de mettre sur pied des actions de sensibilisation à l'attention de la population molenbeekoise pour combattre les stéréotypes inégalitaires encore très présents dans notre société.

◆ Volet Activités : -

¹² Annonce de mauvaise nouvelle

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

A. Missions de prévention et cohésion sociales déléguées à l'opérateur para-communal asbl LES Juridiques

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME - CCM

III) MISSION

Après trois mois de confinement et trois mois de déconfinement, en septembre 2020 nous avons l'espoir de pouvoir redémarrer les activités du Centre Communautaire Maritime.

L'équipe du CCM a préparé un programme pour le trimestre octobre-décembre, en sachant que des adaptations auraient pu être nécessaires selon l'évolution de la pandémie.

Malheureusement, suite à la deuxième vague du mois d'octobre, une bonne partie des activités et des événements programmés a dû être annulée.

L'**Ecole de Devoirs** a continué, malgré tout, à fonctionner tout au long de l'année avec quelques adaptations.

Pour les enfants de l'école primaire le nombre d'inscriptions a augmenté sensiblement en cours d'année. Compte-tenu des difficultés engendrées par la pandémie, nous avons accepté plus de 50 enfants. Pour garder le même niveau qualitatif et respecter les normes sanitaires, nous les avons divisés en 2 groupes : un groupe a été accueilli le lundi et jeudi et l'autre le mardi et vendredi.

Les activités du mercredi pour les enfants sont probablement celles qui ont connu la plus grande transformation. A partir du mois d'octobre, il y a eu une importante augmentation du nombre d'inscrits : nous sommes passés de 20 enfants à plus de 50 en quelques semaines. Dès lors, nous avons multiplié les activités proposées, en réorientant vers les enfants des activités qui étaient destinées, exclusivement ou en partie, aux adultes : atelier de couture, atelier de cuisine, atelier d'initiation aux arts, bricolage, musique, jeux, vélo, pleine conscience.

Pour les jeunes de l'école secondaire ç'a été plus compliqué : pour une bonne partie de l'année nous n'avons pas pu faire que de l'individuel, à distance ou en présentiel. Seulement à partir de fin avril la Cocof et l'ONE ont proposé un assouplissement des normes concernant le soutien scolaire (et l'alphabétisation). En mai et juin 2021 nous avons donc repris l'aide aux devoirs en petits groupes de 10.

Pour l'alphabétisation, nous avons ajouté un 2^{ème} groupe grâce à la mise à disposition d'une formatrice, Marie-Pierre Bodart, par Lire & Ecrire. Les cours ont eu lieu, pour la presque totalité de l'année, en individuel.

Les stages des vacances ont été renforcés, tant au niveau de l'équipe d'animation que du public. Nous avons prévu, pour chaque semaine, entre 3 et 5 groupes de 10/15 enfants accompagnés par un minimum de 3 animateurs par groupe.

Nous avons aussi organisé des stages pour les adolescents au printemps (à l'extérieur) et en juillet. Le public jeune sera une priorité pour les prochains mois.

En partant du constat qu'il y a de plus en plus d'habitants du quartier qui restent à la maison en été, nous avons établi un programme d'activités ponctuelles ouvertes à tout le monde tout au long de l'été, notamment dans les espaces extérieurs (voir dans le chapitre « Activités ponctuelles »).

L'atelier de réparation de vélos **Molembike** (dans les caves de Tour&Taxis) et les cours de vélo avec **Les Hirond'Elles** ont fonctionné tout au long de l'année, sur rendez-vous et en petit groupes pour les activités à l'intérieur.

Toutes les autres activités pour adultes (ateliers linguistiques, Atelier d'Initiation aux Arts, atelier de couture, atelier de cuisine) ont dû être annulés. Quelques séances en très petits groupes de 4/5 personnes ont pu avoir lieu en juin.

IV) ACTIVITÉS

Activités récurrentes

Cours et Ateliers :

- **École de devoirs** pour les élèves de l'école primaire (tous les lundis, mardis, jeudis et vendredi) et secondaire (les lundis et jeudis) ; animé par Patrick SERRIEN.
- **Alphabétisation** en français : cours débutant.e.s tous les lundis et mardis, animé par Malika EL ARASSI et niveau 1 tous les lundis, mercredis et vendredis, animé par Marie-Pierre BODART.
- **Atelier de yoga pour enfants** : tous les jeudis, animé par Amélie MICHAUD ;
- **Activités pour les enfants du mercredi**, atelier de cuisine et activités variées animés par Fatima RAÏSS, Nacera ABASSID, Yolanda SANCHEZ, Ibrahimjo BAKIROV, Clément FAUQUET, Benjamin TOLLET ;
- **Les Hirond'Elles** : toujours une à deux fois par semaine, jours variables selon la disponibilité de l'animatrice et des participantes, pour les adultes, animé par Riet NAESSENS ;
- h. **Musika** atelier d'initiation à la musique bilingue pour les enfants, tous les vendredis à partir d'octobre, animé par Peter VEYT ;
- i. **Les Marin'Elles** chorale animé par Malika EL ARASSI le vendredi

Statistiques

En cette année de pandémie, les statistiques n'ont pas beaucoup de sens, mais on présente quand même les données des activités qui ont pu être réalisées avec une certaine continuité :

Activité	Nombre Inscrits (année)	H/F	Fréquentation moyenne/jour
École de devoirs - primaire	62	29/33	21
École de devoirs - secondaire	28	15/13	6
Alphabétisation et alpha culture	18	3/15	5
Cours de yoga	13	6/7	9
Activités pour les enfants du mercredi	68	32/36	47
Le Maritime à vélo	Pas d'inscription 64 participants		14
Atelier Molembike	Sur rendez-vous 184 participants		8

Moments de rencontre

Les moments de rencontre sont les activités qui ont le plus souffert de la pandémie : le Café Matin, les apéros du vendredi, le Repair Café n'ont pu avoir lieu que sporadiquement et avec des limitations qui ont fortement pénalisé le côté convivial.

Activités ponctuelles

En septembre nous avons été l'un des centres d'accueil à Molenbeek des relais du **Panathlon Wallonie-Bruxelles**, qui ont parcouru en courant les 1000 km du Fair-Play et ont relié 150 lieux symboliques de la crise covid-19, issus des secteurs essentiels qui ont permis, grâce à tous leurs travailleurs, le bon fonctionnement du pays pendant cette période.

Parmi les nombreuses annulations d'événements au cours de cette année (**Le Mois du Doc, Même Pas Peur, la Fête de Saint-Nicolas, le Marché de Noël, le Repas du Nouvel An, Molenzinnema, Molembike** ...), la plus douloureuse a été probablement celle d'**Embarquement Immédiat**, programmé pour le 20 septembre et dont l'organisation, pourtant revisitée à la sauce Covid, s'est arrêtée 2 semaines avant la date prévue, compte-tenu de l'impossibilité de garantir des mesures sanitaires strictes pour un public de quelques milliers de personnes.

Malgré tout, entre un confinement et l'autre et en suivant les règles sanitaires en vigueur, quelques événements ont pu être organisés par le CCM et d'autres partenaires.

Juste avant le 2^{ème} confinement le **Parcours d'Artistes Maritime 2020** a pu avoir lieu du 23 au 25 octobre. Malgré les limites imposées par la pandémie, cette première édition pour notre quartier a connu un grand succès tant du côté des artistes (plus de 60 artistes ont exposé leurs œuvres dans une vingtaine de lieux différents, dont le CCM) que du public. Le vernissage, prévu au CCM, a dû être annulé mais deux concerts ont pu être organisés au CCM et à l'atelier vélo à Tour&Taxis pour un nombre restreint de spectateurs.

Pour combler le vide laissé par l'annulation des marchés de Noël, les services culturels de la commune, le Foyer et le CCM ont lancé un nouvel événement, **Molenlight**, parade lumineuse dans les rues de plusieurs quartiers molenbeekoïses. La parade du quartier Maritime a eu lieu le 18 décembre et nous a permis de faire sortir le char de la **Zinneke Parade** (réalisé au CCM entre janvier et juin 2020 et gardé dans nos locaux après l'annulation de la parade) en version « nocturne », illuminé par une panoplie de guirlandes et spots. Les habitants du quartier ont participé activement au spectacle en restant chez eux, mais en interagissant avec la parade depuis leurs fenêtres.

Une série d'activités, projections, conférences, étaient programmées entre décembre 2020 et janvier 2021 pour la célébration des **15 ans du CCM**. Nous avons reporté ce programme à une date ultérieure, mais nous avons quand même marqué le coup avec la projection de dessins réalisés par les enfants de l'AIA autour du nombre 15 (qui ont été projetés durant les nuits de décembre sur la façade de l'immeuble Martini-Bacardi) et, en partenariat avec GSARA, des interviews vidéo d'une trentaine d'habitants, partenaires et représentants institutionnels qui nous ont donné leurs souvenirs du CCM et leurs souhaits pour l'avenir. A partir de ces contributions et d'autres apports, seront réalisés un livre et un film qui seront présentés au public dès que les mesures sanitaires le permettront.

Les activités festives ont pu reprendre partiellement en été en plein air, toujours avec les précautions nécessaires. Le CCM a participé à la 2^{ème} édition de **Sous le Soleil de Molenbeek** même si avec un programme très essentiel, compte-tenu des circonstances.

Le CCM a été l'un des organisateurs de la **Fête de la Musique** à Molenbeek. Le samedi 19 juin une dizaine d'artistes et groupes musicaux, porteurs de styles très diversifiés, ont pu se produire devant une centaine de personnes. Deux podiums ont été équipés pour l'occasion : un dans la salle polyvalente et l'autre dans la terrasse de la rue Ulens. Cela nous a permis de mieux gérer le flux du public.

Des activités ponctuelles, pour les enfants et les adultes, ont été organisés tout au long de l'été dans la **terrasse** réalisée en utilisant 2 parkings devant le CCM et dans la cour de la rue Ulens : bricolage, jeux en plein air, ateliers de réparation de vélos, ateliers zéro déchet, Repair Café, ateliers de couture et de cuisine.

Stages de vacances

Pour les stages d'automne et d'hiver nous avons limité les inscriptions à 25 enfants. Le nouveau confinement et la difficulté à utiliser les transports publics nous ont contraint à limiter les déplacements, mais nous avons pu profiter de la réouverture des musées en fin d'année pour visiter le polyptyque de l'Agneau Mystique de Jan Van Eyck dans la cathédrale de Gand. Pour le reste, nous avons privilégié les activités en intérieur : ateliers de musique en novembre et ateliers de peinture et design en décembre.

Pour les **stages de Carnaval** nous avons encore plus réduit les déplacements. Nous en avons profité pour visiter le Musée Pixels à Tour&Taxis et le Musée des Egouts à Anderlecht.

Pour les stages des **vacances de Printemps** nous avons formé 4 groupes de 10 enfants avec des activités variées :

1. Bruxelles à vélo
2. Peinture sur les murs (réalisation d'une fresque dans la cour du CCM)
3. Arts du cirque et jeux d'extérieur
4. Bricolage et design

Les **stages d'Été** se sont déroulés pendant les 2 premières semaines du mois de juillet : nous avons inscrit 45 enfants par semaine. Encore une fois on les a partagés en 3 groupes de 15. Voici les activités :

1. Atelier mécanique et sorties à vélo
2. Sorties culturelles et sportives
3. Atelier artistique avec le Collectif AMADEO

Les activités ponctuelles du mois de juillet ont connu un bon succès malgré la météo peu favorable : une bonne centaine d'enfants ont participé aux après-midis animés par notre équipe et par des intervenants extérieurs.

L'organisation d'évènements, de réunions, de sorties culturelles, d'exposition, ainsi que la location et la mise a disposition des salles, ont été réduites drastiquement tout au long de l'année. La salle polyvalente, qui normalement peut accueillir plus de 200 personnes, a été limitée, même en dehors des confinements, à une occupation maximale de 50 personnes pour pouvoir garder la distance physique nécessaire. Nous espérons pouvoir revenir à un fonctionnement plus convenable dans les prochains mois

DIVISION CULTURES

A. CULTURES

I) MISSIONS :

Le Service Cultures propose à la population environnante molenbeekoise et bruxelloise une série d'activités créatives et socioculturelles. Il développe des partenariats avec des artistes tant locaux qu'extérieurs à la commune; assure sa programmation culturelle tant au château du Karreveld qu'à la Maison des Cultures mais aussi sur tout le territoire communal.

Les objectifs: apprendre à (se) découvrir, apprendre à (se) reconnaître, apprendre à respecter sa culture et celle de son voisin, prendre conscience et apprivoiser les différentes capacités d'expression et leur mise en valeur, se rencontrer.

II) ACTIVITÉS :

Pour des raisons bien évidentes, la crise COVID a eu un impact énorme sur les activités proposées par le service des cultures. Les activités scolaires et parascolaires pour les enfants de 3 à 12 ans ont pu tant bien que mal se poursuivre tout au long de la crise, ce qui a assuré une certaine continuité dans l'action.

Pour tous les autres secteurs, et spécifiquement ceux liés aux adultes et au grand public y compris les familles et la toute petite enfance (ateliers, rencontres, spectacles, expositions, etc) il a fallu tout au long de l'année se réinventer et aller à la rencontre du public autrement mais surtout, en dehors de nos murs si confortables.

Retenons ici par exemple les visites à domicile pour les animatrices de la Court' Echelle, les concerts et animations dans les résidences et homes de nos seniors, la programmation estivale dans les cours et parcs de la commune, les différentes actions autour de la lumière conclue par 6 fantastiques parades Molenlight au cœur de l'hiver, les expositions événementielles en extérieur de nos jeunes photographes.

*** Les Ateliers et les stages**

La saison 2020-2021, de septembre 2020 à mai 2021, s'est articulée autour de la thématique « **CO-**», **co-pour co.llaboration et co.mplémentarités**, pour s'éveiller à l'imaginaire, à l'expression et à la créativité en tissant des liens avec les autres propositions de la Maison ou les activités d'autres partenaires. Les ateliers créatifs, les stages, les classes urbaines s'en sont inspirées tout au long de la saison.

Le Service Cultures/MCCS propose aux enfants et aux jeunes des ateliers créatifs du mercredi et du samedi.

Pour les tout-petits (à partir de quelques semaines) des ateliers et rencontres parents-enfants dans l'Espace Court'Echelle ainsi que des moments contés dans les crèches et consultations ONE sont également proposés normalement, mais ont dû se réinventer par des moments de take away chaleurs et autres formes de rencontre à l'extérieur.

Les stages de vacances pour enfants et jeunes se sont déclinés à travers des ateliers originaux et créatifs à la MCCS, au FabWest et au WAQ (Toussaint, Carnaval, Pâques, Été) et ont été organisés dans le respect des mesures sanitaires, sauf pour les jeunes à partir de 12h pour lesquels on a proposé des activités à distance dans la mesure du possible.

* **Classes urbaines**

Au même titre que les classes vertes ou les classes de neige, les classes urbaines proposent à un groupe-classe de 25 enfants, une immersion quasi-totale dans l'environnement particulier de la Maison des Cultures. Le principe du projet est de sensibiliser les élèves de 4^{ème} primaire à leur environnement immédiat à travers un axe scientifique et un axe artistique (ateliers artistiques également autour du thème de la saison).

La collaboration et l'accompagnement de la Cellule Pédagogique communale sont indispensables, notamment pour la supervision pédagogique, le choix des écoles et la gestion logistique. A cause de la crise sanitaire, certaines classes n'ont pas pu se déplacer et le projet s'est déroulé au sein de l'école.

* **Arts à l'école**

Projet dont l'objectif est la création du lien social, la solidarité, la mise en évidence de valeurs démocratiques mais également le développement de la confiance en soi par la créativité, l'envie « d'essayer » et d'atteindre un objectif, l'esprit critique et la capacité d'analyse.

* **Projet « FABLABeKE »**

Le Fablab'ke est un atelier de fabrication numérique à vocation pédagogique. C'est un espace qui permet des enfants et des jeunes de venir fabriquer presque n'importe quoi à l'aide de toutes sortes d'outils (imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse et encore tous les outils classiques de travail du bois, du matériel électronique et informatique). Ils organisent des activités et des stages tout au long de l'année pour des enfants et jeunes âgés de 9 à 16 ans. Toute une série d'activités ont dû être annulé ou remplacé par des activités à distance.

L'équipe du fablab'ke s'est également activé dans la fabrication de masques et visières dans le cadre de la lutte contre le virus.

Ils organisent aussi des activités dans les écoles de Molenbeek et assurent des modules de formation des enseignants. Après la formation, les enseignants peuvent emprunter gratuitement du matériel pour l'utiliser à l'école pendant les cours.

Depuis l'année dernière, Fablab'ke a également un nouvel emplacement à la Gare de l'Ouest. Avec d'autres partenaires, FabWest est actif sur le site du 'Molenwest Square' dans le cadre du contrat de quartier durable « Autour de la gare de l'Ouest ». Le FabWest y dispose d'un atelier et travaille sur de nouveaux thèmes.

Le blog fablabke.castii.be s'avère être un précieux outil pédagogique et constituera la mémoire du projet.

* **Renforcement jeunes –IMAGINE 1080**

Projet dans lequel plusieurs axes sont développés : empowerment (élargissement du pool bénévoles-ambassadeurs culturels), ateliers et stages créatifs, coaching artistique, programmation de spectacles.

Plusieurs activités telles que les ateliers, les permanences, etc. ont été annulées en raison de la crise sanitaire, mais au même temps, l'axe de travail 'jeunes' a été réinventée et les jeunes volontaires ont soutenu très activement la plateforme de solidarité de la commune qui a été lancée suite à la crise sanitaire. Ils ont également soutenu plusieurs autres actions dans le cadre de la crise (call center, centre de test, etc).

Les jeunes ont également très activement soutenu le programme d'été "Sous le soleil de Molenbeek" en tant que bénévole, ainsi que pendant les stages de vacances en tant qu'animateur. L'exposition photo des 10 ans de l'atelier ciné-photo à la fin de l'année 2020 a également été l'un des moments forts de la saison.

* Ateliers créatifs adultes et création de spectacles

Le projet des ateliers adultes hebdomadaires n'a pas pu continuer suite à la crise sanitaire. Dans la mesure du possible des ateliers à distance ont été proposés.

* Programmation danse-musique

Toute une série de spectacles en salle ont dû être annulé à cause de la crise, mais pendant l'été, dans le cadre du programme 'Sous le soleil de Molenbeek' nous avons proposé plusieurs spectacles en plein air dans la grande cour ou d'autres espaces extérieurs.

02/08/2020 Danse Orientale avec Salwa

Le show de Salwa nous a fait voyager au travers de différentes danses du Moyen et Proche-Orient. Ces danses de style classique (Raqs sharqi), contemporain (Tribal fusion) ou folklorique (Kawleya, danse tzigane irakienne) font toutes partie du répertoire que Salwa ne cesse d'explorer avec sa troupe et enseigne à ses nombreux élèves.

06/08/2020 Opéra Mozart

Une soirée en compagnie des artistes émergents du festival « Midsummer Mozartiade ». Un florilège d'airs d'opéra... au grand air ! Avec Laura Telly Cambier (soprano), Cécile Lastchenko (mezzo-soprano), Rafaële Green (mezzo-soprano) et Lionel Bams (piano).

07/08/2020 Hussein Rassim et Octavio

Hussein Rassim (oud) et Octavio, (chant et piano) ont proposé un concert original, influencé par leurs origines (irakienne et béninoise). Leur musique est un véritable message d'amour, de force, d'espoir, de paix et d'unité, inspiré par leurs vécus, leurs voyages, leurs rencontres avec différents cultes et diverses cultures

26/09/2020 Kompost

« Kompost » est le fruit d'un travail collectif, né de plusieurs ateliers d'écriture et stages d'improvisation. Il s'agit d'une réflexion sur la société, l'exclusion sociale, la surconsommation, l'éducation, la culture et sur le monde dans lequel nous vivons : celui de nos désirs, de nos désillusions, de nos incohérences, de nos passions.

27/09/2020 Frédéric

Jean-François Breuer fait enfin son coming out : il est le plus grand fan vivant de Freddie Mercury.

Dix ans qu'il caresse le fantasme de lui rendre hommage et pourquoi pas, de l'incarner.

Un spectacle où il déploie en live ses talents de chanteur et musicien. Dominique Bréda le met en scène dans un personnage de sosie désabusé du plus célèbre moustachu de la musique (après Toots Thielemans) qui lui a toujours préféré Bowie, mais qui se voit quand même rattrapé par Freddie. Ses musiciens lui ayant posé un lapin, Frédéric se retrouve face au public seul avec son piano et ses rêves inassouvis.

14/08/2020 Good Vibes

Des jeunes talents sur scène !

18/06/2021 Good Vibes - spécial Fête de la musique !

Après plusieurs éditions annulées, les soirées Good Vibes ont repris cet été pour faire découvrir des jeunes talents et des artistes émergents. Et dans le cadre de la Fête de la Musique, le 18 juin nous avons proposé une sélection mixte avec notamment des morceaux folk, afro, soul, arabe et encore bossa nova.

09/07/2021 Good Vibes - MolenWest

La scène Good Vibes s'est installée à MolenWest. Au programme Beatbox, Stand Up & chant avec Youssef, Big Ben, Reda et Jawad en Fortuna.

30/07/2021 Good Vibes #Sous le Soleil de Molenbeek

L'Heure Musicale : Concerts classiques

Dans le cadre des « concerts-apéros » de l'Heure Musicale du dimanche matin ont été organisés dans la « Salle des Sections » de la Maison communale, dans le répertoire du quatuor à cordes.

- 18/10/2020 : Michel Scohy, piano

Karreveld Classic et Concert Classique ici !

Salon de thé et pâtisseries durant trois mois à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale en journée avec animations pour les écoles, concert :

- 09/08/2020 : Ensemble Ontano. Karreveld Classic.
- 23/08/2020 : Quatuor Akhtamar. Karreveld Classic.
- 27/10/2020 : Trio Memento. Classique Ici.
- 08/11/2020 : Quator Alcea. Karreveld Classic.
- 25/07/2021 : Quator à cordes. Karreveld Classic.

*** Spectacles Jeune Public**

18/11/2020 Ronde

Cinq danseurs, 3 femmes et 2 hommes, noyau dur de cette fresque chorégraphique.

Un plateau nu où les danses sont, au fil des scènes, motrices et vectrices d'un voyage intemporel, confrontant les énergies parfois harmonieuses, parfois antagonistes.

Une partition musicale riche en rythme, faisant cohabiter les sonorités du présent avec celles du passé.

28/08/2020 Apéro Festif

La Troupe du Marché, le cirque « Bête à plumes » et le duo Arsys, nous ont invité à un apéro « pas comme les autres... Un programme musical autour du Tango, de la musique Klezmer, avec un parfum des balkans, par deux musiciens qui ont démontré leur goût du voyage dans les musiques traditionnelles avec le CD "Tango Sensation".

30/08/2020 Cruda

Ancienne gymnaste de haut niveau, *Cruda* veut être dans sa forme la plus authentique. Usant de son corps élastique pour révéler son chaos intérieur, elle hurle de rire, se contorsionne, exhibe ses défauts. Une façon ludique de partager ses questionnements pour se libérer.

04/07/2021 Contes au château du Karreveld en partenariat avec la Maison du Conte de Bruxelles.

Carte blanche à Luisa Bevilacqua

*** Programmation spectacles Adultes**

A cause de la crise sanitaire, un programme alternatif en plein air 'Sous le soleil de Molenbeek' a été proposé.

Du 10/09 au 17/09/2020 – Du 24/06 au 26/06/2021 Abdel Nasser « Le Meilleur Papa du Monde »

"Le meilleur papa du monde", voilà le titre du nouveau spectacle d'Abdel Nasser! Des nuits blanches, aux couches-culottes et l'achat d'un mouche-bébé, vous saurez tout de "la plus belle aventure" qu'a vécu notre humoriste molenbeekoïse en devenant papa pour la première fois.

06/08/2020 Cinéma « Hors Norme »

« Hors normes » est un film français réalisé par Olivier Nakache et Éric Toledano.

20/08/2020 Cinéma « Adam »

« Adam » est un film dramatique franco-belgo-marocain réalisé par Maryam Touzani.

02/07/2021 Cinéma « I Must Be Heaven »

« It Must Be Heaven » ou C'est ça le paradis au Québec, est un film franco-canadien réalisé par Elia Suleiman.

09/07/2021 Cinéma « Un divan à Tunis »

« Un divan à Tunis » est un film réalisé par Manele Labidi avec Golshifteh Farahani, Majd Mastoura.

16/07/2021 Cinéma « Ema »

Ema est un film réalisé par Pablo Larraín avec Mariana Di Girolamo, Gael García Bernal.

23/07/2021 Cinéma « Antoinette dans les Cévennes »

Antoinette dans les Cévennes est un film réalisé par Caroline Vignal avec Laure Calamy.

*** Expositions**

Expositions à la M CCS :

- **Du 02/10/2020 au 23/10/2020 Archistraitgene by Karim Naciri**

ARCHISTRAITGENE ! qu'est-ce que cela signifie ? d'où provient ce mot ?... Karim Naciri a voulu mélanger 3 types d'arts/cultures différents, pour n'en former plus qu'un ! On y retrouve une très grande énigme à résoudre quant au cheminement qu'il a dû entreprendre durant toute sa vie dans diverses situations.

- **Du 08/10/2020 au 23/10/2020 Petites formes et Grandes Histoires**

Exposition itinérante dans le cadre du Festival Bruxellois de la petite enfance, cette exposition ludique et interactive est proposée par le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles et s'adresse aux 0-5 ans.

- **Du 26/11/2020 au 19/12/2020 – 10 ans de l'atelier Ciné-Photo**

En 2020, l'atelier ciné-photo de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek a fêté ses 10 ans. Depuis 2010, des jeunes molenbeekois de 16 à 20 ans participent chaque semaine à une aventure collective passionnante.

Des photographes, des réalisatrices, des professionnels du reportage international animent des ateliers pour inciter les jeunes à aborder une autre façon de (se)raconter en images.

Cet anniversaire marquant a été honoré avec une grande expo photo en plein air sur les façades du Brass'arts sur la place communale.

- **Du 07/03/2021 au 27/03/2021 Masques**

Une exposition haute couleur de l'artiste Stéphan Goldrach. L'artiste convoque mythes et folklores pour fabriquer masques et costumes à partir de techniques traditionnelles et construire des histoires.

- **Du 17/06/2021 au 20/06/2021 Expo Académie**

L'Académie de Dessin et des Arts Visuels de Molenbeek a organisé sa traditionnelle exposition de fin d'année. On y découvrait les travaux réalisés par ses élèves, enfants, jeunes et adultes durant l'année, dans les ateliers pluridisciplinaires, dessin, peinture, sculpture, céramique, gravure, photographie, vidéographie, cinéma d'animation, infographie.

* **Festivals & événements**

09/09/2020 Découverte Atelier « Play »

La Maison des Cultures, les partenaires de BROM et de l'ATL a proposé un riche programme d'activités pour enfants et jeunes. Une belle occasion de faire découvrir aux enfants et jeunes une large palette d'ateliers qu'ils pourront tester : éveil musical, arts plastiques danse, cirque, théâtre et différents ateliers autour du Fablab'ke

Festival « Focus sur La Compagnie 3637 »

Fondée à Bruxelles en 2008 par Sophie Linsmaux, Bénédicte Mottart et Coralie Vanderlinden, la Compagnie 3637 crée des spectacles jeune et tout public qui s'emparent de sujets vastes et complexes à l'image du monde dans lequel nous vivons et pour lesquels les 3 artistes ressentent une urgence à (ré)affirmer, (ré)introduire les valeurs de liberté, de singularité et de respect des différences. Sophie, Coralie et Bénédicte développent une démarche artistique où le mouvement, le mot, la marionnette, l'univers sonore, se métissent ; offrant plusieurs modes de transmission et donc des lignes d'interprétation multiples. Pour chaque pièce, elles cherchent à créer un langage scénique spécifique lié au propos et au public qu'elles désirent rencontrer.

- 16/10/2020 Des Illusions – Théâtre & danse - 14+
- 18/10/2020 Cortex – Théâtre & danse – 8+
- 22/10/2020 Humanimal - Danse – 6+

Du 07/12/20 au 31/01/2021 Molenlight

Pas de fête d'année avec visite de père Noël, ni de marché de Noël en 2020. Mais, Molenlight a vu la lumière et est parti de l'envie d'illuminer les rues de la commune de Molenbeek. Des kits et des carnets d'activités ont été proposés par la MCCS et le service de la culture néerlandophone afin de stimuler les

habitants d'égailler les fenêtres de Molenbeek. Les habitants étaient ainsi invités à participer, à leur manière, en décorant et illuminant leurs façades et fenêtres grâce au kit lumineux distribué dans les quartiers.

Nous avons aussi organisé un défilé lumineux « les brigades lumineuses » dans les rues de Molenbeek du 16 au 19 décembre 2020 pour aller à la rencontre des habitants. Suite à la réussite du projet, plusieurs brigades sont ressorties dans les rues de Molenbeek début janvier 2021 pour inaugurer la nouvelle année.

Festival « Prenons l'air » du 28 juillet au 23 septembre 2020

Le festival Bruxellons ! 2020 annulé, mais bonne nouvelle, le **Théâtre Le Public** et le **Festival Bruxellons!** s'associent pour ouvrir une parenthèse inattendue et imaginer nos retrouvailles au cœur de l'été au Château du Karreveld: «**Cet été, prenons l'air !**».

Six **spectacles** dans la cour et la grange du Château du Karreveld.

19/06/2021 Fête de la Musique 2021

De la musique partout dans la commune de Molenbeek pour la plus joyeuse des fiestas, en collaboration avec plusieurs partenaires ! La danse de la gare de l'Ouest jusque dans la cour de la MCCS en passant par La Vallée, Le Foyer, Le Musée de la Migration, les parcs Bonnevie et Marie-José, avec entre autres les Fanfakids, l'académie de musique et des arts de la parole de Molenbeek, Remork et karkaba, la fanfare Nerds dans son plus beau répertoire de musique de films et Walt Disney, les ensemble Nawaris (Hussein Rassim) et le Brussels Balkan Orchestra (Nicolas Hauzeur).

Du 10 juillet au 27 septembre 2021 Festival « Bruxellons 2021 »

Après les triomphes de Sunset Boulevard et My Fair Lady, le Festival est très fier de nous présenter en 2021 l'un des chefs-d'œuvre du monde des musicales : Blood Brothers.

En dehors de Blood Brothers, cinq autres spectacles ont revéçu leur première au Festival Bruxellons :

- Shirley Valentine. comédie de Willy Russell
- Ceci n'est pas une Framboise Frivole. de Peter Hens et Bart Van Caenegem
- Novecento. Lecture-spectacle par Pietro Pizzuti
- Musicals sous les étoiles -2021. Concert
- Entre Nous. de Jack Cooper

B. CULTURE NEERLANDOPHONE

1. MISSION

En 2020-2021, le service de la culture néerlandophone était composé de deux personnes – en 4/5 temps -, dont une personne, la cultuurbeleidscoördinator, est subventionnée par la communauté flamande dans le cadre de la politique culturelle locale. L'autre personne, la collaboratrice culturelle, est payée sur fonds propres de la commune. Le service est situé à la rue du Jardinier, 47B à 1080 Molenbeek – Saint – Jean. Il est accessible tous les jours de 9h jusqu'à 17h, par téléphone 02 412 06 32/33 ou par mail cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be.

Le service a deux missions:

Premièrement, il garantit un service culturel aux habitants, aux associations et aux autres personnes intéressées. Il répond à toutes les questions qui concernent la culture et les loisirs et il renvoie tout le monde aux instances culturelles et communales appropriées. Le service organise aussi un programme culturel pour les habitants.

Deuxièmement, le service coordonne le 'Lokaal Cultuurbeleid', un partenariat entre différentes associations culturelles, qui œuvrent ensemble au développement culturel de la commune. Cette mission n'est autre que l'application du décret dd. 13 juillet 2001 'portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et globale' de la communauté flamande. Le service suit de près tous les processus de la politique culturelle néerlandophone. Il s'agit, entre autre, de l'encadrement du conseil culturel, de dresser un plan sur 6 années en matière de gestion culturelle, les plans d'action annuels et l'état d'avancement et il s'agit aussi de l'organisation et de la coordination de projets culturels.

Dans ces missions, le service de la culture néerlandophone est assisté par le conseil culturel, qui a été établi le 5 mars 2007 selon la formule du décret dd. 13 juillet 2001 et selon l'article 5 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel dd. 29 avril 2005. Cette formule détermine la composition du conseil : d'une part les associations culturelles collaborant avec des bénévoles et des professionnels, et d'autre part les experts en matière de culture qui sont domiciliés à la commune. Le conseil culturel de Molenbeek – Saint – Jean a 17 membres disposant d'un droit de vote et 3 observateurs. Le conseil a pour mission (article 2 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel) :

- La stimulation d'une politique culturelle globale et de qualité, comme repris à l'art. 3 du décret dd. 13 juillet 2001. Le conseil culturel émet des avis sur la mise en page, l'exécution et l'évaluation du plan communal de gestion culturelle et est de ce fait impliqué lors de la préparation et mise en œuvre de la politique culturelle.
- Conseiller le conseil communal et le collège du Bourgmestre et de ses Echevins, sur les affaires culturelles néerlandophones, comme prévu à l'article 4 de la loi spéciale du 8 août 1980 sur la réforme des institutions ; de 1 à 10 :
 1. la protection de la langue ;
 2. la stimulation des recherches;
 3. les Beaux-Arts;
 4. le patrimoine, les musées et les instances scientifiques – culturelles
 5. les bibliothèques, les discothèques et les services similaires ;
 6. le radio, la télévision et l'assistance à la presse écrite ;
 7. la politique de la jeunesse (sauf s'il y a un conseil de la jeunesse) ;
 8. l'éducation permanente et l'animation culturelle ;
 9. les sports, l'éducation physique et la vie en plein air ;
 10. les loisirs et le tourisme.
- j. La promotion et l'organisation des concertations, la coordination et la collaboration entre les associations culturelles;
- k. Le rassemblement d'information et de documentation sur la vie culturelle et les besoins culturels ;
- l. Les représentants des associations, qui sont membres du conseil culturel, informent la base et sonde sa base

2. LES ACTIVITÉS

Du 1 août 2020 au 31 juillet 2021, le service de la culture néerlandophone a effectué les deux missions (le service culturel et coordonner la politique culturelle) de différentes manières.

- service culturel communal

Dans le cadre du service culturel, de multiples contacts avec la population ont eu lieu : par téléphone, e-mail et conversations de visu. Le service mettrait en œuvre le règlement des subsides, notamment en organisant des subsides de fonctionnement aux associations molenbeekoises néerlandophones et des subsides ponctuelles aux projets.

Le service fait aussi partie de différentes structures consultatives. Lors de ces réunions, il s'est informé de la vie culturelle à Molenbeek – Saint – Jean :

- Le conseil d'administration du CC De Vaartkapoen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion du centre communautaire.
- Le conseil d'administration de la O.B. De Boekenmolen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion de la bibliothèque.
- L'assemblée générale et le groupe de pilotage de BROM (Brede school Molenbeek, un réseau des acteurs extra – et parascolaire à Molenbeek)
- Le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale de Promouvoir les Cultures à Molenbeek asbl, une association para-communale.
- Le service de la culture néerlandophone a suivi le réseau des coordinateurs culturels bruxellois, un groupe de réflexion en matière de la politique culturelle locale qui rassemble 19 communes bruxelloises. Le réseau se réunissait régulièrement, au moins chaque mois.
- Le service culturel néerlandophone fait partie du comité des professionnels néerlandophone – subsidié dans le cadre du lokaal cultuurbeleid par la VGC et la Communauté Flamande, un réseau de professionnels en matière de culture dans la commune, à savoir la bibliothèque publique De Boekenmolen et le Centre Culturel De Vaartkapoen. Ils se réunissent pour parler de la politique culturelle locale à suivre ainsi que des développements culturels dans la commune.
- Pendant le mois de novembre, le service soutenait la permanence covid du service des actions sociales, chaque lundi.
- Le service culturel néerlandophone organise elle-même un conseil culturel qui réunit des experts et des associations culturelles à Molenbeek. Il s'est réunie le 26.01.'21 et le 10.03.'21.

Le service de la culture néerlandophone a organisé/ contribué aux activités culturelles suivantes:

- Une série de concerts à la salle de fête Sippelberg, en collaboration avec l'asbl Moca et le service des Actions Sociales. A diverses occasions, les artistes musicaux ont assuré des après-midi de détente, surtout pour les personnes âgées, pour qui c'était l'occasion de se rencontrer :
 - 17.09.'20 : Veerle Dobbelaere
 - 17.06.'21 : Marco Rossi
 - En collaboration avec les bibliothèques francophone et néerlandophone, l'asbl Molenbesace et l'asbl Samen voor Morgen, le service organise des contes et des jeux étaient à nouveau organisés dans le pavillon du parc Marie José et ceci chaque dernier samedi du mois. Le but de l'initiative est de stimuler la culture de la lecture chez les enfants et d'augmenter le plaisir de la lecture, d'informer les parents sur les bavoirs et autres initiatives et de proposer des activités culturelles «prêtes à l'emploi». Ces après-midis se sont déroulés aux moments suivants :
 - 26/09/'20
 - 29/05/'21
 - Chaque 2ème samedi du mois, le service organise un événement de contes à Korenbeek avec Samen voor Morgen pour encourager le plaisir de lire parmi les familles vulnérables. A cause du Corona, les moments participatifs avec les enfants & les parents ne puissent pas se faire. Par contre, le service a développé avec Samen Voor Morgen vzw un projet de 'plaisir de lire' avec les étudiants.
 - Tous les 1er mercredis du mois, le service culturel organisé avec O.B. De Boekenmolen un après-midi de jeux dans la bibliothèque. A cause du Corona, les moments ne puisse se faire àpd 7 juillet '21.
- V) Le service soutient aussi l'organisation logistique des productions/ programmations pour enfants, organisées par vzw MOCA.
- VI) La fête des lumières du 19.12 a été annulée en raison du Covid. Le service a ensemble avec la Maison des Cultures conçu Molenlight pour apporter de la lumière aux Molenbeekoïses avec une

brigade lumineuse le 17 & 18 décembre et le 5 & 6 janvier, des kits lumineux avec du matériel de bricolage pour distribuer des décorations lumineuses et une brochure Molenlight avec de l'inspiration pour illuminer les fenêtres pendant les mois d'hiver.

VII) Les autres 18 communes bruxelloises ont repris le concept sous forme de « voir la lumière | 't licht zien ».

VIII) le service a soutenu l'initiative citoyenne Samen voor Morgen et Centrum West avec la communication de 'rap op stap' – une campagne de la communauté flamande pour garantir aux molenbeekoïses vulnérables des vacances en Flandre à tarif social.

IX) Le samedi 24 avril, le service a organisé la Journée du Patrimoine avec comme thème « la nuit », qui a également mis à l'honneur les professions publiques et les organisateurs de l'exposition lors d'une cérémonie intimiste sur la place Communale. Il y avait 70 visiteurs, qui ont respecté vigoureusement les consignes covid.

X) Le dimanche 30 mai, le service a organisé Buitengewoon | extraordinaire, une promenade familiale aventureuse à Scheutbos et Wilderbos, des concerts musicaux et ateliers créatifs dans les forêts en collaboration avec BROM, De Vaartkapoen et le Brede School de Berchem Sainte Agathe. Il y avait 80 participants pendant 3 promenades.

XI) Le service a soutenu le Brussels Jazz weekend le dimanche 30 mai avec un concert au Château de Karreveld.

- la coordination de la 'Lokaal Cultuurbeleid'

Sur ordre de la Région flamande, le service de la culture néerlandophone a pris en charge la coordination de la politique culturelle locale, 'Lokaal Cultuurbeleid'. Le service a fait le suivi du conseil culturel en tant qu'organe consultatif.

Le conseil culturel s'est réuni le 21.01.'21 et le 10.03.'21 d'une façon virtuelle.

A cause du confinement, dû au virus, diverses activités ont été annulées, notamment la fête de lumière, les concerts pour les personnes âgées, la fête Bonnevie, Fiesta au Parc, Knoeks, les après-midis créacontes, les après-midis de jeux.

Après le confinement en juin 2020, le service de la culture a de nouveau organisé des initiatives, qui se déroulaient encore jusqu'à la fin du mois de août:

Le 1er juillet 2020, le service culturel a lancé l'initiative #Raamkunstmolenbeek #artvitrinemolenbeek, dans laquelle des artistes locaux font une illustration sur des fenêtres des Molenbeekoïses. Via un parcours, toutes les fenêtres sont connectées les unes aux autres jusqu'au 31 août. Chaque participant recevra également un catalogue des vitrines et artistes participants et il y aura une exposition rétrospective.

A partir du 5 juillet 2020, le service culturel a diffusé son magazine d'été «Molenété / Molenzomer» sur des plaines de jeux et des stages d'été pour les enfants. L'été de 2021, les magazines sont de nouveau distribués parmi les enfants lors des stages et les activités estivales.

Pendant les mois d'été et dans le cadre du 'zomer in Molenbeek', le service soutenait les associations culturelles par des collaborations :

- Le mercredi 5 août '20 : créacontes au parc Marie José
- Le mercredi 12 août '20: créacontes au square des Libérateurs e.c.a. Samen voor Morgen en la bibliothèque néerlandophone
- Le vendredi 21 août '20 : la création du spectacle Birds de Ultima Vez au parvis.
- Du lundi 24 août au vendredi 28 août : la création du spectacle Birds de Ultima Vez au parvis.
- Le mercredi 26 août : des spectacles et des ateliers de cirque de Circus Zonder handen à la rue Sainte Marie

Dans le cadre de «Zomer in Molenbeek», le service culturel organise un «1,5m de jeux pour les enfant», à savoir des fiches de jeu qui décrivent des jeux à 1,5m l'un de l'autre. Le matériel pour jouer ce 18 jeux restera disponible tout l'été pendant les activités du service de la culture néerlandophone et les activités de Samen voor Morgen à Molenwest. Ceux-ci incluent des ballons, de la craie, des cerceaux, des frisbees, des cordes à sauter, des bulles de savon géantes.

Le 12 et 13 octobre '20, le service a accueilli les coordinateurs de la politique culturelle au château du Karreveld pour une réflexion sur le positionnement et l'avenir de la culture à Bruxelles.

Le service a participé au Klarafestival, afin d'offrir aux talents musicaux locaux plus d'opportunités. Le 21 mars 2021, un parcours musical numérique a eu lieu avec des performances des partenaires La Vallée, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, le Foyer, De Vaartkapoen et Met-X.

Pendant la période estivale 2021, le service s'est également concentré sur la programmation estivale dans le cadre de la politique culturelle locale. Dans le cadre de la programmation estivale, le service a soutenu : Place aux jeu & place aux vacances du service ATL (accueil temps libre). Celles-ci ont eu lieu les mercredi 12 mai '21 et 2 juin '21

Klapstoel| De vaartkapoen : un moment DJ ouvert où les passants peuvent composer leur propre playlist, qui a eu lieu le mercredi 9 juin et le 16 juin '21.

Monolith de l'artiste Roel Heremans, une œuvre d'art interactive qui permet une expérience tactile et émotive. L'œuvre intègre les discussions des groupes- étudiants en néerlandais sur « l'impact des médias sociaux » en collaboration avec het Huis van het nederlands. Les sessions de discussion se faisait les jeudi 8 juillet, 15 juillet et 16 juillet au Gare Maritime ; l'œuvre d'art est ouvert à la découverte tout l'été jusqu'au 31 août '21.

Dans le cadre de la programmation estivale, le service lui-même a organisé :

Le Théâtre de rue Ô de Molenbeek le dimanche 27 juin 2021 avec Orchestra Bazar et un atelier Cirque famille au GBS Ket & CO en collaboration avec. Le Vaartkapoen

Le Théâtre de rue Ô de Molenbeek le samedi 31 juillet 2021 avec Nila Hoop et un atelier familial de cerceaux à Molenwest en collaboration avec De Vaartkapoen et Samen voor Morgen vzw.

La Fête de la Communauté flamande avec un spectacle familial "Beestenfeest" et une frite gratuite au château du Karreveld et un concert de Margriet Hermans et Celien et une frite gratuite au château du Karreveld. Le samedi 10 juillet, la fête accueillait 150 participants sur inscriptions.

Une performance Duikboot le 20 juillet à Molenwest, en collaboration avec BROM et Samen voor Morgen. Le service et ses partenaires ont accueilli 70 enfants de l'accueil après-scolaire dans 4 zones de contes, activités créatives et sportives.

Le service a réalisé un reportage corona sur l'impact du confinement aux Molenbeekoïes. Il montre des témoignages positifs et négatifs sur les expériences covid. Ce rapport fera partie d'un projet pédagogique plus large. La bande dessinée de Judith Van Istendael sera également intégrée dans ce projet.

Le service a réalisé avec l'artiste Lina Kusaité des bouquins informatifs sur les herbes au jardin des herbes LIBRIS, qui se situe devant la bibliothèque néerlandophone. Ces bouquins permettront aux visiteurs de découvrir les herbes, en apprenant plus sur leurs origines et avantages, les recettes concernées et les formes. Ces bouquins font partie d'un projet pédagogique.

Le service était le point de contact pour toute association molenbeekoïse qui soumettait un dossier à l'appel à subvention VGC – 'Staycation'.

Le service culture a coordonné une brochure d'été 'sous le soleil de Molenbeek onder de zon', dans laquelle l'offre culturelle estivale était regroupée. Ceux-ci ont été distribués via les 18 organisations participantes et les écoles néerlandophones. Une page Facebook a également été créée.

C. BIBLIOTHEQUES FRANCOPHONES

I) MISSIONS

Conformément à l'article 1 du Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009, les bibliothèques publiques communales francophones assurent aujourd'hui les missions suivantes :

1° Ajustement des collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone aux besoins exprimés par la population qu'elle est appelée à desservir, disposant ainsi de livres destinés à des publics spécifiques (personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances, personnes âgées souffrant de déficiences légères de la vue, personnes suivant une formation continue, « bébés-lecteurs », adolescents ou encore toute personne soucieuse de se détendre par la lecture, etc.) ;

2° Organisation des séances de prêt (36 h / semaine) auprès du public fréquentant les bibliothèques publiques communales francophones ;

3° Participation à des actions de promotion de la lecture (accueil des classes de différentes écoles, organisation de plusieurs séances d'heures du conte avec les sections maternelles des écoles de MOLENBEEK-SAINT-JEAN, diverses activités d'animations autour du livre et de la lecture, organisation de club de lecture, projections de films adaptés de romans au Château du Karreveld, organisation de plusieurs ateliers d'écriture, organisation de dépôts de livres dans les crèches, etc.) ;

4° Participation au prêt interbibliothèques ;

5° Mise en place d'un système de veille de la production éditoriale dans tous les domaines de la connaissance en vue de diversifier les collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone.

II) **ACTIVITES**

❖ **SEANCES**

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40 puis rue des Béguines 103) a été accessible au public durant 276 séances (26 h / semaine) avec trois semaines de fermeture pour le déménagement. La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a été accessible au public durant 152 séances (10 h / semaine)

Malgré la crise Covid, les bibliothèques sont restées ouvertes au public pour les séances de prêts.

A côté de ces séances de prêts, la bibliothèque communale n°2 a réalisé en ses murs 15 accueils de classes (écoles 13, 14 et 16), 2 séances du club de lecture et 2 samedis contés.

La bibliothèque communale n°1 a elle réalisé 54 accueils de classes (écoles 1, athénée Toots Thielemans et l'étincelle), 2 accueils destinés aux apprenants en alphabétisation (Formosa) et 18 accueils de collectivités (association AJM-De Broej, Maison de Quartier 4 Vents).

Nombre total des séances : 428 séances de prêts (soit 26 de plus qu'en 2019-2020)

LECTEURS¹³

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a accueilli **1059 lecteurs**, dont :

- **192 jeunes lecteurs ;**
- **483 lecteurs adolescents ;**
- **349 lecteurs adultes ;**
- **9 lecteurs spéciaux ;**
- 2 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Tazieaux ;
- 24 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

La bibliothèque communale n° 2 (rue des Béguines 103) a accueilli **1456 lecteurs**, dont :

- 231 jeunes lecteurs ;
- 457 lecteurs adolescents ;

¹³. Les lecteurs repris sous cette rubrique sont les lecteurs actifs, c'est-à-dire les lecteurs qui ont emprunté au moins une fois pendant la période évaluée. La période évaluée correspond à la période suivante : cette période prend cours à partir du 1er août 2020 pour se terminer au 31 juillet 2021. De plus, il faut ici entendre le terme « lecteur » au sens large. En effet, le vocable « lecteur » englobe les catégories suivantes :

- les jeunes lecteurs âgés de 0 à 12 ans ;
- les lecteurs « adolescents » se situant dans la tranche d'âge entre 12 et 18 ans ;
- les lecteurs adultes ayant 18 ans et plus ;
- les lecteurs dits spéciaux, c'est-à-dire les personnes ayant atteint l'âge révolu de 65 ans, les personnes à mobilité réduite, les membres du personnel communal ;
- les membres du personnel des deux bibliothèques communales francophones ;
- les collectivités, telles les maisons de quartier, les crèches, les écoles, les associations, les résidences pour personnes âgées, etc.

- 584 lecteurs adultes ;
- 161 lecteurs spéciaux ;
- 7 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue des Béguines ;
- 16 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

TABLEAU 1 : Lecteurs par catégories

<i>Bibliothèque</i>	<i>Moins de 18 ans</i>	<i>Adultes</i>	<i>Collectivités</i>
<i>Malis / Béguines</i>	688	752	16
<i>Tazieaux</i>	675	360	24
<i>TOTAL</i>	1363	1112	40

Nombre total de lecteurs : 2515 lecteurs

❖ **INSCRIPTIONS**¹⁴

→ **TABLEAU 2 : Bib. n°1 : Lecteurs du territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINTE-JEAN)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2020	2	1	0
septembre 2020	34	10	0
octobre 2020	24	16	1
novembre 2020	6	2	0
décembre 2020	16	5	0
janvier 2021	16	7	1
février 2021	24	7	0
mars 2021	24	5	0
avril 2021	15	3	0
mai 2021	8	7	0
juin 2021	6	1	0
juillet 2021	5	3	0
Total	180	67	2

Nombre total d'inscriptions : 249 inscriptions.

→ **TABLEAU 3 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2020	1	0	0
septembre 2020	14	12	0

¹⁴ Les inscriptions sont ventilées par bibliothèque communale, selon qu'elles proviennent de lecteurs issus du territoire de compétence, c'est-à-dire habitant MOLENBEEK-SAINTE-JEAN, ou encore hors du territoire de compétence, c'est-à-dire tous les lecteurs habitant d'autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale, voire même de communes hors de la Région : périphérie bruxelloise, provinces wallonnes et flamandes.

octobre 2020	19	5	0
novembre 2020	13	5	0
décembre 2020	14	10	0
janvier 2021	6	14	0
février 2021	9	7	0
mars 2021	15	6	0
avril 2021	9	1	0
mai 2021	7	6	0
juin 2021	2	2	0
juillet 2021	3	1	0
Total	112	69	0

Nombre total d'inscriptions : 181 inscriptions.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a enregistré **430 inscriptions.**

➤ **TABLEAU 4 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits résidant dans le territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2020	8	4	0
septembre 2020	22	15	0
octobre 2020	17	13	0
novembre 2020	3	2	0
décembre 2020	16	14	0
janvier 2021	15	12	2
février 2021	25	16	0
mars 2021	5	6	0
avril 2021	43	21	0
mai 2021	15	12	0
juin 2021	12	9	0
juillet 2021	17	14	0
Total	198	138	2

Inscriptions : 338 habitants de la commune

➔ **TABLEAU 5 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits résidant hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2020	1	5	0
septembre 2020	17	14	0
octobre 2020	6	11	0
novembre 2020	5	4	0
décembre 2020	15	14	0
janvier 2021	12	6	0
février 2021	14	9	0
mars 2021	10	3	0
avril 2021	11	12	0
mai 2021	7	4	0
juin 2021	8	6	0

juillet 2021	3	7	0
Total	109	95	0

Soit **204 inscriptions hors commune.**

La bibliothèque communale n°2 a enregistré au total : **542 inscriptions.**

Nombre total d'inscriptions pour les 2 bibliothèques : 972 inscriptions

❖ **REINSCRIPTIONS**¹⁵

TABLEAU 6 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°1

Jeunes lecteurs	118
Lecteurs adolescents	305
Lecteurs adultes	229
Lecteurs spéciaux	5
Personnel des bibliothèques	2
Collectivités	21
TOTAL	680

Jeunes et adolescents	423
Adultes	236
Collectivités	21
TOTAL	680

TABLEAU 7 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°2

Jeunes lecteurs	116
Lecteurs adolescents	299
Lecteurs adultes	384
Lecteurs spéciaux	145
Personnel des bibliothèques	6
Collectivités	17
TOTAL	967

Jeunes et adolescents	415
Adultes	535
Collectivités	17
TOTAL	967

Les deux bibliothèques ont enregistré conjointement **1647 réinscriptions.**

¹⁵ Il s'agit ici de lecteurs dont l'inscription dans chaque bibliothèque est antérieure au 1er août 2020, et qui ont emprunté des livres au moins une fois durant la période considérée, à savoir la période commençant le 1er août 2020 pour se terminer le 31 juillet 2021.

❖ PRETS¹⁶

Les bibliothèques publiques locales de MOLENBEEK-SAINT-JEAN ont prêté **10.551** documents. Elles ont effectué **115 prêts inter** dans d'autres bibliothèques afin de répondre aux besoins de leur lectorat. Elles ont prêté **6 ouvrages** à d'autres bibliothèques dans le cadre du prêt inter.

❖ Prêts par catégories d'usagers

TABLEAU 8 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2020	29	39	27	1	5	7	108
septembre 2020	62	160	102	1	5	95	425
octobre 2020	69	137	90	3	3	74	376
novembre 2020	39	93	67	4	10	90	303
décembre 2020	73	143	79	0	12	90	397
janvier 2021	108	165	111	1	14	80	479
février 2021	91	158	90	3	20	74	436
mars 2021	107	183	103	1	14	107	515
avril 2021	68	102	57	1	25	97	350
mai 2021	74	112	68	2	17	27	300
juin 2021	37	73	34	1	12	39	196
juillet 2021	37	50	33	0	7	11	138
Total	794	1415	861	18	144	791	4023

TABLEAU 9 : Bibliothèque communale n° (rue des Béguines 103)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2020	25	47	92	95	2	22	283
septembre 2020	85	150	198	112	6	100	651
octobre 2020	67	128	184	106	11	87	583
novembre 2020	37	60	109	69	16	64	355
décembre 2020	97	148	173	118	9	136	681
janvier 2021	78	125	164	114	29	77	587
février 2021	97	147	205	103	39	99	690
mars 2021	64	52	92	60	15	37	320
avril 2021	132	128	215	148	20	63	706
mai 2021	100	92	164	93	21	72	542
juin 2021	104	71	199	135	22	44	575
juillet 2021	82	73	195	121	24	60	555
Total	968	1221	1990	1274	214	861	6528

❖ Prêts par catégories de documents

¹⁶ Il y a lieu de dissocier le prêt par catégories de lecteurs du prêt par catégories de documents pour chaque bibliothèque.

TABLEAU 10 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
août 20	205	221	40	17	0	4	20	507
sept. 20	679	427	115	96	0	25	19	1361
oct. 20	688	404	90	60	0	46	37	1325
nov. 20	407	205	71	60	0	33	1	777
déc. 20	550	463	97	87	2	22	28	1249
janv. 21	782	662	118	68	5	60	15	1710
fév. 21	719	558	131	71	4	62	20	1565
mars 21	868	513	169	64	2	52	53	1721
avril 21	571	313	117	49	3	32	17	1102
mai 21	510	367	94	37	2	34	29	1073
juin 21	347	259	64	27	1	26	8	732
juill. 21	266	237	42	24	1	9	6	585
Total	6592	4629	1148	660	20	405	253	13707

TABLEAU 11 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
août 2020	463	514	92	523	93	53	65	1803
septembre 2020	1354	952	225	742	94	119	111	3597
octobre 2020	1281	796	169	778	83	117	124	3348
novembre 2020	692	393	111	524	30	77	52	1879
décembre 2020	1240	941	198	758	120	130	110	3497
janvier 2021	1392	1107	214	698	116	173	94	3794
février 2021	1424	1078	255	728	171	202	116	3974
mars 2021	1255	783	229	387	66	99	96	2915
avril 2021	1436	868	274	885	104	173	102	3842
mai 2021	1179	856	180	607	99	135	107	3163
juin 2021	1010	738	158	918	163	121	75	3183
juillet 2021	872	750	111	807	116	118	78	2852
Total	13598	9776	2216	8355	1255	1517	1130	37847

❖ Prêts : qui emprunte quoi ?

TABLEAU 12 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3460	1616	1509	6585
BD jeunesse	3791	717	134	4642
Documentaires jeunesse	583	334	230	1147
Fiction adultes	196	316	148	660
BD adultes	4	10	6	20
Documentaires adultes	124	224	52	400
Périodiques	216	30	7	253
Total	8374	3247	2086	13707

TABLEAU 13 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3745	2804	535	7084
BD jeunesse	3587	1467	112	5166
Documentaires jeunesse	576	441	51	1068
Fiction adultes	347	6505	745	7597
BD adultes	249	910	73	1232
Documentaires adultes	158	838	120	1116
Périodiques	330	495	52	877
Total	8992	13460	1688	24140

Total du réseau : 37.847 prêts, soit une augmentation de 13,5 %

❖ **ACQUISITIONS**

Le réseau des bibliothèques de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a acquis **3674 documents** (livres ou revues).
TABLEAU 14 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction -18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction + 18 ans	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
août 2020	9	0	1	0	0	12	4	26
septembre 2020	44	23	7	4	0	3	4	85
octobre 2020	106	5	10	14	0	5	4	144
novembre 2020	139	15	23	6	0	15	4	202
décembre 2020	50	5	36	15	0	14	4	124
janvier 2021	28	1	1	3	0	6	4	43
février 2021	20	8	3	4	0	4	3	42
mars 2021	104	22	10	5	0	4	5	150
avril 2021	84	8	21	15	0	4	4	136
mai 2021	65	3	37	1	0	6	4	116
juin 2021	69	45	15	1	0	3	4	137
juillet 2021	76	20	32	8	0	13	4	153
Total	794	155	196	76	0	89	48	1358

TABLEAU 15 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103)

	Fiction - 18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction adulte	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
août 2020	21	2	8	37	8	35	18	129
septembre 2020	43	12	19	37	2	11	47	171
octobre 2020	35	2	2	136	9	5	38	227
novembre 2020	56	21	14	86	24	11	41	253
décembre 2020	60	15	12	44	16	28	40	215
janvier 2021	47	5	7	16	16	22	56	169
février 2021	55	26	25	68	13	17	37	241
mars 2021	25	4	2	40	7	7	26	111
avril 2021	26	3	18	85	9	8	58	207
mai 2021	30	0	6	58	6	10	37	147
juin 2021	37	1	15	80	9	7	33	182
juillet 2021	73	37	9	41	3	61	40	264
Total	508	128	137	728	122	222	471	2316

Les bibliothèques ont également élagué **1024** ouvrages de leur collection (dont 344 périodiques).

ACTION CULTURELLE

Conformément au Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et des bibliothèques du 30 avril 2009, la Bibliothèque publique locale de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a mis en place une politique de développement du livre et de la lecture. Afin de promouvoir ses collections et ses services, la Bibliothèque a pu ainsi réaliser les actions suivantes :

Période	Événement(s)
Août 2020	<ul style="list-style-type: none">• Continuation de l'opération <i>Lire en plein air</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi, entre 14 h et 16 h jusqu'au 15 août) et au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h jusqu'au 15 août). 3 séances pour 17 enfants et 7 adultes.• Avec le service culture néerlandophone et la bibliothèque néerlandophone, organisation d'une séance de lectures en français et en néerlandais au parc Marie-José pour 31 enfants et 7 adultes.
Septembre 2020	<ul style="list-style-type: none">• Club Manga et Club de Lecture.• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans• Participation à Play en collaboration avec la MCCS• Créa-contes au Parc Marie-José• Organisation d'une balade contée au départ de la bibliothèque Charles Malis (17 participants)• Organisation d'un atelier d'écriture par Valentine Bonomo à la bibliothèque n°1• Animations-visites de classe à la bibliothèque : 7 à Tazieaux• Animations-lectures dans les classes d'accueils et de première maternelle aux Tamaris (4 animations)
Octobre 2020	<ul style="list-style-type: none">• Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>La sorcière dans les airs</i>» et «<i>Bookshop</i> » au château du Karreveld. La projection du film pour adultes a été suivie d'un débat.• Club Manga et Club de Lecture.• Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis• Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans• Organisation d'un atelier d'écriture à Tazieaux• Co-organisation et participation à la remise du Prix Soleil Noir Jaune Rouge, en présence des trois auteurs au château du Karreveld• Co-organisation de l'exposition consacrée à l'autrice-illustratrice jeunesse Anne Crahay à la MCCS. 31 visites-animations de cette exposition pour 440 enfants et 66 adultes

	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 11 à Tazieaux (Athénée Toots Thielemans) • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 1 à Tazieaux (Formosa) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej : 2 à Tazieaux et organisation d'une balade contée • Organisation des ateliers d'écriture pour la langue française en fête (report de mars 2020) : 6 ateliers pour des classes du Campus Saint Jean, Ursulines et école 14 et 2 ateliers pour les apprenants • De nombreuses animations ont dû être annulées à cause de la seconde vague du Covid (atelier d'écriture, conférence, créa-contes, visites-animations de l'exposition, ce sont pas moins de 10 animations qui ont été concernées)
Novembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un stage de théâtre pendant le congé de Toussaint à la bibliothèque n°1 • Suite des ateliers d'écriture pour la langue française en fête (report de mars 2020) : 4 ateliers pour des classes de l'école 16 et des Tamaris • Club Manga • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 1 à Tazieaux (L'étincelle) et 2 à Charles Malis (école 13) • De nombreuses animations ont dû être annulées à cause de la seconde vague du Covid (atelier d'écriture, ciné-club, club de lecture, samedi conté, créa-contes, visites-animations ce sont pas moins de 16 animations qui ont été concernées)
Décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga • Organisation de deux représentations du spectacle «<i>Y a de la place pour tout le monde</i>» et d'une représentation du spectacle «<i>Le Cabaret fantastique</i>» • Suite et fin des ateliers d'écriture pour la langue française en fête (report de mars 2020) : 1 atelier pour une classe du Campus Saint Jean • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 7 à Tazieaux (athénée Toots Thielemans) • Animations-lectures dans les classes d'accueils et de première maternelle aux Tamaris (4 animations) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej : 1 à Tazieaux • Toujours de nombreuses animations annulées. (14)
Janvier 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 7 à Tazieaux (athénée Toots Thielemans) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej 2 à Tazieaux et avec les enfants de la MQ 4 Vents : 2 à Tazieaux.
	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga

Février 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 4 à Tazieaux (Athénée Toots Thielemans) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej et la MQ Quatre Vents : 3 à Tazieaux • Organisation d'un stage de théâtre au château du Karreveld (10 inscrits) • Animations-lectures et distribution des albums <i>Coucou</i> ou <i>Picoti</i> à l'Athénée Sippelberg (5 animations)
Mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej et de la MQ Quatre Vents : 3 à Tazieaux • Animations-lectures et distribution des albums <i>Coucou</i> ou <i>Picoti</i> à l'Athénée Sippelberg (15 animations, toutes les classes de la première accueil à la deuxième primaire) • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 5 à Charles Malis (écoles 13 et 16, Les Ursulines) • Animation lectures aux 4 classes accueils M1 de l'école des Tamaris • Club manga • Ateliers d'écriture slam pour deux classes de 3^{ième} primaire et 4^{ième} primaire du Campus Saint Jean dans le cadre de « <i>La langue française en fête</i> » : 7 ateliers par classe
Avril 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Club manga • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej et la MQ Quatre Vents: 3 à Tazieaux • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 2 aux Béguines (école 13) • Préparation à la venue de l'auteur-illustrateur Pascal Lemaître pour une classe de 3^{ième} primaire et une de 4^{ième} primaire de l'Athénée Toots Thielemans
Mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Club manga • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 7 à Tazieaux (Athénée Toots Thielemans) et 1 aux Béguines (école 13) • Rencontres animations avec l'autrice-illustratrice Béatrice Rodriguez dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles (2 classes de la flûte enchantée et une des Tamaris) • Créa-contes au Parc Marie-José • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej et la MQ Quatre Vents: 2 à Tazieaux dont une spéciale rencontre avec l'auteur Ludovic Flamant dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles • Rencontre avec l'auteur-illustrateur Pascal Lemaître pour une classe de 3^{ième} primaire et une de 4^{ième} primaire de l'Athénée Toots Thielemans

<p>Juin 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Club manga • Animation lectures aux 4 classes accueils M1 de l'école des Tamaris • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de la MQ Quatre Vents : 1 à Tazieaux • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 65 à Taziaux (Athénée Toots Thielemans) et 4 aux Béguines (école 13) • Visite de la librairie Tropismes avec l'auteur-illustrateur Pascal Lemaître pour une classe de 3^{ième} primaire et une de 4^{ième} primaire de l'Athénée Toots Thielemans. Chaque enfant a reçu un chèque livre de la part de la Fédération Wallonie Bruxelles. • Rencontre-animation avec l'autrice-illustratrice Sarah Cheveau à la bibliothèque des Béguines pour deux classes de l'école 15 (1-2 primaire) • Visite de la bibliothèque Tazieaux pour un groupe d'apprenants de chez Formosa • Annulation pour cause de mauvais temps du créa-contes prévu au parc Marie-José
<p>Juillet 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise de l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi, entre 14 h et 16 h) et au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h). 10 séances pour 122 enfants et 30 adultes.

L'accès aux crèches ayant été interdite à toute personne extérieure durant la majeure partie de cette année, nous n'avons pu réaliser que **14** animations dans les crèches communales : Louise Lumen, Petits Poucets, et dans les crèches Actiris III et Cité Joyeuse.

L'accès aux écoles a été difficile durant cette année mais malgré tout nous avons grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles pu offrir le bel album cartonné de Loïc Gaume « *Plus de place* » ou l'album « *Picoti* » de Françoise Roegier à **259** enfants des classes de première maternelle des écoles 2, Tamaris et Sippelberg. Ce cadeau était offert aux élèves après une animation-lecture de 30 minutes au sein des écoles. Nous avons réalisé cette animation avec **18** classes. Ces animations sont reprises dans le tableau récapitulatif des activités.

L'ensemble de nos animations (**260**) nous ont permis de toucher **4388** personnes.

Les **40** vidéos de lectures d'albums mises à disposition du public via la page Facebook de la bibliothèque ont été vues **9227** fois, ce qui nous fait une moyenne de **230** vues par vidéo. Nous avons également réalisé **283** publications Instagram et nous avons actuellement **640** abonnés via ce média.

En télétravail partiel les bibliothécaires ont continué le long travail d'indexation mots-clefs des albums jeunesse et des romans pour adolescents.

Cette année 2021 a également vu l'ouverture du nouveau bâtiment construit au 103 rue des Béguines et le déménagement de la bibliothèque vers ce nouveau lieu.

D. BIBLIOTHEQUES NEERLANDOPHONES

Depuis le 1er janvier 2003, la Bibliothèque municipale publique est reconnue par le ministère de la Communauté flamande.

I. MISSION

La bibliothèque veut être un environnement d'apprentissage ouvert, éducatif, culturel et récréatif pour ses membres et visiteurs où ils peuvent se développer et / ou enseigner par l'apprentissage tout au long de la vie et à l'échelle de la vie. La bibliothèque est un point d'information et de rencontre où vous pouvez trouver de l'information, de l'aide et des références. Dans un environnement métropolitain et multiculturel, elle s'efforce d'être un acteur important dans le domaine de l'éducation communautaire et du renforcement de la diversité culturelle.

- **Vision**

La bibliothèque publique de Sint-Jans-Molenbeek souhaite se présenter comme un partenaire qui a beaucoup à offrir mais travaille également avec des partenaires en selle haute. Elle fait un travail adéquat de bibliothèque publique pour le bénéfice de la communauté locale, fournit une salle de réunion et joue un rôle important dans la préservation et le transfert du patrimoine documentaire et littéraire.

- **Tâches**

La bibliothèque a cinq activités principales :

1. Participation culturelle
2. Installations d'information et promotion/collecte des connaissances
3. Réunion
4. Éducation
5. Détente

Dans ces missions, la bibliothèque est assistée par un comité consultatif. Le conseil consultatif est composé selon la formule 9C et se compose d'une association indépendante de spécialistes, d'utilisateurs et de 2 observateurs de la municipalité. Les utilisateurs ont été choisis parmi différents groupes cibles du réseau social-culturel et parmi les emprunteurs de la bibliothèque de Sint-Jans-Molenbeek.

- **Conseil consultatif 2021**

Membres :

- Mariette de Ronne
- Gaby Geyskens
- Paul Leleu (président)
- Ilse Verbeke
- Ghislaine Zaid

Observateurs :

- Gloria Garcia-Fernandez – Echevinne Culture Néerlandophone
- Tjorven Vanden Eynde – cultuurbeleidscoördinator

Secrétaire :

- Linda Bruyninckx – bibliothécaire OB De Boekenmolen

II. ACTIVITÉS

Croquis de situation

En 2021, la crise corona mondiale affectera toujours la bibliothèque et son fonctionnement. Là encore, un certain nombre d'activités (racontes et lire à haute voix, des jeux, expositions, ateliers, emprunts des classes, visites guidées...) ont été annulées. Les moments de narration et les conférences

d'auteurs du Mois du livre pour la jeunesse et du Boekenbende aan Huis ainsi que la conférence d'auteur de Bleri Lhesi (pour adultes) ont été diffusés en direct. Pour faciliter la diffusion en direct, la Commission communautaire flamande a financé un compte zoom pour toutes les bibliothèques Bruxelloises Néerlandophones. La bibliothèque a fait beaucoup de travail dans les coulisses pour s'assurer que ses services fonctionnent bien. Une bibliothèque Take-away était organisée D2S 26 MARS 2020. La bibliothèque a ouvert complètement plusieurs fois, sous réserve d'une restriction du public. En collaboration avec toutes les bibliothèques Bruxelloises Néerlandophones, une offre numérique a été proposée pour les jeunes et les adultes. La bibliothèque dispose également de narrations numériques d'autres organisations (bibliothèques, conteurs professionnels, Iedereen leest ..), l'ouverture publique complète des archives du journal et GO Press Magazines... partagée avec ses emprunteurs par le site Internet de la bibliothèque et la page Facebook de la bibliothèque. Il est évident que la bibliothèque se situe au carrefour de la vie culturelle, sociale et éducative. La bibliothèque souhaite offrir un soutien aux personnes afin qu'elles puissent travailler à leur développement personnel et participer le plus pleinement possible à une société en évolution rapide.

Le passage à une bibliothèque numérique y joue un rôle important. Du 18/09 au 29/09/2020 la bibliothèque a été fermée et elle a été connectée au nouveau système de bibliothèque **Wise** en collaboration avec OCLC (Global Libraries Partnership) et Cultuurconnect et la Commission communautaire flamande. Le système de bibliothèque Wise est un système logiciel ouvert, fiable, convivial et intégré pour consolider les processus de travail stables de la bibliothèque : commande, cataloguer, gestion des stocks, administration des emprunteurs, prêt, gestion financière et rapports/statistiques. Les activités de la bibliothèque en ligne, le catalogue en ligne et la recherche ont été étendus au sein du site Web renouvelé de la bibliothèque (<https://sint-jans-molenbeek.bibliotheek.be>). Le catalogue central est développé en Open Vlacc. La bibliothèque a conclu un nouveau contrat avec la société Tracs pour le terminal de paiement permettant le passage du paiement par pièces au paiement en ligne. Le service informatique municipal a fourni 9 nouveaux ordinateurs et avec leur soutien, le passage au nouveau système s'est déroulé sans encombre. La bibliothèque a été de nouveau ouverte au public le mardi 29/09/2020.

PRÊT: écoles, crèches et institutions culturelles : 2020-2021

Chaque mois, 2 semaines étaient réservées aux visites de classes dans les 16 écoles primaires et les quatre écoles secondaires de Molenbeek-Saint-Jean. A partir de novembre 2020, ces visites de classes ont été remplacées par des paquets de livres sur demande. 52 classes des écoles primaires (Imelda, Ket & co, Klimpaal, Paloke, Regenboog, St-Jozef, St-Karel, Vier winden et Windroos et de l'école secondaire Keerpunt) ont été inscrites au prêt mensuel de classe en 2020-2021. Il y a eu 28 visites de classe et 47 packs de livres de remplacement ont été fabriqués.

Prêt de crèches

La bibliothèque collabore régulièrement avec le Molenketjes VZW (crèche d'enfants de 0 à 3 ans). Des paquets de livres pour les quatre crèches (Arion, Harlekijntje, Het Molentje et De Kleine Zenne) peuvent être préparés sur demande.

De plus, la bibliothèque collabore également avec la crèche Elmer West. Depuis janvier 2019, ils viennent chaque mois à la bibliothèque avec le groupe des tout-petits (10 enfants). Avec les surveillantes, les enfants regardent les livres dans le coin bébé et la surveillante choisit quelques livres à emporter à la crèche. Le groupe de tous petits d'Elmer West a visité la bibliothèque le 2 septembre et le 7 octobre 2020.

PAQUETS DE LIVRES

Des paquets de livres sont régulièrement compilés à la demande des écoles, des crèches pour enfants, de la Maison des cultures et de la cohésion sociale, Antenne de quartier Heyvaert...

École primaire Imelda Institute

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| - Exemple de projet | 1 paquet de livres |
| - Classe d'accueil+ 1er maternelle | 5 paquets de livres |
| - 2KK | 5 paquets de livres |

École de base Toverflute (9 classes)

- | | |
|---------------|--------------------|
| - Tous petits | 1 paquet de livres |
|---------------|--------------------|

École secondaire GO! For Business
- Angle de lecture 1er degré 2 paquets de livres

École primaire Ket & Co
2e année 5 paquets de livres

AUTRES

Crèche Toverfluit Baby group	1 paquet de livres
Crèche Toverfluit groupe d'enfants en bas âge	1 paquet de livres
Crèche Arion	2 paquets de livres
Crèche Het Molentje	
Crèche Harlekijntje	2 paquets de livres
Crèche De Kleine Zenne	3 paquets de livres
Maison des cultures et de la cohésion sociale (semaine de stage)	4 paquets de livres
Antenne de Quartier Heyvaert (semaine de stage)	1 paquet de livres
Exploitation de terrains de jeux Molenketjes kleutergroep	1 paquet de livres
Exploitation de terrains de jeux Molenketjes (Groupe scolaire primaire)	1 paquet de livres

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

En 2020-2021, le projet Boekstart (de 0 à 3 ans) s'est poursuivi en bibliothèque en collaboration avec l'OBIB, les bureaux de consultation et ledereen leest. L'objectif est de faire découvrir les livres aux jeunes parents et à leurs bébés. Lorsque les tout-petits atteignent l'âge de 15 mois, ils reçoivent un bon livre du centre de santé pour enfants avec lequel ils reçoivent un beau sac Boekstart avec 2 livres dans la bibliothèque. En 2020-2021, 21 bambins ont reçu un sac Boekstart.

En 2015, la bibliothèque a commencé avec des jours de jeux **mensuels** de 14h à 16h. Le jours de jeux **en 2020** ont été annulés. En 2021, les jours de jeux ont eu lieu le 24 février, le 3 mars et le 7 juillet (22 enfants et 8 adultes).

Association des jeunes marocains (VMJ-AMJ) – club de lecture

VMJ-AJM (Association de la Jeunesse Marocaine) est l'une des WMKJ bruxelloises (fonction de la jeunesse socialement vulnérable). Ils organisent des activités pendant l'année et des camps pendant les vacances pour les jeunes vulnérables. Ils proposent également une aide aux devoirs. Les 13 et 14 octobre 2020, des jeunes de 4e, 5e et 6e primaire classes ont visité la bibliothèque en compagnie de leur responsable de VMJ-AJM pour un moment de prêt suivi d'un moment de lecture en commun dans la salle polyvalente de la bibliothèque. (37 participants).

Du 1er août 2020 à juin 2021, la bibliothèque, en collaboration avec le service culturel Néerlandophone, la bibliothèque de langue française, Molenbesace et l'asbl Samen voor morgen a organisé des moments de lecture et des activités au parc Marie-José.(45 enfants et 12 adultes).

A partir de 2021, la bibliothèque collaborera avec la bibliothèque francophone, Molenbesace et le service culturel néerlandophone. Les racontes ont eu lieu le 26 septembre 2020, le 24 octobre 2020 et le 29 mai 2021. Le moment du conte prévu le 26 juin 2021 a été annulé.

La bibliothèque organise localement le projet de promotion de la lecture **Boekenbende aan Huis**. A l'automne 2020, la bibliothèque a placé 24 enseignants/étudiants de la 2e année de l'enseignement préprimaire de l'Erasmus Hogeschool dans 24 familles d'accueil des écoles primaires De Klimpaal, Saint-Albert et Windroos. Les élèves lisent à haute voix pour leur enfant au moins 8 fois entre le 13 octobre et le 16 décembre. Cela s'est produit à la fois numériquement et en face à face en plein air. Au printemps 2021, le projet s'est à nouveau organisé avec 6 étudiants du parcours Pédagogie du Jeune Enfant de l'Erasmus Hogeschool Brussels et 6 familles d'accueil de l'école primaire Imelda. Pour la sélection des familles d'accueil, nous avons collaboré avec les enseignants de Brusselleer, qui

enseignent le Néerlandais aux parents de l'école primaire Imelda. Entre le 1er mars et le 30 avril 2021, les 6 élèves lisent à haute voix pour leur enfant au moins 7 fois en numérique ou en plein air. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, un total de **30 élèves et 31 enfants** ont participé au projet et les étudiants ont **lu à haute voix 234 fois**.

Projets de lecture à l'école

Deux projets « La lecture à l'école » sont lancés en 2020 par le ministère de l'Éducation : « Construire ensemble un environnement de lecture de qualité » et « Leesrijk Brussel ». Trois écoles primaires de Molenbeek (De Klimpaal, Sint-Albert et Paloke) et une école secondaire (Go ! For Business) participent à l'un de ces projets. L'objectif est de renforcer la motivation à la lecture et la compréhension en lecture de leurs élèves à l'école mais aussi pendant leur temps libre. La bibliothèque participe à l'expansion de la bibliothèque scolaire et des activités en collaboration avec ses partenaires, Iedereen leest, OCB Brussels, OBIB Brussels/VGC et Samen voor morgen vzw.

Racontes d'été août 2020

Un certain nombre de conteurs qui avaient réservé par la bibliothèque pour le Mois du livre pour la jeunesse 2020 ont raconté en août 2020 au lieu de leurs performances de narration annulées en mars.

- 12 août : Théâtre narratif de Don Fabulist au square des Libérateurs de Molenbeek-Saint-Jean (2 participants).
- 14 août, 3 représentations de contes avec Hilde Rogge se sont poursuivies le 14 août 2020 au Molenketjes vzw. La conteuse a réalisé une performance pour la première année, la deuxième année et la troisième année de l'école de base (30 enfants et 4 surveillants).
- 31 août Théâtre narratif avec Lieve De Meyer pour la première l'école de base. Le théâtre de contes s'est poursuivi le 21 août 2020 dans la bibliothèque (IBO Verliefde Wolk – 10 enfants et 2 encadrants).

Semaine nationale de la lecture 21 au 29 novembre 2020

Au cours de la semaine de lecture, la bibliothèque a partagé 20 vidéos de lecture sur son site Internet ou sa page Facebook. Ces vidéos ont atteint **532 personnes**.

Mois du livre jeunesse : du 1er au 30 mars 2021 avec la thème La lecture est une fête !.

Dans le cadre de la semaine du livre jeunesse 2021, la bibliothèque a organisé un certain nombre d'activités pour les écoles Néerlandophones. Les coûts ont été en partie pris en charge par l'OBIB. La majeure partie du budget provenait de la municipalité.

En raison de Corona, des activités ont été choisies en 2021 qui ont été diffusées en direct dans les classes par Zoom.

- 1 mars 3 performances de contes avec Veerle Ernalsteen pour la 2e année des écoles de base Ket & Co, Vier Winden et Regenboog (76 participants).
- 22 mars 3 spectacles de contes avec Hilde Rogge pour la 2e année des écoles de Paloke, Ket & co et Vier Winden et la 5e année de l'école d'immersion La Nouvelle vague (105 participants).
- 25 mars 3 spectacles de contes avec Yamina Takkatz pour la 1ère année des écoles de base Imelda, Paloke et Vier Winden (78 participants).
- 26 mars 3 spectacles de contes avec Tom Vout pour la 1ère année des écoles de base De Klimpaal, Paloke, Ket & co et Vier Winden (94 participants).
- 15, 16 et Maternelle stages/séances de lecture en collaboration avec Erasmus Hogeschool pour les 2e et 3e
- 17 mars classes de maternelle des écoles de base De Klimpaal, Imelda, De Kleurdoos, De Boomhut et De Kaddeekes (176 bambins).

Douze séances de contes ont été organisées pour l'école de base. Il y avait 8 séances de lecture pour les enfants d'âge préscolaire.

Au total, **529** élèves ont participé à une activité du mois du livre jeunesse à la bibliothèque en mars 2021. Les 13 histoires numériques que la bibliothèque a partagées via la page Facebook ont atteint **400**

personnes. Des histoires numériques et des conseils pour le contenu numérique ont également été partagés par le site Web de la bibliothèque.

Le 23 juin 2021, la bibliothèque a organisé une après-midi de lecture interactive en compagnie de 2 élèves de la Pédagogie du Jeune Enfant. Cette activité s'est déroulée sur la place de Bonnevie. Les élèves lisaient des histoires dans le théâtre kamishibai et regardaient les livres de la bibliothèque avec les enfants et leurs parents. (20 participants).

ACTIVITÉS pour adultes et familles

Le 9 septembre, il y avait **les Marchés Loisirs de Brom** (Brede school Molenbeek) et ses partenaires. La bibliothèque était présente avec un théâtre de contes à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale. Dans le même temps, la bibliothèque a également promu ses propres activités et les activités du service culturel Néerlandophone.

Du 3 avril 2021 au 18 avril 2021, l'école de base Vier Winden a organisé **une chasse au trésor 'Où est le gâteau ?'**. À 9 endroits près de l'école, les familles pouvaient trouver des illustrations de Thé Tjong-Khing accompagnées de devoirs. L'un des emplacements était le jardin de la bibliothèque. En participant à la chasse au trésor, les familles ont pu mieux connaître le quartier de l'école.

Le 25 mars 2020, la bibliothèque avait invité **Bleri Lleshi** pour une conférence sur son livre "Le pouvoir de l'espoir". Cette conférence a été annulée en raison du Coronavirus et remplacée par une diffusion en direct le 20 mai 2021. Bleri Lleshi a parlé à Paul Leleu de vtbKultuur Molenbeek de ses 20 ans de vie à Bruxelles. La diffusion en direct a été organisée en collaboration avec vtb kultuur et le VK a fourni un support technique. Le 20 mai, 20 personnes ont suivi la conversation en temps réel via la page Facebook de la bibliothèque. L'enregistrement de la conversation a ensuite été visionné **640** fois de plus.

De mi-juin à mi-septembre, la bibliothèque, avec les autres bibliothèques Bruxelloises Néerlandophones, participe à **'1stad, 19 Boeken'**. 19 ambassadeurs de la lecture des différentes communes Bruxelloises ont chacun choisi leur livre préféré. Ces livres sont mis à l'honneur dans les bibliothèques et paraissent dans un magazine gratuit.

Des tables à thème sont réalisées tout au long de l'année, comme pour Noël, Pâques, carnaval, saisons, semaine de la poésie, semaine de la lecture, mois du livre jeunesse, jury livre jeunesse et jeunesse, été, bande dessinée adulte, histoire des Noirs,...

La bibliothèque a participé au projet **« Courage »** de Passa Porta. Passa Porta a demandé à un certain nombre d'écrivains d'ici et d'ailleurs ce que le « courage » signifiait pour eux. Ces textes ont été appliqués sur des panneaux de bois et des nichoirs qui ont été distribués dans tout Bruxelles à partir de décembre 2020. Les visiteurs peuvent découvrir deux de ces nichoirs dans la bibliothèque. Les paroles sont écrites par les écrivains Lize Spit et Anne Provoost.

Toutes ces activités ont été diffusées par différents canaux : live streaming, site internet et newsletter électronique de la bibliothèque, page Facebook de la bibliothèque, Base de données Culture, agenda Bruzz. Plusieurs activités ont également été communiquées par la messagerie électronique interne de la municipalité. Des informations sont également parues régulièrement dans le journal de Randstad, l'Infoblad de Buurthuis Bonnevie, dans l'OVERKant de De Vaartkapoen, <http://cultuur1080culture.be...>

VISITES GUIDEES

Éducation de base Brusselleer, Bon VZW Accueil et Intégration Civique et la Maison du Néerlandais

- 16 septembre : Le groupe Alfa de Brusselleer lit ensemble dans la bibliothèque : 14 octobre 2020 ; 10 , 11 mars ; 19 mai ; 2 et 23 juin 2021 ;
- Le 1er juillet 2021, un groupe d'étudiants de Bonnevie a visité la bibliothèque pour une visite du jardin d'herbes aromatiques de la bibliothèque suivie de tables de conversation. (18 participantes)

C. Facilités d'information et promotion des connaissances - Résultats opérationnels mondiaux 2020-2021

COLLECTION

Bios3 - 2.2.1.1 documents imprimés				
2020-1/1/2020-31/12/2020	2020	2020	2021	2021
2021- 1/1/2021-31/8/2021	Propriété	Prêts	Propriété	Prêts
Fiction jeunesse	12,011	20,577	12,053	21,702
Bande dessinée jeunesse	1948	6994	1947	6910
Non-fiction jeunesse	4573	6389	4581	6155
Total des jeunes (calculé automatiquement)	18,532	24,590	18,581	35,127
Fiction pour adultes	7725	2,353	7742	2212
Bandes dessinées pour adultes	1035	580	1034	481
Adultes non-fiction	5924	1,502	5893	893
Total des adultes (calculé automatiquement)	14,684	2,745	14,669	1329
Abonnements aux magazines	20	24	20	/
Numéros de magazines	333	364	332	200
Abonnements aux journaux	5	5	5	0
Total des documents imprimés	41,299	38,788	33,587	39,359

Bios3 - 2.2.1.2 Matériel audiovisuel

2020-1/1/2020-31/12/2020	2020	2020	2021	2021
2021- 1/1/2021-31/8/2021	Propriété	Prêts	Propriété	Prêts
CD Adulte	116	4	116	9
Daisy livres jeunesse	138	29	138	29
Daisy livres adultes	49	0	49	0
DVD fiction jeunesse	445	1333	448	1348
DVD de fiction pour adultes	1053	1125	1067	1443
DVD adultes non-fiction	42	5	42	9
Autres AVM jeunesse non-fiction	19	33	19	75
Autres fictions d'AVM adultes	0	0	2	2
Autres AVM adultes non-fiction	42	5	42	83
AVM total (calculé automatiquement)	1927	2441	1923	4438

BIOS 3- 2.2.1.3 IBL Prêt entre bibliothèques)

Nombre de demandes volontaires	1
Ill Qty honoré	1
Nombre de demandes reçues	28
Quantité de PAI livrée	23

Collection numérique

La bibliothèque a acheté une petite collection de livres électroniques en 2019. Des mai 2021 elle est connectée à l'abonnement e-book de Cultuurconnect (contrat de 5 ans). Les ordinateurs Internet n'ont pas été utilisés depuis mars 2020 en raison de la crise corona. L'utilisation de Gopress a également fortement chuté (également en classe.)

Prêt sur livre électronique 2020-2021	2019-2020	2020-2021
164 livres électroniques		
Nombre d'utilisateurs	11	11
Nombre de livres empruntés	132	492
Nombre de lecteurs électroniques	5	5
Nombre d'abonnements électroniques	15	15
GO Press		
Nombre d'utilisateurs via Ma bibliothèque	42	43
Nombre de consultations Archives des journaux (à domicile)	1885	284
Nombre de consultations Archives des journaux (bibliothèque et école)	33	12
Nouveau site/catalogue		
Nombre de visiteurs uniques	4403	5589
Nombre de recherches uniques par année	7922	9832
Nombre de recherches par an 258	/	69676
Ma bibliothèque		
Nombre d'emprunteurs par an 2121	2121	2009
Utilisation d'Internet/heures	5926	/621
Apprentissage en ligne à partir d'août 2021	/	/
E-learning / 15	/	15
Webinars	/	5
Utilisateurs uniques / 10	/	10

Nombre total d'emprunteurs	2009
Collection totale (imprimés, AVM et livres électroniques)	35510
Nombre total de prêts	43797

Données d'efficacité

Les données sur l'efficacité fournissent de l'information sur les résultats opérationnels d'une bibliothèque. Les calculs ci-dessous montrent qu'en moyenne chaque emprunteur a emprunté 22 ouvrages.

La bibliothèque a 18 livres par lecteur et chaque livre est prêté plus d'une fois.

Fréquence des prêts (prêts/emprunteurs)

La fréquence des prêts montre le rapport entre le nombre de prêts et le nombre d'emprunteurs :

En d'autres termes, il montre combien de livres chaque utilisateur fait l'objet d'une moyenne sur l'année.

2021 22 (13 en 2020)

Coefficient de propriété (recouvrement/emprunteurs)

Le coefficient de propriété représente le rapport entre la propriété de collecte et le nombre d'emprunteurs : En d'autres termes, il montre combien de matériaux chacun utilisateur est disponible en moyenne.

2021 18 (13 en 2020)

Coefficient d'utilisation (prêts/recouvrement)

Le coefficient d'utilisation représente le rapport entre le bien de perception et le nombre de prêts. En d'autres termes, il montre combien de fois un livre est emprunté en moyenne.

2021 1,2 (cfr.2020)

E. Musée

I. MISSIONS

- 1° Accueil et accompagnement du public à l'exposition permanente du Musée communal
- 2° Inventariage, numérisation et stockage des pièces des collections du Musée communal
- 3° Conservation du patrimoine historique
- 4° Gestion et mise en valeur du patrimoine artistique communal
- 5° Les collections du musée comme source de renseignements
- 6° Extension des collections du Musée communal
- 7° Expositions temporaires et autres activités

II. ACTIVITES

Accueil et accompagnement des visiteurs

L'exposition permanente du Musée communal est accessible aux visiteurs individuels sans rendez-vous quatre après-midis par semaine (les mardis, mercredis, jeudis et dimanches), aux visiteurs en groupes qui suivent une visite guidée ou animation sur rendez-vous cinq jours par semaine (du lundi au vendredi). Compte tenu des deux périodes de fermeture annuelle (de la mi-juillet à la fin du mois d'août et en fin d'année), le MoMuse est accessible 10 mois sur 12.

Le musée est fréquenté par des visiteurs individuels et, surtout, par des visiteurs en groupes (écoles, associations et autres). En 2020-2021, ils étaient au nombre de 758. Cette nouvelle baisse drastique s'explique par l'impact du contexte sanitaire.

Sur le plan de la perception du musée par le public, on remarque un haut degré de satisfaction des visiteurs. Cela est manifestement dû à la qualité intrinsèque de l'exposition permanente, au caractère chaleureux de l'accueil et à la qualité du travail de médiation (visites guidées et animations). Il faut souligner l'apport important des deux médiatrices ½-temps travaillant à cheval sur le MoMuse, la Micro-Folie et la MCCA, Carla Fontes et José de Jong, qui complètent le travail de guide et animateur de Bernard Gauditiabo et Sven Steffens actifs au MoMuse.

La collaboration avec le musée numérique d'art Micro-Folie animé par Arnaud Matagne, Carla Fontes et José de Jong donne lieu à des animations à destination de groupes qui visitent le MoMuse et la Micro-Folie.

Autres activités du MoMuse (au musée ou ailleurs)

Participation aux Journées du Patrimoine 2020 (samedi-dimanche 19-20.09) avec des promenades guidées « Les couleurs racontent Molenbeek ».

Participation au week-end « ComeBack » initiée par le Conseil bruxellois des musées (samedi-dimanche 03-04.10.2020) avec performances de danse (compagnie Justine Coppée) pendant la soirée du 3 octobre et des activités à destination des familles dimanche 4 octobre.

Participation à la biennale « Bruxelles néoclassique » (samedi-dimanche 10-11.10) avec des promenades guidées.

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

Suite de la participation aux recherches et préparatifs d'une exposition et d'une publication qui seront consacrées à Louis Mettwie, industriel, homme politique libéral et bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean ; projet à l'initiative d'Anne Morelli (ULB), en collaboration avec les Archives communales de Molenbeek-Saint-Jean et La Fonderie.

Travail administratif, logistique et technique de l'équipe du Musée communal

Une réunion hebdomadaire du staff (avec rédaction du procès-verbal) permet de définir les priorités du moment, de coordonner l'équipe et de faire avancer les dossiers.

Suivi des réservations de visites, visites guidées et animations. En 2020-2021, 23 visites guidées et animations ont été réalisées. Cette baisse s'explique par le contexte de la pandémie.

Présence au desk d'accueil installé au rez-de-chaussée (hall d'entrée de l'Académie de dessin) pendant les périodes d'ouverture au public, soit du mardi au jeudi de 12h00 à 17h00 et le dimanche de 13h00 à 18h00 (billetterie et informations pratiques en tout genre, surveillance de l'entrée), et au moment de l'accueil des groupes. Pour faciliter la compréhension du musée, un plan de la salle avec description des 6 zones thématiques est distribué aux visiteurs individuels.

Suivi journalier du nombre de visiteurs, en fonction des catégories (visite individuelle, groupe ou école), encodage des statistiques (code postal, moyen de connaissance du musée), création de graphiques synthétisant ces données.

Compte tenu du contexte sanitaire, le MoMuse a rendu l'accès au musée gratuit. Rappelons également que l'accès au MoMuse, les visites guidées et autres animations sont de toute façon entièrement gratuits pour les groupes scolaires et associatifs. Seul, le MuseumPassMusées a généré une recette de 95,50 €.

Suivi du bon fonctionnement de l'équipement numérique et des installations techniques (climatisation, projecteurs, éclairage, etc.), en collaboration avec le Département Infrastructures et Développement urbain, afin de garantir la bonne conservation des pièces muséales et le confort des visiteurs.

Suivi financier et administratif du budget octroyé au Musée communal (acquisitions, rémunération des bénévoles, frais afférents aux différentes activités médiatiques, etc.).

Réception de dons offerts par des particuliers et acquisitions ponctuelles de pièces exceptionnelles au profit de la collection historique du MoMuse.

Communication et promotion

Fréquentes prises de contact avec les écoles, associations, maisons de quartier, résidences pour personnes âgées, etc. en vue de leur proposer la visite du MoMuse et de répondre à toute demande pour l'organisation de visites guidées en son sein.

Mise à jour et amélioration progressives du site internet du musée (www.momuse.be).

Adhésion à Instagram avec activation des contenus et mise en place du réseau de contacts culturels.

Établissement de flyers spécifiques à une activité organisée par le musée et leur plus large diffusion possible.

En 2020-2021, le MoMuse représenté par Arnaud Matagne assiste aux réunions du Conseil bruxellois des musées. Au niveau régional, le CBM joue un rôle important de promotion des musées, de rencontre et de concertation entre musées et de coordination de certains événements collectifs des musées bruxellois.

L'adhésion du MoMuse au réseau « MuseumPassMusées » a eu une influence positive sur la fréquentation du musée.

Au niveau fonctionnement interne :

Parallèlement à ce travail, l'équipe du musée reçoit de nombreuses demandes d'information et de documentation de la part d'étudiants, d'historiens, de particuliers et de services communaux, qui sont relayées soit directement par le Musée soit par le service des Archives, toujours chapeauté par le conservateur du musée.

F. EVENEMENTS

I) MISSIONS :

- Evènements et protocole
- Fêtes, cérémonies et autres
- Collectes et autres appels à la charité
- Gestion de la Salle des fêtes communale du Sippelberg
- Gestion des salles du Château du Karreveld.
- Gestion du domaine de Bergendal
- Gestion des occupations occasionnelles ou permanentes dans les écoles communales par des associations

II) ACTIVITES :

A. FETES, CEREMONIES ET AUTRES

Le service des Evènements a servi de trait d'union entre les autorités communales et diverses associations molenbeekoises ou non pour l'organisation de manifestations tant sur la voie publique (fêtes de quartier, ...) que dans les espaces publics (parcs, cimetières...) ainsi que dans certains locaux communaux (Karreveld, Sippelberg, écoles communales, ...).

B. MANIFESTATIONS DE CHARITE ET FETES ORDINAIRES

Le service des Evènements eut également à traiter les dossiers de :

- diverses collectes communales ou intercommunales, fêtes à but philanthropique et ordinaire ;
- en outre, le service eut à s'occuper de :
 - ✧ l'octroi de subsides annuels et ponctuels aux associations culturelles et pour des manifestations à caractère unique, en fonction des activités déployées au cours de l'année 2020-2021 ;
 - ✧ la délivrance d'autorisations pour l'occupation de locaux scolaires par des groupements sportifs, post-scolaires, éducatifs ou autres ;
 - ✧ l'attribution d'une aide matérielle des ateliers communaux et du service signalisation/Pavage ;
 - ✧ l'autorisation de marches pacifiques, de processions religieuses ou de cortèges sur la voie publique ;
 - ✧ l'autorisation relative à des festivités qui se sont déroulées sur la voie publique.

C. GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE DU SIPPELBERG

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la

demande du préposé). Pour la période concernée (du 01/08/2020 au 31/07/2021), il y a eu 72 occupations de la salle des fêtes communale du Sippelberg réparties comme suit :

- Associations : 57 occupations ;
- Particuliers : 0 occupation ;
- Services communaux : 15 occupations.

(Remarque : En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, de nombreuses occupations de ladite salle ont été annulées pour la période concernée)

D. GESTION DES SALLES DU CHATEAU DU KARREVELD

Tenue à jour de l'agenda des occupations des différentes salles, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation des salles (à la demande du concierge). Pour la période concernée (du 01/08/2020 au 31/07/2021), il y a eu 219 occupations des salles du Château du Karreveld réparties comme suit :

- Associations : 32 occupations ;
- Particuliers : 0 occupation ;
- Services communaux : 187 occupations.

(Remarque : En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, de nombreuses occupations des salles du Château du Karreveld ont été annulées pour la période concernée)

E. GESTION DU DOMAINE DE BERGENDAL

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande de la concierge).

F. TOURNAGES DE FIMS OU AUTRES

Le Service des Evènements a été investi de différentes demandes de tournages sur notre territoire.

G. REMISES DES PRIX

Tenue de l'agenda relatif aux remises des prix des différentes écoles communales (francophones et néerlandophones), propositions au Collège échevinal. Répartition des différentes collaborations matérielles sollicitées par les différentes écoles.

I. COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

- 4 septembre : Libération de Bruxelles (Brigade Piron) ;
- 02 octobre : 151^{ème} anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI
- 30 octobre : Cérémonie d'hommage aux citoyens morts pour la patrie – au cimetière avec les élèves de 6^{èmes} primaires ;
- Février : Anniversaire de la mort du roi Albert 1^{er} - Parc Albert ;
- Hommage aux victimes des attentats de Bruxelles ;

Le Service des Evènements a également apporté une aide logistique et matérielle pour l'organisation des évènements suivants :

- Les Tambours pour la Paix ;
 - Hommage Gandhi
 - Journée sans voiture ;
 - Diverses fêtes de quartier ;
 - Différents cortèges de Carnaval ;
-

**DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER –
SOCIO-ECONOMIQUE**

A. Marchés Publics

B. Volet 5B Contrats de Quartier (Socio –
Economique) Administratif et Financier

DIVISION TECHNIQUE

A. Suivi Technique

B. Gestion Voirie

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER – SOCIO-ECONOMIQUE

A. MARCHES PUBLICS

I. INTRODUCTION

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,...) ...;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 15 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 44 personnes (ouvriers compris).

– II. BATIMENTS - Général

Ateliers Communaux

Le marché de service a été attribué en décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl. L'avant-projet a été approuvé en juin 2021 et le dossier de demande de permis a été commandé. L'estimation du montant des travaux est de 4.655.036,74€ (imprévu 10% et TVA incluse)

– III. ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception définitive a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Un marché de faible montant a été réalisé pour le placement du poulailler dans la cour de la Maison de la Nature. Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 29/03/2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception définitive 9 mai 2021.

– IV. VOIRIES COMMUNALES

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des modifications ont été apportées au projet. La rue de Koninck va également pouvoir bénéficier d'un réaménagement de façade à façade. Les démarches administratives pour pouvoir obtenir le permis d'urbanisme sont en cours.

La commission de concertation a lieu à la fin du mois de Septembre. Une réunion riverain est également planifiée le 1^{er} Septembre à l'école 13.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Des modifications ont été apportées au projet. Une piste cyclable en asphalte ocre va être aménagée. L'entrepreneur a soumis les différents avenants au service voiries. Ces avenants devront être approuvés avant la fin de l'année.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains. Une deuxième borne a été placée à la place Communale.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins berlinois sont placés dans l'ensemble du territoire communal si la vitesse des automobilistes est jugée trop élevée au niveau de la voirie en question.

Marche de travaux relatif au réaménagement d'un sentier du parc de Scheutbos et des accès au parc par les rues de l'Idylle et Menuet à Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a pour objet de réaménager l'un des nombreux sentiers du parc du Scheutbos. Le dossier d'adjudication a déjà été attribué et les démarches liées à l'obtention du permis et à l'acquisition d'une parcelle sont actuellement en cours.

Marché de travaux relatif au placement d'une fontaine décorative à la rue Sainte-Marie

Le projet concerne le placement d'une fontaine à la rue Sainte-Marie afin d'améliorer le cachet au sein du périmètre.

Le marché va devoir être relancé pour des raisons financières et administratives. L'attribution du marché devra être effectué avant la fin de l'année.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal suite aux plaintes des riverains ou des signalements des gardiens de la paix. Une visite des lieux est ainsi planifiée pour pouvoir organiser les travaux avec l'entrepreneur.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres. Ces travaux concernent principalement les projets de grande envergure, généralement de façade à façade.

Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal.

Les projets suivant rentrent dans le cadre du PTI 2019-2021 :

- Réaménagement de la rue de l'indépendance :

Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

- Réaménagement de la rue Charles Beudin et Henry Nogent :

Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, demandes de subsides, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal.

La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur. Un autre projet relatif à la gestion des fontaines d'eau potable est en actuellement en cours avec VIVAQUA. De plus, la commune a également montré son intérêt pour bénéficier du contrat-cadre actuellement en cours de rédaction par la région. Ce contrat cadre va permettre au service voiries d'entretenir toutes les fontaines du territoire communal.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

– **V. SIGNALISATION ROUTIERE**

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.

Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

A ce stade, le rafraîchissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

– **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

– **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

– **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.

Le marché de travaux est prévu pour 2022.

School 1 « Windroos » :

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en juin 2020

Estimation des travaux : 763.200,00 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises. Le montant d'attribution s'élève à 733.977,54 € TVAC.

Le permis d'urbanisme a été déposé le 23/01/2020 et complété le 21/04/2020. La Commission de concertation a eu lieu le 07/07/2020 et le permis a été octroyé le 17/12/2020.

Début du chantier le 07/04/2021. Les travaux sont en cours. La réception provisoire est prévue pour le 02 avril 2022.

Subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) octroyé par Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 50.143,54 € TVAC pour l'isolation, la ventilation et le chauffage.

Demande des subsides dans le cadre de l'Opération ré-création de l'IBGE et Contrat Ecole (Perspective Brussels) 2^{ème} série (2022-2026) ont été introduits.

Ecole 5

La rénovation du gymnase, des vestiaires et des douches s'est achevée et a été réceptionnée provisoirement le 8 juillet 2021. Le montant total des travaux est de 354 986,28 € (tva incluse). Quelques remarques restent à lever.

Ecole 8-9

Projet arrêté pour avis négatif de la commission de concertation rendu dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme. Projet relancé par IGRETEC avec prise en compte des remarques de la commission de concertation et se lancera en 2 phases :

Phase 1 : Reconstruction et rénovation sanitaires des écoles 8 et 9

Phase 2 : Extension, réaménagement et rénovation du reste des écoles 8 et 9

Le projet est actuellement dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux de la phase 1.

Pour la phase 1, le cahier des charges réalisé pour le marché de travaux a pour objet la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire de l'école communale n° 9 et la rénovation des sanitaires existants des écoles n° 8 et n° 9, sises rue du Gulden Bodem 2 - 4 à Molenbeek-Saint-Jean.

Conseil d'approbation des documents du marché prévu en septembre 2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé pour les deux écoles.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bains publics au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude IGRETEC a réalisé l'avant projet en concertation avec l'instruction publique et la direction de l'école.

Le dossier d'exécution sera présenté au conseil du 30/08/2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé.

Ecole 13

- Projet de rénovation du bâtiment existant :

Une demande de subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) a été introduite auprès de Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 101.760,91 € TVAC pour l'isolation de toiture et chaudière. Un accord de principe a été octroyé.

- Projet de démolition du bâtiment des électriciens et construction d'un nouveau bâtiment :

Marché de travaux relatif à la démolition de l'ancien bâtiment communal et de la construction d'un nouveau bâtiment afin de concevoir une extension de l'école communale n°13 publié le 28 septembre 2020.

Estimation des travaux : 2.904.458,38 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à De Brandt NV. Le montant d'attribution s'élève à 2.809.702,38 € TVAC.

Permis d'urbanisme déposé le 03/12/2020 et compléments déposés le 10/02/2021. La Commission de concertation a eu lieu le 25/05/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis d'urbanisme afin de pouvoir commencer les travaux.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive a eu lieu le 14 octobre 2020.

School Ket&CO (Windekind)

- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.

- Les classes conteneurs ont été déconnecté et évacué du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Le marché de travaux a été attribué en décembre 2020 à l'entreprise ABC Etudes et Constructions pour un montant de 633.207,36 €.

Ecole 11, 12 et Paloke

Marché de travaux relatif au placement d'un pavillon provisoire comprenant une salle de psychomotricité et des sanitaires pour l'école communale n°12 « Aux Petites Sources du Gai Savoir » située Chaussée de Ninove 1001 à Molenbeek-Saint-Jean.

L'estimation s'élève à 108.655,15 € TVAC

Le permis d'urbanisme a été déposé le 14/07/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis.

Le marché a été lancé et nous attendons les offres pour le 13 septembre.

Un marché de faible montant pour l'étude d'un Master Plan pour l'ensemble du site regroupant les écoles 11,12 et Paloke a également été lancé.

Le bureau d'architecture Zampona a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimé : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,00€ TVAC)

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Obtention du permis le 24 novembre 2020 ;

Début des travaux le 07 décembre 2020 ;

Réception provisoire des travaux le 11 juin 2021

Travaux réalisés pour un montant de 176.460,00€ TVAC ;

- Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet du château du Karreveld (bâtiment partiellement classé) en espace d'intérêt

collectif et culturel, ainsi qu'en variante exigée la construction de deux extensions, sis avenue Jean de la Hoesse 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 502.012,50€ HTVA, soit 607.435,13€ TVAC (TVA 21%) ;
Le budget maximal alloué aux travaux (programme du projet en variante exigée) est de 3.346.750,00 EUR HTVA, soit 4.841.331,00€ TVAC (TVA 21% + 20% de marge).

Marché avec 20 tranches pour le programme de projet de base et 24 tranches pour le programme en variante exigée.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

Sans objet

– **XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES**

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Collège de sélection des candidatures : 9 octobre 2020.

Réception des offres : 13 novembre 2020.

Collège d'attribution : 29 décembre 2020.

Commande à l'auteur de projet : 20 avril 2021

Réception avant-projet : 29 juin 2021

L'avant-projet est en phase d'analyse et l'approbation par le Collège est prévu pour le 26 août 2021.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Le lot 2 a été réceptionné provisoirement le 14 juillet 2021.

Le lot 1, les offres sont en cours d'analyse, le Collège d'attribution est prévu pour le mois de septembre 2021.

Travaux prévus pour la fin de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refecton des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Un master plan global comprenant les deux sites a été réalisé par le bureau d'étude 1010.
Un permis d'urbanisme a été introduit pour la première phase du projet Pevenage le 23 août 2021.
Le projet passe au Conseil de Septembre 2021 et le marché doit être attribué avant la fin de l'année. Le dossier d'adjudication a été réalisé via notre marché stock « voiries » par le bureau C² project.
La première phase consiste en un marché de travaux relatif au projet de réaménagement du site sportif Pevenage comprenant la démolition des grillages existants, la réfection des cheminements, modification de certains revêtements ainsi que le démontage et la pose des annexes du club de hockey. Le marché est divisé en 2 lots dont les estimations s'élèvent à 274.988,75 € HTVA (21% TVA soit 332.736,39 € TVAC) pour le lot 1 et 25.000 € HTVA (21% TVA soit 30.250 € TVAC) pour le lot 2.

Installation des équipements street work-out

- Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :
 - o Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
 - o Street work-out 2: Espace Pierron, Rue Evariste Pierron.
 - o Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € HTVA introduit et obtenu le 10/12/2020.

Processus participatif réalisé au début de 2021 afin d'établir des projets qui répondent aux besoins des habitants et de déterminer leur emplacement. Renseignements reçus par rapport aux permis d'urbanisme et deux projets sont dispensés (Pierron et Duchesse).

Permis d'urbanisme pour Ostende en cours et dépôt prévu pour Septembre-Octobre.

Cahier de charges pour les Marchés de Faible Montant en cours de préparation et lancement des marchés prévus pour Septembre-Octobre.

Attribution pour fin de l'année 2021.

Début des travaux en fonction du lancement des marchés mais ils sont à finir avant début Juin 2022.

Justificatifs à introduire avant le 10 juin 2022 pour PROXI 2020.

PROXI 2021 : nouvel appel à projets dont les demandes ont été introduites le 31/05/2021 :

- Projet d'installation des équipements street work-out proposé pour les emplacements suivants :
 - o Avenue du Karreveld
 - o Parc Hauwaert

Budget estimé pour un montant de 226.270,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2021 de 169.702,50 € TVAC introduit et en attente d'obtention (réponse devrait arriver dans le troisième trimestre de 2021).

- Street work-out Mahatma Gandhi

Projet lancé en avril 2021 suite à une réunion de participation citoyenne ensemble avec MOVE et des jeunes du quartier.

Marché de faible montant lancé le 30/04/2021 et attribué à SLG Signalisation.

Bon de commande reçu le 17/05/2021 et lettre de commande envoyé le 04/06/2021.

Soucis pour exécuter les travaux dans le délai établi suite à un problème de production de la situation sanitaire.

Oposition des locataires du bâtiment av. Mahatma Gandhi 2 au projet.

- **XV. PARCS ET ESPACES VERTS**

Le parc Marie-José

- Réception définitive faite le 28/05/2021.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc des Muses

Construction d'un street workout dans le parc des Muses
Récéption définitive prévue pour décembre 2021

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

Le budget total estimé est de 3.397.600,06 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Local de Mobilité) a été introduite pour un montant de 130.000,00 € et il est inclus dans le programme de Politique de la Ville 2021-2025 pour un montant de 1.028.000,06 € TVAC.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'une espace friche sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cours avec les riverains.

Réalisation de deux marchés de faible montant pour les deux phases du projet. Le premier pour un budget de 29.471,75 € HTVA et le second pour un budget de 29.740,80 € HTVA. Les deux marchés ont été remporté par la société FAKANE.

– **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

Discussions avec entreprise Balcaen et les architectes sur montants restant à payer.

L'inauguration n'a pas encore eu lieu.

– **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

– **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

– Sans objet

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

Réception définitive le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Marché de faible montant relatif à l'ajout d'une grille en façade à l'entrée de la crèche.

Travaux dans l'attente de l'octroi du permis. Une entreprise a été désignée pour réaliser les travaux.

Marché de faible montant relatif au remplacement de l'étanchéité dans le patio de la crèche. Dans l'attente de la remise des offres.

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER en XXV. CQD Autour de Léopold II.

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

La réception provisoire a eu lieu le 29/10/2020. Les remarques ont été levées.

Le projet sera réceptionné définitivement en septembre 2021. Le contentieux est résolu sur la partie technique. Reste sur le volet financier à calculer le montant des intérêts de retard que réclame l'entreprise Brudex.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive : 3/12/2020

–

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de travaux divisé en deux lots : LOT 1 – Rénovation et construction de l'annexe & LOT 2- Remplacement des châssis, approuvé le 31 août 2020 et publié le 17 Septembre 2020.
- Estimation des travaux :LOT1- 329.765,00 € TVAC & LOT 2- 55.235,00 € TVAC
- Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises pour le LOT 1 pour un montant de 310.373,81 € TVAC et à Balcaen & Fils pour le LOT 2 pour un montant de 30.910,00€ TVAC.
- Permis d'urbanisme introduit le 03/12/2020 et complété le 17/12/2020 et le 25/01/2021. La commission de concertation a eu lieu le 30/03/2021 et la notification de la decision a été reçu le 07/05/2021 avec des modifications à faire qui ont été introduits le 21/06/2021. Octroi du permis favorable confirmé par mail mais il n'a pas encore été reçu par courrier mail.
- Démarrage de chantier prévu pour Septembre 2021.

Le Dôme

En période de garantie .

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Présentaion par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020.

Réception définitive 07/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

La visite de réception définitive a eu lieu le 21 juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final du CQ Cinéma Bellevue.

Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000 EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Réception provisoire le 29 avril 2021.

Bâtiment J Schols

Le bâtiment a été réceptionné définitivement le 9 avril 2021.

Bail emphytéotique avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Le marché de service a été attribué le 17 décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl pour un montant total d'honoraires de 492.470,00€ (TVA incluse). L'avant-projet a été approuvé le 1 juin 2021 et le dossier de demande de permis a également été commandé. L'estimation du montant des travaux est actuellement de 4.655.036,74€ (10% d'imprévu et TVA incluse).

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet de l'immeuble de bureaux ainsi que de la construction d'une extension de ce bâtiment sur le hangar situé en intérieur d'îlot, sis rue de l'Intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 324.000,00€ HTVA, soit 392.040,00€ TVAC (TVA 21%) ; Le budget maximal alloué aux travaux est de 2.700.000 EUR HTVA.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean. Bureau d'étude désigné pour le master plan: ZAMPONE pour un montant de 9.250,00€ HTVA, soit 11.192,50€ TVAC (TVA 21%).

–

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Le terrain devrait être acheté par le Logement Molembeekois via la SLRB. Voir CQD Petite Senne.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 26 mai 2021.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

Sans objet.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception définitive prévue le 08/09/2021.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Sans objet.

– **XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »**

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées et les travaux entamés.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier a démarré le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP.

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) a eu lieu et est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier.

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur espace public :

Janvier 2021 : fin du désamiantage de la grande halle.

Février 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mars 2021 : les travaux de démontage des portiques et grues métalliques qui vont vers le canal ont été démontés de nuit avec fermeture de la circulation. Restauration de la cheminée.

Avril 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mai 2021 : échantillonnage réel et test de qualité avant lancement des travaux de rénovation de la charpente métallique de la halle : les grues démontées sont sablées et peintes pour validation par les maîtres d'œuvre.

Juin 2021 : pause et raccord impétrants sur trottoir du quai (Sibelga)

Septembre 2021 : pause des canalisations sous la Halle.

Octobre- novembre- décembre 2021 : travaux de démolition au niveau des quais, travaux de rénovation de la charpente métallique de la Halle.

Janvier - février 2021 : travaux de revêtement de sol et des abords

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur la crèche :

Les travaux d'étanchéité de toitures

Les travaux de techniques spéciales

La pose des cloisons légères

La pose des menuiseries extérieures

La pose de la chape sur isolant

Les travaux prévus prochainement sont :

les façades, le mobilier, les faux plafonds, les gardes corps.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue fin février 2022.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a attribué le marché d'auteur de projet au Bureau d'étude Vers-A . Des avants-projets pour les 2 bâtiments ont été présentés par le bureau d'étude.

Beliris prévoit le début des travaux en février 2025 et la fin en octobre 2026.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers

Operation 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

La fin des travaux pour les opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 est prévu pour fin de l'année 2021.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bâtiment situé au 24 rue de Liverpool a été démoli pour la construction de la crèche. Le terrain a l'avant de la crèche devait faire l'objet d'un volet 2. Le terrain est contigu aux logements sociaux du Logement Molenbekois qui a prévu de les transformer et de les rénover. Il a été convenu qu'il rachète cette parcelle afin d'étoffer leur projet de logements sociaux.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.624.698,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.008.000,00 EUR de co-financement VIPA ;
- 705.305,60 EUR de co-financement PdV ;

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.523.443,97 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

1. Opérations immobilières :
 - 1.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 1.2 Centre de Jeunesse ;
 - 1.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
2. Opérations immobilières investisseurs :
 - 2.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 2.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 2.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
3. Opérations d'espaces publics :
 - 3.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 3.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 3.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 3.4 Parc/place JB Decock ;
 - 3.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
5. Actions socio-économiques :
 - 5.1 ISP rénove des façades ;
 - 5.2 ISP active un hangar ;
 - 5.3 Activation de l'espace public ;
 - 5.4 Fabmob goes West ;
 - 5.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 5.6 Appel à projets pop-up ;
 - 5.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 5.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 5.9 Lutte contre l'insalubrité.

Modification du programme du CQD :

2 modifications du programme ont été approuvées en 2021 par le gouvernement régional.

Les opérations suivantes ont été rajoutés :

- 5.10 Casablanca active Pythagoras
- 5.11 Animation des jeunes – Inclusion et diversité

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : les négociations pour l'achat se sont déroulées en février 2021 et ont abouti à un accord à l'amiable entre la Commune et le propriétaire. Le prix d'acquisition

du bien s'élève à un montant de 1.052.816,00 EUR. La Commune prendra pleinement possession des lieux d'ici la fin de l'année.

- Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : la Commune a exercé son droit de préemption en novembre 2020 sur le bien sis rue Jean-Baptiste Decock 97. Ainsi, cette acquisition vient remplacer l'expropriation qui était prévue pour Jean-Baptiste Decock 71. La Commune ne souhaite donc plus acquérir le bien sis rue JB Decock 71.
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3, les marchés de services ont été attribués fin d'année 2020 pour ces deux opérations. Pour l'opération 1.3, le bureau d'étude est en phase de réalisation de l'avant-projet, ce dernier devrait être approuvé d'ici la fin de l'année par le Collège. Pour l'opération 1.2, nous en sommes au même stade ;
 - Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
 - Avant-projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ont été approuvés par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif. Les demandes de PU ont été introduites pour ces opérations. Pour l'opération 1.1, nous avons reçu un avis de dossier complet et l'enquête publique va être lancée en vue de la commission de concertation. Les documents du marché sont approuvés par le Conseil du mois d'août 2021, mais l'attribution pour le marché de travaux ne se fera qu'en 2022. Pour l'opération 3.2,3.3,3.4,3.5, nous attendons l'avis de dossier complet en vue de l'enquête publique du 21/09/21. Nous souhaitons attribuer le marché de travaux pour la fin de l'année 2021.

Calendrier des commissions de quartier et Assemblées Générales :

- 8. Commission de Quartier # 7 - 29 septembre 2020
- 9. Commission de Quartier #8 - 09 février 2021
- 10. Commission de Quartier #9 et Assemblée Générale #2 - 26 mai 2021

Opérations d'espaces publics :

- 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 3.4- Parc/place JB Decock ;
- 3.5- Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Permis d'urbanisme introduit le 19/02/2021 et dépôt des compléments le 05/07/2021. A l'attente de l'avis de dossier complet et prévision de l'enquête publique et commission de concertation en Septembre-Octobre 2021.

Documents du marché de travaux approuvés par le Conseil le 23/06/2021.

Marché de travaux publié le 28/06/2021 et remise des offres prévu pour le 23/08/2021.

Ce marché est divisé en deux lots et l'estimation total s'élève à 5.587.150,61 (TVAC+5% marge)

Lot 1 : 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock :

Lot 2 : 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;

3.4- Parc/place JB Decock ;

3.5 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :

Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €

La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €

Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €

Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Huit candidatures reçues le 01/09/2020 :

Porteurs du projet	Nom du projet	Budget demandé	Budget après Jury	CRU/CQD
samenlevingsopbouw	pilootproject woonbox	€ 8.000,00	€ 6.000,00	CRU
Au quai/ camille meslay	made in west	€ 15.000,00	€ 14.000,00	CQD
kak	mobiele bar en keuken in cinoco	€ 11.400,00	€ 9.200,00	CQD
association de fait duchesse des 4 vents	jardin des 4 vents	€ 12.557,00	€ 7.200,00	CQD
microfactory	box vélo	€ 5.000,00	€ 4.500,00	CRU
charleroi danse	dedansdehors	€ 2.400,00	€ 2.400,00	CRU
sport2be	Outside street soccer academy	€ 3.000,00	€ 1.200,00	CRU
Laure Prouvost & Nick Aikens	Delaunoy Bibliothek	€ 2.500,00	€ 1.000,00	CQD
		€ 59.857,00	€ 45.500,00	

Un nouvel appel couplé est lancé en juillet 2021. Remise des candidatures le 23 aout 2021.

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :

- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €

- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Année 0 du CQD :

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'attribuer en sa séance du 15/10/2020 un Contrat de Quartier Durable à la Commune de Molenbeek sur le périmètre « Etangs Noirs » dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. La notification de la décision a été envoyée le 2/12/2020. La Commune a lancé un marché de service en vue de l'élaboration du programme de base et du RIE pour le CQD qui a été remporté par PTArchitecten (avec le BRAT en tant que sous-traitant pour la partie RIE). La mission du bureau d'étude est organisée en trois étapes (diagnostic, priorités et programme).

Le délai pour introduire le programme du CQD à la Direction de la Rénovation Urbaine (DRU) se termine le 28/02/2022 (suite au report des délais de 3 mois pour les programmes en phase d'élaboration à cause de la crise sanitaire pour la pandémie de covid 19, délai initial 30/11/2021).

Calendrier :

- 1^{er} Comité d'accompagnement (CA) : 12/11/2020
- Approbation des documents du marché de service par le Collège : 10/12/2020
- 2^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) : 10/12/2020
- Dépôt des offres du marché de services : 11/01/2021
- 3^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) – visite des périmètres : 29/01/2021
- Commande de la mission au bureau d'étude : 8/02/2021
- 1^{ère} Assemblée Générale (AG) : 10/02/2021
- 1^{ère} Commission de quartier (CoQ) – présentation diagnostic : 29/03/2021
- 4^{ème} CA – présentation diagnostic : 30/03/2021
- 2^{ème} CoQ – approbation diagnostic et RIE et atelier priorités : 10/05/2021
- 5^{ème} CA – approbation diagnostic et RIE et présentation priorités : 11/05/2021
- 3^{ème} CoQ – approbation priorités et atelier idées de projet : 7/01/2021
- Approbation rapport Priorités par le Collège : 17/06/2021
- 6^{ème} CA – présentation idées de projet : 17/06/2021
- CA élargi : 23/06/2021
- 2^{ème} AG et 4^{ème} CoQ – présentation idées de projet : 8/07/2021

- 7^{ème} CA – présentation fiches programme : date à définir
- 5^{ème} CoQ – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 8^{ème} CA – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 3^{ème} AG – présentation programme avant l'enquête publique : date à définir
- Enquête publique : entre 8/11/2021 et 8/12/2021 (planning prévisionnel)
- Commission de concertation (CC) : date à définir
- 6^{ème} CoQ - approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 9^{ème} CA – approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 4^{ème} AG – présentation programme : date à définir
- Approbation du programme par le Conseil communal : 23/02/2022 (planning prévisionnel)
- Introduction du programme et du RIE du CQD à la DRU : 28/02/2022 (planning prévisionnel)

Montants du programme :

- Part régionale 12.500.000,00 EUR
- Part communale 657.894,74 EUR

- **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

-

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive. Le projet est en cours de procédure judiciaire.

– XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Osseghems » - 12^{ème} série de l'appel à candidature.

– XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Politique de la Ville 2016 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers (Axe 2):

Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

 - 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : co-financement de PdV pour la mission d'architecture (avant-projet approuvé le 8 octobre 2020);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de travaux attribué à Sibelga (voiries communales) et Bruxelles-Mobilité (voiries régionales). Travaux débutent dans le troisième trimestre 2021 ;

- Parc Étangs Noirs (brique) : Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Marché de travaux attribué fin 2020, travaux débutés en mai 2021, fin des travaux prévue en novembre 2021 ;
- o 4e modification de programme approuvée par la région suite aux comptes 2017, 2018 et 2019 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
- o 3e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2020 rentrée le 30 mai 2021 et approuvée par la région pour un total de 1.428.816,03 EUR.
- o Total de la subvention déjà perçu : 4.936.120,94 EUR
- o Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
- o 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 janvier 2023.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme approuvé par la région le 9 décembre 2020

- o 19 projets dans la ZRU : 6 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Parc de la Petite Senne (brique) : Poursuite du projet du programme PdV 2017-2020 (espace vert semi-public Petite Senne) afin de connecter la rue du Ruisseau à la Place Saintelette en intérieur d'îlot. Accord de principe avec le Foyer vzw concernant les constructions se trouvant sur les parcelles concernées par le réaménagement ;
 - La Minoterie, un lieu de rencontre (brique) : Réaménagement léger de la place de la Minoterie. Marché de service conjoint pour mission d'étude et participation lancé au troisième trimestre 2021 ;
 - Parc de la Fonderie : Voir XV. Parcs et Espaces Verts.
 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock (brique) : co-financement de l'opération 3.5. du Contrat de Quartier autour du Parc de l'Ouest ;
 - La poursuite du développement du quartier Saint-Rémy (socio-économique) sera reprise par l'asbl MOVE au vu du désistement de l'asbl JES ;
 - o Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 10 décembre 2020 au 9 décembre 2025 ;
 - o 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 9 juin 2027.
- La Politique de la Ville par l'Aménagement du Territoire (Axe 1) :
 - o Acquisition du bien sis Rue Jean-Baptiste Decock 67-69 : acte à signer en aout 2021, subvention de 85% du montant total ;
 - o Dossier de demande de subside pour la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris introduit le 22 juin 2021 pour un montant de 50.000 EUR ;

- **XXVIII. FEDER**

- **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 440 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et a quitté les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Un droit de superficie a été concédé à Go ! le 14 janvier 2021, après réception du permis d'urbanisme le 14 décembre 2020, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Le chantier a débuté en février 2021.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Opération Square du Laekenveld

Modification de programme du CRU 01 : la commune obtient un budget de 250 000,00€ pour l'opération Square du Laekenveld – portant le budget global à 737 200,00€ (287 200,00€ charges urbanismes d'Extensa) pour cette opération.

Le dossier est en cours et le permis sera introduit d'ici la fin de l'année et après présentation aux habitants. Plusieurs réunions de projet ont eu lieu avec les différents intervenants (Direction d'Urbanisme, Direction du Patrimoine Culturel, Bruxelles Mobilité, BMA, Extensa et Bas Smets) afin de discuter les grandes orientations du projet, notamment la connexion entre le square du Laekenveld et le parc Tours&Taxi et l'aménagement de la place.

Volet socio économique :

Après avoir accompagné Extensa dans la rédaction d'un CSC et la sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer une mission participation dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi – suivi de cette même mission, analyse et discussion autour des résultats. Transmission de ces résultats dans le cadre des réunions en vue de définir le projet définitif. Organisation de 2 ateliers participatifs supplémentaires sur place et rencontre d'asbl clefs dans le quartier pour communiquer sur le projet avancer et avoir les retours des habitants.

Accompagnement de l'asbl Parckfarm qui, dans le cadre du projet communal Food Wave, souhaite installer des bacs à potager sur le square du Laekenveld.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 01.

– **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Opération Place Beekant :

Modification de programme du CRU 03 : la commune devient porteuse du projet du réaménagement de la place Beekant et de l'avant-parc à mettre en lien avec le réaménagement des arrêts de bus par la STIB (budget total de l'opération de 3 181 060,00€ avec une subvention CRU de 2 334 000,00€).

Rédaction du CSC et lancement du marché de service.

Volet socio économique :

Gestion d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest. Gestion des problèmes techniques divers et des besoins en matériel, travaux, etc. Gestion également de la programmation en partenariat avec la MCCS et des partenaires

associatifs. Accueil de nouveaux projets portés par des associations ou des habitants et prêts des locaux pour certains projets. Participation à l'organisation d'événements (fête de la musique, journée des bénévoles, open mic...). Organisation d'un vote ouvert aux habitants pour sélectionner un artiste qui a effectué une fresque dans le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour les 2 programmes (CRU – CQD) ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration depuis lors dans le développement de divers supports communicationnels.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication de l'appel à projet Molenwest 2020 en 2 phases : remise des projets le 12 juin ou au 1^{er} septembre 2020. Onze candidatures reçues, détail des candidatures et des projets sélectionnés (approbation par les collèges du 11/07/2020 et 08/10/2020) au point XXV.3. *Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest ».*

Lancement et communication du second appel à projets Molenwest en juillet 2021 en partenariat avec le CQD APO. Remise des candidatures pour le 23 août 2021.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 03, en partenariat avec la commune d'Anderlecht avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé / octroyé
Terra brasil	Anderlecht	10.000
Sport2Be	Molenbeek	9.950
Collect'actif	Molenbeek	9.195
Elastik	Anderlecht	10.000
Emancipower	Anderlecht	10.000
Molenbeek à vélo	Molenbeek	1.980
TOTAL		41.125,00€

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 03.

Occupation temporaire quadran quartier – friche gare de l'Ouest : participation de la commune à la rédaction d'une convention tripartite avec Citydev et la SNCB et implication dans le projet.

– **XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE**

Volet socio économique :

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes communal pour un montant de 30.000,00€. Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante. Deuxième phase de remise des candidatures pour le 1^{er} septembre 2020 et organisation d'un jury le 14/09/2020 et approbation par le collège de l'attribution de subsides pour un montant total de 17.265,94 € à 6 asbl : Move, Oasis Heyvaert, le regroupement d'habitants Liverpool 26, La Rue et le VK.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 05, en partenariat avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé/octroyé
Squezz	Non sélectionné	10.000
Cultureghem	Ville de Bruxelles	10.000
Centre de Rénovation Urbaine	Non sélectionné	10.000
Elastik	Anderlecht	8.950
Damaged Goods	Molenbeek	9.250
Oasis Heyvaert	Molenbeek	6.000
TOTAL		34.200,00 €

Collaboration avec la DRU, Bruxelles Environnement et quant à la définition de fonctions pour les équipements prévus dans le cadre du CRU 5 et qui borde notamment le futur parc de la Senette. Convention d'occupation temporaire mettant le 5-5b quai de l'Industrie à disposition de Bruxelles Environnement pour les soutenir dans le développement de projets favorables au parc de la Porte de Ninove.

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 05.

A1.d Parc de la Senette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations la mise à disposition d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Senette.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des offres :

- Offre initiale : 04/09/2020
- Offre intermédiaire : 7/12/2020

Après l'offre initiale, le pouvoir adjudicateur a décidé d'ouvrir les négociations. Les soumissionnaires ont été invités à régulariser leur offre initiale et déposer une offre intermédiaire.

- Offre finale : 18/01/2021

Suite à l'analyse des offres intermédiaires, l'adjudicateur a décidé de clôturer les négociations tout en procédant à la régularisation des offres déposées.

Collège d'attribution : 22/04/2021

Le projet est en phase de réalisation de l'avant-projet par l'auteur de projet.

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo srl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

Un marché public de service en vue de la désignation d'un bureau d'étude en charge de l'élaboration d'un projet de réaménagement du site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot, a été lancé par la Commune le 31/03/2021.

– XXIX.4. CRU 6 « Autour de Simonis »

Perspective Brussels est en charge de l'élaboration du programme de base du CRU 6 « Autour de Simonis ». Conforme à l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine du 6 octobre 2016, le Gouvernement sollicite l'avis de la Commune. La Commune délègue 2 représentants au Comité région de développement territorial pour suivre et donner des avis lors de l'élaboration, l'exécution et la mise en œuvre du programme. Pour le moment l'élaboration est en cours.

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribue chaque année un subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine.

Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

Annuellement un rapport doit être transmis à la Région.

B. VOLET 5B CONTRATS DE QUARTIER (SOCIO - ECONOMIQUE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

– **I. INTRODUCTION**

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;

- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe),

collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;

- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;

- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;

- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;

- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;

- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,...) ...;

- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;

- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;

- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;

- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;

- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;

- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;

- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;

- la signalisation relative aux interventions urgentes ;

- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;

- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;

- la signalisation des festivités en voirie ;

- l'affichage communal ;

- les « autorisations de voirie » :

- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;

- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;

- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;

- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;

- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;

- Gestion d'un guichet accessible au public ;

- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 15 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 44 personnes (ouvriers compris).

- **II. BATIMENTS - Général**

Ateliers Communaux

Le marché de service a été attribué en décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl. L'avant-projet a été approuvé en juin 2021 et le dossier de demande de permis a été commandé. L'estimation du montant des travaux est de 4.655.036,74€ (imprévu 10% et TVA incluse)

- **III. ADMINISTRATION CENTRALE**

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception définitive a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Un marché de faible montant a été réalisé pour le placement du poulailler dans la cour de la Maison de la Nature. Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 29/03/2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception définitive 9 mai 2021.

- **IV. VOIRIES COMMUNALES**

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des modifications ont été apportées au projet. La rue de Koninck va également pouvoir bénéficier d'un réaménagement de facade à facade. Les démarches administratives pour pouvoir obtenir le permis d'urbanisme sont en cours.

La commission de concertation a lieu à la fin du mois de Septembre. Une réunion riverain est également planifiée le 1^{er} Septembre à l'école 13.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Des modifications ont été apportées au projet. Une piste cyclable en asphalte ocre va être aménagée. L'entrepreneur a soumis les différents avenants au service voiries. Ces avenants devront être approuvés avant la fin de l'année.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains. Une deuxième borne a été placée à la place Communale.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins berlinois sont placés dans l'ensemble du territoire communal si la vitesse des automobilistes est jugée trop élevée au niveau de la voirie en question.

Marché de travaux relatif au réaménagement d'un sentier du parc de Scheutbos et des accès au parc par les rues de l'Idylle et Menuet à Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a pour objet de réaménager l'un des nombreux sentiers du parc du Scheutbos. Le dossier d'adjudication a déjà été attribué et les démarches liées à l'obtention du permis et à l'acquisition d'une parcelle sont actuellement en cours.

Marché de travaux relatif au placement d'une fontaine décorative à la rue Sainte-Marie

Le projet concerne le placement d'une fontaine à la rue Sainte-Marie afin d'améliorer le cachet au sein du périmètre.

Le marché va devoir être relancé pour des raisons financières et administratives. L'attribution du marché devra être effectué avant la fin de l'année.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal suite aux plaintes des riverains ou des signalements des gardiens de la paix. Une visite des lieux est ainsi planifiée pour pouvoir organiser les travaux avec l'entrepreneur.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres. Ces travaux concernent principalement les projets de grande envergure, généralement de façade à façade.

Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal.

Les projets suivants rentrent dans le cadre du PTI 2019-2021 :

- Réaménagement de la rue de l'indépendance :
Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

- Réaménagement de la rue Charles Beudin et Henry Nogent :
Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, demandes de subsides, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal.
La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur. Un autre projet relatif à la gestion des fontaines d'eau potable est en actuellement en cours avec VIVAQUA. De plus, la commune a également montré son intérêt pour bénéficier du contrat-cadre actuellement en cours de rédaction par la région. Ce contrat cadre va permettre au service voiries d'entretenir toutes les fontaines du territoire communal.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

- V. SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.
Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

A ce stade, le rafraîchissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

- VI. PARKING COUVERT

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

- VII. ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

- VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les

responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par GRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète. Le marché de travaux est prévu pour 2022.

School 1 « Windroos » :

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en juin 2020

Estimation des travaux : 763.200,00 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises. Le montant d'attribution s'élève à 733.977,54 € TVAC.

Le permis d'urbanisme a été déposé le 23/01/2020 et complété le 21/04/2020. La Commission de concertation a eu lieu le 07/07/2020 et le permis a été octroyé le 17/12/2020.

Début du chantier le 07/04/2021. Les travaux sont en cours. La réception provisoire est prévue pour le 02 avril 2022.

Subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) octroyé par Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 50.143,54 € TVAC pour l'isolation, la ventilation et le chauffage.

Demande des subsides dans le cadre de l'Opération ré-création de l'IBGE et Contrat Ecole (Perspective Brussels) 2^{ème} série (2022-2026) ont été introduits.

Ecole 5

La rénovation du gymnase, des vestiaires et des douches s'est achevée et a été réceptionnée provisoirement le 8 juillet 2021. Le montant total des travaux est de 354 986,28 € (tva incluse). Quelques remarques restent à lever.

Ecole 8-9

Projet arrêté pour avis négatif de la commission de concertation rendu dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme. Projet relancé par GRETEC avec prise en compte des remarques de la commission de concertation et se lancera en 2 phases :

Phase 1 : Reconstruction et rénovation sanitaires des écoles 8 et 9

Phase 2 : Extension, réaménagement et rénovation du reste des écoles 8 et 9

Le projet est actuellement dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux de la phase 1.

Pour la phase 1, le cahier des charges réalisé pour le marché de travaux a pour objet la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire de l'école communale n° 9 et la rénovation des sanitaires existants des écoles n° 8 et n° 9, sises rue du Gulden Bodem 2 - 4 à Molenbeek-Saint-Jean.

Conseil d'approbation des documents du marché prévu en septembre 2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé pour les deux écoles.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à GRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bains publics au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude GRETEC a réalisé l'avant projet en concertation avec l'instruction publique et la direction de l'école.

Le dossier d'exécution sera présenté au conseil du 30/08/2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé.

Ecole 13

- Projet de rénovation du bâtiment existant :

Une demande de subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) a été introduite auprès de Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 101.760,91 € TVAC pour l'isolation de toiture et chaudière. Un accord de principe a été octroyé.

- **Projet de démolition du bâtiment des électriciens et construction d'un nouveau bâtiment :**
Marché de travaux relatif à la démolition de l'ancien bâtiment communal et de la construction d'un nouveau bâtiment afin de concevoir une extension de l'école communale n°13 publié le 28 septembre 2020.
Estimation des travaux : 2.904.458,38 € TVAC
Marché de travaux attribué en décembre 2020 à De Brandt NV. Le montant d'attribution s'élève à 2.809.702,38 € TVAC.
Permis d'urbanisme déposé le 03/12/2020 et compléments déposés le 10/02/2021. La Commission de concertation a eu lieu le 25/05/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis d'urbanisme afin de pouvoir commencer les travaux.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive a eu lieu le 14 octobre 2020.

School Ket&CO (Windekind)

- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacuées du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Le marché de travaux a été attribué en décembre 2020 à l'entreprise ABC Etudes et Constructions pour un montant de 633.207,36 €.

Ecole 11, 12 et Paloke

Marché de travaux relatif au placement d'un pavillon provisoire comprenant une salle de psychomotricité et des sanitaires pour l'école communale n°12 « Aux Petites Sources du Gai Savoir » située Chaussée de Ninove 1001 à Molenbeek-Saint-Jean.

L'estimation s'élève à 108.655,15 € TVAC

Le permis d'urbanisme a été déposé le 14/07/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis.

Le marché a été lancé et nous attendons les offres pour le 13 septembre.

Un marché de faible montant pour l'étude d'un Master Plan pour l'ensemble du site regroupant les écoles 11, 12 et Paloke a également été lancé.

Le bureau d'architecture Zampone a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

• Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

• Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Obtention du permis le 24 novembre 2020 ;

Début des travaux le 07 décembre 2020 ;

Réception provisoire des travaux le 11 juin 2021

Travaux réalisés pour un montant de 176.460,00€ TVAC ;

• Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet du château du Karreveld (bâtiment partiellement classé) en espace d'intérêt collectif et culturel, ainsi qu'en variante exigée la construction de deux extensions, sis avenue Jean de la Hoese 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 502.012,50€ HTVA, soit 607.435,13€ TVAC (TVA 21%) ;

Le budget maximal alloué aux travaux (programme du projet en variante exigée) est de 3.346.750,00 EUR HTVA, soit 4.841.331,00€ TVAC (TVA 21% + 20% de marge).

Marché avec 20 tranches pour le programme de projet de base et 24 tranches pour le programme en variante exigée.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

Sans objet

– **XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES**

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Collège de sélection des candidatures : 9 octobre 2020.

Réception des offres : 13 novembre 2020.

Collège d'attribution : 29 décembre 2020.

Commande à l'auteur de projet : 20 avril 2021

Réception avant-projet : 29 juin 2021

L'avant-projet est en phase d'analyse et l'approbation par le Collège est prévu pour le 26 août 2021.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Le lot 2 a été réceptionné provisoirement le 14 juillet 2021.

Le lot 1, les offres sont en cours d'analyse, le Collège d'attribution est prévu pour le mois de septembre 2021.

Travaux prévus pour la fin de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refectio des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Un master plan global comprenant les deux sites a été réalisé par le bureau d'étude 1010.

Un permis d'urbanisme a été introduit pour la première phase du projet Pevenage le 23 août 2021.

Le projet passe au Conseil de Septembre 2021 et le marché doit être attribué avant la fin de l'année. Le dossier d'adjudication a été réalisé via notre marché stock « voiries » par le bureau C² project.

La première phase consiste en un marché de travaux relatif au projet de réaménagement du site sportif Pevenage comprenant la démolition des grillages existants, la refectio des cheminements, modification de certains revêtements ainsi que le démontage et la pose des annexes du club de hockey. Le marché est divisé en 2 lots dont les estimations s'élèvent à 274.988,75 € HTVA (21% TVA soit 332.736,39 € TVAC) pour le lot 1 et 25.000 € HTVA (21% TVA soit 30.250 € TVAC) pour le lot 2.

Installation des équipements street work-out

- Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :
 - o Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
 - o Street work-out 2: Espace Pierron, Rue EvaristePierron.
 - o Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € HTVA introduit et obtenu le 10/12/2020.

Processus participatif réalisé au début de 2021 afin d'établir des projets qui répondent aux besoins des habitants et de déterminer leur emplacement. Renseignements reçus par rapport aux permis d'urbanisme et deux projets sont dispensés (Pierron et Duchesse).

Permis d'urbanisme pour Ostende en cours et dépôt prévu pour Septembre-Octobre.

Cahier de charges pour les Marchés de Faible Montant en cours de préparation et lancement des marchés prévus pour Septembre-Octobre.

Attribution pour fin de l'année 2021.

Début des travaux en fonction du lancement des marchés mais ils sont à finir avant début Juin 2022.

Justificatifs à introduire avant le 10 juin 2022 pour PROXI 2020.

PROXI 2021 : nouvel appel à projets dont les demandes ont été introduites le 31/05/2021 :

- Projet d'installation des équipements street work-out proposé pour les emplacements suivants :
 - o Avenue du Karreveld
 - o Parc Hauwaert

Budget estimé pour un montant de 226.270,00 € TVAC. Demande de subsides PROXI 2021 de 169.702,50 € TVAC introduit et en attente d'obtention (réponse devrait arriver dans le troisième trimestre de 2021).

- Street work-out Mahatma Gandhi

Projet lancé en avril 2021 suite à une réunion de participation citoyenne ensemble avec MOVE et des jeunes du quartier.

Marché de faible montant lancé le 30/04/2021 et attribue à SLG Signalisation.

Bon de commande reçu le 17/05/2021 et lettre de commande envoyé le 04/06/2021.

Soucis pour exécuter les travaux dans le délai établi suite à un problème de production de la situation sanitaire.

Opposition des locataires du bâtiment av. Mahatma Gandhi 2 au projet.

- **XV. PARCS ET ESPACES VERTS**

Le parc Marie-José

- Réception définitive faite le 28/05/2021.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc des Muses

Construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réception définitive prévue pour décembre 2021

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

Le budget total estimé est de 3.397.600,06 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Local de Mobilité) a été introduite pour un montant de 130.000,00 € et il est inclus dans le programme de Politique de la Ville 2021-2025 pour un montant de 1.028.000,06 € TVAC.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'une espace friche sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cours avec les riverains.

Réalisation de deux marchés de faible montant pour les deux phases du projet. Le premier pour un budget de 29.471,75 € HTVA et le second pour un budget de 29.740,80 € HTVA. Les deux marchés ont été remporté par la société FAKANE.

- **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

Discussions avec entreprise Balcaen et les architectes sur montants restant à payer.

L'inauguration n'a pas encore eu lieu.

– **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

– **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Sans objet

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

Réception définitive le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Marché de faible montant relatif à l'ajout d'une grille en façade à l'entrée de la crèche.

Travaux dans l'attente de l'octroi du permis. Une entreprise a été désignée pour réaliser les travaux.

Marché de faible montant relatif au remplacement de l'étanchéité dans le patio de la crèche. Dans l'attente de la remise des offres.

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER en XXV. CQD Autour de Léopold II.

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

La réception provisoire a eu lieu le 29/10/2020. Les remarques ont été levées.

Le projet sera réceptionné définitivement en septembre 2021. Le contentieux est résolu sur la partie technique. Reste sur le volet financier à calculer le montant des intérêts de retard que réclame l'entreprise Brudex.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive : 3/12/2020

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de travaux divisé en deux lots : LOT 1 – Rénovation et construction de l'annexe & LOT 2- Remplacement des châssis, approuvé le 31 août 2020 et publié le 17 Septembre 2020.
- Estimation des travaux : LOT1- 329.765,00 € TVAC & LOT 2- 55.235,00 € TVAC
- Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises pour le LOT 1 pour un montant de 310.373,81 € TVAC et à Balcaen & Fils pour le LOT 2 pour un montant de 30.910,00€ TVAC.
- Permis d'urbanisme introduit le 03/12/2020 et complété le 17/12/2020 et le 25/01/2021. La commission de concertation a eu lieu le 30/03/2021 et la notification de la décision a été reçue le 07/05/2021 avec des modifications à faire qui ont été introduits le 21/06/2021. Octroi du permis favorable confirmé par mail mais il n'a pas encore été reçu par courrier mail.
- Démarrage de chantier prévu pour Septembre 2021.

Le Dôme

En période de garantie .

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020.

Réception définitive 07/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

La visite de réception définitive a eu lieu le 21 juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final du CQ Cinéma Bellevue.

Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000 EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Réception provisoire le 29 avril 2021.

Bâtiment J Schols

Le bâtiment a été réceptionné définitivement le 9 avril 2021.

Bail emphytéotique avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Le marché de service a été attribué le 17 décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl pour un montant total d'honoraires de 492.470,00€ (TVA incluse). L'avant-projet a été approuvé le 1 juin 2021 et le dossier de demande de permis a également été commandé. L'estimation du montant des travaux est actuellement de 4.655.036,74€ (10% d'imprévu et TVA incluse).

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet de l'immeuble de bureaux ainsi que de la construction d'une extension de ce bâtiment sur le hangar situé en intérieur d'îlot, sis rue de l'Intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 324.000,00€ HTVA, soit 392.040,00€ TVAC (TVA 21%) ; Le budget maximal alloué aux travaux est de 2.700.000 EUR HTVA.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.
Bureau d'étude désigné pour le master plan: ZAMPONE pour un montant de 9.250,00€ HTVA, soit 11.192,50€ TVAC (TVA 21%).

XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Le terrain devrait être acheté par le Logement Molembeekois via la SLRB. Voir CQD Petite Senne.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 26 mai 2021.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).
Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

Sans objet.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception définitive prévue le 08/09/2021.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Sans objet.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées et les travaux entamés.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier a démarré le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP.

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) a eu lieu et est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier.

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur espace public :

Janvier 2021 : fin du désamiantage de la grande halle.

Février 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mars 2021 : les travaux de démontage des portiques et grues métalliques qui vont vers le canal ont été démontées de nuit avec fermeture de la circulation. Restauration de la cheminée.

Avril 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mai 2021 : échantillonnage réel et test de qualité avant lancement des travaux de rénovation de la charpente métallique de la halle : les grues démontées sont sablées et peintes pour validation par les maîtres d'oeuvre.

Juin 2021 : pause et raccord impétrants sur trottoir du quai (Sibelga)

Septembre 2021 : pause des canalisations sous la Halle.

Octobre- novembre- décembre 2021 : travaux de démolition au niveau des quais, travaux de rénovation de la charpente métallique de la Halle.

Janvier - février 2021 : travaux de revêtement de sol et des abords

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur la crèche :

Les travaux d'étanchéité de toitures

Les travaux de techniques spéciales

La pose des cloisons légères

La pose des menuiseries extérieures

La pose de la chape sur isolant

Les travaux prévus prochainement sont :

les façades, le mobilier, les faux plafonds, les gardes corps.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue fin février 2022.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a attribué le marché d'auteur de projet au Bureau d'étude Vers-A . Des avants-projets pour les 2 bâtiments ont été présentés par le bureau d'étude.

Beliris prévoit le début des travaux en février 2025 et la fin en octobre 2026.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers
Operation 1.C2A : Logements
Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

La fin des travaux pour les opérations 1.C1, 1C2A et 1C3 est prévu pour fin de l'année 2021.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bâtiment situé au 24 rue de Liverpool a été démoli pour la construction de la crèche. Le terrain à l'avant de la crèche devait faire l'objet d'un volet 2. Le terrain est contigu aux logements sociaux du Logement Molenbekois qui a prévu de les transformer et de les rénover. Il a été convenu qu'il rachète cette parcelle afin d'étoffer leur projet de logements sociaux.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.624.698,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.008.000,00 EUR de co-financement VIPA ;
- 705.305,60 EUR de co-financement PdV ;

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.523.443,97 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

4. Opérations immobilières :
 - 4.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 4.2 Centre de Jeunesse ;
 - 4.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
5. Opérations immobilières investisseurs :
 - 5.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 5.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 5.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
6. Opérations d'espaces publics :
 - 6.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 6.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 6.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 6.4 Parc/place JB Decock ;
 - 6.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
6. Actions socio-économiques :

- 6.1 ISP rénove des façades ;
- 6.2 ISP active un hangar ;
- 6.3 Activation de l'espace public ;
- 6.4 Fabmob goes West ;
- 6.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
- 6.6 Appel à projets pop-up ;
- 6.7 Encadrement sportif et ISP ;
- 6.8 Ekla Intergénérationnel ;
- 6.9 Lutte contre l'insalubrité.

Modification du programme du CQD :

3 modifications du programme ont été approuvées en 2021 par le gouvernement régional.

Les opérations suivantes ont été rajoutés :

- 6.10 Casablanca active Pythagoras
- 6.11 Animation des jeunes – Inclusion et diversité

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekoï pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : les négociations pour l'achat se sont déroulées en février 2021 et ont abouti à un accord à l'amiable entre la Commune et le propriétaire. Le prix d'acquisition du bien s'élève à un montant de 1.052.816,00 EUR. La Commune prendra pleinement possession des lieux d'ici la fin de l'année.
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : la Commune a exercé son droit de préemption en novembre 2020 sur le bien sis rue Jean-Baptiste Decock 97. Ainsi, cette acquisition vient remplacer l'expropriation qui était prévue pour Jean-Baptiste Decock 71. La Commune ne souhaite donc plus acquérir le bien sis rue JB Decock 71.
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3, les marchés de services ont été attribués fin d'année 2020 pour ces deux opérations. Pour l'opération 1.3, le bureau d'étude est en phase de réalisation de l'avant-projet, ce dernier devrait être approuvé d'ici la fin de l'année par le Collège. Pour l'opération 1.2, nous en sommes au même stade ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekoï pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
- Avant-projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ont été approuvés par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif. Les demandes de PU ont été introduites pour ces opérations. Pour l'opération 1.1, nous avons reçu un avis de dossier complet et l'enquête publique va être lancée en vue de la commission de concertation. Les documents du marché sont approuvés par le Conseil du mois d'août 2021, mais l'attribution pour le marché de travaux ne se fera qu'en 2022. Pour l'opération 3.2,3.3,3.4,3.5, nous attendons l'avis de dossier complet en vue de l'enquête publique du 21/09/21. Nous souhaitons attribuer le marché de travaux pour la fin de l'année 2021.

Calendrier des commissions de quartier et Assemblées Générales :

- 8. Commission de Quartier # 7 - 29 septembre 2020
- 9. Commission de Quartier #8 - 09 février 2021
- 10. Commission de Quartier #9 et Assemblée Générale #2 - 26 mai 2021

Opérations d'espaces publics :

- 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 3.4- Parc/place JB Decock ;
- 3.5- Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Permis d'urbanisme introduit le 19/02/2021 et dépôt des compléments le 05/07/2021. A l'attente de l'avis de dossier complet et prévision de l'enquête publique et commission de concertation en Septembre-Octobre 2021.

Documents du marché de travaux approuvés par le Conseil le 23/06/2021.

Marché de travaux publié le 28/06/2021 et remise des offres prévu pour le 23/08/2021.

Ce marché est divisé en deux lots et l'estimation total s'élève à 5.587.150,61 (TVAC+5% marge)

Lot 1 : 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;

Lot 2 : 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;

3.4- Parc/place JB Decock ;

3.5 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :

Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €

La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €

Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €

Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Huit candidatures reçues le 01/09/2020 :

Porteurs du projet	Nom du projet	Budget demandé	Budget après Jury	CRU/CQD
samenlevingsopbouw	pilootproject woonbox	€ 8.000,00	€ 6.000,00	CRU
Au quai/ camille meslay	made in west	€ 15.000,00	€ 14.000,00	CQD
kak	mobiele bar en keuken in cinoco	€ 11.400,00	€ 9.200,00	CQD
association de fait duchesse des 4 vents	jardin des 4 vents	€ 12.557,00	€ 7.200,00	CQD
microfactory	box vélo	€ 5.000,00	€ 4.500,00	CRU
charleroi danse	dedansdehors	€ 2.400,00	€ 2.400,00	CRU
sport2be	Outside street soccer academy	€ 3.000,00	€ 1.200,00	CRU
Laure Prouvost & Nick Aikens	Delaunoy Bibliothek	€ 2.500,00	€ 1.000,00	CQD
		€ 59.857,00	€ 45.500,00	

Un nouvel appel couplé est lancé en juillet 2021. Remise des candidatures le 23 août 2021.

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :

- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €

- Décision du Collège des Bourgmestres et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

– XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Année 0 du CQD :

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'attribuer en sa séance du 15/10/2020 un Contrat de Quartier Durable à la Commune de Molenbeek sur le périmètre « Etangs Noirs » dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. La notification de la décision a été envoyée le 2/12/2020. La Commune a lancé un marché de service en vue de l'élaboration du programme de base et du RIE pour le CQD qui a été remporté par PTArchitecten (avec le BRAT en tant que sous-traitant pour la partie RIE). La mission du bureau d'étude est organisée en trois étapes (diagnostic, priorités et programme).

Le délai pour introduire le programme du CQD à la Direction de la Rénovation Urbaine (DRU) se termine le 28/02/2022 (suite au report des délais de 3 mois pour les programmes en phase d'élaboration à cause de la crise sanitaire pour la pandémie de covid 19, délai initial 30/11/2021).

Calendrier :

- 1^{er} Comité d'accompagnement (CA) : 12/11/2020
- Approbation des documents du marché de service par le Collège : 10/12/2020
- 2^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) : 10/12/2020
- Dépôt des offres du marché de services : 11/01/2021
- 3^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) – visite des périmètres : 29/01/2021
- Commande de la mission au bureau d'étude : 8/02/2021
- 1^{ère} Assemblée Générale (AG) : 10/02/2021
- 1^{ère} Commission de quartier (CoQ) – présentation diagnostic : 29/03/2021
- 4^{ème} CA – présentation diagnostic : 30/03/2021
- 2^{ème} CoQ – approbation diagnostic et RIE et atelier priorités : 10/05/2021
- 5^{ème} CA – approbation diagnostic et RIE et présentation priorités : 11/05/2021
- 3^{ème} CoQ – approbation priorités et atelier idées de projet : 7/01/2021
- Approbation rapport Priorités par le Collège : 17/06/2021
- 6^{ème} CA – présentation idées de projet : 17/06/2021
- CA élargi : 23/06/2021
- 2^{ème} AG et 4^{ème} CoQ – présentation idées de projet : 8/07/2021

- 7^{ème} CA – présentation fiches programme : date à définir
- 5^{ème} CoQ – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 8^{ème} CA – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 3^{ème} AG – présentation programme avant l'enquête publique : date à définir
- Enquête publique : entre 8/11/2021 et 8/12/2021 (planning prévisionnel)
- Commission de concertation (CC) : date à définir
- 6^{ème} CoQ - approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 9^{ème} CA – approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 4^{ème} AG – présentation programme : date à définir
- Approbation du programme par le Conseil communal : 23/02/2022 (planning prévisionnel)
- Introduction du programme et du RIE du CQD à la DRU : 28/02/2022 (planning prévisionnel)

Montants du programme :

- Part régionale 12.500.000,00 EUR
- Part communale 657.894,74 EUR

- **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive. Le projet est en cours de procédure judiciaire.

- **XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES**

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Ossegheims » - 12^{ème}

série de l'appel à candidature.

– **XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Politique de la Ville 2016 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers (Axe 2):

Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

- 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : co-financement de PdV pour la mission d'architecture (avant-projet approuvé le 8 octobre 2020);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de travaux attribué à Sibelga (voiries communales) et Bruxelles-Mobilité (voiries régionales). Travaux débutent dans le troisième trimestre 2021 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Marché de travaux attribué fin 2020, travaux débutés en mai 2021, fin des travaux prévue en novembre 2021 ;
- 4e modification de programme approuvée par la région suite aux comptes 2017, 2018 et 2019 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
- 3e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2020 rentrée le 30 mai 2021 et approuvée par la région pour un total de 1.428.816,03 EUR.
- Total de la subvention déjà perçu : 4.936.120,94 EUR
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 janvier 2023.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme approuvé par la région le 9 décembre 2020

- 19 projets dans la ZRU : 6 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Parc de la Petite Senne (brique) : Poursuite du projet du programme PdV 2017-2020 (espace vert semi-public Petite Senne) afin de connecter la rue du Ruisseau à la Place Saintelette en intérieur d'îlot. Accord de principe avec le Foyer vzw concernant les constructions se trouvant sur les parcelles concernées par le réaménagement ;
 - La Minoterie, un lieu de rencontre (brique) : Réaménagement léger de la place de la Minoterie. Marché de service conjoint pour mission d'étude et participation lancé au troisième trimestre 2021 ;
 - Parc de la Fonderie : Voir XV. Parcs et Espaces Verts.
 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock (brique) : co-financement de l'opération 3.5. du Contrat de Quartier autour du Parc de l'Ouest ;
 - La poursuite du développement du quartier Saint-Rémy (socio-économique) sera reprise par l'asbl MOVE au vu du désistement de l'asbl JES ;
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 10 décembre 2020 au 9 décembre 2025 ;

- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 9 juin 2027.
- La Politique de la Ville par l'Aménagement du Territoire (Axe 1) :
 - Acquisition du bien sis Rue Jean-Baptiste Decock 67-69 : acte à signer en aout 2021, subvention de 85% du montant total ;
 - Dossier de demande de subside pour la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris introduit le 22 juin 2021 pour un montant de 50.000 EUR ;

– **XXVIII. FEDER**

– **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 440 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et a quitté les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Un droit de superficie a été concédé à Go ! le 14 janvier 2021, après réception du permis d'urbanisme le 14 décembre 2020, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Le chantier a débuté en février 2021.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Opération Square du Laekenveld

Modification de programme du CRU 01 : la commune obtient un budget de 250 000,00€ pour l'opération Square du Laekenveld – portant le budget global à 737 200,00€ (287 200,00€ charges urbanismes d'Extensa) pour cette opération.

Le dossier est en cours et le permis sera introduit d'ici la fin de l'année et après présentation aux habitants. Plusieurs réunions de projet ont eu lieu avec les différents intervenants (Direction d'Urbanisme, Direction du Patrimoine Culturel, Bruxelles Mobilité, BMA, Extensa et Bas Smets) afin de discuter les grandes

orientations du projet, notamment la connexion entre le square du Laekenveld et le parc Tours&Taxi et l'aménagement de la place.

Volet socio économique :

Après avoir accompagné Extensa dans la rédaction d'un CSC et la sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer une mission participation dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi – suivi de cette même mission, analyse et discussion autour des résultats. Transmission de ces résultats dans le cadre des réunions en vue de définir le projet définitif. Organisation de 2 ateliers participatifs supplémentaires sur place et rencontre d'asbl clefs dans le quartier pour communiquer sur le projet avancer et avoir les retours des habitants. Accompagnement de l'asbl Parckfarm qui, dans le cadre du projet communal Food Wave, souhaite installer des bacs à potager sur le square du Laekenveld.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.
Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 01.

– XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST

Opération Place Beekant :

Modification de programme du CRU 03 : la commune devient porteuse du projet du réaménagement de la place Beekant et de l'avant-parc à mettre en lien avec le réaménagement des arrêts de bus par la STIB (budget total de l'opération de 3 181 060,00€ avec une subvention CRU de 2 334 000,00€).
Rédaction du CSC et lancement du marché de service.

Volet socio économique :

Gestion d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest. Gestion des problèmes techniques divers et des besoins en matériel, travaux, etc. Gestion également de la programmation en partenariat avec la MCCS et des partenaires associatifs. Accueil de nouveaux projets portés par des associations ou des habitants et prêts des locaux pour certains projets. Participation à l'organisation d'évènements (fête de la musique, journée des bénévoles, open mic...). Organisation d'un vote ouvert aux habitants pour sélectionner un artiste qui a effectué une fresque dans le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour les 2 programmes (CRU – CQD) ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration depuis lors dans le développement de divers supports communicationnels.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication de l'appel à projet Molenwest 2020 en 2 phases : remise des projets le 12 juin ou au 1^{er} septembre 2020. Onze candidatures reçues, détail des candidatures et des projets sélectionnés (approbation par les collègues du 11/07/2020 et 08/10/2020) au point XXV.3. *Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest ».*

Lancement et communication du second appel à projets Molenwest en juillet 2021 en partenariat avec le CQD APO. Remise des candidatures pour le 23 août 2021.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 03, en partenariat avec la commune d'Anderlecht avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé / octroyé
Terra brasil	Anderlecht	10.000
Sport2Be	Molenbeek	9.950
Collect'actif	Molenbeek	9.195

Elastik	Anderlecht	10.000
Emancipower	Anderlecht	10.000
Molenbeek à vélo	Molenbeek	1.980
TOTAL		41.125,00€

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 03.

Occupation temporaire quadran quartier – friche gare de l'Ouest : participation de la commune à la rédaction d'une convention tripartite avec Citydev et la SNCB et implication dans le projet.

– XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Volet socio économique :

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes communal pour un montant de 30.000,00€. Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante. Deuxième phase de remise des candidatures pour le 1^{er} septembre 2020 et organisation d'un jury le 14/09/2020 et approbation par le collège de l'attribution de subsides pour un montant total de 17.265,94 € à 6 asbl : Move, Oasis Heyvaert, le regroupement d'habitants Liverpool 26, La Rue et le VK.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 05, en partenariat avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé/octroyé
Squezz	Non sélectionné	10.000
Cultureghem	Ville de Bruxelles	10.000
Centre de Rénovation Urbaine	Non sélectionné	10.000
Elastik	Anderlecht	8.950
Damaged Goods	Molenbeek	9.250
Oasis Heyvaert	Molenbeek	6.000
TOTAL		34.200,00 €

Collaboration avec la DRU, Bruxelles Environnement et quant à la définition de fonctions pour les équipements prévus dans le cadre du CRU 5 et qui borde notamment le futur parc de la Senette. Convention d'occupation temporaire mettant le 5-5b quai de l'Industrie à disposition de Bruxelles Environnement pour les soutenir dans le développement de projets favorables au parc de la Porte de Ninove.

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 05.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements
Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations la mise à disposition d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des offres :

- Offre initiale : 04/09/2020
- Offre intermédiaire : 7/12/2020

Après l'offre initiale, le pouvoir adjudicateur a décidé d'ouvrir les négociations. Les soumissionnaires ont été invités à régulariser leur offre initiale et déposer une offre intermédiaire.

- Offre finale : 18/01/2021

Suite à l'analyse des offres intermédiaires, l'adjudicateur a décidé de clôturer les négociations tout en procédant à la régularisation des offres déposées.

Collège d'attribution : 22/04/2021

Le projet est en phase de réalisation de l'avant-projet par l'auteur de projet.

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo scrl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

Un marché public de service en vue de la désignation d'un bureau d'étude en charge de l'élaboration d'un projet de réaménagement du site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot, a été lancé par la Commune le 31/03/2021.

– **XXIX.4. CRU 6 « Autour de Simonis »**

Perspective Brussels est en charge de l'élaboration du programme de base du CRU 6 « Autour de Simonis ». Conforme à l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine du 6 octobre 2016, le Gouvernement sollicite l'avis de la Commune. La Commune délègue 2 représentants au Comité région de développement territorial pour suivre et donner des avis lors de l'élaboration, l'exécution et la mise en œuvre du programme. Pour le moment l'élaboration est en cours.

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribue chaque année un subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine.

Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

Annuellement un rapport doit être transmis à la Région

DIVISION TECHNIQUE

A. SUIVI TECHNIQUE

I. INTRODUCTION

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,...) ... ;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;

- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 15 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 44 personnes (ouvriers compris).

– II. BATIMENTS - Général

Ateliers Communaux

Le marché de service a été attribué en décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl. L'avant-projet a été approuvé en juin 2021 et le dossier de demande de permis a été commandé. L'estimation du montant des travaux est de 4.655.036,74€ (imprévu 10% et TVA incluse)

– III. ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception définitive a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Un marché de faible montant a été réalisé pour le placement du poulailler dans la cour de la Maison de la Nature. Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 29/03/2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception définitive 9 mai 2021.

– IV. VOIRIES COMMUNALES

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des modifications ont été apportées au projet. La rue de Koninck va également pouvoir bénéficier d'un réaménagement de facade à facade. Les démarches administratives pour pouvoir obtenir le permis d'urbanisme sont en cours.

La commission de concertation a lieu à la fin du mois de Septembre. Une réunion riverain est également planifiée le 1^{er} Septembre à l'école 13.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Des modifications ont été apportées au projet. Une piste cyclable en asphalte ocre va être aménagée. L'entrepreneur a soumis les différents avenants au service voiries. Ces avenants devront être approuvés avant la fin de l'année.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains. Une deuxième borne a été placée à la place Communale.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins berlinois sont placés dans l'ensemble du territoire communal si la vitesse des automobilistes est jugée trop élevée au niveau de la voirie en question.

Marché de travaux relatif au réaménagement d'un sentier du parc de Scheutbos et des accès au parc par les rues de l'Idylle et Menuet à Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a pour objet de réaménager l'un des nombreux sentiers du parc du Scheutbos. Le dossier d'adjudication a déjà été attribué et les démarches liées à l'obtention du permis et à l'acquisition d'une parcelle sont actuellement en cours.

Marché de travaux relatif au placement d'une fontaine décorative à la rue Sainte-Marie

Le projet concerne le placement d'une fontaine à la rue Sainte-Marie afin d'améliorer le cachet au sein du périmètre.

Le marché va devoir être relancé pour des raisons financières et administratives. L'attribution du marché devra être effectué avant la fin de l'année.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal suite aux plaintes des riverains ou des signalements des gardiens de la paix. Une visite des lieux est ainsi planifiée pour pouvoir organiser les travaux avec l'entrepreneur.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres. Ces travaux concernent principalement les projets de grande envergure, généralement de façade à façade.

Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal.

Les projets suivant rentrent dans le cadre du PTI 2019-2021 :

- Réaménagement de la rue de l'indépendance :

Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

- Réaménagement de la rue Charles Beudin et Henry Nogent :

Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, demandes de subsides, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal.

La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur. Un autre projet relatif à la gestion des fontaines d'eau potable est en actuellement en cours avec VIVAQUA. De plus, la commune a également montré son intérêt pour bénéficier du contrat-cadre actuellement en cours de rédaction par la région. Ce contrat cadre va permettre au service voiries d'entretenir toutes les fontaines du territoire communal.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

– **V. SIGNALISATION ROUTIERE**

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.
Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

A ce stade, le rafraichissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

– **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

– **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

– **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.
Le marché de travaux est prévu pour 2022.

School 1 « Windroos » :

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en juin 2020

Estimation des travaux : 763.200,00 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises. Le montant d'attribution s'élève à 733.977,54 € TVAC.

Le permis d'urbanisme a été déposé le 23/01/2020 et complété le 21/04/2020. La Commission de concertation a eu lieu le 07/07/2020 et le permis a été octroyé le 17/12/2020.

Début du chantier le 07/04/2021. Les travaux sont en cours. La réception provisoire est prévue pour le 02 avril 2022.

Subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) octroyé par Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 50.143,54 € TVAC pour l'isolation, la ventilation et le chauffage.

Demande des subsides dans le cadre de l'Opération ré-création de l'IBGE et Contrat Ecole (Perspective Brussels) 2^{ème} série (2022-2026) ont été introduits.

Ecole 5

La rénovation du gymnase, des vestiaires et des douches s'est achevée et a été réceptionnée provisoirement le 8 juillet 2021. Le montant total des travaux est de 354 986,28 € (tva incluse). Quelques remarques restent à lever.

Ecole 8-9

Projet arrêté pour avis négatif de la commission de concertation rendu dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme. Projet relancé par IGRETEC avec prise en compte des remarques de la commission de concertation et se lancera en 2 phases :

Phase 1 : Reconstruction et rénovation sanitaires des écoles 8 et 9

Phase 2 : Extension, réaménagement et rénovation du reste des écoles 8 et 9

Le projet est actuellement dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux de la phase 1.

Pour la phase 1, le cahier des charges réalisé pour le marché de travaux a pour objet la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire de l'école communale n° 9 et la rénovation des sanitaires existants des écoles n° 8 et n° 9, sises rue du Gulden Bodem 2 - 4 à Molenbeek-Saint-Jean.

Conseil d'approbation des documents du marché prévu en septembre 2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé pour les deux écoles.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bains publics au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude IGRETEC a réalisé l'avant projet en concertation avec l'instruction publique et la direction de l'école.

Le dossier d'exécution sera présenté au conseil du 30/08/2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé.

Ecole 13

- Projet de rénovation du bâtiment existant :

Une demande de subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) a été introduite auprès de Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 101.760,91 € TVAC pour l'isolation de toiture et chaudière. Un accord de principe a été octroyé.

- Projet de démolition du bâtiment des électriciens et construction d'un nouveau bâtiment :

Marché de travaux relatif à la démolition de l'ancien bâtiment communal et de la construction d'un nouveau bâtiment afin de concevoir une extension de l'école communale n°13 publié le 28 septembre 2020.

Estimation des travaux : 2.904.458,38 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à De Brandt NV. Le montant d'attribution s'élève à 2.809.702,38 € TVAC.

Permis d'urbanisme déposé le 03/12/2020 et compléments déposés le 10/02/2021. La Commission de concertation a eu lieu le 25/05/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis d'urbanisme afin de pouvoir commencer les travaux.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive a eu lieu le 14 octobre 2020.

School Ket&CO (Windekind)

- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacuées du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.

- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Le marché de travaux a été attribué en décembre 2020 à l'entreprise ABC Etudes et Constructions pour un montant de 633.207,36 €.

Ecole 11, 12 et Paloke

Marché de travaux relatif au placement d'un pavillon provisoire comprenant une salle de psychomotricité et des sanitaires pour l'école communale n°12 « Aux Petites Sources du Gai Savoir » située Chaussée de Ninove 1001 à Molenbeek-Saint-Jean.

L'estimation s'élève à 108.655,15 € TVAC

Le permis d'urbanisme a été déposé le 14/07/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis.

Le marché a été lancé et nous attendons les offres pour le 13 septembre.

Un marché de faible montant pour l'étude d'un Master Plan pour l'ensemble du site regroupant les écoles 11,12 et Paloke a également été lancé.

Le bureau d'architecture Zampone a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

- **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

- **X. JEUNESSE**

Sans objet

- **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,00€ TVAC)

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Obtention du permis le 24 novembre 2020 ;

Début des travaux le 07 décembre 2020 ;

Réception provisoire des travaux le 11 juin 2021

Travaux réalisés pour un montant de 176.460,00€ TVAC ;

- Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet du château du Karreveld (bâtiment partiellement classé) en espace d'intérêt collectif et culturel, ainsi qu'en variante exigée la construction de deux extensions, sis avenue Jean de la Hoese 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 502.012,50€ HTVA, soit 607.435,13€ TVAC (TVA 21%) ;

Le budget maximal alloué aux travaux (programme du projet en variante exigée) est de 3.346.750,00 EUR HTVA, soit 4.841.331,00€ TVAC (TVA 21% + 20% de marge).

Marché avec 20 tranches pour le programme de projet de base et 24 tranches pour le programme en variante exigée.

– XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

Sans objet

– XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Collège de sélection des candidatures : 9 octobre 2020.

Réception des offres : 13 novembre 2020.

Collège d'attribution : 29 décembre 2020.

Commande à l'auteur de projet : 20 avril 2021

Réception avant-projet : 29 juin 2021

L'avant-projet est en phase d'analyse et l'approbation par le Collège est prévu pour le 26 août 2021.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Le lot 2 a été réceptionné provisoirement le 14 juillet 2021.

Le lot 1, les offres sont en cours d'analyse, le Collège d'attribution est prévu pour le mois de septembre 2021.

Travaux prévus pour la fin de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refecton des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Un master plan global comprenant les deux sites a été réalisé par le bureau d'étude 1010.

Un permis d'urbanisme a été introduit pour la première phase du projet Pevenage le 23 août 2021.

Le projet passe au Conseil de Septembre 2021 et le marché doit être attribué avant la fin de l'année. Le dossier d'adjudication a été réalisé via notre marché stock « voiries » par le bureau C² project.

La première phase consiste en un marché de travaux relatif au projet de réaménagement du site sportif Pevenage comprenant la démolition des grillages existants, la refecton des cheminements, modification de certains revêtements ainsi que le démontage et la pose des annexes du club de hockey. Le marché est

divisé en 2 lots dont les estimations s'élèvent à 274.988,75 € HTVA (21% TVA soit 332.736,39 € TVAC) pour le lot 1 et 25.000 € HTVA (21% TVA soit 30.250 € TVAC) pour le lot 2.

Installation des équipements street work-out

- Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :
 - o Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
 - o Street work-out 2: Espace Pierron, Rue EvaristePierron.
 - o Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € HTVA introduit et obtenu le 10/12/2020.

Processus participatif réalisé au début de 2021 afin d'établir des projets qui répondent aux besoins des habitants et de déterminer leur emplacement. Renseignements reçus par rapport aux permis d'urbanisme et deux projets sont dispensés (Pierron et Duchesse).

Permis d'urbanisme pour Ostende en cours et dépôt prévu pour Septembre-Octobre.

Cahier de charges pour les Marchés de Faible Montant en cours de préparation et lancement des marchés prévus pour Septembre-Octobre.

Attribution pour fin de l'année 2021.

Début des travaux en fonction du lancement des marchés mais ils sont à finir avant début Juin 2022.

Justificatifs à introduire avant le 10 juin 2022 pour PROXI 2020.

PROXI 2021 : nouvel appel à projets dont les demandes ont été introduites le 31/05/2021 :

- Projet d'installation des équipements street work-out proposé pour les emplacements suivants :
 - o Avenue du Karreveld
 - o Parc Hauwaert

Budget estimé pour un montant de 226.270,00 € TVAC. Demande de subsides PROXI 2021 de 169.702,50 € TVAC introduit et en attente d'obtention (réponse devrait arriver dans le troisième trimestre de 2021).

- Street work-out Mahatma Gandhi

Projet lancé en avril 2021 suite à une réunion de participation citoyenne ensemble avec MOVE et des jeunes du quartier.

Marché de faible montant lancé le 30/04/2021 et attribue à SLG Signalisation.

Bon de commande reçu le 17/05/2021 et lettre de commande envoyé le 04/06/2021.

Soucis pour exectuer les travaux dans le délai établi suite à un probleme de production du la situation sanitaire.

Oposition des locataires du batiment av. Mahatma Gandhi 2 au projet.

- XV. PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réception definitive faite le 28/05/2021.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc des Muses

Construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réception définitive prévue pour décembre 2021

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

Le budget total estimé est de 3.397.600,06 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Local de Mobilité) a été introduite pour un montant de 130.000,00 € et il est inclus dans le programme de Politique de la Ville 2021-2025 pour un montant de 1.028.000,06 € TVAC.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'une espace friche sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cours avec les riverains.

Réalisation de deux marchés de faible montant pour les deux phases du projet. Le premier pour un budget de 29.471,75 € HTVA et le second pour un budget de 29.740,80 € HTVA. Les deux marchés ont été remporté par la société FAKANE.

- **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

Discussions avec entreprise Balcaen et les architectes sur montants restant à payer.

L'inauguration n'a pas encore eu lieu.

- **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

- **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Sans objet

- **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

Réception définitive le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Marché de faible montant relatif à l'ajout d'une grille en façade à l'entrée de la crèche.

Travaux dans l'attente de l'octroi du permis. Une entreprise a été désignée pour réaliser les travaux.

Marché de faible montant relatif au remplacement de l'étanchéité dans le patio de la crèche. Dans l'attente de la remise des offres.

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER en XXV. CQD Autour de Léopold II.

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

La réception provisoire a eu lieu le 29/10/2020. Les remarques ont été levées.

Le projet sera réceptionné définitivement en septembre 2021. Le contentieux est résolu sur la partie technique. Reste sur le volet financier à calculer le montant des intérêts de retard que réclame l'entreprise Brudex.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive : 3/12/2020

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de travaux divisé en deux lots : LOT 1 – Rénovation et construction de l'annexe & LOT 2- Remplacement des châssis, approuvé le 31 août 2020 et publié le 17 Septembre 2020.
- Estimation des travaux :LOT1- 329.765,00 € TVAC & LOT 2- 55.235,00 € TVAC
- Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises pour le LOT 1 pour un montant de 310.373,81 € TVAC et à Balcaen & Fils pour le LOT 2 pour un montant de 30.910,00€ TVAC.
- Permis d'urbanisme introduit le 03/12/2020 et complété le 17/12/2020 et le 25/01/2021. La commission de concertation a eu lieu le 30/03/2021 et la notification de la decision a été reçu le 07/05/2021 avec des modifications à faire qui ont été introduits le 21/06/2021. Octroi du permis favorable confirmé par mail mais il n'a pas encore été reçu par courrier mail.
- Démarrage de chantier prévu pour Septembre 2021.

Le Dôme

En période de garantie .

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Présentaion par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020.

Réception définitive 07/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

La visite de réception définitive a eu lieu le 21 juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final du CQ Cinéma Bellevue.

Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000 EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Réception provisoire le 29 avril 2021.

Bâtiment J Schols

Le bâtiment a été réceptionné définitivement le 9 avril 2021.

Bail emphytéotique avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Le marché de service a été attribué le 17 décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl pour un montant total d'honoraires de 492.470,00€ (TVA incluse). L'avant-projet a été approuvé le 1 juin 2021 et le dossier de demande de permis a également été commandé. L'estimation du montant des travaux est actuellement de 4.655.036,74€ (10% d'imprévu et TVA incluse).

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet de l'immeuble de bureaux ainsi que de la construction d'une extension de ce bâtiment sur le hangar situé en intérieur d'îlot, sis rue de l'Intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 324.000,00€ HTVA, soit 392.040,00€ TVAC (TVA 21%) ;

Le budget maximal alloué aux travaux est de 2.700.000 EUR HTVA.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.

Bureau d'étude désigné pour le master plan: ZAMPONE pour un montant de 9.250,00€ HTVA, soit 11.192,50€ TVAC (TVA 21%).

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Le terrain devrait être acheté par le Logement Molembeekois via la SLRB. Voir CQD Petite Senne.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 26 mai 2021.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).
Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

Sans objet.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception définitive prévue le 08/09/2021.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Sans objet.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées et les travaux entamés.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier a démarré le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP.

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) a eu lieu et est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier.

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur espace public :

Janvier 2021 : fin du désamiantage de la grande halle.

Février 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mars 2021 : les travaux de démontage des portiques et grues métalliques qui vont vers le canal ont été démontés de nuit avec fermeture de la circulation. Restauration de la cheminée.

Avril 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mai 2021 : échantillonnage réel et test de qualité avant lancement des travaux de rénovation de la charpente métallique de la halle : les grues démontées sont sablées et peintes pour validation par les maîtres d'œuvre.

Juin 2021 : pause et raccord impétrants sur trottoir du quai (Sibelga)

Septembre 2021 : pause des canalisations sous la Halle.

Octobre- novembre- décembre 2021 : travaux de démolition au niveau des quais, travaux de rénovation de la charpente métallique de la Halle.

Janvier - février 2021 : travaux de revêtement de sol et des abords

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur la crèche :

Les travaux d'étanchéité de toitures

Les travaux de techniques spéciales

La pose des cloisons légères

La pose des menuiseries extérieurs

La pose de la chape sur isolant

Les travaux prévus prochainement sont :

les façades, le mobilier, les faux plafonds, les gardes corps.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue fin février 2022.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a attribué le marché d'auteur de projet au Bureau d'étude Vers-A . Des avant-projets pour les 2 bâtiments ont été présentés par le bureau d'étude.

Beliris prévoit le début des travaux en février 2025 et la fin en octobre 2026.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermé, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers

Operation 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

La fin des travaux pour les opérations 1.C1, 1C2A et 1C3 est prévu pour fin de l'année 2021.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bâtiment situé au 24 rue de Liverpool a été démoli pour la construction de la crèche. Le terrain à l'avant de la crèche devait faire l'objet d'un volet 2. Le terrain est contigu aux logements sociaux du Logement Molenbekois qui a prévu de les transformer et de les rénover. Il a été convenu qu'il rachète cette parcelle afin d'étoffer leur projet de logements sociaux.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;

- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.624.698,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.008.000,00 EUR de co-financement VIPA ;
- 705.305,60 EUR de co-financement PdV ;

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.523.443,97 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

7. Opérations immobilières :
 - 7.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 7.2 Centre de Jeunesse ;
 - 7.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
8. Opérations immobilières investisseurs :
 - 8.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 8.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 8.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
9. Opérations d'espaces publics :
 - 9.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 9.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 9.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 9.4 Parc/place JB Decock ;
 - 9.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
7. Actions socio-économiques :
 - 7.1 ISP rénove des façades ;
 - 7.2 ISP active un hangar ;
 - 7.3 Activation de l'espace public ;
 - 7.4 Fabmob goes West ;
 - 7.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 7.6 Appel à projets pop-up ;
 - 7.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 7.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 7.9 Lutte contre l'insalubrité.

Modification du programme du CQD :

4 modifications du programme ont été approuvées en 2021 par le gouvernement régional.

Les opérations suivantes ont été rajoutés :

- 7.10 Casablanca active Pythagoras
- 7.11 Animation des jeunes – Inclusion et diversité

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : les négociations pour l'achat se sont déroulées en février 2021 et ont abouti à un accord à l'amiable entre la Commune et le propriétaire. Le prix d'acquisition du bien s'élève à un montant de 1.052.816,00 EUR. La Commune prendra pleinement possession des lieux d'ici la fin de l'année.
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : la Commune a exercé son droit de préemption en novembre 2020 sur le bien sis rue Jean-Baptiste Decock 97. Ainsi, cette acquisition vient remplacer l'expropriation

qui était prévue pour Jean-Baptiste Decock 71. La Commune ne souhaite donc plus acquérir le bien sis rue JB Decock 71.

- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3, les marchés de services ont été attribués fin d'année 2020 pour ces deux opérations. Pour l'opération 1.3, le bureau d'étude est en phase de réalisation de l'avant-projet, ce dernier devrait être approuvé d'ici la fin de l'année par le Collège. Pour l'opération 1.2, nous en sommes au même stade ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
- Avant-projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ont été approuvés par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif. Les demandes de PU ont été introduites pour ces opérations. Pour l'opération 1.1, nous avons reçu un avis de dossier complet et l'enquête publique va être lancée en vue de la commission de concertation. Les documents du marché sont approuvés par le Conseil du mois d'août 2021, mais l'attribution pour le marché de travaux ne se fera qu'en 2022. Pour l'opération 3.2,3.3,3.4,3.5, nous attendons l'avis de dossier complet en vue de l'enquête publique du 21/09/21. Nous souhaitons attribuer le marché de travaux pour la fin de l'année 2021.

Calendrier des commissions de quartier et Assemblées Générales :

- 8. Commission de Quartier # 7 - 29 septembre 2020
- 9. Commission de Quartier #8 - 09 février 2021
- 10. Commission de Quartier #9 et Assemblée Générale #2 - 26 mai 2021

Opérations d'espaces publics :

- 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 3.4- Parc/place JB Decock ;
- 3.5- Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Permis d'urbanisme introduit le 19/02/2021 et dépôt des compléments le 05/07/2021. A l'attente de l'avis de dossier complet et prévision de l'enquête publique et commission de concertation en Septembre-Octobre 2021.

Documents du marché de travaux approuvés par le Conseil le 23/06/2021.

Marché de travaux publié le 28/06/2021 et remise des offres prévue pour le 23/08/2021.

Ce marché est divisé en deux lots et l'estimation totale s'élève à 5.587.150,61 (TVAC+5% marge)

Lot 1 : 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;

Lot 2 : 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;

3.4- Parc/place JB Decock ;

3.5 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :

Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €

La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €

Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €

Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Huit candidatures reçues le 01/09/2020 :

Porteurs du projet	Nom du projet	Budget demandé	Budget après Jury	CRU/CQD
samenlevingsopbouw	pilootproject woonbox	€ 8.000,00	€ 6.000,00	CRU
Au quai/ camille meslay	made in west	€ 15.000,00	€ 14.000,00	CQD
kak	mobiele bar en keuken in cinoco	€ 11.400,00	€ 9.200,00	CQD
association de fait duchesse des 4 vents	jardin des 4 vents	€ 12.557,00	€ 7.200,00	CQD
microfactory	box vélo	€ 5.000,00	€ 4.500,00	CRU
charleroi danse	dedansdehors	€ 2.400,00	€ 2.400,00	CRU
sport2be	Outside street soccer academy	€ 3.000,00	€ 1.200,00	CRU
Laure Prouvost & Nick Aikens	Delaunoy Bibliothek	€ 2.500,00	€ 1.000,00	CQD
		€ 59.857,00	€ 45.500,00	

Un nouvel appel couplé est lancé en juillet 2021. Remise des candidatures le 23 août 2021.

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :

- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €

- Décision du Collège des Bourgmestres et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

– XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Année 0 du CQD :

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'attribuer en sa séance du 15/10/2020 un Contrat de Quartier Durable à la Commune de Molenbeek sur le périmètre « Etangs Noirs » dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. La notification de la décision a été envoyée le 2/12/2020. La Commune a lancé un marché de service en vue de l'élaboration du programme de base et du RIE pour le CQD qui a été remporté par PTArchitecten (avec le BRAT en tant que sous-traitant pour la partie RIE). La mission du bureau d'étude est organisée en trois étapes (diagnostic, priorités et programme).

Le délai pour introduire le programme du CQD à la Direction de la Rénovation Urbaine (DRU) se termine le 28/02/2022 (suite au report des délais de 3 mois pour les programmes en phase d'élaboration à cause de la crise sanitaire pour la pandémie de covid 19, délai initial 30/11/2021).

Calendrier :

- 1^{er} Comité d'accompagnement (CA) : 12/11/2020
- Approbation des documents du marché de service par le Collège : 10/12/2020
- 2^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) : 10/12/2020
- Dépôt des offres du marché de services : 11/01/2021
- 3^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) – visite des périmètres : 29/01/2021
- Commande de la mission au bureau d'étude : 8/02/2021
- 1^{ère} Assemblée Générale (AG) : 10/02/2021
- 1^{ère} Commission de quartier (CoQ) – présentation diagnostic : 29/03/2021
- 4^{ème} CA – présentation diagnostic : 30/03/2021
- 2^{ème} CoQ – approbation diagnostic et RIE et atelier priorités : 10/05/2021
- 5^{ème} CA – approbation diagnostic et RIE et présentation priorités : 11/05/2021
- 3^{ème} CoQ – approbation priorités et atelier idées de projet : 7/01/2021
- Approbation rapport Priorités par le Collège : 17/06/2021
- 6^{ème} CA – présentation idées de projet : 17/06/2021
- CA élargi : 23/06/2021
- 2^{ème} AG et 4^{ème} CoQ – présentation idées de projet : 8/07/2021

- 7^{ème} CA – présentation fiches programme : date à définir
- 5^{ème} CoQ – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 8^{ème} CA – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 3^{ème} AG – présentation programme avant l'enquête publique : date à définir
- Enquête publique : entre 8/11/2021 et 8/12/2021 (planning prévisionnel)
- Commission de concertation (CC) : date à définir
- 6^{ème} CoQ - approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 9^{ème} CA – approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 4^{ème} AG – présentation programme : date à définir
- Approbation du programme par le Conseil communal : 23/02/2022 (planning prévisionnel)
- Introduction du programme et du RIE du CQD à la DRU : 28/02/2022 (planning prévisionnel)

Montants du programme :

- Part régionale 12.500.000,00 EUR
- Part communale 657.894,74 EUR

– **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive. Le projet est en cours de procédure judiciaire.

– **XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES**

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des

- procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
 - suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
 - suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
 - recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
 - collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
 - encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
 - collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subvention entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Ossegheems » - 12^{ème} série de l'appel à candidature.

– **XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Politique de la Ville 2016 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers (Axe 2):

Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

- 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : co-financement de PdV pour la mission d'architecture (avant-projet approuvé le 8 octobre 2020);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de travaux attribué à Sibelga (voiries communales) et Bruxelles-Mobilité (voiries régionales). Travaux débutent dans le troisième trimestre 2021 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Marché de travaux attribué fin 2020, travaux débutés en mai 2021, fin des travaux prévue en novembre 2021 ;
- 4^e modification de programme approuvée par la région suite aux comptes 2017, 2018 et 2019 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.

- 3e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2020 rentrée le 30 mai 2021 et approuvée par la région pour un total de 1.428.816,03 EUR.
- Total de la subvention déjà perçu : 4.936.120,94 EUR
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 janvier 2023.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme approuvé par la région le 9 décembre 2020

- 19 projets dans la ZRU : 6 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Parc de la Petite Senne (brique) : Poursuite du projet du programme PdV 2017-2020 (espace vert semi-public Petite Senne) afin de connecter la rue du Ruisseau à la Place Saintelette en intérieur d'îlot. Accord de principe avec le Foyer vzw concernant les constructions se trouvant sur les parcelles concernées par le réaménagement ;
 - La Minoterie, un lieu de rencontre (brique) : Réaménagement léger de la place de la Minoterie. Marché de service conjoint pour mission d'étude et participation lancé au troisième trimestre 2021 ;
 - Parc de la Fonderie : Voir XV. Parcs et Espaces Verts.
 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock (brique) : co-financement de l'opération 3.5. du Contrat de Quartier autour du Parc de l'Ouest ;
 - La poursuite du développement du quartier Saint-Rémy (socio-économique) sera reprise par l'asbl MOVE au vu du désistement de l'asbl JES ;
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 10 décembre 2020 au 9 décembre 2025 ;
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 9 juin 2027.
- La Politique de la Ville par l'Aménagement du Territoire (Axe 1) :
 - Acquisition du bien sis Rue Jean-Baptiste Decock 67-69 : acte à signer en aout 2021, subvention de 85% du montant total ;
 - Dossier de demande de subside pour la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris introduit le 22 juin 2021 pour un montant de 50.000 EUR ;

– **XXVIII. FEDER**

– **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 440 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et a quitté les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Un droit de superficie a été concédé à Go ! le 14 janvier 2021, après réception du permis d'urbanisme le 14 décembre 2020, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Le chantier a débuté en février 2021.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

- **XXIX. CRU**
- **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Opération Square du Laekenveld

Modification de programme du CRU 01 : la commune obtient un budget de 250 000,00€ pour l'opération Square du Laekenveld – portant le budget global à 737 200,00€ (287 200,00€ charges urbanismes d'Extensa) pour cette opération.

Le dossier est en cours et le permis sera introduit d'ici la fin de l'année et après présentation aux habitants. Plusieurs réunions de projet ont eu lieu avec les différents intervenants (Direction d'Urbanisme, Direction du Patrimoine Culturel, Bruxelles Mobilité, BMA, Extensa et Bas Smets) afin de discuter les grandes orientations du projet, notamment la connexion entre le square du Laekenveld et le parc Tours&Taxi et l'aménagement de la place.

Volet socio économique :

Après avoir accompagné Extensa dans la rédaction d'un CSC et la sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer une mission participation dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi – suivi de cette même mission, analyse et discussion autour des résultats. Transmission de ces résultats dans le cadre des réunions en vue de définir le projet définitif. Organisation de 2 ateliers participatifs supplémentaires sur place et rencontre d'asbl clefs dans le quartier pour communiquer sur le projet avancer et avoir les retours des habitants.

Accompagnement de l'asbl Parckfarm qui, dans le cadre du projet communal Food Wave, souhaite installer des bacs à potager sur le square du Laekenveld.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.
Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 01.

- **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Opération Place Beekant :

Modification de programme du CRU 03 : la commune devient porteuse du projet du réaménagement de la place Beekant et de l'avant-parc à mettre en lien avec le réaménagement des arrêts de bus par la STIB (budget total de l'opération de 3 181 060,00€ avec une subvention CRU de 2 334 000,00€).

Rédaction du CSC et lancement du marché de service.

Volet socio économique :

Gestion d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest. Gestion des problèmes techniques divers et des besoins en matériel, travaux, etc. Gestion également de la programmation en partenariat avec la MCCS et des partenaires associatifs. Accueil de nouveaux projets portés par des associations ou des habitants et prêts des locaux pour certains projets. Participation à l'organisation d'évènements (fête de la musique, journée des

bénévoles, open mic...). Organisation d'un vote ouvert aux habitants pour sélectionner un artiste qui a effectué une fresque dans le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour les 2 programmes (CRU – CQD) ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration depuis lors dans le développement de divers supports communicationnels.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication de l'appel à projet Molenwest 2020 en 2 phases : remise des projets le 12 juin ou au 1^{er} septembre 2020. Onze candidatures reçues, détail des candidatures et des projets sélectionnés (approbation par les collèges du 11/07/2020 et 08/10/2020) au point XXV.3. *Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »*.

Lancement et communication du second appel à projets Molenwest en juillet 2021 en partenariat avec le CQD APO. Remise des candidatures pour le 23 août 2021.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 03, en partenariat avec la commune d'Anderlecht avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé / octroyé
Terra brasil	Anderlecht	10.000
Sport2Be	Molenbeek	9.950
Collect'actif	Molenbeek	9.195
Elastik	Anderlecht	10.000
Emancipower	Anderlecht	10.000
Molenbeek à vélo	Molenbeek	1.980
TOTAL		41.125,00€

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 03.

Occupation temporaire quadran quartier – friche gare de l'Ouest : participation de la commune à la rédaction d'une convention tripartite avec Citydev et la SNCB et implication dans le projet.

– **XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE**

Volet socio économique :

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes communal pour un montant de 30.000,00€. Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante. Deuxième phase de remise des candidatures pour le 1^{er} septembre 2020 et organisation d'un jury le 14/09/2020 et approbation par le collège de l'attribution de subsides pour un montant total de 17.265,94 € à 6 asbl : Move, Oasis Heyvaert, le regroupement d'habitants Liverpool 26, La Rue et le VK.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 05, en partenariat avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé/octroyé
Squezz	Non sélectionné	10.000
Cultureghem	Ville de Bruxelles	10.000
Centre de Rénovation Urbaine	Non sélectionné	10.000
Elastik	Anderlecht	8.950
Damaged Goods	Molenbeek	9.250
Oasis Heyvaert	Molenbeek	6.000
TOTAL		34.200,00 €

Collaboration avec la DRU, Bruxelles Environnement et quant à la définition de fonctions pour les équipements prévus dans le cadre du CRU 5 et qui borde notamment le futur parc de la Senette. Convention d'occupation temporaire mettant le 5-5b quai de l'Industrie à disposition de Bruxelles Environnement pour les soutenir dans le développement de projets favorables au parc de la Porte de Ninove.

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 05.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations la mise à disposition d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des offres :

- Offre initiale : 04/09/2020
- Offre intermédiaire : 7/12/2020

Après l'offre initiale, le pouvoir adjudicateur a décidé d'ouvrir les négociations. Les soumissionnaires ont été invités à régulariser leur offre initiale et déposer une offre intermédiaire.

- Offre finale : 18/01/2021

Suite à l'analyse des offres intermédiaires, l'adjudicateur a décidé de clôturer les négociations tout en procédant à la régularisation des offres déposées.

Collège d'attribution : 22/04/2021

Le projet est en phase de réalisation de l'avant-projet par l'auteur de projet.

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d.

1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo scrl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

Un marché public de service en vue de la désignation d'un bureau d'étude en charge de l'élaboration d'un projet de réaménagement du site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot, a été lancé par la Commune le 31/03/2021.

– XXIX.4. CRU 6 « Autour de Simonis »

Perspective Brussels est en charge de l'élaboration du programme de base du CRU 6 « Autour de Simonis ». Conforme à l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine du 6 octobre 2016, le Gouvernement sollicite l'avis de la Commune. La Commune délègue 2 représentants au Comité région de développement territorial pour suivre et donner des avis lors de l'élaboration, l'exécution et la mise en œuvre du programme. Pour le moment l'élaboration est en cours.

– XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribue chaque année un subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine.

Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

Annuellement un rapport doit être transmis à la Région.

B. GESTION VOIRIE

– I. INTRODUCTION

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;

- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;

- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,...) ...;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
 - placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
 - placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
 - interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;

- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 15 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 44 personnes (ouvriers compris).

- **II. BATIMENTS - Général**

Ateliers Communaux

Le marché de service a été attribué en décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl. L'avant-projet a été approuvé en juin 2021 et le dossier de demande de permis a été commandé. L'estimation du montant des travaux est de 4.655.036,74€ (imprévu 10% et TVA incluse)

- **III. ADMINISTRATION CENTRALE**

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception définitive a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Un marché de faible montant a été réalisé pour le placement du poulailler dans la cour de la Maison de la Nature. Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 29/03/2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception définitive 9 mai 2021.

- **IV. VOIRIES COMMUNALES**

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des modifications ont été apportées au projet. La rue de Koninck va également pouvoir bénéficier d'un réaménagement de façade à façade. Les démarches administratives pour pouvoir obtenir le permis d'urbanisme sont en cours.

La commission de concertation a lieu à la fin du mois de Septembre. Une réunion riverain est également planifiée le 1^{er} Septembre à l'école 13.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Des modifications ont été apportées au projet. Une piste cyclable en asphalte ocre va être aménagée. L'entrepreneur a soumis les différents avenants au service voiries. Ces avenants devront être approuvés avant la fin de l'année.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains. Une deuxième borne a été placée à la place Communale.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins berlinois sont placés dans l'ensemble du territoire communal si la vitesse des automobilistes est jugée trop élevée au niveau de la voirie en question.

Marché de travaux relatif au réaménagement d'un sentier du parc de Scheutbos et des accès au parc par les rues de l'Idylle et Menuet à Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a pour objet de réaménager l'un des nombreux sentiers du parc du Scheutbos. Le dossier d'adjudication a déjà été attribué et les démarches liées à l'obtention du permis et à l'acquisition d'une parcelle sont actuellement en cours.

Marché de travaux relatif au placement d'une fontaine décorative à la rue Sainte-Marie

Le projet concerne le placement d'une fontaine à la rue Sainte-Marie afin d'améliorer le cachet au sein du périmètre.

Le marché va devoir être relancé pour des raisons financières et administratives. L'attribution du marché devra être effectué avant la fin de l'année.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal suite aux plaintes des riverains ou des signalements des gardiens de la paix. Une visite des lieux est ainsi planifiée pour pouvoir organiser les travaux avec l'entrepreneur.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres. Ces travaux concernent principalement les projets de grande envergure, généralement de façade à façade.

Ils sont réalisés dans l'ensemble du territoire communal.

Les projets suivants rentrent dans le cadre du PTI 2019-2021 :

- Réaménagement de la rue de l'indépendance :

Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

- Réaménagement de la rue Charles Beudin et Henry Nogent :
Les démarches liées à l'obtention du permis d'urbanisme sont en cours. Le dossier a été déposé à l'urbanisme régional.

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, demandes de subsides, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal. La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur. Un autre projet relatif à la gestion des fontaines d'eau potable est en actuellement en cours avec VIVAQUA. De plus, la commune a également montré son intérêt pour bénéficier du contrat-cadre actuellement en cours de rédaction par la région. Ce contrat cadre va permettre au service voiries d'entretenir toutes les fontaines du territoire communal.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

- **V. SIGNALISATION ROUTIERE**

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

A ce stade, le rafraîchissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

- **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

- **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

- **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète. Le marché de travaux est prévu pour 2022.

School 1 « Windroos » :

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en juin 2020

Estimation des travaux : 763.200,00 € TVAC

Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises. Le montant d'attribution s'élève à 733.977,54 € TVAC.

Le permis d'urbanisme a été déposé le 23/01/2020 et complété le 21/04/2020. La Commission de concertation a eu lieu le 07/07/2020 et le permis a été octroyé le 17/12/2020.

Début du chantier le 07/04/2021. Les travaux sont en cours. La réception provisoire est prévue pour le 02 avril 2022.

Subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) octroyé par Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 50.143,54 € TVAC pour l'isolation, la ventilation et le chauffage.

Demande des subsides dans le cadre de l'Opération ré-création de l'IBGE et Contrat Ecole (Perspective Brussels) 2^{ème} série (2022-2026) ont été introduits.

Ecole 5

La rénovation du gymnase, des vestiaires et des douches s'est achevée et a été réceptionnée provisoirement le 8 juillet 2021. Le montant total des travaux est de 354 986,28 € (tva incluse). Quelques remarques restent à lever.

Ecole 8-9

Projet arrêté pour avis négatif de la commission de concertation rendu dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme. Projet relancé par IGRETEC avec prise en compte des remarques de la commission de concertation et se lancera en 2 phases :

Phase 1 : Reconstruction et rénovation sanitaires des écoles 8 et 9

Phase 2 : Extension, réaménagement et rénovation du reste des écoles 8 et 9

Le projet est actuellement dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux de la phase 1.

Pour la phase 1, le cahier des charges réalisé pour le marché de travaux a pour objet la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire de l'école communale n° 9 et la rénovation des sanitaires existants des écoles n° 8 et n° 9, sises rue du Gulden Bodem 2 - 4 à Molenbeek-Saint-Jean.

Conseil d'approbation des documents du marché prévu en septembre 2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé pour les deux écoles.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bains publics au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude IGRETEC a réalisé l'avant projet en concertation avec l'instruction publique et la direction de l'école.

Le dossier d'exécution sera présenté au conseil du 30/08/2021.

Une demande de subsides dans le cadre du PPT Covid a été introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un accord de principe a été octroyé.

Ecole 13

- Projet de rénovation du bâtiment existant :

Une demande de subside PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) a été introduite auprès de Bruxelles Pouvoirs Locaux pour un montant de 101.760,91 € TVAC pour l'isolation de toiture et chaudière.

Un accord de principe a été octroyé.

- **Projet de démolition du bâtiment des électriciens et construction d'un nouveau bâtiment :**
Marché de travaux relatif à la démolition de l'ancien bâtiment communal et de la construction d'un nouveau bâtiment afin de concevoir une extension de l'école communale n°13 publié le 28 septembre 2020.
Estimation des travaux : 2.904.458,38 € TVAC
Marché de travaux attribué en décembre 2020 à De Brandt NV. Le montant d'attribution s'élève à 2.809.702,38 € TVAC.
Permis d'urbanisme déposé le 03/12/2020 et compléments déposés le 10/02/2021. La Commission de concertation a eu lieu le 25/05/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis d'urbanisme afin de pouvoir commencer les travaux.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive a eu lieu le 14 octobre 2020.

School Ket&CO (Windekind)

- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacuées du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Le marché de travaux a été attribué en décembre 2020 à l'entreprise ABC Etudes et Constructions pour un montant de 633.207,36 €.

Ecole 11, 12 et Paloke

Marché de travaux relatif au placement d'un pavillon provisoire comprenant une salle de psychomotricité et des sanitaires pour l'école communale n°12 « Aux Petites Sources du Gai Savoir » située Chaussée de Ninove 1001 à Molenbeek-Saint-Jean.

L'estimation s'élève à 108.655,15 € TVAC

Le permis d'urbanisme a été déposé le 14/07/2021. Nous sommes dans l'attente de l'octroi du permis.

Le marché a été lancé et nous attendons les offres pour le 13 septembre.

Un marché de faible montant pour l'étude d'un Master Plan pour l'ensemble du site regroupant les écoles 11, 12 et Paloke a également été lancé.

Le bureau d'architecture Zampone a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

• Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

• Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Obtention du permis le 24 novembre 2020 ;

Début des travaux le 07 décembre 2020 ;

Réception provisoire des travaux le 11 juin 2021

Travaux réalisés pour un montant de 176.460,00€ TVAC ;

• Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet du château du Karreveld (bâtiment partiellement classé) en espace d'intérêt collectif et culturel, ainsi qu'en variante exigée la construction de deux extensions, sis avenue Jean de la Hoese 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 502.012,50€ HTVA, soit 607.435,13€ TVAC (TVA 21%) ;

Le budget maximal alloué aux travaux (programme du projet en variante exigée) est de 3.346.750,00 EUR HTVA, soit 4.841.331,00€ TVAC (TVA 21% + 20% de marge).

Marché avec 20 tranches pour le programme de projet de base et 24 tranches pour le programme en variante exigée.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

Sans objet

– **XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES**

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Collège de sélection des candidatures : 9 octobre 2020.

Réception des offres : 13 novembre 2020.

Collège d'attribution : 29 décembre 2020.

Commande à l'auteur de projet : 20 avril 2021

Réception avant-projet : 29 juin 2021

L'avant-projet est en phase d'analyse et l'approbation par le Collège est prévu pour le 26 août 2021.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Le lot 2 a été réceptionné provisoirement le 14 juillet 2021.

Le lot 1, les offres sont en cours d'analyse, le Collège d'attribution est prévu pour le mois de septembre 2021.

Travaux prévus pour la fin de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refecton des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Un master plan global comprenant les deux sites a été réalisé par le bureau d'étude 1010.

Un permis d'urbanisme a été introduit pour la première phase du projet Pevenage le 23 août 2021.

Le projet passe au Conseil de Septembre 2021 et le marché doit être attribué avant la fin de l'année. Le dossier d'adjudication a été réalisé via notre marché stock « voiries » par le bureau C² project.

La première phase consiste en un marché de travaux relatif au projet de réaménagement du site sportif Pevenage comprenant la démolition des grillages existants, la refecton des cheminements, modification de certains revêtements ainsi que le démontage et la pose des annexes du club de hockey. Le marché est divisé en 2 lots dont les estimations s'élèvent à 274.988,75 € HTVA (21% TVA soit 332.736,39 € TVAC) pour le lot 1 et 25.000 € HTVA (21% TVA soit 30.250 € TVAC) pour le lot 2.

Installation des équipements street work-out

- Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :
 - o Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
 - o Street work-out 2: Espace Pierron, Rue EvaristePierron.
 - o Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € HTVA introduit et obtenu le 10/12/2020.

Processus participatif réalisé au début de 2021 afin d'établir des projets qui répondent aux besoins des habitants et de déterminer leur emplacement. Renseignements reçus par rapport aux permis d'urbanisme et deux projets sont dispensés (Pierron et Duchesse).

Permis d'urbanisme pour Ostende en cours et dépôt prévu pour Septembre-Octobre.

Cahier de charges pour les Marchés de Faible Montant en cours de préparation et lancement des marchés prévus pour Septembre-Octobre.

Attribution pour fin de l'année 2021.

Début des travaux en fonction du lancement des marchés mais ils sont à finir avant début Juin 2022.

Justificatifs à introduire avant le 10 juin 2022 pour PROXI 2020.

PROXI 2021 : nouvel appel à projets dont les demandes ont été introduites le 31/05/2021 :

- Projet d'installation des équipements street work-out proposé pour les emplacements suivants :
 - o Avenue du Karreveld
 - o Parc Hauwaert

Budget estimé pour un montant de 226.270,00 € TVAC. Demande de subsides PROXI 2021 de 169.702,50 € TVAC introduit et en attente d'obtention (réponse devrait arriver dans le troisième trimestre de 2021).

- Street work-out Mahatma Gandhi

Projet lancé en avril 2021 suite à une réunion de participation citoyenne ensemble avec MOVE et des jeunes du quartier.

Marché de faible montant lancé le 30/04/2021 et attribue à SLG Signalisation.

Bon de commande reçu le 17/05/2021 et lettre de commande envoyé le 04/06/2021.

Soucis pour exécuter les travaux dans le délai établi suite à un problème de production de la situation sanitaire.

Opposition des locataires du bâtiment av. Mahatma Gandhi 2 au projet.

- **XV. PARCS ET ESPACES VERTS**

Le parc Marie-José

- Réception définitive faite le 28/05/2021.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc des Muses

Construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réception définitive prévue pour décembre 2021

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

Le budget total estimé est de 3.397.600,06 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Local de Mobilité) a été introduite pour un montant de 130.000,00 € et il est inclus dans le programme de Politique de la Ville 2021-2025 pour un montant de 1.028.000,06 € TVAC.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'une espace friche sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cours avec les riverains.

Réalisation de deux marchés de faible montant pour les deux phases du projet. Le premier pour un budget de 29.471,75 € HTVA et le second pour un budget de 29.740,80 € HTVA. Les deux marchés ont été remporté par la société FAKANE.

- **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

Discussions avec entreprise Balcaen et les architectes sur montants restant à payer.

L'inauguration n'a pas encore eu lieu.

– **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

– **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Sans objet

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

Réception définitive le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Marché de faible montant relatif à l'ajout d'une grille en façade à l'entrée de la crèche.

Travaux dans l'attente de l'octroi du permis. Une entreprise a été désignée pour réaliser les travaux.

Marché de faible montant relatif au remplacement de l'étanchéité dans le patio de la crèche. Dans l'attente de la remise des offres.

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER en XXV. CQD Autour de Léopold II.

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

La réception provisoire a eu lieu le 29/10/2020. Les remarques ont été levées.

Le projet sera réceptionné définitivement en septembre 2021. Le contentieux est résolu sur la partie technique. Reste sur le volet financier à calculer le montant des intérêts de retard que réclame l'entreprise Brudex.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive : 3/12/2020

–

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de travaux divisé en deux lots : LOT 1 – Rénovation et construction de l'annexe & LOT 2- Remplacement des châssis, approuvé le 31 août 2020 et publié le 17 Septembre 2020.
- Estimation des travaux : LOT1- 329.765,00 € TVAC & LOT 2- 55.235,00 € TVAC
- Marché de travaux attribué en décembre 2020 à BMS Entreprises pour le LOT 1 pour un montant de 310.373,81 € TVAC et à Balcaen & Fils pour le LOT 2 pour un montant de 30.910,00€ TVAC.
- Permis d'urbanisme introduit le 03/12/2020 et complété le 17/12/2020 et le 25/01/2021. La commission de concertation a eu lieu le 30/03/2021 et la notification de la décision a été reçue le 07/05/2021 avec des modifications à faire qui ont été introduites le 21/06/2021. Octroi du permis favorable confirmé par mail mais il n'a pas encore été reçu par courrier mail.
- Démarrage de chantier prévu pour Septembre 2021.

Le Dôme

En période de garantie .

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020.

Réception définitive 07/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

La visite de réception définitive a eu lieu le 21 juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final du CQ Cinéma Bellevue.

Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000 EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Réception provisoire le 29 avril 2021.

Bâtiment J Schols

Le bâtiment a été réceptionné définitivement le 9 avril 2021.

Bail emphytéotique avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Le marché de service a été attribué le 17 décembre 2020 au bureau d'étude Burtonboy architects sprl pour un montant total d'honoraires de 492.470,00€ (TVA incluse). L'avant-projet a été approuvé le 1 juin 2021 et le dossier de demande de permis a également été commandé. L'estimation du montant des travaux est actuellement de 4.655.036,74€ (10% d'imprévu et TVA incluse).

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation lourde et du réaménagement complet de l'immeuble de bureaux ainsi que de la construction d'une extension de ce bâtiment sur le hangar situé en intérieur d'îlot, sis rue de l'Intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget pour le bureau d'étude auteur de projet : 324.000,00€ HTVA, soit 392.040,00€ TVAC (TVA 21%) ;

Le budget maximal alloué aux travaux est de 2.700.000 EUR HTVA.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean. Bureau d'étude désigné pour le master plan: ZAMPONE pour un montant de 9.250,00€ HTVA, soit 11.192,50€ TVAC (TVA 21%).

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Le terrain devrait être acheté par le Logement Molembeekois via la SLRB. Voir CQD Petite Senne.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 26 mai 2021.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

Sans objet.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception définitive prévue le 08/09/2021.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Sans objet.

– **XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »**

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont clôturés et que,

pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées et les travaux entamés.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier a démarré le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP.

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) a eu lieu et est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier.

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur espace public :

Janvier 2021 : fin du désamiantage de la grande halle.

Février 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mars 2021 : les travaux de démontage des portiques et grues métalliques qui vont vers le canal ont été démontés de nuit avec fermeture de la circulation. Restauration de la cheminée.

Avril 2021 : les travaux d'installation de chantier et de sécurisation des quais ont été exécutés.

Mai 2021 : échantillonnage réel et test de qualité avant lancement des travaux de rénovation de la charpente métallique de la halle : les grues démontées sont sablées et peintes pour validation par les maîtres d'œuvre.

Juin 2021 : pause et raccord impétrants sur trottoir du quai (Sibelga)

Septembre 2021 : pause des canalisations sous la Halle.

Octobre- novembre- décembre 2021 : travaux de démolition au niveau des quais, travaux de rénovation de la charpente métallique de la Halle.

Janvier - février 2021 : travaux de revêtement de sol et des abords

En 2021, le chantier s'est poursuivi et les travaux suivants ont été effectués sur la crèche :

Les travaux d'étanchéité de toitures

Les travaux de techniques spéciales

La pose des cloisons légères

La pose des menuiseries extérieures

La pose de la chape sur isolant

Les travaux prévus prochainement sont :

les façades, le mobilier, les faux plafonds, les gardes corps.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue fin février 2022.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a attribué le marché d'auteur de projet au Bureau d'étude Vers-A . Des avant-projets pour les 2 bâtiments ont été présentés par le bureau d'étude.

Beliris prévoit le début des travaux en février 2025 et la fin en octobre 2026.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers

Operation 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

La fin des travaux pour les opérations 1.C1, 1C2A et 1C3 est prévu pour fin de l'année 2021.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bâtiment situé au 24 rue de Liverpool a été démoli pour la construction de la crèche. Le terrain à l'avant de la crèche devait faire l'objet d'un volet 2. Le terrain est contigu aux logements sociaux du Logement Molenbekois qui a prévu de les transformer et de les rénover. Il a été convenu qu'il rachète cette parcelle afin d'étoffer leur projet de logements sociaux.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre.

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2020 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2021

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.624.698,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.008.000,00 EUR de co-financement VIPA ;
- 705.305,60 EUR de co-financement PdV ;

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.523.443,97 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

10. Opérations immobilières :

- 10.1 Centre de Quartier Ouest ;
- 10.2 Centre de Jeunesse ;
- 10.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;

11. Opérations immobilières investisseurs :

- 11.1 Co-housing Malder-Decock ;
- 11.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
- 11.3 Acquisition immeubles abandonnés ;

12. Opérations d'espaces publics :

- 12.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
- 12.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 12.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 12.4 Parc/place JB Decock ;
- 12.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;

8. Actions socio-économiques :

- 8.1 ISP rénove des façades ;
- 8.2 ISP active un hangar ;
- 8.3 Activation de l'espace public ;
- 8.4 Fabmob goes West ;

- 8.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
- 8.6 Appel à projets pop-up ;
- 8.7 Encadrement sportif et ISP ;
- 8.8 Ekla Intergénérationnel ;
- 8.9 Lutte contre l'insalubrité.

Modification du programme du CQD :

5 modifications du programme ont été approuvées en 2021 par le gouvernement régional.

Les opérations suivantes ont été rajoutés :

- 8.10 Casablanca active Pythagoras
- 8.11 Animation des jeunes – Inclusion et diversité

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : les négociations pour l'achat se sont déroulées en février 2021 et ont abouti à un accord à l'amiable entre la Commune et le propriétaire. Le prix d'acquisition du bien s'élève à un montant de 1.052.816,00 EUR. La Commune prendra pleinement possession des lieux d'ici la fin de l'année.
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : la Commune a exercé son droit de préemption en novembre 2020 sur le bien sis rue Jean-Baptiste Decock 97. Ainsi, cette acquisition vient remplacer l'expropriation qui était prévue pour Jean-Baptiste Decock 71. La Commune ne souhaite donc plus acquérir le bien sis rue JB Decock 71.
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3, les marchés de services ont été attribués fin d'année 2020 pour ces deux opérations. Pour l'opération 1.3, le bureau d'étude est en phase de réalisation de l'avant-projet, ce dernier devrait être approuvé d'ici la fin de l'année par le Collège. Pour l'opération 1.2, nous en sommes au même stade ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
- Avant-projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ont été approuvés par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif. Les demandes de PU ont été introduites pour ces opérations. Pour l'opération 1.1, nous avons reçu un avis de dossier complet et l'enquête publique va être lancée en vue de la commission de concertation. Les documents du marché sont approuvés par le Conseil du mois d'août 2021, mais l'attribution pour le marché de travaux ne se fera qu'en 2022. Pour l'opération 3.2,3.3,3.4,3.5, nous attendons l'avis de dossier complet en vue de l'enquête publique du 21/09/21. Nous souhaitons attribuer le marché de travaux pour la fin de l'année 2021.

Calendrier des commissions de quartier et Assemblées Générales :

- 8. Commission de Quartier # 7 - 29 septembre 2020
- 9. Commission de Quartier #8 - 09 février 2021
- 10. Commission de Quartier #9 et Assemblée Générale #2 - 26 mai 2021

Opérations d'espaces publics :

- 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 3.4- Parc/place JB Decock ;
- 3.5- Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Permis d'urbanisme introduit le 19/02/2021 et dépôt des compléments le 05/07/2021. A l'attente de l'avis de dossier complet et prévision de l'enquête publique et commission de concertation en Septembre-Octobre 2021.

Documents du marché de travaux approuvés par le Conseil le 23/06/2021.

Marché de travaux publié le 28/06/2021 et remise des offres prévu pour le 23/08/2021.

Ce marché est divisé en deux lots et l'estimation total s'élève à 5.587.150,61 (TVAC+5% marge)

Lot 1 : 3.3- Mutualisation parking de quartier JB Decock ;

Lot 2 : 3.2- Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;

3.4- Parc/place JB Decock ;

3.5 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :

Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €

La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €

Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €

Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Huit candidatures reçues le 01/09/2020 :

Porteurs du projet	Nom du projet	Budget demandé	Budget après Jury	CRU/CQD
samenlevingsopbouw	pilootproject woonbox	€ 8.000,00	€ 6.000,00	CRU
Au quai/ camille meslay	made in west	€ 15.000,00	€ 14.000,00	CQD
kak	mobiele bar en keuken in cinoco	€ 11.400,00	€ 9.200,00	CQD
association de fait duchesse des 4 vents	jardin des 4 vents	€ 12.557,00	€ 7.200,00	CQD
microfactory	box vélo	€ 5.000,00	€ 4.500,00	CRU
charleroi danse	dedansdehors	€ 2.400,00	€ 2.400,00	CRU
sport2be	Outside street soccer academy	€ 3.000,00	€ 1.200,00	CRU
Laure Prouvost & Nick Aikens	Delaunoy Bibliothek	€ 2.500,00	€ 1.000,00	CQD
		€ 59.857,00	€ 45.500,00	

Un nouvel appel couplé est lancé en juillet 2021. Remise des candidatures le 23 aout 2021.

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :

- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €

- Décision du Collège des Bourgmestres et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Année 0 du CQD :

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'attribuer en sa séance du 15/10/2020 un Contrat de Quartier Durable à la Commune de Molenbeek sur le périmètre « Etangs Noirs » dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. La notification de la décision a été envoyée le 2/12/2020. La Commune a lancé un marché de service en vue de l'élaboration du programme de base et du RIE pour le CQD qui a été remporté par PTArchitecten (avec le BRAT en tant que sous-traitant pour la partie RIE). La mission du bureau d'étude est organisée en trois étapes (diagnostic, priorités et programme).

Le délai pour introduire le programme du CQD à la Direction de la Rénovation Urbaine (DRU) se termine le 28/02/2022 (suite au report des délais de 3 mois pour les programmes en phase d'élaboration à cause de la crise sanitaire pour la pandémie de covid 19, délai initial 30/11/2021).

Calendrier :

- 1^{er} Comité d'accompagnement (CA) : 12/11/2020
- Approbation des documents du marché de service par le Collège : 10/12/2020
- 2^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) : 10/12/2020
- Dépôt des offres du marché de services : 11/01/2021
- 3^{ème} CA (conjoint avec Koekelberg) – visite des périmètres : 29/01/2021
- Commande de la mission au bureau d'étude : 8/02/2021
- 1^{ère} Assemblée Générale (AG) : 10/02/2021
- 1^{ère} Commission de quartier (CoQ) – présentation diagnostic : 29/03/2021
- 4^{ème} CA – présentation diagnostic : 30/03/2021
- 2^{ème} CoQ – approbation diagnostic et RIE et atelier priorités : 10/05/2021
- 5^{ème} CA – approbation diagnostic et RIE et présentation priorités : 11/05/2021
- 3^{ème} CoQ – approbation priorités et atelier idées de projet : 7/01/2021
- Approbation rapport Priorités par le Collège : 17/06/2021
- 6^{ème} CA – présentation idées de projet : 17/06/2021
- CA élargi : 23/06/2021
- 2^{ème} AG et 4^{ème} CoQ – présentation idées de projet : 8/07/2021

- 7^{ème} CA – présentation fiches programme : date à définir
- 5^{ème} CoQ – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 8^{ème} CA – approbation programme avant l'enquête publique : date à définir
- 3^{ème} AG – présentation programme avant l'enquête publique : date à définir
- Enquête publique : entre 8/11/2021 et 8/12/2021 (planning prévisionnel)
- Commission de concertation (CC) : date à définir

- 6^{ème} CoQ - approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 9^{ème} CA – approbation programme après l'enquête publique : date à définir
- 4^{ème} AG – présentation programme : date à définir
- Approbation du programme par le Conseil communal : 23/02/2022 (planning prévisionnel)
- Introduction du programme et du RIE du CQD à la DRU : 28/02/2022 (planning prévisionnel)

Montants du programme :

- Part régionale 12.500.000,00 EUR
- Part communale 657.894,74 EUR

– **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive. Le projet est en cours de procédure judiciaire.

– **XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES**

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Osseghems » - 12^{ème} série de l'appel à candidature.

– **XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Politique de la Ville 2016 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- Politique de la Ville 2017 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 :
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers (Axe 2):

Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

- 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : co-financement de PdV pour la mission d'architecture (avant-projet approuvé le 8 octobre 2020);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de travaux attribué à Sibelga (voiries communales) et Bruxelles-Mobilité (voiries régionales). Travaux débutent dans le troisième trimestre 2021 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Marché de travaux attribué fin 2020, travaux débutés en mai 2021, fin des travaux prévue en novembre 2021 ;
- 4e modification de programme approuvée par la région suite aux comptes 2017, 2018 et 2019 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
- 3e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2020 rentrée le 30 mai 2021 et approuvée par la région pour un total de 1.428.816,03 EUR.
- Total de la subvention déjà perçu : 4.936.120,94 EUR
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 janvier 2023.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme approuvé par la région le 9 décembre 2020

- 19 projets dans la ZRU : 6 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Parc de la Petite Senne (brique) : Poursuite du projet du programme PdV 2017-2020 (espace vert semi-public Petite Senne) afin de connecter la rue du Ruisseau à la Place Saintelette en intérieur d'îlot. Accord de principe avec le Foyer vzw concernant les constructions se trouvant sur les parcelles concernées par le réaménagement ;
 - La Minoterie, un lieu de rencontre (brique) : Réaménagement léger de la place de la Minoterie. Marché de service conjoint pour mission d'étude et participation lancé au troisième trimestre 2021 ;
 - Parc de la Fonderie : Voir XV. Parcs et Espaces Verts.
 - Passage doux et potager de Quartier JB Decock (brique) : co-financement de l'opération 3.5. du Contrat de Quartier autour du Parc de l'Ouest ;
 - La poursuite du développement du quartier Saint-Rémy (socio-économique) sera reprise par l'asbl MOVE au vu du désistement de l'asbl JES ;
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 10 décembre 2020 au 9 décembre 2025 ;
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 9 juin 2027.

- La Politique de la Ville par l'Aménagement du Territoire (Axe 1) :

- Acquisition du bien sis Rue Jean-Baptiste Decock 67-69 : acte à signer en aout 2021, subvention de 85% du montant total ;
- Dossier de demande de subsides pour la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris introduit le 22 juin 2021 pour un montant de 50.000 EUR ;

– **XXVIII. FEDER**

– **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 440 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et a quitté les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Un droit de superficie a été concédé à Go ! le 14 janvier 2021, après réception du permis d'urbanisme le 14 décembre 2020, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Le chantier a débuté en février 2021.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Opération Square du Laekenveld

Modification de programme du CRU 01 : la commune obtient un budget de 250 000,00€ pour l'opération Square du Laekenveld – portant le budget global à 737 200,00€ (287 200,00€ charges urbanismes d'Extensa) pour cette opération.

Le dossier est en cours et le permis sera introduit d'ici la fin de l'année et après présentation aux habitants. Plusieurs réunions de projet ont eu lieu avec les différents intervenants (Direction d'Urbanisme, Direction du Patrimoine Culturel, Bruxelles Mobilité, BMA, Extensa et Bas Smets) afin de discuter les grandes orientations du projet, notamment la connexion entre le square du Laekenveld et le parc Tours&Taxi et l'aménagement de la place.

Volet socio économique :

Après avoir accompagné Extensa dans la rédaction d'un CSC et la sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer une mission participation dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi – suivi de cette même mission, analyse et discussion autour des résultats. Transmission de ces résultats dans le cadre des réunions en vue de définir le projet

définitif. Organisation de 2 ateliers participatifs supplémentaires sur place et rencontre d'asbl clefs dans le quartier pour communiquer sur le projet avancer et avoir les retours des habitants.
Accompagnement de l'asbl Parckfarm qui, dans le cadre du projet communal Food Wave, souhaite installer des bacs à potager sur le square du Laekenveld.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.
Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 01.

– **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Opération Place Beekant :

Modification de programme du CRU 03 : la commune devient porteuse du projet du réaménagement de la place Beekant et de l'avant-parc à mettre en lien avec le réaménagement des arrêts de bus par la STIB (budget total de l'opération de 3 181 060,00€ avec une subvention CRU de 2 334 000,00€).
Rédaction du CSC et lancement du marché de service.

Volet socio économique :

Gestion d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest. Gestion des problèmes techniques divers et des besoins en matériel, travaux, etc. Gestion également de la programmation en partenariat avec la MCCS et des partenaires associatifs. Accueil de nouveaux projets portés par des associations ou des habitants et prêts des locaux pour certains projets. Participation à l'organisation d'évènements (fête de la musique, journée des bénévoles, open mic...). Organisation d'un vote ouvert aux habitants pour sélectionner un artiste qui a effectué une fresque dans le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour les 2 programmes (CRU – CQD) ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration depuis lors dans le développement de divers supports communicationnels.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication de l'appel à projet Molenwest 2020 en 2 phases : remise des projets le 12 juin ou au 1^{er} septembre 2020. Onze candidatures reçues, détail des candidatures et des projets sélectionnés (approbation par les collègues du 11/07/2020 et 08/10/2020) au point XXV.3. *Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest ».*

Lancement et communication du second appel à projets Molenwest en juillet 2021 en partenariat avec le CQD APO. Remise des candidatures pour le 23 août 2021.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 03, en partenariat avec la commune d'Anderlecht avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé / octroyé
Terra brasil	Anderlecht	10.000
Sport2Be	Molenbeek	9.950
Collect'actif	Molenbeek	9.195
Elastik	Anderlecht	10.000
Emancipower	Anderlecht	10.000
Molenbeek à vélo	Molenbeek	1.980
TOTAL		41.125,00€

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 03.

Occupation temporaire quadrans quartier – friche gare de l'Ouest : participation de la commune à la rédaction d'une convention tripartite avec Citydev et la SNCB et implication dans le projet.

– **XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE**

Volet socio économique :

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes communal pour un montant de 30.000,00€. Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante. Deuxième phase de remise des candidatures pour le 1^{er} septembre 2020 et organisation d'un jury le 14/09/2020 et approbation par le collège de l'attribution de subsides pour un montant total de 17.265,94 € à 6 asbl : Move, Oasis Heyvaert, le regroupement d'habitants Liverpool 26, La Rue et le VK.

Lancement et communication de l'appel à projet intercommunal CRU 05, en partenariat avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles avec remise des candidatures pour le 1^{er} octobre 2020. La sélection fut la suivante :

ASBL	Commune responsable	Budget demandé/octroyé
Squezz	Non sélectionné	10.000
Cultureghem	Ville de Bruxelles	10.000
Centre de Rénovation Urbaine	Non sélectionné	10.000
Elastik	Anderlecht	8.950
Damaged Goods	Molenbeek	9.250
Oasis Heyvaert	Molenbeek	6.000
TOTAL		34.200,00 €

Collaboration avec la DRU, Bruxelles Environnement et quant à la définition de fonctions pour les équipements prévus dans le cadre du CRU 5 et qui borde notamment le futur parc de la Senette. Convention d'occupation temporaire mettant le 5-5b quai de l'Industrie à disposition de Bruxelles Environnement pour les soutenir dans le développement de projets favorables au parc de la Porte de Ninove.

Co-organisation, avec Perspective et la DRU de l'Assemblée Générale du CRU 05.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations la mise à disposition d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des offres :

- Offre initiale : 04/09/2020
- Offre intermédiaire : 7/12/2020

Après l'offre initiale, le pouvoir adjudicateur a décidé d'ouvrir les négociations. Les soumissionnaires ont été invités à régulariser leur offre initiale et déposer une offre intermédiaire.

- Offre finale : 18/01/2021

Suite à l'analyse des offres intermédiaires, l'adjudicateur a décidé de clôturer les négociations tout en procédant à la régularisation des offres déposées.

Collège d'attribution : 22/04/2021

Le projet est en phase de réalisation de l'avant-projet par l'auteur de projet.

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo srl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

Un marché public de service en vue de la désignation d'un bureau d'étude en charge de l'élaboration d'un projet de réaménagement du site industriel en 4 logements sociaux, un équipement / espace productif au rez-de-chaussée, une cour collective en intérieur d'îlot, a été lancé par la Commune le 31/03/2021.

– XXIX.4. CRU 6 « Autour de Simonis »

Perspective Brussels est en charge de l'élaboration du programme de base du CRU 6 « Autour de Simonis ». Conforme à l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine du 6 octobre 2016, le Gouvernement sollicite l'avis de la Commune. La Commune délègue 2 représentants au Comité région de développement territorial pour suivre et donner des avis lors de l'élaboration, l'exécution et la mise en œuvre du programme. Pour le moment l'élaboration est en cours.

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribue chaque année un subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine.

Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

Annuellement un rapport doit être transmis à la Région.

DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et Inspection Urbanistique

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - ADMINISTRATIF

A. Logements Temporaires / Hôtel Social

B. Cellule Habitat

C. Gestion Administrative

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - TECHNIQUE

A. Gestion Infrastructures Communales

B. Service Ateliers

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et Inspection Urbanistique

I) MISSIONS:

Le service de l'urbanisme remplit des missions de gestion administrative et d'actions sur le territoire communal dans le but d'améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie des citoyens de la Commune.

Le travail quotidien du personnel du service se fait suivant 4 axes :

- Information :
 - au public
 - aux professionnels (architectes, notaires, entrepreneurs, avocats,...)
 - aux services communaux (mobilité, travaux publics, service juridique, projets subsidiés, cellule logement, service plantation, police...)
- Traitement des demandes de Permis d'urbanisme et Certificats
- Traitement des demandes de Permis d'environnement
- Etudes urbanistiques

Au cours de cette année le service de l'urbanisme a repris au sein de sa structure la délivrance des permis d'environnement afin de ne créer à terme qu'un seul point d'entrée des permis d'urbanisme et d'environnement ou des permis mixtes.

Les objectifs sont :

- L'amélioration de la qualité des façades avant et arrière
- La dédensification et la verdurisation des intérieurs d'îlots
- L'amélioration de la qualité des logements
- La gestion de la division des maisons unifamiliales et le maintien de grands logements
- Un suivi permanent des chantiers effectués suite à permis d'urbanisme (contrôle des conditions)
- La gestion de l'aménagement de l'espace public
- L'étude de l'impact des antennes (paraboles, GSM,...)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Le respect de l'isolation thermique des bâtiments

Le service de l'inspection, a été créé en 2016 afin de rassembler en un seul service les matières telles que l'urbanisme et l'environnement mais également l'hygiène et le cadastre. La cellule socio-économique effectuant préalablement ces mêmes tâches de manière détachées, celle-ci a donc été insérée au sein de ce service.

Le citoyen désireux de déposer plainte s'adresse désormais à un seul service.

Ce service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur et ce, en accord avec la vision urbanistique actuelle afin de permettre l'amélioration du cadre urbain de la commune mais également de veiller à la légalité des logements.

Il se compose actuellement de deux équipes, l'une effectuant tous les contrôles de biens privés en termes d'urbanisme et permis d'environnement, l'autre visant l'hygiène et le cadastre.

Les activités sont directement liées aux plaintes reçues.

Elles sont également liées aux actions ciblées (chantier sans autorisation, paraboles, affectations précises telles que commerces de voiture, lieux de culte ou également morcellement illégal de maisons unifamiliales)

Le personnel du Service de l'urbanisme se compose de 29 personnes :

- D'une chef de division
- D'un responsable du service de l'urbanisme
- 11 architectes
- 9 inspecteurs
- 7 administratifs

Ce personnel est chapeauté par Echevin de l'Urbanisme, l'Economie, l'Emploi, les Classes moyennes et le Contentieux : **Monsieur Amet GJANAJ**

II) ACTIVITES:

Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

I - MATIERES ADMINISTRATIVES

1. Permis d'urbanisme
2. Permis d'environnement
3. Certificat d'urbanisme
4. Permis de lotir ou de modification de lotissement
5. Recours (refus de permis d'urbanisme ou de lotir)
6. Etudes et projets urbanistiques
7. Attribution de numéro de police
8. Coordination entre les services communaux
9. Primes à la rénovation
10. Suivi des études de performance énergétique des bâtiments
11. Taxe de bâtisse
12. Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
13. Charges d'urbanisme
14. Regroupement de 4 redevance : Frais d'introduction des demandes de permis d'urbanisme + Frais d'introduction des demandes de permis d'environnement + Renseignements urbanistiques + Frais de copie de documents

II – ACTION SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. Amélioration de la qualité du cadre urbain
2. Contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
3. Les infractions urbanistiques
4. Les infractions liées à l'absence de permis d'environnement
5. Sécurisation des chancres urbains
6. Renseignements sur les droits et devoirs des citoyens

B - Activités hygiène/cadastre/expulsions

1. Hygiène
 - a. Dératisation
 - b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux
 - c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks
 - d. Attestations pour les homes
 - e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement
 - f. Garderies privées
 - g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects
 - h. Déclarations d'abattage (moutons)

2. Cadastre
3. Expulsions

III – CONCLUSION

I. MATIERES ADMINISTRATIVES

1. LES PERMIS D'URBANISME

- Répartition des permis introduits selon l'objet de la demande

Pour la période considérée, **245 (262)*** demandes de permis ont été introduites dont la répartition est la suivante :

Projet de logements	178
Projet autre que logement	50
Abattage d'arbres	10
Voiries	7

- 70% des demandes de PU introduites cette année découlent d'une régularisation (173 dossiers) contre 32% l'année passée (93 dossiers).

- Le nombre de dossier délivré

	DOSSIERS DELIVRES	PERIODE PRECEDENTE	EVOLUTION
PERMIS DELIVRES	165	171	- 4 %
DOSSIERS REFUSES	37	38	-2 %
TOTAL	202	209	-3 %

Le programme régional NOVA (plate-forme de gestion des demandes de permis d'urbanisme) est pleinement utilisées par le service.

Cependant, le nombre de documents produit n'a pas diminué.

Pour un permis délivré, il faut produire :

- Une attestation de dépôt ;
- Un ou plusieurs avis de réception de dossier incomplet ;
- Un avis de réception de dossier complet ;
- Adresser un dossier à la région lors de rapport ou d'étude d'incidences ;
- Adresser un dossier aux membres de la commission de concertation ;
- Une affiche d'enquête public ;
- Un avis de commission de concertation ;
- Un avis préalable au Collège ;
- Un permis ou refus de permis d'urbanisme ;

Nous pouvons constater que le nombre de dossiers traités est constant (+/- 200)

- Commission de Concertation : **215 (233)** dossiers (dont **189 (211)** soumis à enquête publique)

Les dossiers soumis à la commission de concertation nécessitent de la part du service un travail d'analyse et de suivi particulier. En effet de nombreuses réunions préparatoires sont organisées afin de prendre en considération l'ensemble des facteurs liés au dossier.

Ces dossiers nécessitent également un traitement administratif plus conséquent (convocation, affiches rouges, gestion de l'ordre du jour, suivi de la journée de CC, PV, information au public...)

Sur la période considérée 215 dossiers avaient été présentés en commission de concertation soit une diminution de 8 %.

2. LES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Nombre de dossiers traités sur la période considérée :

Tableau procédure

Classe	Accusé réception	Enquêtes publiques	Octrois	Refus
III	21			
II	26	22	20	6
1B		13	8	5
1C/1D			11	1
Total	47	25	39	12

Les dossiers de classe 2 & 3 sont entièrement traités par la Commune avec organisation d'une enquête publique pour les classes 2.

Pour les installations de classe 1B, le service doit transmettre dans les 10 jours le dossier à Bruxelles Environnement (ex IBGE). Cette dernière informe l'administration communale pour prendre les mesures de publicité, après l'enquête publique le dossier passe en commission de concertation. La Commune dispose d'un délai de 30 jours après la réunion de la commission de concertation pour rendre son avis et le transmettre à Bruxelles Environnement.

3. LES CERTIFICATS D'URBANISME

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 0 certificat délivré. (0 l'an passé)

4. LES PERMIS DE LOTIR : NOUVEAUX & MODIFICATIONS

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 0 permis délivré, 0 refus.

5. RECOURS SUR REFUS DE PERMIS D'URBANISME

Il a été procédé à la préparation et l'envoi de **11 (10)** dossiers de recours au Collège d'Urbanisme ou au Gouvernement.

Ces dossiers proviennent des demandeurs non satisfaits du résultat de leur dossier.

Ceci implique d'établir 3 copies des dossiers, la signature des autorités communales et l'envoi au collège d'urbanisme.

Ces dossiers doivent être traités dans des délais très brefs (10 jours), ce qui oblige notre service administratif d'être très flexible mais retarde inévitablement le traitement des permis au quotidien.

Au-delà de ce travail administratif, cela implique une nouvelle analyse par la suite afin d'accompagner la procédure juridique par des arguments techniques (architectes).

6. ETUDES ET PROJETS URBANISTIQUES

En cours d'étude : pas de dossier

Le montant des subsides régionaux s'élève à 60%

7. ATTRIBUTION DE NUMERO DE POLICE

Le service urbanisme a également pour tâches l'attribution de numéros de police pour des nouveaux immeubles ou des modifications d'existants (+/-30 dossiers).

8. COORDINATION ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Le service urbanisme est couramment appelé à participer à diverses réunions thématiques ou de coordination notamment en rapport avec l'élaboration des contrats de quartier et des projets communaux menés par les services des projets subsidiés, de la mobilité des travaux publics et des plantations.

9. PRIMES A LA RENOVATION

Le service distribue les formulaires de primes et explique les conditions d'octroi ainsi que la marche à suivre pour les obtenir.

Le service doit également donner son accord sur les travaux proposés.

Ces primes régionales sont de 2 types :

- rénovation de logement ;
- embellissement de façade suivant la recommandation couleurs autorisée par le Collège.

10. SUIVI DES ETUDES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La modification de la réglementation énergétique concernant l'isolation thermique et la ventilation des bâtiments a entraîné la modification de la composition des dossiers de permis.

Le traitement et le suivi sont menés par un agent PEB subsidié par Bruxelles Environnement.

11. TAXES DE BATISSE

Les dossiers soumis à la taxe de bâtisse ont permis de rapporter un montant de **73.603 €** (32.168 €)

Le montant actuel est légèrement inférieur à la moyenne sur plusieurs années, entre 40.000 € & 50.000 €, ce chiffre s'explique par la construction de grande ampleur sur le territoire communal.

12. TAXE SUR LES LOGEMENTS ET COMMERCES SURNUMERAIRES

Une des conséquences de l'établissement des procès-verbaux pour les divisions des logements et commerces sans permis d'urbanisme est l'établissement de la taxe sur les logements et commerces surnuméraires.

Le montant réclamé de celle-ci est de **273.257 €** (519.800 €)

13. CHARGES D'URBANISME

Deux dossiers ont été délivrés pour un montant de **0 €** (106.420 €) **sans la comptabilisation du remboursement des charges perçues par la région.**

14. REGROUPEMENT DE 4 REDEVANCES :

Depuis 2018, il n'est plus possible d'obtenir les 4 montants ci-dessous séparément,

Le total qui nous a été communiqué pour cette période est de **196.775 €** par rapport aux montants cumulé de la période précédente qui était de **271.093 €**

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

La perception de cette taxe a engendré un montant de 64.221 € (montant 2018).

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La perception de cette taxe a engendré un montant de 3.550 € (montant 2018).

RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Cette délivrance de renseignements a rapporté à la Commune 191.181 € (montant 2018) engendrant **1503 dossiers en 2021**

FRAIS DE COPIE DE DOCUMENTS

La perception de cette redevance a engendré un montant de 292 € (montant 2018).

II. ACTIONS SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. AMELIORATION DE LA QUALITE DU CADRE URBAIN

1. Amélioration de l'habitat

- m. salubrité des lieux
- n. le respect des normes minimales (*notamment en fonction du RRU, code du logement*)
- o. les conseils techniques ;

2. Lutte contre les 'marchands de sommeil' ;

3. Amélioration de l'espace public et de l'esthétique des façades ;

4. Contrôle des conditions d'habitabilité en collaboration avec la cellule logement ;

5. Contrôle des 'commerces bruyants' en collaboration avec les services de la police

Le service effectue le contrôle de salles de fêtes, de culte, commerces de nuit, débits de boissons, snack, night shop, phone shop, café, asbl,... suivant les conditions des permis délivrés et les conditions du SIAMU.

L'ensemble de ces actions se traduit par une visite des lieux, une vérification de l'existence d'un permis d'urbanisme et éventuellement l'obligation d'introduire un permis d'urbanisme en régularisation.

2. CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PERMIS D'URBANISME

Depuis 2016, un agent du service suit l'ensemble des chantiers en cours avec les architectes afin de vérifier la mise en œuvre des PU délivrés et les conditions liées à ces permis.

Chiffres non disponibles.

3. LES INFRACTIONS URBANISTIQUES

Les infractions urbanistiques concernent les thématiques suivantes :

- Les chantiers en cours ;
- Les changements d'affectations, les morcellements de biens et l'augmentation du volume bâti ;
- L'espace public (paraboles, façades, enseignes obsolètes, ...)

Les interventions font suite à :

- la mise en œuvre des permis d'urbanisme ;
 - des plaintes par rapport à des travaux non-autorisés ;
- et lors d'opérations policières avec vérification des autorisations existantes.

Suite à un constat d'infraction, plusieurs dispositions peuvent être prises :

- procès-verbal de constat d'infraction en matière d'urbanisme ;
- arrêt des actes & travaux (notamment lorsque les travaux sont en cours) ;
- mise sous scellés

Ces courriers sont également transmis à la Région, au cadastre, au parquet et au procureur du Roi.

- Les constats d'infractions urbanistiques

Chiffres non disponibles.

4. LES INFRACTIONS LIEES A L'ABSENCE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour le contrôle du respect du permis d'environnement et de la gestion du suivi administratif des installations classées, l'Ordonnance du 25 mars 1999 permet la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière environnementale.

Chiffres non disponibles.

5. SECURISATION DES CHANCRES URBAINS

- p. Contrôle des immeubles dangereux (immeubles en ruine/vides ou squattés).
- q. Contrôle des bâtiments non dangereux mais laissés vides ou à l'abandon temporaire.
- r. Cas de bâtiments (ou biens) remarquables.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS

Le Service répond à la population désireuse de connaître la législation touchant

- s. *La Constitution.*
- t. *Le Code Civil.*
- u. *L'Ordonnance Organique de Planification et de l'Urbanisme (OOPU)*
- v. *Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)*
- w. *le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)*
- x.

Le service répond individuellement aux problèmes courants intervenant entre citoyens

- y. Sur les droits et devoirs du propriétaire
 - *propriétaires et locataires,*
 - *propriétaires mitoyens,*
 - *changement de propriétaire*
 - *propriétaires et la Loi*
- Sur les droits et devoirs du locataire
- Sur les droits et devoirs de l'exploitant

En général, ces renseignements se font oralement au guichet ou par téléphone mais des réponses écrites sont régulièrement rédigées et peuvent être évaluées à 300 lettres et e-mail.

B. ACTIVITES HYGIENE/CADASTRE/EXPULSIONS

1. HYGIENE

Plusieurs textes légaux fondent le cadre de travail dudit service (le COBAT, la Nouvelle Loi Communale, Ordonnance Régional du 17.06.1997, RRU, SIAMU, Code Bruxellois du logement) pour la prise en charge des matières concernant la salubrité ou la sécurité publique et également pour contrôler la qualité des denrées alimentaires proposées au public.

Tableau hygiène

	Courriers	Arrêtés	Abrogations	Contrôles	Attestations	Actions
Homes	4			4	5	
Crèches	2			6	5	
Snacks	16			35		
Dératisations	13					150
Procès-verbaux	3					
Débites de boissons	8			7	5	

C'est dans ce cadre très complexe du point de vue légal que le service communal de l'hygiène réalise régulièrement des actions et des contrôles dans les biens privés, en cas de conflit de voisinage suite à des nuisances dues au manque d'hygiène mais également dans les Homes, les crèches, les débits de boissons en vue d'en vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est souvent suite à une plainte que l'inspecteur de l'hygiène procède à l'inspection d'un lieu privé. Cependant, pour les établissements sociaux les contrôles se font d'initiative et pour ceux qui nécessitent la prise de mesures précises en vue de rendre les lieux salubres, un courrier est envoyé à la direction afin qu'elle procède à la mise en œuvre de ces mesures.

Les inspecteurs de quartier sollicitent aussi l'avis du service communal d'hygiène, lors de la procédure d'inscription au registre de la population de nouveaux arrivants sur le territoire communal, quand ils estiment que les conditions d'habitabilité ne sont pas réunies.

Ces contrôles permettent diverses formes de réactions et d'actions, lorsque les différentes parties concernées acceptent d'œuvrer ensemble pour remédier à la situation notamment :

- Un dialogue entre le service communal de l'hygiène, les propriétaires et les locataires qui permet d'apaiser dans bien des cas un conflit éventuel ;
- Une prise de conscience des propriétaires quant aux lois et normes applicables en matière de salubrité de leurs biens et également leurs responsabilités civiles. Certains propriétaires par la suite procèdent à des aménagements pour les rendre salubres ;
- Une information exhaustive que les employés dudit service dispensent aux locataires sur le bon usage d'un logement, en vue d'en optimiser les conditions d'hygiène et ainsi éviter les facteurs qui favorisent un taux d'humidité élevé, la prolifération des moisissures et champignons ou tout simplement comment il faut procéder pour éviter des intoxications au monoxyde de carbone ou par de l'air vicié;
- Une pression qui oblige des propriétaires à faire vérifier les installations par des organismes agréés, pour les installations de chauffage et d'électricité ;

Cependant, si le constat indique qu'un danger réel pour la sécurité et la santé des occupants existe et que des travaux majeurs sur le bien sont indispensables, un courrier d'avertissement est adressé au propriétaire en vue de lui demander son intention face à la situation constatée, lui laissant un délai raisonnable. Si ce délai est dépassé sans que le propriétaire ne réagisse, alors un arrêté de fermeture est

proposé aux autorités signataires conformément aux articles 133 et 135 de la nouvelle loi communale ; l'arrêté n'est abrogé que si les travaux conséquents sont réalisés et que des attestations des services agréés en matière d'hygiène et de sécurité sont produits.

Actuellement, le service se concentre prioritairement sur l'hygiène des établissements qui proposent des denrées alimentaires et ceux qui proposent des services tels que les homes et les crèches.

a. Dératisation

Deux campagnes de dératisation sont réalisées (au printemps et en automne). La campagne se mène en concertation et en collaboration avec l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'eau (IBDE), qui en plus, gère les réseaux d'égouttage des 19 communes bruxelloises.

La commune assure la dératisation des espaces en surface et l'IBDE s'occupe de tout le réseau d'égout. De même, les appâts sont placés principalement, dans des lieux en corrélation avec les plaintes émises par les habitants. Ces opérations sont réalisées conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Une dératisation à la demande des habitants est également effectuée par la société spécialisée sur base d'un contrat avec l'administration communale. Elle se rend chez l'habitant et y procède aux opérations requises, +/- 150 interventions de dératisation ont été opérées chez les particuliers, la baisse des interventions est due à l'efficacité de la campagne de dératisation des égouts.

b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

Les interventions se font à la demande des services concernés et le travail presté par la firme qui a gagné le marché est satisfaisant à tout point de vue et ce en exécution du cahier des charges.

c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks

Le service des Classes Moyennes sollicite le service de l'Hygiène pour procéder à l'inspection quant aux normes de salubrité des lieux. 20 certificats ont été rédigés dans ce cadre.

d. Attestations pour les homes

25 homes pour personnes âgées se trouvent sur le territoire communal, les inspections dans ces installations concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité et les Attestations C requises. Nous n'intervenons que lors du renouvellement de l'agrément d'un home par la Communauté Française ou Flamande. 4 homes ont été contrôlés et 2 attestations C ont été délivrées.

e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement

Le service communal de l'hygiène en collaboration avec les Inspecteurs du SIAMU et/ou de BRULABO, procède régulièrement à des inspections de contrôle dans les établissements occupés par le commerce de denrées alimentaires. Les observations émises dans ce contexte, concernent l'amélioration des mesures de prévention contre les incendies et/ou le respect de la qualité des aliments. A ce niveau, nous sommes satisfaits de la collaboration des tenanciers de ces établissements car en général, ils obtempèrent aux injonctions qu'ils reçoivent.

f. Garderies privées

Le territoire communal compte 25 crèches dont 6 pré – gardiennats, l'administration communale en possède 6 et les 19 restantes sont des crèches privées ; les inspections dans ces installations en général, concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité. L'état général de toutes les crèches est satisfaisant.

g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects

Envoi de courrier et d'échantillons à BRULABO (nourriture suspecte, mères, ...) pour l'identification des éléments pathogènes, c'est un moyen qu'on n'utilise pas souvent étant donné le côté délicat du prélèvement et du conditionnement des échantillons.

2. LE CADASTRE

Le département du Cadastre, annexé à celui de l'Hygiène, dispose d'un équipement informatisé.

Il incombe à l'employé du Cadastre de renseigner les services des administrations ou de la Police au sujet de l'identité d'un propriétaire, la superficie ou le revenu cadastral annuel d'un bien.

Le nombre de demandes de recherches cadastrales n'est pas aisé à comptabiliser toutefois en moyenne le service enregistre environ trois demandes quotidiennes.

La police et divers services communaux ont régulièrement recours à ses services.

Trois fois l'an, le service du Cadastre établit une liste détaillée de renseignements cadastraux concernant toutes les modifications d'ordre urbanistique intervenues sur le territoire de la commune.

Le contrôle cadastral des biens immobiliers permet une réévaluation des revenus cadastraux des biens concernés (formulaires 220 et les formulaires 43B). Plus de **1000** courriers ont été envoyés aux propriétaires ayant des biens répertoriés comme étant sans confort et les contrôles effectués, pour cette période écoulée, ont abouti à une réévaluation du cadastre pour **1.161** (948) biens.

Année	Montants	Augmentation	Différentiel service
2010	-46.322.607	Année de référence	
2011	45.940.559	-382.048	
2012	46.613.922	291.315	
2013	46.657.646	335.039	Début du service
2014	47.334.924	1.012.317	677.278
2015	47.460.153	1.137.546	802.507
2016	50.155.258	3.832.651	3.497.612
2017	50.382.439	4.059.832	3.724.793
2018	50.666.083	4.343.388	4.008.349
2019	51.133.424	4.810.729	4.475.690
2020	51.614.449	5.291.842	4.956.803
2021	52.331.435	6.008.828	5.673.789

3. LES EXPULSIONS

Les expulsions et les restitutions en collaboration avec les huissiers de justice et la police.

Les biens de l'expulsé sont évacués sur la voirie publique par une équipe de déménagement privée, puis, l'équipe d'ouvriers communaux charge ces biens dans un ou plusieurs véhicules afin de les entreposer dans le dépôt communal sis rue des Quatre Vents, 49.

Tableau expulsions

Nombre des expulsions	Restitutions	Annulations
49 (57)	5 (5)	19 (30)

Le travail de l'agent communal consiste à collecter des renseignements au sujet de l'expulsé et à établir une liste des biens expulsés, leur état et l'emplacement qui leur sera réservé dans le dépôt communal. Cette liste est soumise au Service du Contentieux qui prend contact avec l'expulsé.

Si l'intéressé se présente dans les 6 mois suivant sa date d'expulsion, l'agent communal s'occupe de la restitution des biens. Il a été procédé à 49 expulsions (**dont 19 annulées**) et à 5 restitutions durant la période comprise entre le **10/03/2020 et le 31/07/2020**

III. CONCLUSION

Le nombre de dossiers de permis d'urbanisme introduits sur la période considérée a augmenté **262** (253).

Voici les recettes détaillées:

- la taxe de bâtisse **73.603 €** (32.168 € / 34.580 € / 74.097,53 € / **99.121,04 €** / 91.187,6 € / 28.976 € / 92.794 € / 71.720 € / 48.891 € / 36.859 € / 44.395 € / 194.509 € / 101.991 €) ;
- la taxe sur les logements et commerces surnuméraires **273.257 €** (519.800 € / 604.950 € / 556.700,00 € / **423.400 €** / 426.650 € / 147.900 €)
- Charge d'urbanisme : **0 €** (106.420 € / 419.187 € / **192.147 €** / 0€)
- Les redevances sur la gestion des dossiers d'urbanisme et d'environnement, les renseignements urbanistiques et la copie de documents : **196.775 €** (271.092 €) ;
-

Il est à noter que le montant global des 'recettes' **543.635 €** (929.481 € / 1.330.931 € / 1.082.188,92 € / 804.080,91 € / 826.085,25 € / 495.696 € / 328.561 € / 201.073 € / 170.732 €) a diminué de **41 %** .

Nous pouvons également remarquer une augmentation des revenus cadastraux passant de 51.614.449 € à 52.331.435 € soit une augmentation de **716.986 €** (**481.025 €**), ce qui fait un total cumulé de **1.260.621 €** 1.410.506 € **→ - 11 %**

Nous disposons toutefois de peu de prise sur ces montants. Ceux-ci dépendent directement du nombre de dossiers introduits, du type de procédure, du contenu des demandes, de l'ampleur des projets et des procès-verbaux établis.

Au niveau de la gestion des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et des renseignements urbanistique, nous sommes dans les délais légaux pour le traitement de ceux-ci.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE **ADMINISTRATIF**

SERVICE DES PROPRIETES COMMUNALES

I) MISSIONS

Le Service des Propriétés Communales est chargé de la location des biens immobiliers communaux et, à ce titre, il assure la gestion de la :

1) location à titre d'habitations à caractère social (362 logements, hors les 23 logements de transit et les 8 logements intergénérationnels) :

Adresse	N° de police	Nombre de logement
Rue de l'Avenir	019A	04
Rue de Bonne	027	11
Rue Fernand Brunfaut	044	04
Rue du Cinéma	023	03
Rue de la Colonne	001	01
Rue du Comte de Flandre	003	8
	018	1
	047	13
Rue de Courtrai	040	02
Rue Jean-Baptiste Decock	099	07
Avenue Jean Dubrucq	096	07
Avenue Jean Dubrucq	224	08
Rue de l'Ecole	021	02
	029	03
	039	01
	053	02
Rue des Etangs Noirs	078	07
Rue Fin	016	04
	020	04
	022	04
	037-039	02
	038	03
Chaussée de Gand	163	13
	375	08
Rue Heyvaert	122A	02
Rue des Houilleurs	19A	03
Quai de l'Industrie	059	17
	091	15
Rue du Jardinier	077	01
Rue Eugène Laermans	018	05
Rue Le Lorrain	008	07
Boulevard Léopold II	103	04
Rue de la Lys	068	01

Rue de Mexico	015	03
Quai de Mariemont	059	12
Rue du Maroquin	014	04
Rue Mommaerts	001	03
	001A	02
	001B	01
	003A	02
	003B	02
Rue François Mus	024	03
Rue du Niveau	003	02
	030	01
	040	01
	048	01
Rue des Osiers	008	02
Rue de la Perle	017	03
Petite Rue Courtois	001	06
	003	01
	005	01
Place Communale	030	01
Rue des Quatre-vents	053	10
	055	01
	079	01
	182-184-186-188	08
	192	06
Rue Ransfort	032	01
	040	03
Rue du Ruisseau	021	03
Rue Saint-Martin	003	01
	005	01
	006	03
	008	01
	009-011-013	04
	010	01
	012	01
	014	01
	015-017-019	04
	016-018	04
	020-022	04
	021-023-025	04
	024-026	04
	027-029-031	04
	028	07
	033-035-037	04
Rue Sainte-Marie	037	04
Rue Tazieaux	038	06
	040	06
	043	07
Rue Vanderdussen	063	08
Rue Albert Vanderkindere	021-023-027	05
Rue Vandermaelen	006	05
	013	02
	018	04
	026	01

Rue Wauters-Koeckx	008	05
--------------------	-----	----

2) location de garages et d'emplacements de parking : 114

Adresse	N° de police	Nombre d'emplacements
Av. Jean Dubrucq,	082	3
Av. Jean Dubrucq,	224	8
Quai de l'Industrie,	059	12
Bd Léopold II,	170	27
Rue Le Lorrain,	008	8
Rue de la Perle	6	2
Rue Tazieaux	004	1
Rue Tazieaux	032	2
Rue Tazieaux	040	50
Bd Louis Mettwie	073	1

L'occupation du parking situé Rue Tazieaux 040 est conventionnée avec la zone de Police Bruxelles Ouest.

3) location de locaux à usage commercial ou associatif (infrastructures) :

Adresse	N° de police	Occupant
Rue des Béguines	101	crèche « Molenketjes »
Rue de Berchem	007	crèche « Olina 1 »
Rue de Bonne	025	antenne ONE
Rue Fernand Brunfaut	042	crèche « Elmer »
Rue de la Colonne	001	a.s.b.l. « La Rue » + a.s.b.l. « Periphéria »
Rue de Courtrai	001	maison de quartier
Rue du Comte de Flandre	001	commerce : restaurant « Delice coffee »
	013-015	« AJJA » (diverses associations + 1 restaurant social)
	018	La marée bleue
	047/RG	commerce: bijoutier « Eurobeauty Gold »
	047/RD	
Rue Jean-Baptiste Decock	101	crèche « Molenketjes »
	054	Association Keerpunt
Avenue De Roovere	009	commerce : restaurant « Pythagoras »
Avenue Jean Dubrucq	082	Diverse associations Cens Academy, association MOVE

	226	crèche : « Le nid'Olina »
Rue de l'Ecole	039	commerce : laboratoire dentaire
Rue d'Enghien	051	crèche « Le petit train d'Olina »
Rue Fin	018	commerce : atelier « Ancienne usine Hainaut »
	034	jardin urbain géré par l'association « La Rue »
Chaussée de Gand	006	a.s.b.l. « La goutte d'huile »
	159	commerce : opticien « Optique des Etangs noirs »
	163A	commerce : charcuterie « Le palais de Balkis »
	165	commerce : opticien « Gold optique »
	171	Association Molenium
	375	crèche : « Les couleurs d'Olina »
Rue de Geneffe	20	Association : ABEF, association AJM
	22	crèche « Les mélodies d'Olina »
Rue de Gosselies	008	atelier + bureaux : CPAS
Chaussée de Ninove	100	Antenne de quartier : diverses Associations : 100%voisins, espoir solidarité, Molenbeek cycling team
Quai du Hainaut	041-043	ancienne MALTERIE (diverses associations : Art2work,Groot-Eiland, Microflavours, Mission locale, Cultuurnet)
Rue Evariste Pierron	01	Hôtel Belvue
Quai de l'Industrie	032	maison de quartier
	035	Association Verliefde Wolk
Quai du Charbonnages	086	Salle de sport, crèche Olina
Rue Pierre-Victor Jacobs	019	Association MOVE
Rue du Jardinier	75A	maison de la femme + crèche « Olina 2 »
Boulevard du Jubilé	042	épicerie sociale : Amphora
Rue du Korenbeek	133	a.s.b.l. Toestand + diverses association
Boulevard Léopold II	101	2 associations : Mission Locale de Molenbeek (bureaux) et Molenbeek Formation (restaurant)
	170 avant	pôle jeunesse
	170 arrière	a.s.b.l. « BAPA »
Rue de la Meuse	044	maison de quartier
Rue Mommaerts	010	a.s.b.l. Chamber Music for Europe
Place Communale	028-029	commerce : Marée bleue
Rue du Presbytère	019	a.s.b.l. « MOVE »
Rue Ransfort	060	a.s.b.l. « La Rue »

	066	a.s.b.l. « La Rue »
Rue Sainte-Marie	039	commerce : friterie « Chez René »
	041	association : « De welvaartkapeen »
Rue Joseph Schols	054	Entrepôt : CPAS
Rue Tazieaux	030	bureaux a.s.b.l. OLINA
	034	association : AJMF
	045	association : Croix rouge de Belgique
Rue Vandenboogaerde	093	« Centre Communautaire Maritime » (diverses associations)
	093	Association Verliefde Wolk
Rue Albert Vanderkindere	029	salle de sport – MOVE
Rue Vandermaelen	005	association: Mission locale de Molenbeek
	018	crèche « Molenketjes »
Rue de la Perle	06	Rez-de-Chaussée : association MOLENKETJES : Babytheek
	06	1 ^{er} et 2 ^{ème} étage : association Léa et les petits anges
Rue des Etang noirs	076	1 ^{er} étage : Association CocoriCo and CO
	076	Rez-de-Chaussée La J asbl – Maison de jeunes
Rue de Flessingue	043	Samu social

4) Location d'emplacements de terrain rue de l'Oiselet (5 emplacements)

5) Location de différents terrains, la plupart à titre précaire

Suite à la reprise de la gestion des logements de transit par l'a.s.b.l. M.A.I.S., le service des propriétés communales assure les interventions techniques qui incombent au propriétaire des 23 logements situés :

- ✓ Rue du Cinéma, 021 et 023 (2 logements)
- ✓ Place Communale, 030 (1 logement)
- ✓ Chaussée de Gand, 163 (1 logement)
- ✓ Quai de l'Industrie, 059 (1 logement)
- ✓ Rue du Jardinier, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Mommaerts, 001 (1 logement)
- ✓ Rue du Niveau, 003 (1 logement)
- ✓ Rue de la Perle, 017 (1 logement)
- ✓ Rue des Quatre Vents, 079 (2 logements)
- ✓ Rue Saint-Martin, 006 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 028 (5 logements)
- ✓ Rue Vandermaelen, 007 (6 logements)

Le service des propriétés communales assure le lien avec les copropriétés dont l'Administration communale fait partie :

- ✓ Complexe de garage du Domaine Fleuri - Boulevard Louis Mettewie (jusqu'au 10/05/17).
- ✓ Immeuble « Vendôme » - avenue Jean Dubrucq 82-86
- ✓ Immeuble Cap-Horn - Rue Wauters-Koeckx 8
- ✓ Maison Maritime – Rue Vandenboogaerde 91-93

Le service des propriétés communales assure la représentation de l'Administration Communale dans ses relations de propriétaire avec ses voisins.

Le service intervient dans les processus d'acquisition ou de vente de biens immobiliers par l'Administration Communale.

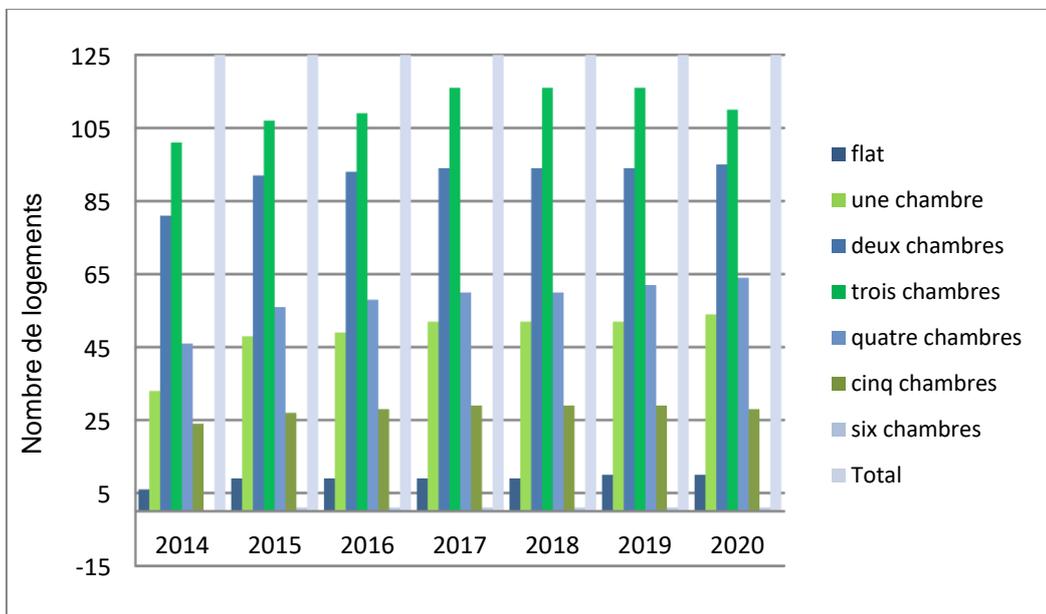
II) STATISTIQUES

1) Nombre de logements (hors logements de transit)

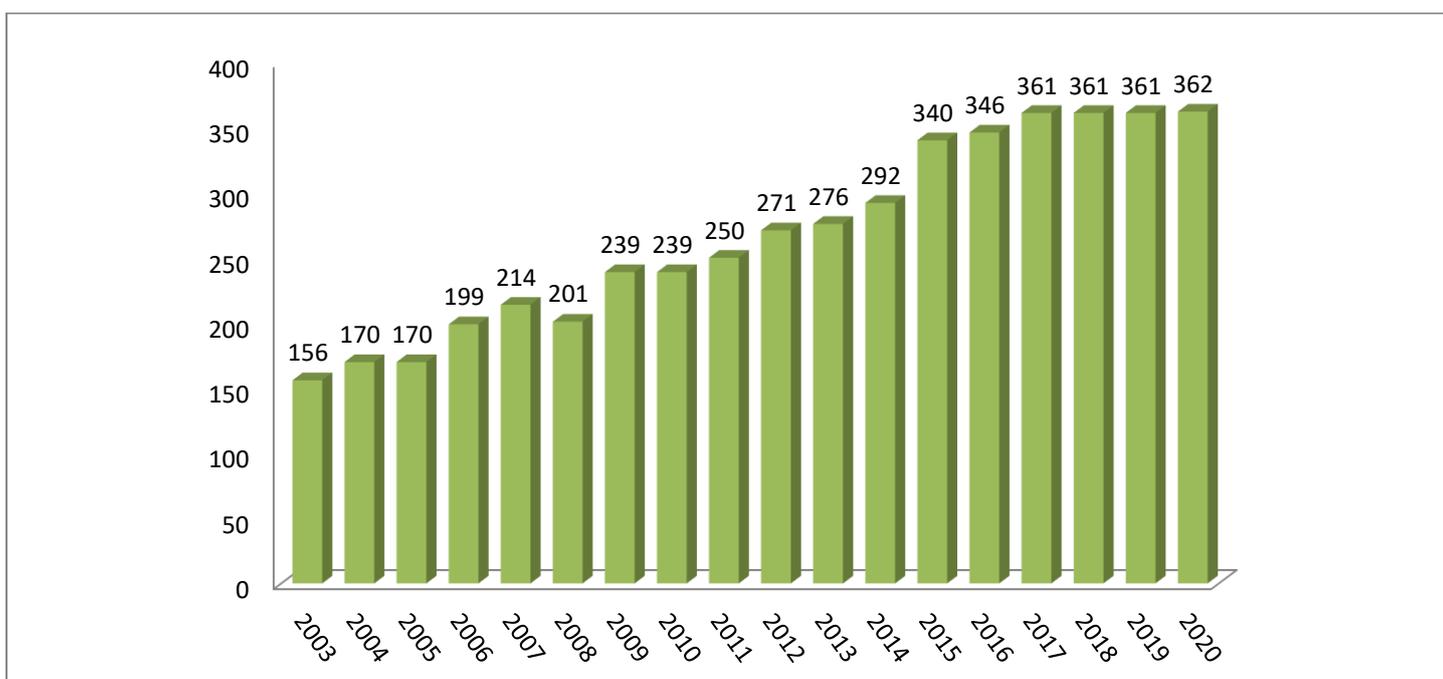
Type de logements	Nombre	pourcentage
Flat	10	2,76
une chambre	54	14,92
deux chambres	95	26,24
trois chambres	110	30,39
quatre chambres	64	17,68
cinq chambres	28	7,73
six chambres	1	0,28
	362	100,00

En 2020, il y a eu un nouveau logement mis en location (rue du Comte de Flandre,18 – appartement 3 chambres – CALC 26/11/2020)

2) Evolution du type de logements (hors logements de transit) - Nombre de chambres dans les logements



3) Evolution du nombre de logements (hors logements de transit)



Le nombre de logements a augmenté de 1 unités en 2020-2021.

4) Prévision du nombre de nouveaux logements :

Quai de l'Industrie, 79 : 8 logements intergénérationnels (réception provisoire prévue en décembre 2021)
Rue des quatre vents 55 : une maison unifamiliale (7 chambres)

III) ACTIVITES

Les activités principales du service, pour la période du 01.08.2020 au 31.07.2021, ont été les suivantes :

1. Dans le cadre de la gestion locative des logements, des infrastructures et des garages :

- guichet d'accueil et d'information ;
- contacts réguliers avec les locataires et les occupants ;
- établissement et mise à jour du registre des candidats-locataires via ImmoAssist (au 31/07/2021 : 3.259 candidats) en vue de gérer l'ordre d'attribution des logements ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Logements Communaux (CALC) ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Locaux à Usage Commercial (CALUC) ;
- Désignation de nouveaux locataires (ou mutation) : analyse des dossiers des candidats – sélection des candidats les plus anciens – contacts et visites avec les candidats potentiels – présentation des candidats retenus à la CALC – Entérinement de la proposition de la CALC par le Collège des Bourgmestre et Echevins ;
- Analyse de la situation locative des locataires à l'échéance de leur bail avec reconduction lorsque les locataires sont toujours dans les conditions d'accès au logement communal ;
- Négociations avec les occupants des infrastructures ;
- Calcul des loyers et des droits d'occupation ;
- Entrée-sortie locatives : rédactions et enregistrements des baux et des conventions d'occupations – reprise des compteurs – constitutions et libérations des garanties ;
- Indexation des loyers et droits d'occupation, calculs des charges annuelles – transmission des données aux services de la Caisse et des Finances ;
- Etablissement des états des lieux d'entrée et de sortie, avec calcul des dégâts ;
- Le service assiste aux réunions de coordinations interservices dans le cadre de la création de nouveaux logements et d'infrastructures ;
- Gestion de diverses tâches (indexations, décomptes de charges, demandes d'interventions techniques, appels des locataires, etc) via le programme de gestion locative (ImmoAssist) ;
- Etablissement d'un cahier des charges pour un nouveau programme de gestion locative.

2. Dans le cadre des relations avec les copropriétés

Le service assure la représentation de l'administration communale lors des assemblées générales des copropriétaires et la gestion des appels de fond. Il est l'interlocuteur des syndicats.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la Maison Maritime, il assure la gérance de la copropriété dans le cadre d'une convention de délégation de gérance.

3. Dans le cadre des activités de géomètre, de topographie et d'expertise immobilière :

- Les états des lieux divers : avant/après occupation, avec des voisins, infrastructures avant locations, calcul des dégâts locatifs, ... ;
- L'établissement de plans et de procès-verbaux de mesurage, de reprise de mitoyenneté, de division, ... ;
- les expertises et les mesurages de biens sollicités par les différents services communaux ;
- L'établissement et le suivi d'une cartographie des propriétés communales ;
- La vérification de la conformité des taxes régionales à charge de la Commune ;
- Participation aux Assemblées générales et aux conseils ainsi que la gestion des différents immeubles dont la commune est copropriétaire ;
- Collaboration avec le service des affaires juridiques sur les dossiers juridiques (mitoyenneté, servitudes,...) relevant de la compétence du géomètre expert ;
- Analyse des dossiers de notification cadastrale des immeubles privés communaux ;
- Gestion de droit de préemption de toute transaction immobilière dans un périmètre de contrat de quartier ;
- Gestion des permis d'environnement et de la taxe régionale sur les installations soumises à un permis d'environnement.
- Contrôle de l'implantation d'une nouvelle construction sur le territoire communal.

4. La Commission d'attribution des logements communaux

La Commission d'Attribution des Logements Communaux est composée de 7 membres :

- un représentant de la maison d'accueil «le Relais» (CPAS Molenbeek-Saint-Jean)
- un représentant du Logement Molenbeekois
- un représentant du service du développement urbain,
- un représentant du SCAV
- un représentant de l'ASBL «Bonnevie»
- l'assistant social du service des Propriétés communales
- la cheffe de la Division Logement et gestion immobilière

La CALC se réunit dès qu'un logement vacant est mis en location et rend un avis désignant le candidat auquel le logement vacant doit être attribué. Cet avis est adopté à la majorité simple et transmis au Collège des Bourgmestres et Echevins pour ratification. Toute décision d'attribution d'un logement est formellement motivée.

La CALC a également en charge la reconduction des baux des locataires communaux. A l'échéance du bail de 9 ans, puis à l'échéance des périodes de reconduction de 3 ans, elle rend un avis sur le respect des conditions de revenus et l'adéquation du logement.

Vu la crise sanitaire, la commission n'a pas pu se réunir en séance plénière. Il a été adressé aux membres 16 procès-verbaux pour lesquels il a été demandé de «statuer électroniquement».

Statistiques :

*Nombre de décisions prises au cours du 01.07.2020 au 31.07.2021 : 162

Détail des décisions :

Accords suite à une proposition de visite :	16
Refus motivés :	16
Refus non-motivés (1 ^{er} refus):	13
Non-sélectionné (accord mais pas en ordre chronologique) :	5
Annulé (changement de composition de ménage) :	3
Radiation (suite à deux refus non motivés ou renonciation) :	11
Reconductions de baux :	98

*Nombre d'attributions en 2020 : 16

Types d'attributions :

Candidats locataires :	9
Mutation :	1
Plan de mutation :	6

Types de logements :

Logements 1 chambre :	3 (dont 1 PMR)
Logements 2 chambres :	4
Logements 3 chambres :	5
Logements 4 chambres :	2
Logements 5 chambres :	2

Types de composition de ménage :

1 personne :	2
2 personnes :	3
3 personnes :	4
4 personnes :	2
5 personnes :	2
6 personnes :	1
7 personnes :	1
8 personnes :	1

5. Les Logements intergénérationnels

La commune a émis la volonté de développer des logements de type «intergénérationnels» à caractère social.

Il s'agit d'un concept d'hébergement où seniors et jeunes se retrouvent permettant un maintien et une valorisation de l'autonomie tout en favorisant l'entraide mutuelle entre personnes âgées et jeunes sur leur lieu de domicile.

L'«Habitat solidaire et intergénérationnel Campine» situé rue de la Campine et qui dispose de 8 logements privatifs et d'espaces de vie commune a été inauguré en 2019.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean, son service des Propriétés communales et le service du Développement Urbain mettent à disposition le bâti et l'infrastructure.

Le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean s'occupe de la sélection des locataires (personnes âgées et étudiants).

Il assure également le suivi social des locataires et l'accompagnement du sénior en perte d'autonomie.

L'Agence Immobilière Sociale Molenbeekoise (la M.A.I.S) a un mandat de gestion et assure la gestion technique et locative des logements.

L'a.s.b.l. « Habitat et Participation » de par son expertise, a une mission d'accompagnement dans le cadre de '«Habitat solidaire et intergénérationnel Campine».

Le service des Propriétés Communales assure la coordination et organise les réunions entre les partenaires.

Un nouveau bâtiment est en cours de construction situé Quai de l'Industrie et sera également composé 8 nouveaux logements intergénérationnels.

A. LOGEMENTS TEMPORAIRES / HOTEL SOCIAL

I. MISSIONS

Les logements temporaires de l'administration communale représentent la part des logements communaux destinés à une occupation précaire. On distingue deux types de logements temporaires : les logements de transit et les logements d'urgence (Hôtel Social).

1.1 LES LOGEMENTS DE TRANSIT

La première finalité des logements de transit est de permettre à des personnes ne pouvant plus rester dans leur logement en raison du danger et/ou de l'insalubrité (majeure) des lieux, d'être accueillies durant quelques mois dans un logement communal meublé, où elles pourront se "poser", retrouver des conditions d'habitat décentes, sûres et plus sereines, le temps de réintégrer leur logement initial ou de trouver un autre logement.

La seconde finalité du dispositif est d'améliorer l'état du parc locatif molenbeekois, tant privé que public. Le but poursuivi est de remettre, dès que possible, des logements en état sur le marché locatif, sans que cela ne se fasse au détriment des locataires sortant et de leur santé.

Dès l'accueil dans un logement de transit, un accompagnement psychosocial est assuré par l'équipe du service des « Logements temporaires » en vue d'aider les personnes à concrétiser un projet de relogement durable.

Les logements de transit sont prévus pour un accueil conditionné et de durée limitée (18 mois maximum). Depuis le 30 septembre 2013, leur gestion immobilière a été déléguée à l'asbl para-communale La MAIS (Agence Immobilière Sociale de Molenbeek-Saint-Jean). L'objet du transit est donc de permettre aux personnes accueillies de rechercher ou de réintégrer un logement adapté et stable. Le transit ne consiste donc pas à un accueil d'urgence ou de crise.

1.1.1 Conditions, critères et procédure d'accès

Les conditions

Le candidat devra en toutes hypothèses :

- être majeur,
- disposer de la capacité juridique,
- être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente¹⁷;

¹⁷ Au 30 mars 2021, cette disposition a été modifiée. Les logements communaux et para-communaux ont à présent les mêmes critères : « *au moins un des membres du ménage n'ayant pas la qualité d'enfant à charge doit être inscrit au registre de la population ou des étrangers* ».

- se trouver dans une situation correspondant aux finalités du dispositif ;
- répondre de la pertinence de l'accueil temporaire (évaluée par le service des Logements temporaires);
- faire partie d'un ménage dont la taille est adaptée à celle des logements de transit

L'admission dépendra de la disponibilité d'un logement et de la chronologie des demandes.

Les critères

Trois situations peuvent être soumises à candidature pour un logement de transit :

1. Les personnes occupant un logement insalubre et/ou dangereux. Cet état du logement doit impérativement avoir été objectivé par un service compétent.
2. Les personnes victimes d'un sinistre (incendie, effondrement, etc.) qui ont besoin d'un logement temporaire après avoir été d'abord hébergées en urgence (hôtel via leur assurance, famille). La conséquence du sinistre est également l'inhabitabilité des lieux.
3. Les personnes ayant été hébergées dans un premier temps en urgence à l'Hôtel Social et pour qui un hébergement de plus longue durée est nécessaire.

La procédure d'admission

La durée de la procédure d'admission, en partant de la demande jusqu'à l'entrée dans le logement, peut prendre 3 à 6 semaines en moyenne. Elle se déroule comme suit :

- La demande : les partenaires sources

La demande doit émaner d'un service de première ligne (service associatif, service communal ou paracommunal) appelé « partenaire source » et doit être adressée au service *Logements temporaires* (via un formulaire type à l'adresse : transit.1080@molenbeek.irisnet.be).

- L'examen de la demande : le service Logements temporaires

Le service des Logements Temporaires prend connaissance de la demande et, si l'utilité du transit est avérée, rencontre les personnes candidates. Le service vérifie si la situation répond aux critères et conditions d'admission et évalue les capacités et les motivations des personnes à accepter les conditions du transit. Un rapport est rédigé pour chaque demande répondant aux conditions du transit. Il décrit la situation des personnes, traite de la validité de la candidature (pertinence de l'accueil et motivations du candidat), et est transmis au Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT) qui valide ou non l'admission au transit.

- L'admission et la prolongation du séjour : le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non-respect des obligations (non-paiement, dégradation, etc).

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique, à savoir :

- 2 employés communaux de la Division Logement et Gestion immobilière (dont l'un assume la présidence du comité)
- 1 employé du CPAS : la responsable de la maison d'accueil « *Le Relais* »
- 1 employé de la société immobilière de service public « *Le Logement molenbeekois* »
- 1 représentant de l'association Bonnevie asbl
- 1 représentant de l'association La Rue asbl
- 1 représentant de l'association La MAIS.
- 1 représentant de l'Association des locataires de Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

- *L'entrée au transit et l'accompagnement psychosocial*

En tant que gestionnaire immobilier, l'asbl La MAIS est en charge de la signature des conventions d'occupation précaire, de l'état des lieux d'entrée (et de sortie), du suivi du paiement des loyers et des interventions techniques au sein des logements. Le service Logements temporaires se charge de l'accompagnement psychosocial des personnes pendant leur séjour (suivi du projet de relogement) et fait état de l'évolution des occupations au CCLT à chaque fois qu'il se réunit.

1.1.2 Caractéristiques et modalités pratiques

Le nombre de logements de transit

Le nombre de logements de transit est de 23 logements. Ils sont sommairement meublés (lits, table, chaises, commodes, etc.). Sur les 23 logements de transit, 4 participent à des projets d'insertion par le logement autre que la lutte contre l'insalubrité. En effet, la MAIS asbl a conventionné avec plusieurs associations : l'asbl RIZOME et Infirmiers de rue asbl pour le projet « *Housing First* ».

Pour la seconde année consécutive, le nombre de logements de transit est de 18 logements au lieu de 23. Cinq logements ont dû être retirés de la location car leur système de chauffe était défectueux. Les travaux, au système de chauffe, vont nécessiter leur fermeture jusque mi-2022 à minima.

La durée de mise à disposition et la participation financière

- *La durée de la mise à disposition du logement de transit*

Elle est appréciée en fonction de la situation des personnes et ne pourra excéder 18 mois. Les demandes de prolongation sont examinées par le CCLT.

- *La participation financière des occupants*

L'indemnité d'occupation : elle est calculée sur les montants que les Agences Immobilières Sociales appliquent à leurs locataires (montants de 2020).

Les charges : les locataires payent eux-mêmes leurs charges privatives. La seule provision mensuelle demandée comprend les charges communes ou compteurs de passage, l'entretien des appareils de chauffe ainsi qu'une assurance.

La garantie locative : elle est à payer à l'entrée en transit. Elle correspond à deux mois de loyer.

1.2 LES LOGEMENTS D'URGENCE (HÔTEL SOCIAL)

Les logements de l'Hôtel Social sont prévus pour un accueil d'urgence de durée limitée (3 mois) destiné à des personnes victimes de la perte soudaine et imprévisible de leur logement et/ou se trouvant dans une situation présentant un danger pour leur sécurité. Ils concernent plus précisément les victimes d'un sinistre ou d'une catastrophe (incendie, inondation, effondrement, etc.) et les victimes de violences familiales. L'objet de l'accueil à l'Hôtel Social est de permettre aux personnes hébergées de se mettre à l'abri, d'avoir du temps et de l'espace pour rassembler les éléments de leur situation et de rebondir vers une autre solution d'hébergement. Le séjour est par définition restreint à la stricte nécessité de s'organiser pour faire face à l'imprévu.

1.2.1 Les critères et conditions d'admission

L'accès à l'Hôtel Social est conditionné à des critères précis d'admission, à savoir la perte du logement principal pour autant que cette perte revête un caractère soudain, imprévisible et/ou présente un danger pour la sécurité des personnes.

Les personnes accueillies doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être majeures (les mineurs ne peuvent pas être hébergés sans la présence d'un adulte)
- Avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ;
- Se trouver dans une situation correspondant aux critères d'admission ;

1.2.2 La procédure d'accès

L'admission nécessite une orientation judicieusement évaluée par un travail d'écoute, une évaluation des alternatives et de la pertinence de l'accueil des personnes à l'Hôtel Social. Ce travail est confié exclusivement au Plan d'Urgence et d'Intervention Communale (PUIC) et au Service Communal d'Aide aux Victimes (SCAV) qui disposent de personnel spécialisé dans la gestion des urgences et dans l'orientation des personnes vers les structures les plus adaptées à leur situation.

1.2.3 Caractéristiques et modalités pratiques

Les logements d'urgence se composent actuellement de 8 logements et se situent au sein du quartier Heyvaert. Ils se composent de studios simples jusqu'au deux chambres. Ils sont sommairement meublés et équipés. Un studio est au tarif de 316.20€. Un appartement d'une chambre est à 356.99€. Un appartement de deux chambres est à 423.29€.

La durée d'occupation est de 3 mois. Ce délai permet de débiter la recherche d'une autre alternative de logement. Toutefois, lors d'absence de solution de relogement rapide, le service oriente en structure d'accueil comme stipulé dans la convention signée en début de séjour.

1.2.4 L'accompagnement psychosocial

Mise à l'abri et assistance psychologique

La priorité de l'accueil à l'Hôtel Social est la mise à l'abri des personnes. Les premières démarches effectuées par l'équipe visent à répondre aux besoins primaires des personnes. Dans ce cadre, le CPAS est sollicité dans tous les cas. Une assistance psychologique est dispensée dès les premiers instants de l'accueil.

Définir et mettre en place le projet de relogement

Une fois les premières nécessités prises en charge, les alternatives de relogement sont analysées. Un projet de relogement est défini par l'équipe de l'Hôtel Social et la ou les personnes hébergées. Ce dernier peut être un retour à domicile après travaux dans le cas d'un sinistre, l'attente d'une place en maison d'accueil, la recherche d'un logement dans le privé, la réintégration du logement après décision du Juge de Paix, etc. La concrétisation du projet nécessite un travail d'accompagnement réalisé par l'équipe de l'Hôtel Social.

Le travail d'accompagnement psychosocial mis en place dans le cadre d'un hébergement à l'Hôtel Social n'est possible qu'à l'aide d'un travail en réseau avec des services publics et des associations spécialisées

dans divers domaines (CPAS, Cellule Logement, Amphora asbl, Snijboontje bis, Police, ONE, SAJ, SPJ, SAMPA, Médiation Locale, Parckfarm, etc.).

II. ACTIVITES

Nous souhaitons souligner que la prise en charge des personnes accueillies au sein des Logements Temporaires, entre le 1^{er} août 2020 et juin 2021, a été impactée par la situation du COVID-19 notamment au niveau des entrées et des relogements.

A l'Hôtel Social, l'accès à l'hébergement d'urgence a continué malgré la pandémie. Toutefois, les sorties ont été fortement entravées. En effet, les maisons d'accueil limitaient leur places d'accueil et les visites d'appartement étaient difficiles à mettre œuvre, et ce jusqu'au présent rapport.

Aux logements de transit, les demandes de transit sont restées en suspens jusque septembre 2020. En effet, le CCLT a recommencé à se réunir en visioconférence à partir de ce moment-là et l'administration communale a permis les visites domiciliaires sur base volontaire, ce que faisait le personnel des Logements Temporaires.

2.1 Les logements de transit

2.1.1 Les demandes

Entre le 01/08/2020 et le 31/07/2021, 18 demandes ont été examinées par le service. Le service a reçu moins de demandes que les années précédentes. Nous attribuons la baisse des demandes à la difficulté d'obtention de certains documents.

Les services qui permettent d'avoir l'insalubrité d'un domicile objectivée, ont été fermés ou ont fortement réduit leur travail à domicile pendant les deuxièmes et troisièmes vagues de contamination au covid-19.

2.1.2 L'introduction des demandes : les personnes sources

Les demandes ont émané :

- Hôtel social : 2
- CPAS de Molenbeek-Saint-Jean : 5
- La MAIS asbl : 1
- Bonnevie asbl : 4
- ALMK asbl : 2
- Particuliers (hors cadre) : 2
- Service de l'Action Sociale : 1
- Antenne J : 1
- Cabinets (Bourgmestre et échevins) : 0

2.1.3 La problématique à l'origine de la demande

Les situations pour lesquelles une demande de logement de transit a été sollicitée du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021 sont les suivantes :

- Insalubrité avec arrêté d'inhabitabilité de l'Administration Communale et/ou avec interdiction de mise en location par l'Inspection Régionale du logement : 9
- Insalubrité et/ou non-conformité : 3
- Petits Propriétaires : 0
- Violence (intrafamiliale) : 0
- Insalubrité et/ou non-conformité avec opération tiroir : 4
- Hors cadre : 19

2.1.4 L'examen des demandes

Sur les 18 demandes de logements de transit, 5 ont été soumises au CCLT.

Sur ces 18 demandes, 13 n'ont pas été soumises au CCLT pour les motifs suivants :

- Le candidat a trouvé un logement stable ou provisoire via un autre canal : 2
- Le candidat a changé d'avis après une explication des conditions d'hébergement : 2
- La demande ne respectait pas tous les critères ou conditions : 2
- En cours d'examen (attente de retour d'informations du partenaire source) : 7

2.1.5 Les occupations

Entre le 1/08/2020 et le 31/07/2021, il y a eu 5 nouvelles entrées. 11 hébergements étaient déjà effectifs avant la date du 1/08/2020.

Au total, 56 personnes ont été hébergées au transit, dont 27 adultes, dont 11 hommes et 16 femmes, et 29 enfants pendant la période se situant entre le 01/08/2020 et le 31/07/2021.

2.1.6 L'«après» transit : le relogement

Pour cette année, les issues après l'hébergement en transit ont été :

- Attribution d'un logement AIS : 3
- Attribution d'un logement SISF : 1
- Attribution d'un logement du Fonds de Logement : 1
- Location d'un logement sur le parc locatif privé : 2
- Expulsion : 1¹⁸

2.1.7 Les réunions du CCLT

Entre le 01/08/2020 et le 31/7/2021, le CCLT s'est réuni 7 fois. Tous les CCLT ont été faits en visioconférence à cause de la pandémie de covid-19.

Le travail sur le vademécum des transits, document qui reprend les lignes de conduite et les critères d'entrée au transit, devait se poursuivre. Cependant, de commun accord, le CCLT a repoussé ces discussions à septembre 2021.

2.2 Les logements d'urgence (Hôtel Social)

2.2.1 Les situations

Entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021, l'Hôtel Social a pris en charge 14 situations. Parmi elles, on dénombre :

- 9 victimes de violences intrafamiliales
- 4 victimes d'incendie
- 1 victime d'effondrement

Sur les 14 situations, 6 familles avaient été accueillies avant le 1^{er} août 2020. Elles étaient encore hébergées à l'Hôtel Social après cette date.

¹⁸ Le CCLT a dû se résoudre de demander à la MAIS asbl de procéder à l'expulsion d'un locataire qui ne cherchait aucune solution de relogement et qui ne respectait pas son plan d'accompagnement social. Le locataire avait été mis en garde, par écrit et oralement, à plusieurs reprises.

Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont toutes caractérisées par des violences conjugales. Les violences subies sont d'ordre physique et/ou morale. Il s'agit ici de situations pour lesquelles un hébergement d'urgence devait être envisagé afin de mettre les victimes à l'abri. Toutes les victimes accueillies sont des femmes.

Les incendies

Sur les 4 situations d'incendies, seulement 1 impactait des propriétaires. Aucune des victimes n'est entrée pour le même incendie.

2.2.2 Les admissions

Pour rappel, le PUIC et le SCAV sont les deux seuls services habilités à permettre l'accès à l'Hôtel Social. Le PUIC intervient en dehors des heures de bureau. Une entrée a été sollicitée à la demande des deux services : SCAV et le PUIC. Dans le tableau ci-dessous, cette entrée est doublement comptabilisée au niveau de ligne « incendie ».

Service à l'origine de l'accès

	SCAV	PUIC
Violence intrafamiliale	9	0
Incendie	3	2
Insalubrité	0	0
Effondrement	0	1
Perte du logement	0	0
	12	3

2.2.3 Les occupations

Entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021, 16 adultes (3 hommes, 13 femmes) et 30 enfants ont été hébergés, ce qui fait un total de 46 personnes.

2.2.4 L'« après » Hôtel Social : le relogement

Sur les 14 situations, 5 situations occupent toujours les lieux au 31 juillet 2020.

Les personnes/familles ont quitté l'Hôtel Social :

- pour retourner dans leur logement : 3
- pour intégrer un logement de transit communal : 2
- pour intégrer une maison d'accueil : 2
- pour intégrer une maison communautaire : 1
- pour intégrer un logement privé : 1

B. HABITAT / C. GESTION ADMINISTRATIVE

I. MISSIONS

1. Rappel des missions de la Cellule Habitat

La Cellule Habitat (anciennement Cellule Logement) a été mise en place en 2006, reprenant les missions de contrôle de la qualité des logements exercées précédemment par le service de l'hygiène, mais dans une perspective d'action plus globale.

Ses principales missions sont :

- La lutte contre les logements insalubres (en ce compris les logements sinistrés) ;
- La lutte contre les immeubles à l'abandon (logements et non logements) ;
- La lutte contre les marchands de sommeil ;
- L'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers.

Les agents de la Cellule Habitat réalisent autant un travail de terrain (visites) qu'administratif.

Mener à bien ces différentes missions implique des axes multiples et complémentaires et requiert de développer la collaboration avec de nombreux acteurs.

De 2007 à 2015, la Cellule Habitat avait été reconnue comme Observatoire local du Logement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, recevant à ce titre un subside annuel de 25.000 EUR. Désormais, depuis 2016, la Région bruxelloise organise un appel à projets en vue d'élire des « observatoires locaux des logements inoccupés ». La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a reçu en 2020 une subvention de 25.000 € destinée à la soutenir pour son observatoire du logement. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a proposé un projet intitulé « *Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes* » (voir page 6-7). Pour rappel, elle avait également été lauréate de l'appel à projets 2016 (Inoccupation dans les barres d'immeubles), 2017 (Analyse approfondie et exploitation proactive des listings Sibelga et Hydrobru communiqués par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale), 2018 (Tour d'horizon des outils existants pour mettre un terme à l'inoccupation de logements en Région de Bruxelles-Capitale) et 2019 (Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes).

2. Personnel pour l'accomplissement de ces missions

Pour la période concernée, la Cellule Habitat a été composée dans un premier temps de 5 personnes à temps plein:

- Une coordinatrice ;
- Une secrétaire d'administration ;
- Trois assistant-e-s techniques/administrati-f/ves.

L'équipe a été renforcée par une secrétaire d'administration à ½ temps en charge d'un projet dans le cadre du contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest (du 24/08/2020 au 13/12/2020, nouvel engagement d'un 3/5^e temps le 29/03/2021), et d'un assistant technique chargé de la prospection systématique des unités inoccupées (au 06/04/2021).

II. ACTIVITES

Les actions concrètes de la Cellule Habitat se déclinent sous diverses formes :

1. Le contrôle de la salubrité/sécurité des logements (impliquant les collaborations avec d'autres services) ;
2. La coordination du Protocole (Commune-CPAS-Services de police) de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
3. *Le contrôle et la lutte contre les immeubles inoccupés ;*
4. *La coordination du Conseil consultatif du Logement ;*
5. *Le guichet « Info Logement » ;*
6. *L'établissement des rapports techniques pour les demandes d'allocations de relogement.*

1. Contrôle de la salubrité/sécurité des logements

a) Traitement des situations

Dans une majorité des cas, l'ouverture d'un dossier intervient suite à la plainte d'un locataire. Elle peut aussi résulter de la demande d'un propriétaire, du CPAS, des services de police, des services communaux (population, urbanisme, incivilités, taxes, cadastre, SCAV, PUIC, etc...), de Sibelga ou encore d'organismes à caractère social ou administratif informés de problèmes de logement d'un habitant molenbeekoïse (exemple : service social des mutuelles, d'un hôpital, consultation des nourrissons de l'ONE, etc....).

Les étapes du traitement d'un dossier sont les suivantes :

- réception de la plainte (guichet, téléphone, courrier ou mail) et constitution du dossier ;
- visite du logement par un ou deux agents (accompagnés par d'autres services si nécessaire) avec réalisation d'un reportage photographique et prises de mesures (humidité, CO) le cas échéant ;
- établissement d'un rapport de visite circonstancié ;
- rédaction de courriers au locataire et au propriétaire/bailleur signalant les anomalies constatées et les réactions attendues¹⁹ ;
- contacts téléphoniques avec les intéressés (notamment en cas d'urgence) et avec tous tiers utiles ;
- contacts avec les locataires en vue de les informer, notamment lorsque l'occupation des lieux paraît elle-même pouvoir générer de l'insalubrité (manque de ventilation par exemple), les orienter et, éventuellement, remettre les parties en communication (la Cellule Habitat servant bien souvent d'intermédiaire pour la reprise d'un contact entre bailleur et locataire) ;
- processus de dialogue – si possible – avec le propriétaire (par téléphone, sur les lieux ou en nos bureaux) en vue de déterminer les mesures à prendre et les travaux à effectuer et rappel des règlements et textes de loi existant en matière de logement. La Cellule Habitat oriente celui-ci vers des associations en cas de besoin d'aide ;
- si nécessaire, procédure d'adoption d'un arrêté d'inhabitabilité en application de l'art.135 § 2 de la Nouvelle Loi Communale. Cette procédure suppose la possibilité, pour le propriétaire, d'être entendu préalablement (selon le principe de droit "*audit alteram partem*"), sauf les cas d'urgence (risque imminent pour la sécurité, incendie)²⁰ ;

Cette audition n'est pas uniquement procédurale. Il arrive que les explications données par un propriétaire – de bonne volonté – amène la Cellule Habitat à suspendre la prise d'un arrêté pour

¹⁹ Ces courriers sont signés par Monsieur le Secrétaire communal et soit par Madame la Bourgmestre (dans le cadre de l'article 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale), soit par Monsieur l'Echevin du Logement (dans les autres cas).

²⁰ En cas d'arrêté résultant d'une interdiction de mise en location de l'Inspection régionale du Logement, l'audition ne se justifie pas, puisque la procédure a été suivie par ce service régional. La Commune agit dans ce cas comme exécutant d'un autre niveau de pouvoir, sur la base de l'article 133 de la Nouvelle Loi Communale.

permettre (et surtout encourager) la réalisation de travaux. Le but recherché n'est pas la sanction mais l'amélioration d'une situation. Certains propriétaires ont besoin d'être conseillés ou « coachés ». Des litiges avec le locataire ou un défaut d'occupation « en bon père de famille » peuvent dans certains cas expliquer qu'un logement se soit dégradé ;

- En fonction des situations, le dossier est traité par la Cellule Habitat seule, ou en concertation avec d'autres services ;
- Enfin, la Cellule Habitat veille au contrôle des arrêtés d'inhabitabilité, ce qui implique des visites et des reprises de dossiers. Il s'agit d'un travail de longue haleine, le nombre total d'arrêtés non abrogés (pris entre 1999 et juillet 2021) s'élevant à 346 situations (pour 378 actes)²¹.

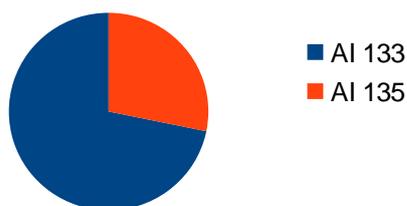
Suite à la réécriture du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres et inhabitables début 2016, et à la bonne collaboration entre la Cellule Habitat et le Service des Taxes, un plus grand nombre de propriétaires sollicite l'abrogation de l'arrêté qui frappe leur bien. Les visites de contrôle en vue d'abroger des situations réglées sont dès lors en augmentation, ce qui est un élément positif quant à l'évolution de la situation sur le terrain et à l'effet du travail mené.

b) Données chiffrées

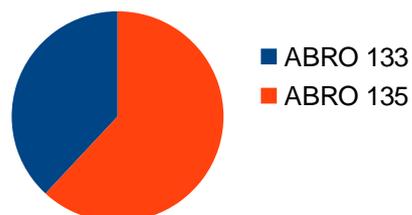
Durant la période de référence la Cellule Habitat a :

- **traité 258 dossiers**²² au guichet (122 entre août et décembre 2020 et 136 entre janvier et juillet 2021) :
- procédé à quelques **162 visites** de logements (toutes situations confondues)²³ ;
- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **39 arrêtés d'inhabitabilité** dont **11** dans le cadre de l'art. 135 NLC et **28** suite à **des interdictions de mise en location** de la Direction de l'Inspection Régionale du Logement. A titre de comparaison : 41 arrêtés durant l'exercice précédent ;
- procédé à **42 abrogations** (levées d'arrêtés), dont **26** abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la Commune (sur la base de l'art. 135, § 2 NLC) et **16** suite à une déclaration de logement conforme transmise par l'IRL. Soit **4** abrogations de plus qu'en 2019-2020 (elles s'élevaient alors à 38).

Arrêtés d'inhabitabilité



Abrogations



²¹ Le nombre de situations correspond au nombre de logements concernés par l'arrêté. Le nombre d'actes équivaut au nombre d'arrêtés. Ex : un immeuble incendié composé de 8 logements : il y a 1 acte (prise d'un arrêté) et 8 situations.

²² Cela vise tant les nouveaux dossiers ouverts que le suivi de dossiers antérieurs. Le nombre s'élevait à 219 dossiers l'année passée et à 211 dossiers l'année d'avant.

²³ Les visites interviennent dans le cadre du contrôle de l'insalubrité, mais aussi pour les allocations de relogement et le contrôle des arrêtés. Pour le rapport annuel 2017-2018, le nombre total de visites s'élevait à 311, à 246 en 2018-2019 et à 128 en 2019-2020. Le nombre de visites fluctue d'une année à l'autre, en raison notamment de périodes durant lesquelles le nombre d'effectifs est réduit.

c) Collaboration avec les autres services

- Collaboration avec le Service des Taxes :

Cette collaboration est quasi quotidienne en raison de l'existence des taxes suivantes :

- La taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables ;
- La taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés.

La Cellule Habitat réalise de nombreuses inspections/visites de repérage et reçoit un bon nombre d'administrés à son guichet, généralement au moment de l'enclenchement de la procédure de taxation. Une base de données commune créée en 2015 permet de croiser les déclarations des administrés dans le cadre de l'enrôlement avec les informations de la Cellule Habitat.

Les effets de la révision du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables (approuvé par le Conseil communal le 25 février 2016) sont visibles : nous parvenons à une plus grande efficacité d'application.

- Collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme :

La Cellule Habitat travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme.

Très souvent, des situations d'insalubrité découlent de travaux réalisés sans permis d'urbanisme, au mépris de la qualité du logement et des règles de l'art. Soit il est procédé à des visites conjointes, soit les services s'échangent des informations pour suivre et/ou ouvrir un dossier. Les rapports de la Cellule Habitat peuvent également être transmis – via le Service de l'Inspection de l'Urbanisme – au Parquet, en cas de poursuites pénales d'infractions urbanistiques (ce qui permettra au Procureur du Roi de savoir comment la situation a évolué).

En outre, nous demandons régulièrement des informations au Service de l'Urbanisme quant à l'affectation légale du bien, le nombre de logements composant l'immeuble, etc. Ces informations nous sont indispensables dans le traitement des dossiers liés à l'insalubrité et l'inoccupation.

- Collaboration avec le service Population :

En ce qui concerne l'échange d'informations dans le cadre du Protocole (point 2). De plus, la Cellule Habitat introduit les données dans le programme SAPHIR du service population lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité frappe un bien, et précise l'unité frappée d'interdiction à la location par la Direction de l'Inspection régionale du Logement (DIRL). Le service population procède alors à l'inscription provisoire des personnes. De même, la Cellule Habitat introduit l'information dans SAPHIR lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité a été abrogé.

- Collaboration avec la Direction de l'Inspection régionale du Logement :

La Cellule Habitat transmet des plaintes à l'IRL, après concertation avec leur service et après avoir obtenu leur accord (stratégie de travail mise en place entre la Cellule Habitat et la Direction de l'Inspection régionale du Logement). Toutefois, sauf circonstances particulières, la Cellule Habitat évite de se substituer systématiquement au locataire pour le dépôt d'une plainte, laissant à celui-ci la décision d'engager (ou non) cette procédure, vu aussi les conséquences d'une telle plainte sur les relations avec le propriétaire et ainsi sur la préservation du logement. De nombreux contacts interviennent avec l'IRL pour s'informer du suivi d'un dossier ou pour concertation.

- Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain :

En vue de travailler de manière plus transversale sur des situations concrètes, des rencontres s'inscrivent dans le cadre de la volonté politique de procéder à la rénovation de biens immobiliers (insalubres et inoccupés) par la Commune, par le biais des programmes de Contrat de Quartier Durable et de différentes actions (saisie immobilière d'un immeuble, expropriation, exercice du droit de préemption, droit de gestion publique, réquisition, ...).

Cette collaboration devra se poursuivre ultérieurement, afin de mettre concrètement en œuvre ces actions sur des situations problématiques.

2. Protocole de collaboration « Marchands de sommeil – Logements insalubres » (PMSI)

Pour la période 2020-2021, les éléments suivants peuvent être mis en exergue :

- Le groupe de liaison du Protocole s'est réuni, à l'initiative de la Cellule Habitat (qui convoque, anime, coordonne et rédige les procès-verbaux de réunions), les 10/11/2020, 04/03/2021 et 14/06/2021.

Chaque réunion réunit une dizaine d'intervenants, de l'administration (Bureau des Etrangers, Service Population, Urbanisme, Cellule Habitat), des services de police (Service des Lois spécifiques, responsables de commissariats de la division de Molenbeek-Saint-Jean, agents de quartiers) et du CPAS (responsables de secteur, référent logement). Il y est question des situations en cours, des visites communes organisées/projetées, de la transmission d'informations par chacun des services, de questions organisationnelles, etc.

- Le bilan 2020 du Protocole sera établi et transmis au Collège des Bourgmestre et Echevins en septembre 2021. Celui-ci doit en prendre acte, en vue d'un passage ultérieur devant le Conseil communal.
- **41** situations ont été transmises à la Cellule Habitat par les partenaires du Protocole (services de police, le CPAS et les services communaux), et de nombreuses visites effectuées dans ce cadre.

3. Guichet « Info logement »

Ce guichet est installé dans les locaux de la Cellule Habitat rue Tazieaux, 47. Il est accessible les mardi et mercredi de 13h30 à 16h, ainsi que les jeudi et vendredi de 9h à 12h (des rendez-vous étant toujours possibles également, en dehors de ces heures, pour des situations particulières).

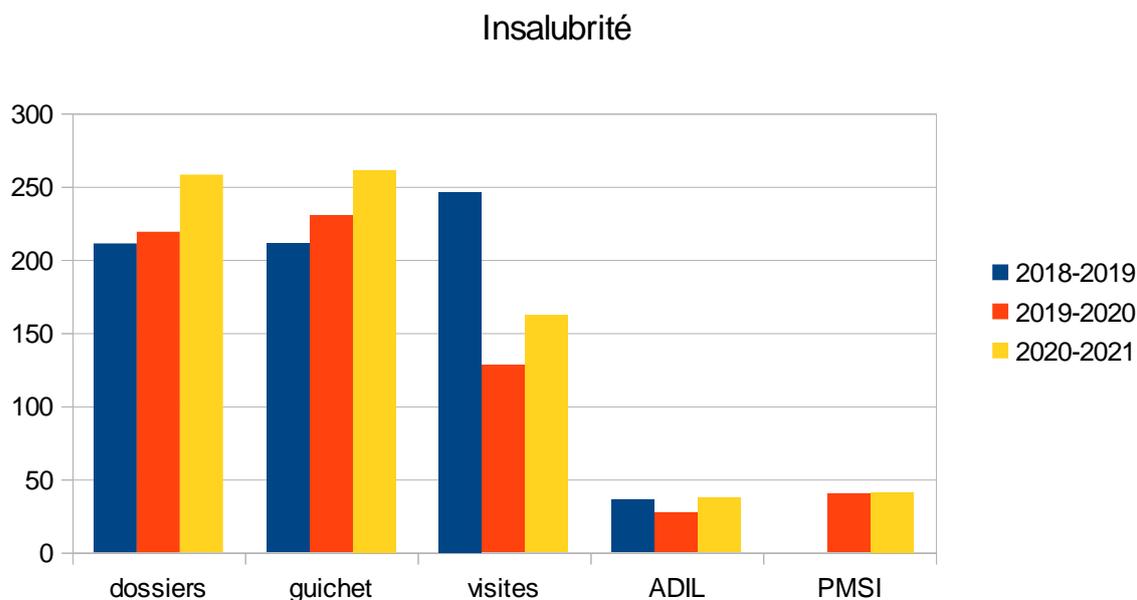
Le guichet accueille aussi bien les plaintes de locataires vis-à-vis de leurs propriétaires (essentiellement pour insalubrité) que des demandes de locataires ou de propriétaires sur divers sujets. Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'écoute. Soit la Cellule Habitat prend en charge la demande de visite du logement, soit elle oriente la personne vers le service approprié. La Cellule Habitat met également à disposition une liste de logements à louer établie par le Guichet Info Logement de la Commune de Forest (couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale), actualisée toutes les semaines.

261 personnes se sont présentées au guichet durant la période concernée (contre 230 durant l'exercice 2019-2020).

4. Visites dans le cadre de demandes d'allocations de logement

Lorsque l'habitation quittée se situe sur le territoire de la Commune, la Cellule Habitat établit un rapport technique décrivant le logement (rapport signé par Madame la Bourgmestre) permettant aux locataires d'appuyer leur demande d'allocation de logement auprès de la Direction régionale du Logement (pour logement inadéquat ou insalubre). Il s'agit d'un service précieux rendu aux résidents molenbeekois, que seules 3 communes réalisent en Région bruxelloise.

37 visites de logements ont ainsi été effectuées dans ce cadre durant l'exercice 2020-2021 (contre 27 durant l'exercice 2019-2020), ce qui constitue une nette augmentation.



5. Immeubles inoccupés et abandonnés

Les dispositifs réglementaires et de taxation étant distincts, on distinguera les logements et immeubles de logements d'une part, des immeubles ayant une autre affectation (commerces, industries, bureaux, etc.) d'autre part.

a) Immeubles de logements et logements inoccupés

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Cellule Habitat) dresse depuis plusieurs années une liste des biens inoccupés sur son territoire. Cette liste nécessite une actualisation permanente et implique une identification parfois difficile des situations.

Sur la période de référence, **97** procès-verbaux constatant l'inoccupation de logements ont été dressés sur le territoire communal (dont 8 logements gérés par des opérateurs publics). Parmi ces constats, **6** ont fait l'objet d'une plainte²⁴ auprès de la Cellule régionale des Logements inoccupés, en vue qu'une amende administrative soit infligée (dont 85% du montant perçu sera rétrocédé à la Commune) et **77** sont en cours de traitement.

Notons que l'introduction de ces plaintes entraîne un travail important en amont pour la Cellule Habitat, les informations sollicitées étant nombreuses et la Commune étant en réalité appelée à faire un travail

²⁴ Contre 10 lors de l'exercice 2019-2020

d'instruction et de collecte de données important pour le compte de la Région. Formellement, un constat d'inoccupation (durant plus de 12 mois) doit également être dressé.

Avant de transmettre une plainte à la Région bruxelloise, le service œuvre tout d'abord en amont au niveau local, en envoyant un courrier aux propriétaires, destiné à leur rappeler leurs responsabilités, leur suggérer le recours aux agences immobilières sociales ou à des associations susceptibles de les soutenir dans des démarches de rénovation et de constitution d'un dossier de demande de primes. Le travail en réseau avec les partenaires associatifs permet d'échanger des informations et d'ébaucher des propositions d'aide aux propriétaires disposés à faire évoluer leur situation. La Commune informe en outre les propriétaires qu'une plainte va être introduite à la Cellule Régionale de lutte contre les logements inoccupés, espérant que cela les fasse réagir et qu'ils fassent réoccuper leur bien.

La première action judiciaire en cessation introduite en date du 17/12/2015 par la Commune est actuellement à l'instruction au Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles, section civile et en attente d'une date d'audition en 2021.

Vu la condamnation très favorable à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, obtenue contre la propriétaire lors de cette première action en cessation, la Commune a décidé de réitérer l'introduction d'une action en cessation. Un immeuble avait été choisi fin de l'année 2017 en vue d'intenter l'action en cessation dans le courant de l'année 2018. L'affaire a cependant pris du retard et les propriétaires informent avoir entamé des travaux. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean n'a cependant pas fait ce constat-là (début des travaux), de sorte que la procédure va être poursuivie pour cet immeuble (sauf en cas d'évolution et de commencement des travaux).

D'autres actions spécifiques ont été menées par la Cellule Habitat dans le cadre de l'inoccupation de logements :

- *Appel à projets 2020 " Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes "*

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean une subvention de 25.000 € destinée à soutenir la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour son observatoire local de lutte contre les logements inoccupés.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a introduit ce projet (approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins) en septembre 2020.

La prospection visuelle a permis d'identifier 176 adresses potentiellement inoccupées et de dresser 33 procès-verbaux.

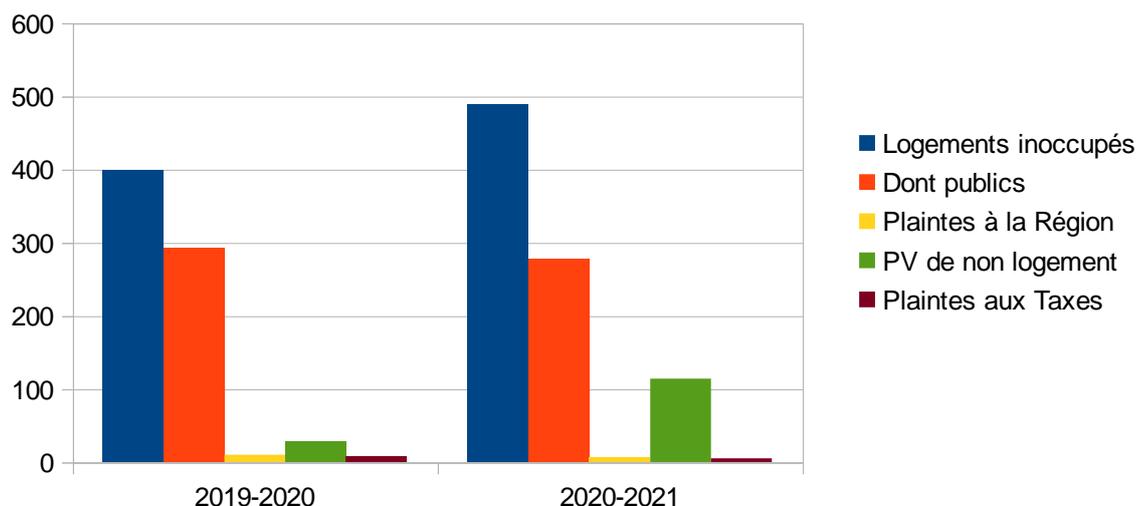
b) Immeubles non affectés au logement

114 procès-verbaux (constats d'inoccupation) ont été dressés pour cette catégorie d'immeubles (86 durant le second semestre 2020, 28 durant le premier semestre 2021), dont 23 transmis au service des Taxes pour enrôlement une fois les conditions rencontrées²⁵.

Comme peu de propriétaires s'acquittent de leurs obligations, introduisant des recours et débutant de longues procédures juridiques, la Cellule Habitat continue à agir en amont, en prenant contact avec ces propriétaires pour les informer au mieux et pour tenter de faire évoluer les situations d'abandon, souvent complexes, avant même qu'elles ne soient taxées.

²⁵ Pour l'exercice précédent, il y avait eu 28 P.-V. d'inoccupation dressés et 7 transmis au service des taxes.

Inoccupation et Abandon



6. Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest (31/03/2019 – 31/10/2023)

Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest, la Cellule Habitat bénéficie d'un subside de 120.000 EUR au travers du projet « Renforcement de la lutte contre l'insalubrité, les marchands de sommeil et les immeubles à l'abandon » pour le renforcement de l'équipe par l'engagement d'un gestionnaire ½ temps attaché au périmètre défini par le CQD.

La période d'éligibilité a débuté le 31/03/2019, cependant l'engagement n'a pu être effectif qu'au 24 août 2020.

Comme indiqué dans la fiche projet du programme, la gestionnaire s'est penchée sur la méthodologie d'une base de données des dossiers insalubrité et inoccupation à destination des services œuvrant dans ces matières. La tâche a finalement été jugée peu pertinente et prématurée à ce stade. La Cellule Habitat a soumis la réorientation du projet auprès de la Région.

Une nouvelle procédure de recrutement a abouti le 29/03/2021 pour un 3/5^e temps.

Après une phase de repérage dans le quartier, d'observation des modes d'intervention et de compréhension des pratiques de la Cellule Habitat, il est apparu qu'une action plus concrète pouvait être menée pour travailler la question de la salubrité du quartier Ouest sur le laps de temps encore disponible du CQD. Trois axes de travail ont été dégagés, à savoir ;

- Celui du « **cadre de vie** » des habitants. Il s'agit de l'ambiance, de la qualité des espaces publics et de la qualité du bâti environnant.
- Celui de la **salubrité des logements** telle qu'abordée par la Cellule habitat sous les angles : « Inoccupés » et « insalubres »,
- Celui des **pratiques locatives** de type « marchands de sommeil ».

Pour chacun des axes, voici succinctement les premières démarches et résultats.

Les actions relatives au cadre de vie

- Les longs tronçons de rues sont occupés par des murs aveugles et dégradés d'entrepôts. 26 zones ont été repérées. Un reportage photo a été dressé et confié à un projet associé d'embellissement

des espaces publics : « mon quartier, ma maison ». In fine, les interventions de ce projet associé concerneront principalement les placettes (Vandenpeerboom, Quatre-Vents et Duchesse. Les autres repérages feront donc l'objet d'un courrier aux propriétaires prochainement en vue de les encourager à remettre leurs murs en état. D'autres solutions ou partenariats seront examinés.

- Certains projets de **rénovation de l'espace public** sont bordés **d'immeubles sociaux**. Il s'agit de concerter le bailleur social, les locataires et la team CQ pour tendre à un meilleur rapport entre les nouveaux aménagements programmés sur l'espace public, la gestion des immeubles et les conditions de vie des habitants des rez-de-chaussée principalement. Cela concerne les immeubles situés rue J-B Decock et à l'avenue de Roovere.
- **Les immeubles privés négligés ou dégradés**. Ce type d'immeubles porte préjudice à l'image du quartier. Un courrier non contraignant renseignera les propriétaires des défauts de leur bien et les invitera à une remise en état. Un reportage photo sera joint. Cette action individuelle portera sur une vingtaine d'immeubles d'habitation repérés. Cette action est complémentaire à l'action « murs aveugles ». Les premiers courriers seront lancés en août 2021.

Les actions sur le logement

Il s'agit ici d'un travail dans le champ des compétences de la Cellule Habitat (logements insalubres et immeubles inoccupés). Le projet entend relancer les dossiers existants pour lequel le propriétaire reste en défaut de réaction.

- **Pour les « logements inoccupés »**. L'objectif est de contacter les propriétaires restés sans réaction depuis plus de 6 mois après leur premier courrier pour leur proposer un soutien individualisé en vue d'une recherche de solution d'occupation du bien. 11 situations ont été ainsi repérées dans les dossiers existants. 6 adresses ont fait l'objet de courrier, les autres ayant trouvé des solutions entre temps; changement de propriétaire, mise en vente, succession toujours en cours,
- **Pour les "logements insalubres**. 23 situations ont été répertoriées dans les dossiers en cours. Dans les situations non encore résolues, il y a une personne sous administration de bien, l'issue devrait être trouvée prochainement. 4 adresses concernent un multipropriétaire décédé en 2018 laissant son parc immobilier en mauvais état et depuis lors inoccupé. La plupart des dossiers concerne des occupations en cave. La situation de logement en cave est encore sujette à beaucoup de réflexion. Il ne semble pas souhaitable d'ajouter une aide pour ce type d'occupation.

En ce qui concerne les pratiques locatives

La gestionnaire a pris part à une réunion protocole marchand de sommeil - PMSI. On compte 2 situations sur le périmètre du CQD Apo. Cette problématique étant d'avantage sociale que physique, elle nécessite des compétences, du temps et des moyens d'actions répressifs qui échappent à la gestionnaire seule et elles resteront dans le giron de ce partenariat efficace.

La recherche d'occupations temporaires ne fait pas partie du projet du CQD Apo mais cette recherche et mise en relation s'est révélée être une demande précieuse pour le secteur associatif. 6 sites intéressants ont été investigués pour des occupations potentiellement temporaires.

7. Conseil consultatif du Logement (CCL)

Durant la période d'activité, le CCL :

- s'est réuni en séances plénières les 15/12/2020, 02/03/2021 et 22/06/2021.
- a poursuivi ses travaux au sein de groupes de travail qu'il a constitués :
 - le 1^{er} groupe de travail se réunissait autour de questions administratives, socio-économiques et urbanistiques. Ce groupe de travail est clôturé et a fait l'objet d'une note de synthèse dont le Collège des Bourgmestre et Echevins a pris connaissance le 5/11/2018. Cette note de synthèse a également été envoyée à la Région de Bruxelles-Capitale.
 - le 2^{ème} groupe de travail se réunit sur la thématique « santé mentale et logement ». Ce 2^{ème} groupe a pris de l'ampleur et se réunit environ toutes les 6 semaines.
 - Le 3^{ème} groupe a été créé suite à la séance plénière du 9/10/2018, concernant l'aide aux petits propriétaires. Ce groupe de travail a pour objectif de mener une réflexion et de fixer des objectifs concrets à atteindre pour pouvoir aider les petits propriétaires en difficulté à remettre leur bien en état.

La séance plénière du 15/12/2020 a été consacrée à une réflexion relative aux conséquences de la crise sanitaire sur le logement et la santé au départ d'un questionnement émis en groupe « logement-santé ».

La séance du 02/03/2021 fut consacrée à l'élection des membres du Bureau, l'accueil de nouveaux membres, et les thématiques du moratoire sur les expulsions locatives, le Plan Urgence Logement.

La réunion du 22/06/2021 accueille la présentation par Mme la Bourgmestre et M. L'Echevin au sujet de l'engagement communal dans le « Plan Urgence Logement ».

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a sollicité l'avis du CCL concernant le règlement d'attribution des logements communaux adapté.

Le CCL a transmis 2 interpellations relatives au Plan Urgence Logement et les contrats communes et suite au moratoire sur les expulsions locatives²⁶.

Un rapport plus détaillé des activités de l'exercice concerné sera établi par le CCL en septembre. Il sera présenté au Conseil communal pour prise d'acte avant la fin de l'année 2021.

8. Le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

La Cellule Habitat est membre du CCLT. Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non-respect des obligations de l'occupant.

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique.

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

²⁶ Selon l'art. 1er du R.O.I. du CCL, approuvé par le Conseil communal le 16/12/2015: "Les initiatives à portée réglementaire des autorités communales en matière de politique générale du logement, ou ayant une incidence sur celui-ci, sont soumises pour avis au CCL, quant aux orientations envisagées. / Plus généralement, le Collège des Bourgmestre et Echevins informe le CCL des initiatives sur lesquelles il travaille ayant une incidence sur le logement".

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE **TECHNIQUE**

A. GESTION INFRASTRUCTURES COMMUNALES

De manière générale, le service est appelé à s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes infrastructures communales (logements compris)

Le service 'Gestion Bâtiments' compte 10 personnes et comprend également le personnel des Ateliers.

I. MISSIONS

Le service Gestion Bâtiments assure les missions suivantes : il est en charge principalement d'établir/suivre l'exécution de Marchés Publics, plus précisément :

- pour les marchés de service: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de l'étude
- pour les marchés de travaux: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi des travaux
- pour les marchés de fourniture: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de la fourniture

II. ACTIVITES

I. BATIMENTS - Général

I.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien et dépannage des installations de chauffage

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique avec un pic lors de la période hivernale : marché 2019 exécuté / marché 2020 attribué et en cours.

Entretien et dépannage des installations d'ascenseur

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique: marché en cours (jusque fin 2021)

Marché stock « réparation de châssis »: marché 2020 attribué et exécuté/ marché 2021 en cours d'attribution.

Marché « réparation/(rem)placement stock stores »: marché 2020 attribué et exécution en cours

Marchés stock: plan d'évacuation ; placement de pictogrammes, : marché 2020 attribué et travaux en cours.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services a débuté en janvier 2021 pour une durée de 1 ans. Les travaux de ce projet sont prévus pour fin décembre 2021.

Marché concernant la réparation/(rem)placement aires de jeux: analyse en 2020; marché des travaux attribué 2020 et travaux en cours.

Marché stock 2020 « attestations de conformité des installations électriques de bâtiments communaux » : travaux terminés.

Marché stock 2020 « entretien et remplacement d'éclairage de secours dans les bâtiments communaux » : travaux en cours.

Marché 2020 « Remplacement d'ascenseurs » : travaux en cours.

Marché 2020 « Modernisation d'ascenseurs » : travaux terminés.

Entretien des pavillons en bois 2020: ceci concerne certains pavillons en bois/ travaux finis

Remplacement de porte RF, plus création de sas de compartimentage RF : travaux terminés

Marché Public « Rafrachissement (peinture) » 2019: marché attribué en 2018 et en travaux terminés

Entretien annuel des cabines HT : dossier attribué et en cours

Contrôle annuel des ascenseurs 2020: dossier attribué et en cours

Mise en place de la gestion assistée par ordinateur(GMAO) : étude en cours

II. ADMINISTRATION CENTRALE

II.1 Aménagement des bâtiments

Réaménagement du rez-de-chaussée de la rue du Niveau 7 :
Travaux terminés

Rénovation d'une partie du bâtiment (Dubrucq 172) pour le service des électriciens : travaux terminés

Remplacement du simple vitrage par du double, rue de l'intendant 63-65 : étude reportée

Réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment rue de l'intendant 63-65 : Travaux terminés.

Rénovation des sanitaires de la Salle des fêtes du Sippelberg : attribution du marché et travaux en cours

Installation de caméras intérieures dans le bâtiment démographie et antenne Population : marché attribué

II.2 Equipements et maintenance des bâtiments

Imprimerie – installation d'un système d'airco : installation d'un nouveau système.
Travaux terminés

Hangar arrière de la propreté publique : rénovation de l'installation électrique –
travaux en cours.

Réaménagement du site de l'atelier communal, rue des osiers 15 : étude en cours

Marché de service - étude hydraulique des installations de chauffage et canalisations d'eau froide : étude en cours.

V. VOIRIES COMMUNALES

V.4 Achat de signalisation routière et de petit équipement de voirie

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal (diverses phases + avenants).
Les travaux 2021 sont en cours d'exécution.

VII. PARKING COUVERT

Parkings Brunfaut + Tazieaux

Sans objet.

VIII. ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année

Dossier 2020 exécuté

IX. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Traitement d'humidité

Sans objet.

Ecole communale n°1fr sise rue des Quatre Vents, 71 :

- sanitaires dans la cour à moderniser : travaux terminés
- travaux de ventilation dans certains locaux dans le bâtiment arrière : étude en cours

Ecole communale n° 2fr (Le Lorrain 94 - Emeraude)

Rénovation des 2 portes d'entrée principales : travaux en cours

Ecole communale n° 2nl sise rue Ulens, 75:

- travaux d'étanchéité des sous-sols et de la cour anglaise : travaux finis.
- installation d'une mezzanine au secrétariat : travaux en cours

Ecole communale n° 5 sise place de la Duchesse de Brabant, 27:

- réparation de linteaux de fenêtres : travaux terminés
- travaux de peinture dans une grande partie de l'école : travaux terminés
- travaux d'étanchéité le long du mur du jardin « Quatre Vents »: travaux finis

Ecole communale n° 7 sise rue de Ribaucourt, 21:

- rénovation du rez-de-chaussée de la maison en annexe : travaux terminés

Ecoles communale n° 8 et 9 sise rue Guldem Bodem, 2-4:

-Mise en conformité de l'installation électrique : travaux terminés.

Ecole communale n° 10 sise rue Ransfort, 76:

- entretien /Remplacement de châssis : travaux finis
- rénovation du sol du préau : travaux en cours

Ecole 11fr sis chaussée de Ninove 1001 :

Travaux de fondation et de rénovation de pavillons scolaires : travaux terminés

Ecole communale n°14 sise rue de la Flute enchantée, 30 :

- nouveau préau : travaux exécutés – avenant 1 (protection contre vent et pluie) approuvé par le Collège. Travaux terminés
- placement de plateforme et escalier de sortie de secours à l'arrière des pavillons scolaires : travaux terminés

Ecole communale n°15-16 sise avenue Carl Requette, 20 :

- Travaux d'isolation des classes « Sud du bâtiment principal : travaux en cours
- Travaux de stabilité de pavillons scolaires : travaux terminés
- Adaptation de l'installation de détection intrusion/incendie : travaux en cours.

Divers travaux par l'Atelier communal dans les écoles communales.

Travaux de sécurisation des entrées des écoles communales : dossier attribué et travaux en cours

XI. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

XI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Académie de dessin :

- Réparation de la toiture (malfaçons au niveau des gouttières) : infiltrations et murs humides : travaux finis

ITEM:

- Réfection de la cour de récréation : travaux finis.
- travaux de rénovation contre l'humidité dans la cave : travaux en cours.

XII. JEUNESSE

XII.1. Station de plein air et ludothèque

Placement et réparations d'aires de jeux : travaux 2021 en cours

XIII. CULTURE

XIII.1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

Mise en conformité électrique BT: travaux terminés

XIV. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

XIV.1. Maintenance des bâtiments

Corniche bouchée de la toiture phase 3 coté chaussée de Merchtem : travaux finis
Installation d'une ventilation dans le FABLAB: travaux terminés
Rénovation de l'éclairage des sous-sols de la phase 2 : étude en cours
Remplacement des stores extérieurs de la phase 4 : travaux terminés
Remplacement de la ventilation des sanitaires de la phase 2 : travaux terminés.

XV. MUSEE COMMUNAL

XV.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Remettre les plafonds tombés + meilleure étanchéité de la toiture abritant la salle de l'exposition permanente : travaux finis

XVI. CCM

XVI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Marché de maintenance 2020 en cours d'exécution.
Travaux de rénovation du revêtement de sol du rez-de-chaussée et des communs : étude en cours.

XVII. BELLEVUE

XVII.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Marché de maintenance 2019 attribué en cours d'exécution.

XVIII. INSTALLATIONS SPORTIVES

XVIII.1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Renouvellement du terrain synthétique du terrain de football (central) : travaux terminés

Stade Machtens

Rénovation des vestiaires des jeunes de la tribune 1 : travaux en cours

Centre Pétanque Bruxelles Ouest

Rénovation de la toiture avant : travaux en cours.

XIX. PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs et plaines de jeux

Parc Marie-José : aménagement des terrasses, renforcement de la fondation et réparation des murs extérieurs : travaux terminés.

XX. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

XX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXI. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE

XXI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

De Boekenmolen

Divers travaux de rénovation (électricité, portes, isolation) : travaux en cours

XXII. EGLISE

XXI.1. Eglise Saint-Jean-Baptiste

Rénovation partielle intérieure : travaux terminés

Rénovation partielle intérieure – phase 2 (permis unique): étude en cours

XXIV. MAISON DE QUARTIER

XXIV. Equipement et maintenance des bâtiments

MQ Heyvaert - Industrie 32 : installation d'une chaudière individuelle : travaux finis

MQ Decock : rénovation de la ventilation : travaux terminés

XXV. CRECHES COMMUNALES

XXV. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Reine Fabiola

- Travaux de mise en conformité « incendie »: travaux terminés

Louise Lumen

Rénovation de la cour intérieure : travaux en cours

Crèches Olina :

Remplacement d'éclairage automatique défectueux

Rénovation d'une rampe pour enfants

Placement d'un garde-corps au 1^{er} étage

Divers travaux par l'atelier communal dans les crèches.

XXVI. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

XX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXVIII. PROPLETE PUBLIQUE

XXVIII.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXX. CIMETIERE

XXX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation des columbariums : travaux en cours.

Construction d'ossuaires : étude en cours

Travaux d'adaptation de l'installation électrique triphasé : étude en cours
Installation d'un refroidisseur dans un local (chambre froid) : étude en cours

XXX.2. Galerie et travaux divers

Sans objet

XXXI. PATRIMOINE PRIVE

XXXI. Equipement et maintenance des bâtiments

Bergendal :

Travaux de réparation de fissures dans plusieurs zones (phase 2): étude en cours

Bergendal : travaux de stabilité du rez-de-chaussée (côté réfectoire) : attribution du marché de travaux en cours.

Bâtiment, rue de Flessingue 43 : travaux de mise en conformité incendie du dernier niveau sous toiture : travaux terminés

Logements communaux :

Tazieaux 043 : rénovation de la chaufferie : travaux terminés

Comte de Flandre 47, rénovation de la chaufferie : travaux terminés

Place communale 30 : rénovation de deux duplex : étude en cours.

Marché de travaux de rénovation des contrôles d'accès des entrées de logements communaux (phase 1) : travaux en cours

Marché de travaux de rénovation de façades de logements communaux : étude en cours.

Marché de travaux d'installation de VMI (ventilation) dans des logements communaux : étude en cours

Travaux divers 2020 de rafraîchissement de logements à remettre en location : travaux en cours

Marché de travaux 2020 de remplacement de chaudières individuelles dans les logements : travaux en cours

Marché stock 2020: remplacement et réparation de châssis dans les logements communaux : travaux en cours.

B. SERVICE ATELIERS

I) Missions du service des ateliers :

- ✚ Établissement de cahiers des charges et demande de devis pour l'exécution de travaux de parachèvement.
- ✚ Intervention de maintenance préventives et curatives d'installations électrotechniques au sein des bâtiments et infrastructures des propriétés communales.

- ✚ Visite des lieux de travail.
- ✚ Gestion des matériels et matériaux (stockage et entreposage).
- ✚ Modification des installations et opérations de dépannages.
- ✚ Installations du conseil communal, conseils de police et conseils des enfants.
- ✚ Réunions d'organisation du travail.
- ✚ Participation aux festivités.
- ✚ Aide aux déménagements et aux expulsions.
- ✚ Intervention PUIC.
- ✚ Participation aux transports de colis intra communal.

II) **Activités du service des ateliers**

Déménageurs

- Mise en place d'un centre permanent de vaccination et d'un centre de dépistage du covid-19.
- Mise en place d'un point de vaccination à la maison communale à raison de jours semaine.
- Expulsions au sein du territoire communal.
- Transport et mise en place du matériel de festivité à divers endroits sur le territoire communal.
- Transport et mise en place du matériel de festivité pour les différentes distributions de prix.
- Aménagement et déménagement dans divers endroits sur le territoire communal.
- Montage et démontage du conseil communal, conseil de police.

Électriciens

- Prise de son et sonorisation pour :
 - Conseil communal
 - Conseil de Police
 - Conseil des enfants
 - Fête de la Saint-Nicolas
 - Fête de la Musique
 - Marché de Noël
 - Journée sans voiture
 - Etc...
- Mise en place de l'éclairage pour les différentes expositions au Château du Karreveld et à la Maison communale.
- Remplacement de la parlophonie par de la vidéophonie dans les crèches et écoles.
- Rajout d'installation informatique dans les bâtiments communaux.
- Montage et/ou remplacement des éclairages, sonneries et vidéophonies des pavillons scolaires.

Écoles communales fondamentales francophones :

- Ecole n°1 : remplacement de l'éclairage.

- Ecole n°2 : dépannages et remplacement de lampes.
- Ecole n°4 : dépannage, sonorisation.
- Ecole n°5 : réglage de l'horloge sonnerie et remplacement de lampes.
- Ecole n°6 : remplacement de lampes et dépannages divers.
- Ecole n°7 : remplacement de lampes et dépannages, nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) d'un bureau.
- Ecole n°8 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) des bureaux de la direction et de l'assistante sociale et remplacement de lampes.
- Ecole n°9 : dépannage du tableau général et remplacement de lampes.
- Ecole n°10 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes.
- Ecole n°11 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes.
- Ecole n°12 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) du bureau de la direction.
- Ecole n°13 : dépannages et remplacement de lampes.
- Ecole n°14 : changement de lampes.
- Ecole n°15 : remplacement de lampes.
- Ecole n°16 : remplacement de lampes.
- Ecole n°17 : dépannages, remplacement de lampes et éclairage extérieur.
- Ecole n°18 : remplacement de lampes, réparation et dépannage
- Ecole n°19 : remplacement de l'éclairage extérieur et dépannages de prises.

Écoles communales fondamentales néerlandophones :

- Ecole n°1 « Windroos » : réglage d'une horloge pour la sonnerie et remplacement de lampes.
- Ecole n°2 « Regenboog » : remise en ordre de prises, remplacement de lampes et placement d'une sonnette.
- Ecole n°5 « Windekind » : remplacement de lampes et de l'horloge sonnerie.
- Ecole n°11 « Paloke » : remplacement de lampes dans toute l'école.
- Ecole « Knipoog » : changement de lampes et dépannages.
- Ecole « Boomhut » : changement de lampes et dépannages.

Crèches francophones :

- Crèche « Lumen » : remplacement de lampes.
- Crèche « Les Petits Poucets » : remplacement de lampes.
- Crèche « Reine Fabiola » : dépannages, remplacement de lampes.
- Crèche « Alouette » : remplacement de lampes.

Maison communale :

- Remplacement de l'éclairage de la salle des pas-perdus, des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages et des bureaux du secrétariat communal.
- Dépannages divers.

Château du Karreveld :

- Remplacement de lampes.

Salle du Sippelberg :

- Remplacement de lampes.

Académie de dessins :

- Remplacement de lampes.
- Nombreux dépannages.

Bibliothèques :

- Remplacement de lampes.

Service plantation :

- Dépannages divers et remplacement de lampes.

Centre communautaire maritime :

- Remplacement de lampes.
- Montage du conseil communal.

Imprimerie :

- Remplacement de lampes.

Salle omnisports rue Decock :

- Remplacement de lampes.

Gardiens de la paix :

- Remplacement de lampes.
- Réparation de prises.

Hôtel Bellevue :

- Réparations diverses.

AJA Mission locale :

- Dépannage de la gâche électrique de la porte d'entrée rue Vandermaelen.

Service mobilité :

- Remplacement de lampes.

Atelier rue des Osiers :

- Dépannages divers.

PSE :

- Remplacement de lampes.

Travaux publics rue de l'Intendant :

- Remplacement de lampes.
- Placement de prises de courant dans divers locaux.

Cimetière :

- Remplacement de lampes.

Service population Charles Malis :

- Dépannages et remplacement de lampes.

Service population rue Vandermaelen :

- Dépannages et remplacement de lampes.

Bains douches :

- Dépannages et remplacement de lampes.

ITEM :

- Dépannages et remplacement de lampes.

Centre Covid :

- Remplacement de lampes et dépannages, nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) de bureaux.

Atelier rue de Koninck :

- Déménagement.

Atelier avenue Jean Dubrucq 172 :

- Aménagement.

Maçon

Atelier

Réparation murs à l'atelier

Avenue Jean Dubrucq 172

Remplacer des couvres

Bib Rue Taziaux 25

Maçonner un mur

Centre de vaccination

Refixer le crochet dans le mur

CLL

Réparer les fissures au sol

CPP

Colmater le bas de porte afin d'éviter que des souris n'entrent dans la crèche

Boucher des trous au ciment

Crèche Rue Vandermaelen

Cimentage hydrofuge

CRF

Intervention pour boucher des trous

De Boekenmolen

Plâtre qui tombe (sécuriser et réparer)

Ecole 1

Une fissure s'est faite dans la classe de Mme Monica

Mettre un étauçon

Il y a 4 carrelages à remplacer

Reboucher les trous sur plusieurs murs dans différentes école (Ec1, Ec2,)

Trous à boucher

Ecole 11

Reboucher au béton socle grille d'entrée

Cimenter la base de la grille d'entrée principale

Réparer les escaliers de l'école

Brique de parement qui est tombé

Ecole 13

Reboucher un trou

Plafond répare

Réparation d'un mur

Ecole 14

Salle de gym à consolider

Ecole 15

Fissure mural tous à colmater
Ouverture des classes
Réparer le plafond
L'ouverture dans le mur

Ecole 17 Tamaris

Répare carrelage dans la douche

Ecole 2

Réparer la fibre de verre qui recouvre une partie du toit du préau

Ecole 5

Recoller une dalle de carrelage dans la rotonde
Il y a plusieurs dalles du sol a répare
Les carrelages de la sortie de secours sont endommagés
Cimenter cette grille qui est descellée
Ouvrir un faux plafond (classe où il y a une fuite 2ème étage) puis refermer
Bouché le trou du plafond

Ecole 7

Boucher les trous dans les classes maternelles
Remettre le carrelage au sol du bâtiment 23 car il et s'est arraché de par terre
Plâtrer le mur aux toilettes
Cimenter le contour de la plaque d'égout qui se trouve dans la cour maternelle
Réparer le mur à l'extérieur de la terrasse
Réparer les dalles
Réparer le mur de la chambre
Fermer un trou à la cave
Bouché 2 trous
Fabrication d'un mur
Réparer le mur et carreler
Bouché les trous car il y a des souris qui circulent dans la classe

Ecole 8/9

Réparation d'un mur
Hôtel Social/Rue de Gosselies
Divers travaux de maçonnerie
Carreler une salle de bain

Incivilités

Fournir du béton pour fixer les 10 panneaux

Knipoog

2 rebords de fenêtre qui se sont détachés
Fissure
Réparation de mur
Carrelage tombé au 2ème étage WC personnes handicapé
Logement temporaire
Placement carrelage

MC

Faire une découpe dans le mur là où il y a les 2 petites bouches
Parc des Muses
Détérioration de l'escalier

Pregardiennat

Cuisine à carreler
Service jeunesse
Répare à mur
WAQ
Reboucher à trous

De Boomhut

Remettre les dalles (30x30)

Ecole 17 Tamaris

Placer des filets anti-pigeons

Ecole 5

Murs dégradés par l'humidité
Dalles se décolle et le sol s'enfonce

Imprimerie

Réparation carrelage

Incivilités

Placement des panneaux pour la campagne

Lavoisier rue de Koninck,40

Rebouchage des trous au sol

MC

Ré-maçonner les murs

Regenboog

Mur à plafonner + carrelage

Menuisiers

Fixation de tableau

Rabotage de portes

Réparation d'un escalier

Réglage de châssis

Montage d'un meuble à langé

Ecole 8

Réparation d'un abri de jardin

Assemblage d'une table

Démontage et remontage d'un tableau

Montage de cabanes et tables

Sécuriser une vitre

Ecole 9

Réparation de portes

Refixer un tableau

Réglage de châssis

Fabrication d'une boîte aux lettres

Réglage de châssis

Placement d'un sas

Sécuriser un carreaux

Déplacement d'un tableau

Réparation d'un châssis

Réparation de portes

Sécuriser une vitre4

Démontage et remontage de tableau

Refermer un plafond

Ecole 10

Réparation du toit

Réglage de châssis

Ecole 11

Réglage de châssis
Réglages de portes
Réparation de plafond
Placement d'un plan de travail
Réglage de châssis
Réparation de stores
Fixation d'un tableau
Réglage d'un tableau
Réparation d'un tableau
Démontage d'un tableau

Ecole 12

Réparation d'une armoire
Sécurisation d'une porte
Sécuriser vitres

Ecole 13

Remplacement d'une trappe
Réglage de châssis
Trous à boucher
Réglage de porte
Sécuriser une fenêtre
Fixation de tableau
Démontage d'une estrade
Fixation d'un tableau
Démontage d'un tableau
Réglage de portes
Réglage de châssis

Ecole 14

Consolider un sol

Ecole 15

Réparation d'un plafond
Fabrication de plexi (covid19)
Raboter une double porte
Réparation porte d'entrée
Réparation de plafond
Fixation d'un panneau
Réparation d'un plafond

Ecole 16

Fabrication d'un plan incliné
Sécuriser une vitre

Ecole 17

Réparation d'un banc en bois
Fixation d'étagères
Placement de distributeur
Fixation d'étagères
Réglage de châssis
Fixation de caoutchouc
Démontage de cloisons
démontage d'un tableau
Remplacement de plexi
Fixation d'une étagère
Fixation d'un tableau
Crèche de kleine zenne
Réglage châssis
réparation de fenêtre
Couper une partie d'un caisson

KNIPOOG

Réglage de châssis
Crèche les petits poucets
Réparation d'un tableau en liège
Fabrication de panneaux en liège
Réparation d'un parc
Démontage de casiers
Démontage de jeux de jardin
Modifier une barrière
Jeux à fixer au mur
Module à monter
Démontage d'armoire
Réglage de porte
Cache radiateur à fabriquer
Fixation d'un entre porte
Trous à boucher
Réparation d'une armoire
Réglage de portes
Trous à boucher
Démontage d'un module
Fabrication de panneaux en liège
Placement de verrous
Ouverture d'une fenêtre

Crèche Louise Lumen

Panneaux à remplacer
Montage d'un module
Sécuriser vitres
Réparation escaliers
Fabrication de 2 plexi (covid19)
Enlèvement de portes RF

Maison communale

Fabrication de repose pied
Fabrication de plexi (covid19)
Placement de bâche
Fabrication de plexi (covid19)
Réparation de store
Réparation de châssis
Réparation de porte
Démontage de panneaux
Fabrication de plexi (covid19)
Fabrication de plexi (covid19)
Fabrication de repose pied
Fabrication de plexi (covid19)
Porte électro à réparer
Placement affiche covid19
réglage de portes
Fixation d'un tableau info
remplacement des cordes du mat
Fabrication piquets avec panneaux
Sécurisé porte vitrée
Panneaux à déplacer
Fabrication de chandeliers
Forages dans du plexi
Réparation du parquet
Réparation armoire
Placement de distributeur
Fixation de portes manteau
Fixation d'un bras au mur
Réglage de porte
Monter un présentoir
Fixation d'une pharmacie
Fixation de planche de bureau

PSE

Réparation de fenêtre

Réglage de châssis
Fixation d'ébrasement
Réparation de châssis

Bibliothèques

Réglage de portes
Fabrication de support vidéophone
Fixation de boîtiers

Cimetière

Fabrication de latte

MCCS

Réglages des verrous
Réglage de portes

CCM

Réparation d'un volet

Plantation

Sécuriser des vitres
Réalisation de chevrons sur mesure
Réglage de châssis
Gardien de la paix
Réparation de châssis
Fabrication d'un coffre à outils

Crèche reine Fabiola

Refixer panneaux et chambranle
Préfixation d'une barrière

Ateliers

Fournir des planches étagères

Cultures

Installation de panneaux

Charroi

Placement de plexi (covid19)
Réglage de portes

Académie

Fabrication de supporter
Réglage des châssis
Réglage porte de garage
Réparation de porte
Réparation de châssis

Divers

Réparation d'emportes
Réparation d'un plancher
Fabrication de plexi (covid19)
Fabrication de plexi (covid19)
Démontage et remontage de panneaux
Réparation de plaques
Déplacement de bâche
Sécuriser des châssis
Placement de mousse
Démontage et remontage de panneaux sur des rambardes
Collage de stickers
Fabrication de portes savons
Fixation de téléviseurs
Réparation estrades
Démontage de 9 panneaux
Fabrication d'une cuisine PMR
Fabrication de panneaux pour l'extérieure
Réglage de châssis
Remise en place de portes

PLOMBIERS

École 1

Réparation fuite WC + urinoir

Nettoyage toiture +décante pluvial

Réparation fontaine

Réparation chauffage

Remplacement vanne thermostatique

Débouchage WC + lavabo + sterfput

Réparation mitigeur douche

École 2

Réparation fuite robinet

Débouchage urinoir + lavabo + évier

Nettoyage toiture

Réparation fixation lavabo

Réparation décente pluvial

Détartrage conduite eau chaude conciergerie

Remplacement mitigeur cuisine

Ecole Regenboog

Réparation fuite WC +lavabo

Fixer radiateurs

Réparation toiture

Remplacement vanne chauffage

Débouchage WC + évier et lavabo

Réparation pompe vide cave

Réparation fuite adoucisseur

School Windroos

Débouchage lavabo + évier

Réparation des lavabos et des robinets

Nettoyage toiture

Réparation chauffage

Réparation de vanne à volant

Débouchage WC + lavabo

Réparation fuite urinoir

School Regenboog

Remplacement flush WC + urinoir

Nettoyage toiture

Réparation mélangeur

Réparation fuite évier

Remplacement planche WC

Réparation chauffage

Remplacement mitigeur cuisine

École 5

Nettoyage toiture +décente pluvial

Réparation fuite salle de bains conciergerie

Débouchage WC + urinoir

Fixer radiateur

Remplacement urinoir

Réparation fuite robinet

Débouchage évier + WC

Remplacement WC

Réparation fuite salle de gym

Remplacement décente

Remplacement boiler cuisine

School Wedekind

Réparation fuite WC

Réparation fuite lavabo + robinets et cuisine

Remplacement tempo stop

École 7

Recherche de fuite conciergerie

Nettoyage toiture + décente replacer

Débouchage WC +urinoir

Remplacement mécanisme urinoir

Réparation fuite lavabo + WC

Remplacement vanne thermostatique

Fixer radiateur + évier

Débouchage WC + lavabo

École 8

Nettoyage toiture

Réparation chauffage

Réparation fuite WC + lavabo

Débouchage évier

Débouchage auge WC

Réparation fuite urinoir +débouchage

École 9

Nettoyage toiture + réparation fuite corniche

Réparation fuite urinoir + WC

Fixer radiateurs

Débouchage lavabo + WC

Réparation chauffage

Réparation décente pluvial

Remplacent robinet

École 10

Réparation Sani broyeur

Réparation fuite évier + lavabo

Réparation flush urinoir

Nettoyage décente + toiture

École 11

Remplacement WC

Nettoyage toiture

Réparation décente pluvial

Réparation fuite cuisine

Réparation chauffage

Remplacement lavabo

Débouchage WC + urinoir

Placement séparation urinoir

Placement lave-vaisselle

Remplacement lavabo conciergerie

Remplacement de grand WC par des petits

École 12

Nettoyage toiture

Réparation chauffage

Débouchage évier + WC

Remplacement robinet + siphon

Placement boiler +robinet

Réparation fuite WC

School Palook

Réparation fuite WC + lavabo

Débouchage WC +évier

Raccordement évier cuisine

Fixer radiateurs + thermostat

École 13

Réparation fuite toiture + nettoyage

Débouchage WC + urinoir

Réparation fuite cuisine

Réparation chauffage

Réparation fuite robinet

Remplacement chasse d'eau

Nettoyage toiture +décente

Nouvelle installation flush urinoir

Remplacement de chasse WC

School Knippog

Remplacement filtre groupe hydrophore

Débouchage WC + urinoir

Fixer WC +réparation

School Boomut

Réparation fuite évier

Réparation fuite WC

Nettoyage corniche décente +plateforme

Remplacement boiler + batterie mélangeur

Ecole 14

Nettoyage toiture

Réparation des sanitaires

Débouchage évier + lavabo

Installation lave-linge + lave-vaisselle

Débouchage décente +réparation

École 15

Remplacement de WC

Nettoyage toiture

Débouchage WC +urinoir

Réparation fuite urinoir

Remplacement robinetterie +robinet schell

Placement WC enfant

Démontage radiateur + remontage

Réparation toiture + nettoyage

École 16

Réparation décharge WC

Nettoyage toiture

Remplacement WC

Réparation fuite lavabo +WC

Réparation fuite toiture

Débouchage WC

Fixation WC

Réparation vanne chauffage

Réparation mélangeur cuisine + robinetterie

Réparation décharge plomb

Ecole 17

Nettoyage toiture

Réparation fuite cuisine

Débouchage WC +lavabo

Réparation vanne chauffage

Placement adoucisseur

Fixer radiateurs

Réparation groupe hydrophore

École 18

Nettoyage toiture

Purger radiateurs

Débouchage décharge urinoir

Réparation fuite évier +WC

Réparation fuite lavabo +WC

Débouchage WC

École 19

Réparation fuite robinetterie +WC

Nettoyage corniche

ITEM

Remplacement vanne chauffage

Nettoyage toiture

Débouchage WC + lavabo

Remplacement d'une soupape de sécurité

Réparation d'une fuite rd cours

Remplacement pompe vide cave

Réparation d'une décharge

Fixer un radiateur

ACADEMIE

Réparation fuite robinetterie + urinoir + WC

Remplacement soupape chauffage

Débouchage évier

Urinoir remplacement cartouche Milano

Réparation boiler +batterie

Fixation d'un WC

Maison communal

Nettoyage toiture

Réparation fuite WC + lavabo + urinoir

Purger un chauffage

Remplacement vanne thermostatique

Réparation fuite évier

Débouchage urinoir + WC lavabo

Remplacement planche WC

Remplacement réservoir de chasse

Réparation flush urinoir

Réparation descente pluvial

Remplacement mousseur de mitigeur

Remplacement décente pluvial rotonde

Fixer radiateurs

Salle sippelberg

Débouchage évier +lavabo

Débouchage WC

Réparation robinet

Service démographie

Placement d'un RDS

Débouchage évier

Centre Communautaire Maritime

Débouchage évier

Réparation fuite lavabo + WC

Débouchage WC

Resto social

Débouchage évier + lavabo

Sel adoucisseur

Placement boiler et un lavabo

Ludothèque spéculoos

Purger radiateurs

Remplacement radiateurs

Déboucher WC

Centre PSE

Réparation fuite lavabo + WC

Entretien boiler

Purger radiateurs

Remplacement décharge cuisine+ robinetterie

Médiation Local

Réparation fuite évier + WC

Réparation robinetterie

WAQ

Réparation fuite évier WC

Réparation fuite boiler

Rue Charles malis 40

Nettoyage toiture

Remplacement planche WC

Remplacement vanne thermostatique + purger

Service incivilité

Réparation lavabo + WC

Remplacement boiler + mitigeur

Jean de Brucq 172

Entretien boiler

Remplacement d'un groupe de sécurité

Réparation des coupoles + nettoyage toiture

Placement décharge

Rue de la perle

Entretien WC +robinet

Gardien de la paix bbl Léopold

Entretien sanitaire

Remplacement réservoir de chasse

Rue de l'intendant

Réparation chauffage + WC et lavabo

Remplacement décharge urinoir

Placement de 2 radiateurs + raccordement

Remplacement réservoir de chasse

Propreté Public

Placement d'un robinet pour lave-vaisselle

Remplacement de 3 rd

Débouché WC + lavabo

Nettoyage toiture

Réparation groupe sécurité

Atelier communal

Réparation fuite urinoir

Débouchage évier + WC

Bibliothèque n°1

Réparation lavabo

Réparation chauffage

Bibliothèque boekenmolen

Réparation fuite toiture

Entretien sanitaire

Réparation vannes chauffage

Château du Karreveld

Réparation flush urinoir

Débouchage WC + urinoir

Réparation décharge WC

Nettoyage des corniches

Église Saint- Jean-Baptiste

Nettoyage toiture +descente pluvial

Cimetière

Réparation WC extérieur

Remplacement de vannes et de conduite d'eau cause gel

Réparation scare gel

Réparation décharge alpe + mitigeur

Placement nouvel décharge groupe chaudière

Service plantation

Réparation fuite lavabo

Réparation robinet douche

Débouchage des sanitaires + sterfput

Réparation des robinets dans les serres

Réparation pompe hydrophore + recherche fuite

Réparation mitigeur

Remplacement RD

Crèche lumen

Réparation fuite robinetterie +WC

Débouchage décharge de la machine à laver +nouvelle installation

Débouchage décharge cuisine

Remplacement boiler cuisine +mitigeur

Remplacement douchette et flexible bain

Crèche Reine Fabiola

Réparation chauffage +vannes

Remplacement vanne thermostatique

Nettoyage toiture

Débouchage évier + WC

Entretien WC + bains +évier et lavabo

Débouchage salle de bains conciergerie

Crèche les petits poucets

Réparation chauffage

Réparation fuite lavabo + évier

Débouchage WC

Réparation fuite toiture + nettoyage

Placement de 2 décharge pour four à vapeur + alimentation et rd

Crèche Elmer

Entretien sanitaire

Pré gardiennat les petites alouettes

Réparation décharge machine à laver

Placement mitigeur

Réparation filtre eau de pluie

Débouchage évier + lavabo

Réparation fuite WC

Crèche rue du jardinier

Réparation fuite adoucisseur d'eau

Crèche het Molentje

Réparation chauffage

Modification sanitaire

Nettoyage gouttières

Rue de Gosselies

Nouvel installation douche WC et lavabo

Placement de radiateur et évier de cuisine

Remise en état des sanitaires et WC et cuisine des écoles et des bâtiments communaux

Pour le covid

Centre de vaccination

Débouchage WC

Placement d'un boiler +batterie cuisine

Remise en état les sanitaires

PEINTRES

Ecole 1 :

-occultation des fenêtres de la classe de maternelle

Ecole 2 :

-collage de bande antidérapante sur les escaliers de la phase 1 et 2

-Fournir le ruban réfléchissant pour les escaliers

-Fournir e la peinture noire pour tableau

Ecole 5 :

-Retirer le vinyle de la classe n°11

Ecole 6 :

-Peindre le mur de la cage d'escalier n°11

-Remettre un morceau de vinyle dans la classe de Mme Claudia et dans le bureau de la directrice

-Peindre les murs du vestiaire e la salle de gym

Ecole 7 :

-Peindre porte dans la loge

-Placer un vinyle dans l'annexe 11

-Sondage du faux plafond

Ecole 11 :

-Peindre les toilettes après passage du privé

-Peindre les couloirs et les toilettes

Ecole 12 :

-peindre 2 classes et couloir

Ecole 13 :

-Peindre la classe de 2^{ème} – 3^{ème} maternelle

-Peindre le bureau de la direction

Ecole 15 :

- Enduire et peindre le plafond des toilettes

Ecole 16 :

-Vernir 3 tables de Pic-Nic

-Fournir de la peinture pour le projet des animateurs

-peindre un mur de la classe P5A

Ecole 17 :

-Recouvrement du sol de la salle de gym

Ecole 18 :

-Réparation du vinyle

SCHOOL 1 :

-Placer un film occultation au secrétariat

-Peindre un panneau en classe de maternelle

-Peindre un mur

SCHOOL 2 :

-Repeindre la cuisine et la garderie

SCHOOL 11 :

-Peindre 2 classes

-Peindre 3 classe 2la 3lb 4lb

SCHOOL 13 :

-Placer dans 9 classes un film

CRF :

- Peindre un mur
- Récupérer vinyle et remise à l'état
- Enduisage de gy broc e peinture

CLL :

- Protection des coins de mur
- Silicone pour des châssis

CPP :

- Fixer vinyle sous toboggan
- Peindre les armoires vestiaires Pregardiennat
- Peindre les murs suite aux inondations

PSE :

- Peindre la cour
- Peindre tout l'étage + cage

MC :

- Repeindre un plafond
- Pose d'une bandelette jaune sur la marche au bureau de Monsieur l'échevin
- Peindre le bureau du cabinet du bourgmestre anciennement informatique
- Vernissage panneaux à roulettes

KARREVELD :

- Rafranchissement cuisine

Bibliothèques rue de Béguines :

- Vernissage protection plexi

MCCS :

- Placement panneaux vert
- Affiches Bruxellons

Académie dessin :

-Placer un film sur les vitrages

GARAGE :

- Stickers sur charroi

- Installer un vinyle dans un véhicule

SIPPELBERG :

Peindre les murs de la salle de fête

Atelier :

- Réparation vinyle du bureau

- Recouvrir plancher Bureau

Avenue Jean Dubrucq :

-Peindre plafond

Centre de Vaccination :

-Mise en peinture du centre

Centre de test Covid :

-Fournir du collant couleur

-Revêtement sol

-Revêtement estrade

-Placement d'affiche

Serruriers

Académie de dessin

Commander 10 boites rouges supplémentaire et également remplacer la serrure et le cylindre du 1er étage

Plusieurs boîtiers et serrures à placer

Le problème des serrures de l'auditorium et de l'atelier de céramique

Installation de nouvelles serrures pour des raisons pratiques et surtout pour que ces locaux soient mieux sécurisés.

Installer de nouvelles serrures

Réparation serrure logement concierge

Changement de plusieurs cylindres

AJJA

Changer 6 serrures Vestiaire

Atelier

Réparation serrure réfectoire

Placement serrures toilette Homme/Femme

Placement cylindres

Cadenas de casier à remplacer

Doubles de clés

Placements de cadenas

Double d'une de cadenas

Changer le cylindre du box 3

Refaire des clés box 6

Changer la serrure du box 27

Faire double de clé

Achat d'une mortaiseuse

Installer des serrures à mortaiser

Bloc vis et écrous

Avenue Jean Dubrucq 172

Remplacement d'une serrure

Fournir 7 serrures pour armoire vestiaire

Bibliothèques :

Problème de cylindre

Poignée de fenêtre à vérifier

Changer la serrure de Madame Nadia Maamar, la concierge du bâtiment situé rue Tazieaux, 25 (Institut Machtens + Bibliothèque)

Problème porte d'entrée

CCM :

Remplacement clenche

Double de clés classes

Volet d'entrée qui est bloqué.

Cellule Logement :

Rue de la perle 3x2 clés, rue de l'école 3x3 clés, rue du niveau 30 3x3 clés

Installer une boîte aux lettres

J'aurais besoin de 2 clefs de la porte de nos bureaux Rue Tazieaux pour nos nouvelles collègues.

Centre Covid :

Clenche défect porte interne

Un double du jeu de clés du local test

Changer les serrures de 3 portes + réparation d'une clenche de porte;

Remettre les anciennes serrures

Faire des duplicatas de clés

Venir réparer la serrure de la porte où il y a les pigeons (à l'intérieur du 1er étage) rue des Ateliers 19

Charroi:

Doubles de clés

Ouvrir une armoire - 3 autres armoires ont besoin d'une nouvelle serrure

Cimetière

Une boîte aux lettres pour placer des documents A4

Double pour 3 clés qui donnent accès à notre atelier outillage

Faire 4 doubles de clés pour le nouveau cadenas.

CLL

Une demande importante pour la porte de la crèche Lumen.

Problème avec la porte arrière.

Une demande de la crèche Lumen pour la poignée d'une des portes d'entrée à refixer.

Porte arrière en pvc de la crèche ne se ferme plus

CPP

Demande clé pour armoire

Enlever les cadenas qui se trouvent dans le hall d'entrée

La clé s'est cassée dans la serrure de la porte du jardin

Faire 6 Installation duplicatas de la grille d'entrée

La clinche de la porte d'entrée est cassée

CRF

Une clenche à refixer

Le bras de la porte n'est pas fixé.

Dupliquer une clé pour la conciergerie

Installation d'un bras de porte

Boomhut

Clenche à remplacer

Plusieurs Serrures à remplacer

Knipoog

Barillet à changer

Une porte d'urgence ne peut pas s'ouvrir

Windross

Remplacer de serrure

Cadenas à placer

Ecole 1

Installation fermes porte

Changement de cylindre

Poignée à remplacer

Serrure à remplacer

Double de clés

Application de w40

Ecole 2

Production de clés

Réparation de porte

Placement de ferme porte

Ecole 5

Production de clés

Placement de cadenas

Réparation de porte

Placement serrure armoire

Ecole 6

Réparation de porte

Placement de cylindre

Placement serrure

Production de clés

Ecole 7

Placement serrure

Changer le cylindre

Production de clés

Réparation de porte

Ecole 8

Changement de serrure

Changement de cylindre

Production de clés

Réparation de porte

Ecole 9

Placement cadenas

Production de clés

Placement de cylindre

Placement de serrure

Réparation de porte

Ecole 10

Placement ferme porte

Production de clés

Changer le cylindre

Changement de serrure

Placement cadenas

Placement de loquet

Réparation de la porte

Ecole 11

Placement de serrures

Placement de cylindres

Production de clés

Placement verrous

Placement set inox

Placement gâche

Placement de cadenas

Réparation de portes

Maison communale :

Production de clés

Placement serrures

Placement gâche

Réparation de portes

Placement cadenas

Placement de la porte à cadenas

Placement ferme porte

Placement cylindre

Placement du lecteur de proximité

Placez la boîte d'urgence

Gardiens de la paix

Placez la boîte d'urgence

Placement serrure

Production de clés

Placement cylindre

Placement verrou

Réparation de porte

Placement cadenas

Propriétés communales

Production de clés

Placement ferme porte

Placement cylindre

Placement serrure

Réparation de porte

Placement boîte à clés

Placement porte cadenas

Placement cadenas

KARREVELD

Production clé

Placement cylindre

Réparation de porte

Placement de ferme porte

Molenwest

Double de clés

Poignée à remplacer

Vitrier

Pas d'activité pour l'année 2020-201 les agents sont en maladie longues durées

Les remplacements de vitres ont été effectués par le service des menuisiers.

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPRETE PUBLIQUE

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Proprete Publique

A2. Plantations

A3. Cimetière - Ouvriers

B. MOBILITE

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projets de Développement Durable

C2. Eco-Conseil

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE **ET PROPRETE PUBLIQUE**

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Propreté Publique

I) MISSION :

Gestion administrative et technique des services Propreté publique, Charroi, Métallurgie et Douches publiques.

II) ACTIVITES :

- Préparation des dossiers pour le Collège des Bourgmestre et Echevins et Conseil communal ;
- Projets de réponses, lettres, notes, rapports transmis à l'Echevin de la Propreté publique ;
- Correspondance via e-mail avec l'Agence Bruxelles – Propreté et gestion des plaintes via le système AlloPronet ;
- Ordonnances de recouvrement ;
- Bons de commande pour la Propreté publique, le Charroi et la Métallurgie ;
- Traitement des factures ;
- Suivi de la nature et de la quantité des déchets collectés et des dépenses générées ;
- Suivi de la consommation en carburant du charroi communal ;
- Calcul des heures prestées par les chauffeurs de réserve – poids lourd ;
- Gestion des heures supplémentaires prestées par le personnel ;
- Compte des recettes des douches publiques par semaine ;
- Gestion journalière du parc automobile, établissement des fiches techniques et analyse de soumissions ;
- Gestion du coin vert communal – mardi et jeudi de 7h30 à 12h30, et les 1^{er}s et 3^{èmes} samedis du mois de 9h00 à 13h00 ;
- Gestion administrative du personnel du service (formations, accidents du travail, présences, congés, maladies, visites médicales etc...)
- Gestion administrative des travailleurs dans le cadre de l'Article 60 (CPAS) ;
- Gestion des plaintes ;
- Suivi du contrat de propreté – Subside régional ;
- Suivi des conventions relatives à l'enlèvement des graffitis (visite des lieux, établissement, déplacements pour signatures contradictoires des parties concernées) ;
- Réunions de travail avec les instances régionales et réponses aux divers questionnaires provenant de l'A.B.P et de Bruxelles-Environnement ;
- Collaboration avec divers services communaux, notamment l'Eco-conseil (Proxy Chimik communal, fûts composteurs) et la Cellule Environnement/Incivilités (contrôle des dépôts clandestins) ;
- Organisation d'actions mensuelles d'enlèvement d'encombrants par quartier ;
- Collaboration avec l'ABP – installation de parcs à conteneurs mobiles ;
- Mise en place des équipes de garde pour le PUIC et le sel ;

I) MISSIONS :

Balayage et entretien des voiries communales, collecte de déchets, ramassage de déchets clandestins, stockage et livraison des fûts composteurs, curage des avaloirs, épandage de sel sur les voiries communales en hiver, intervention urgente en cas de sinistre, gestion des équipes de garde pour le PUIC et le sel.

II) ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé :

- Journallement, de l'entretien des voiries communales
- Du balayage et de l'enlèvement des déchets des marchés publics - mardi place de la Duchesse de Brabant- jeudi et dimanche place Communale et alentours
- Du curage des avaloirs au moyen d'un camion hydro cureur
- En hiver, de l'épandage de sel sur les voiries communales ;
- Du balayage et de l'enlèvement des déchets lors des diverses activités se déroulant sur le territoire de la commune (braderies, festivités officielles, activités sportives, etc...) ;
- Du balayage, les samedis et dimanches, des voiries commerciales et diverses rues du quartier historique ;
- De l'enlèvement des déchets des écoles communales, des bâtiments communaux, des colonies communales et des services communaux ;
- De l'enlèvement des dépôts sauvages, au moyen de camions – grappin ;
- De l'enlèvement des balayures, au moyen de camionnettes ;
- Vidange des corbeilles urbaines ;
- Enlèvement des graffitis chez les particuliers et sur les bâtiments communaux ;

Déchets divers, dépôts clandestins et encombrants

Le service de la Propreté publique a collecté pendant la période du 1er août 2020 au 31 juillet 2021 un total de 3.322,55 tonnes de déchets, toutes natures confondues, pour une somme globale de 458.018,81 EUR

Année 2020 - 2021	Dépôts clandestin & encombrants (centre de tri)	Corbeilles Balayures (Incinération)	Total
Tonnage	3.091,55 T	1.220,60 T	4.312,15 T

Les chiffres relatifs au tonnage des déchets encombrants ne concernent que les encombrants collectés lors des actions communales. Les chiffres des actions en partenariat avec l'Agence Régionale de la Propreté ne sont pas disponibles.

DOUCHES PUBLIQUES

I) MISSION :

Permettre à des personnes n'ayant pas de commodités sanitaires de s'assurer une hygiène corporelle à des prix modiques (€ 0,50). Détachement d'un préposé 2 fois par semaine.

II) ACTIVITES :

- ouverture au public deux fois par semaine des douches ;
- entretien des locaux ;

En raison de la crise sanitaire liées au Coronavirus, les bains-douches ont été fermés.

METALLURGIE

I) MISSION :

Réparations et entretiens divers.

II) ACTIVITES :

Travaux effectués par le personnel du service :

Pour le service de la Propreté publique

- diverses réparations aux charrettes des balayeurs, etc....
- fabrication et entretien du matériel

- réparation des conteneurs
- réparation des corbeilles urbaines

Enlèvement des graffitis :

Année	Nombre d'intervention avec convention	Nombre d'intervention sans convention
2020 - 2021	8	10

Pour les écoles et colonies de vacances communales

- placement et entretien de clôtures dans les écoles
- réparation de paniers du mini-basket
- fabrication de ferrures diverses
- réparation des charnières des fenêtres
- réparation des battants des portes
- fabrication de tôles pour regards d'égout
- réparation de jouets des écoles maternelles et colonies
- réparation et fabrication de caches pour sorties de radiateurs
- diverses réparations dans les salles de gymnastique
- fabrication et placement de divers portillons
- diverses réparations du matériel de l'Académie de dessin et musique

Pour le département Infrastructures

- réparation des barrières Nadar ;
- fabrication d'outils et de piquets pour les égoutiers et paveurs ;
- fabrication de diverses pièces métalliques pour les peintres et menuisiers ;

Pour le service des Sports

- entretien et clôture des terrains de sport ;
- réparation des clôtures autour des stades communaux ;
- réparation des portes métalliques des différents stades communaux ;

Pour les Propriétés communales

- diverses réparations pour les garages communaux
- réparation, remplacement et renouvellement de clôtures des terrains communaux
- réglage des portes hydrauliques des bâtiments communaux
- fabrication et placement de diverses protections pour fenêtres.

Pour le service des Plantations

- diverses réparations aux machines et outillages ;
- réparation de bancs dans les parcs communaux ;
- réparation ou remplacement de clôtures dans les parcs ;

CHARROI

I) MISSION :

Gestion administrative et technique du parc automobile communal ;

II) ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé:

- des formalités de rédaction, de duplication et de communication des dossiers techniques concernant l'acquisition :
 - des véhicules ;
 - des carburants ;
 - des produits d'entretien et pièces de rechange ;
 - de l'outillage ;

- de la gestion des contrats d'entretien pour les véhicules ;
- du déclassement et de la vente des véhicules usagés ou accidentés ;

Le personnel technique du Charroi est chargé :

- de la maintenance des cars servant au transport des élèves des écoles communales, de l'entretien, du dépannage et de la réparation du charroi communal, véhicules et engins confondus, appartenant à divers services :

- Collège des Bourgmestre et Echevins
- Propreté publique
- Pavage
- Infrastructures
- Mission locale
- Ateliers communaux
- Plantations
- Cimetière
- Propriétés communales
- PUIC
- Epicerie sociale
- Lutte contre l'Exclusion Sociale
- Gardiens de la Paix
- Maison des cultures et de la Cohésion Sociale
- Pool

- Transports pour les différents services communaux

EQUIPEMENT

Collège des Bourgmestre et Echevins: 2 véhicule

- 1 Skoda Superb: 2-AFB-531 ;

Propreté Publique: 30 véhicules, 2 cars :

- 4 camions compacteurs Renault GQA-461, LWC-881, 1-BMB-110, 1-DRD-690 ;
- 1 camion conteneur Renault 1-GJW-793 ;
- 1 camion grappin DAF 1-DGG-432 ;
- 3 camions avec grue Renault TQF-178, YXP-442, 1-WQA-812 ;
- 1 camion Hydrocureur Renault 370-BWK ;
- 2 camionnettes Fiat Ducato TSD-300, 1-SND-796 ;
- 1 camionnette Fiat Doblo 1AIB-038 ;
- 1 balayeuse Johnston 524-BRC ;
- 1 balayeuse Johnston 1-NLF-725 ;
- 1 camion balayeuse 1GTN-337 ;
- 2 camionnettes Citroën Jumper STC-868, YBM-422 ;
- 2 Pick-up Renault Logan 353-BER, 351-BER ;
- 1 camionnette compacteur, 1-KPY-922 ;
- 2 camionnettes Opel Movano 1-NEK- 707, 1-RLY-485 ;
- 2 camionnettes Ford Transit : 2APY576 – 2APY578 ;
- 1 camionnette pick-up Fiat-Doblo, 1-FWY-437 ;
- 1 Renault Twizy MABG 597 ;
- 1 Renault Twizy MABE 890 ;
- 2 cars Irisbus 237-ARK, YFY-954 ;
- 2 Toyota Proace : 1YDY826, 1YDW433 (Leasing) ;

Pavage: 5 véhicules, 1 remorque et 1 machines

- 1 camion Renault avec grappin : SIH-010 ;

- 1 camionnette Opel Combo : XLH-352 ;
- 1 remorque Hapert : QEP-625 ;
- 1 compresseur Atlas Copco : QCE-255 ;
- 1 camionnette Ford : 1-CTT-798 ;
- 1 Opel Movano : 1VUD179 (leasing) ;
- 1 Ford Transit : 1YJD129 (leasing) ;

Infrastructures: 4 véhicules

Signalisation

- 1 camionnette Opel Movano 372-ALB ;
- 1 camionnette Opel Combo TVR-764 ;
- 1 camionnette Opel Movano VWB-109 (leasing) ;

Département Infrastructures

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-AIB-051 ;

Ateliers Communaux: 17 véhicules et 1 remorque (kiosque)

Electricité :

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-EEO-047 ;
- 1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-044 ;
- 1 camionnette Opel Combo 379-ALB ;
- 2 camionnettes Toyota Proace 1XSV346, 1YDY825 (Leasing) ;

Plomberie :

- 1 camionnette Opel Vivaro XFL-806 ;
- 1 camionnette Renault Trafic 1-EGO-493 ;

Distribution de potage :

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-FWY-414 ;

Menuiserie :

- 1 camionnette Citroën Berlingo 1-UCQ-418 ;
- 1 camionnette Opel Movano 1-NEK-694 ;

Festivités :

- 1 remorque (kiosque) TAT : UUN896 ;

Maçonnerie :

- 1 camionnette Fiat Ducato : 1XVW851 ;

Déménagement :

- 1 camionnette Renault Maxitic 1-PPE-676 ;
- 1 camionnette Iveco Daily XMY-909 ;
- 1 camion Renault Mascotte PWN-838 ;

Serrurerie :

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-AIA-879 ;

Vitrierie :

- 1 camionnette Opel Vivaro TSD-313 ;

Peinture :

- 1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-046 ;

- 1 camionnette Opel Movano VXY-233 (leasing) ;

Plantations: 11 véhicules, 7 remorques, 6 tracteurs et 13 machines :

- 1 camionnette Opel Movano : 374ALB ;
- 1 camionnette Fiat Ducato : 1GAJ626 ;
- 1 Pick-up Renault Logan : 350BER ;
- 1 camionnette Opel Combo au gaz naturel : 897APN ;
- 1 camionnette Opel Vivaro : XFL803 ;
- 1 camion conteneur Renault : SIH011 ;
- 1 Pick-up Fiat : 556AMJ ;
- 1 broyeur Vandaele : UTQ111 ;
- 1 Broyeur Vandaele : QACH776 ;
- 1 tracteur - tondeuse ISEKI : SIY147 ;
- 1 tondeuse Ransomes : 423BJJ ;
- 1 tondeuse Iseki :1RKB824 ;
- 1 tondeuse Iseki : SXG323 ;
- 1 tondeuse Iseki TM3185000984 ;
- 1 tondeuse Iseki : LMY675 ;
- 2 tracteurs tondeuses Ferrari : TTP935, VTK174 ;
- 1 grue Case : PWM963 ;
- 1 tracteur New Holland Boomer 2035 : 1AAI601 ;
- 1 tracteur Jinma : 1JEN582 ;
- 1 tracteur Case : LDQ656 ;
- 1 Elévateur Haulotte : 1RKB819 ;
- 1 remorque : UJK176 ;
- 1 remorque : UTJ924 ;
- 1 remorque Anssens : UTQ189 ;
- 1 remorque : QGL263 ;
- 1 remorque tracteur dieplader : QADA511 ;
- 1 remorque tracteur Record : QADA514 ;
- 1 chargeur Ferrari Turbo Loader Frontplaner M 360 : 1AYW942 ;
- 1 camionnette Citroën Berlingo : TCG598 ;
- 2 camionnette Opel Movano : 1VXT266, 1VXY263 (leasing) ;
- 1 Renault Twizy MABE885 ;
- 1 Kioto My5300110 ;
- 1 pelleteuse Kubota K.008 : RCL660 ;
- 1 tracteur ISEKI : 1XLG565 ;
- 1 remorque QAKA027 ;

Service du Cimetière: 4 engins et 1 véhicule :

- 1 Dumper Ausa ;
- 1 chargeur sur pneus Caterpillar : 1BYR152 ;
- 1 pelleteuse Kubota KX91 ;
- 1 camionnette Opel Combo : XMY910 ;
- 1 tondeuse Iseki TM3160007768 ;

Service des Propriétés communales: 3 véhicules

- 1 camionnette Opel Vivaro : SVM887 ;
- 1 camionnette VW Caddy : 1CIM118 ;

- 1 camionnette Toyota Proace : 1YDX691 (Leasing) ;

Epicerie sociale: 1 véhicule

- 1 camionnette Opel Vivaro : YGC933 ;

Lutte contre l'Exculsion Sociale: 2 véhicules

- 1 voiture Peugeot Bipper : 375ALB ;
- 1 remorque : UHB762 ;

Service des Gardiens de la Paix: 2 véhicules

- 1 camionnette Opel Combo : 373ALB ;
- 1 Toyota Corolla 1YDE644 (Leasing) ;

Maison des cultures et de la cohésion Sociale: 2 véhicules

- 1 camionnette Renault Trafic : 1FFE197 ;
- 1 camionnette Opel Combo : TYV512 ;

Pool: 4 véhicules

- 1 Renault Kangoo : 1CTT701 ;
- 1 Opel Vectra : JTS299 ;
- 1 Opel Vectra 1KHR930 (Expédition)
- 1 Peugeot 407 : 880BCC ;

Incivilité: 3 véhicules

- 1 Opel combo VTN492 (leasing) ;
- 1 camionnette Renault Kango : JXM973 ;
- 1 voiture Fiat Panda : YZE050 ;

CONSOMMATION ET DEPENSES EN CARBURANTS :

Année	Dépenses (€) Totale
2020 - 2021	103.642,46 €

A2. Plantations

I) MISSION(S):

Gestion, Fleurissement et Entretien des espaces verts communaux et des modules fleuris placés en voiries.

II) ACTIVITES:

- **Activités ordinaires :**
- Entretien journalier tels que :
 - tontes
 - plantation et entretien de parterres de fleurs
 - taille des arbres, arbustes et des haies
 - désherbage alternatif
 - ramassage des feuilles
 - plantations, tailles, élagages et abattages d'arbres de petites tailles
 - enlèvement des détritrus, vidange des poubelles
 - Entretien des pieds d'arbre

des espaces verts communaux suivants :

- Scheutbosch (partie communale)
- Espace Pierron
- Parc du Karreveld
- Parc des Muses
- Parc Hauwaert
- Parc Fuchsias
- Parc Pévenage (hormis Hockey club)
- Parc de la Fonderie
- Parc de la Petite Senne
- Parc Saint-Rémi
- Parc Quatre Vents
- Parc Vandenheuvel
- Parc Etangs Noirs
- Parc Laekenveld
- Parc Mexico
- Abord Parc Albert (uniquement Semence)
- Abord Parc Marie José (uniquement De Roovere)
- Espace vert de l'immeuble « Arc en ciel »
- Espace vert des immeubles rue Jean-Baptiste Decock
- Stade Edmond Machtens
- Stade Sippelberg (en collaboration avec Molenbeek Sport)
- Stade Verbiest (en collaboration avec Molenbeek Sport)
- Bergendael
- Square Edmond Machtens
- Square des Libérateurs
- Square Joseph Lemaire
- Square Edmond Leroy
- Square Géomètre
- Square Ménestrels
- Square Saint-martin
- Square Diongre
- Place Jef Mennekens
- Passage Bénès
- Passage Knipoog
- Bureau de Police chaussée de Gand
- Bassin de Natation Louis Namèche

- Toutes les écoles
 - Toutes les crèches
 - Bibliothèque néerlandophone
 - Maison des Cultures
 - Cimetière communal
 - Toutes les propriétés communales, à l'exception des logements (terrains, jardins, places devant immeubles, ...)
- 73 plantations d'arbres, 620 plantations d'arbustes, 0 expertises au tomographe, 214 élagages et/ou tailles, 8 abattages et 0 dessouchages dans les espaces verts communaux, voiries, propriétés et écoles communales ;
 - Entretien des terrains vagues appartenant à la commune (fauchage, élagage, abattage d'arbres) ;
 - Entretien des trottoirs longeant des terrains appartenant à la Commune ou à un propriétaire privé en cas de défaut de ce dernier (sécurité de passage des piétons) ;
 - Entretien du stade sportif du Sippelberg et du stade Verbiest
 - Culture florale de 27.000 graines, 4224 plantules, 9000 bulbes, 9885 Géraniums et 800 Chrysanthèmes pour la décoration des parterres et dispositif fleuri ;
 - Garniture et installation de 194 bacs à fleurs suspendus au niveau de différentes voiries communales ;
 - Garniture et mise en place de 55 pots géants, de 60 pyramides florales, 6 garcies fleuries et de 31 pots au sol sur voirie ;
 - Arrosage en voirie de toutes ces structures en été (2 x par semaine) ;
 - Nettoyage quotidien de 46 canisites et zones de chiens en liberté ;
 - Garniture des tombes des anciens combattants ;
 - Mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux ;
 - Suivi du mobilier urbain dans les parcs (bancs et corbeilles urbaines).
 - Suivi des plaines de jeux, rapport transmis aux Travaux publics.
 - Gestion différenciée : gestion et entretien des prairies fleuries, zones de tonte différenciée et zones à fauchage tardif, désherbage manuel, mécanique et thermique., recyclage des chutes d'arbres en copeaux,...

Activités plus ponctuelles :

- Aides ponctuelles pour les différentes actions (prêt de matériel, main d'œuvre, conseil, plantations, ...) ;
- Gestion de la pépinière, multiplication de certaines espèces d'arbres et vivaces ;
- Demandes de permis d'urbanisme pour les abattages d'arbre;
- Stands biodiversité : à l'occasion de différents événements organisés par la commune nous informons les riverains sur le rôle et les objectifs de notre service ;
- Maintien de la biodiversité : création d'une banque d'espèces fruitières via la pépinière, d'hôtels à insectes, de zones de refuge pour les animaux ainsi que soins et nourriture donnés aux canards dans nos parcs ;
- Réalisation de paysages urbains ;

- Entretien écologique du Scheutbos ;
- Formations et stages ;
- Interventions urgentes diverses : abattage d'arbres menaçants de tomber (demandes d'arrêtés d'urgence à la Bourgmestre et de permis d'urbanisme), élagage de branches gênant le passage, vandalisme, incivilités (déchets abandonnés dans les parcs et les squares, plantes arrachées), ...
- Nombreuses interventions urgentes demandées par et pour la sécurité des habitants.

A3. Cimetière - Ouvriers

Le service du Cimetière a procédé à :

- 85 fosses ordinaires 5 ans;
- 34 concessions 15 ans;
- 16 concessions 50 ans pleine terre;
- 16 concessions 75 ans pleine terre;
- 29 corps en caveaux 50 ans;
- 25 columbariums 5 ans;
- 5 columbariums 15 ans;
- 2 columbarium 50 ans;
- 68 dispersions;
- 3 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 1 inhumation en Pelouse d'Honneur ;
- 13 exhumations
- 125 passages de défunts à la morgue;
- 19 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

B. MOBILITE

I) MISSIONS:

Les missions du Service Mobilité portent essentiellement sur : l'espace public, la politique de déplacements et stationnement, et la sensibilisation

I. A. Espace public

I. A.1. Réaménagement des voiries

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain, Bruxelles Mobilité (Région), Beliris et la STIB dans la confection des plans de réaménagement des voiries. Le Service Mobilité veille à l'application des différents règlements régissant l'espace public (*Règlement Régional d'Urbanisme, Code du Gestionnaire, Code de la Route etc.*) ainsi que des plans stratégiques (*Plan directeur Zones 30, Plan communal de Mobilité (PCM), Plan Iris II, Good Move, etc.*). Il veille également à ce que les réaménagements renforcent la sécurité des usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et améliorent l'accessibilité multi-modale de la commune.

Cette mission intervient aussi bien au niveau de l'établissement des plans (avant-projet, projet...) que de l'exécution du chantier.

I.A.2. Plans de signalisation

Conception ou validation des plans de signalisation définitive sur les voiries communales et collaboration en matière de signalisation avec la Région sur les voiries régionales. Elaboration et suivi des exécutions des marchés de signalisations routières, et collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain.

I.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Conception de plans de réaménagement provisoire (marquages et potelets) visant à sécuriser des lieux en particulier ou à permettre la réalisation de zones 30.

I.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain pour le placement de ralentisseurs sur voirie communale.

I.A.5 Plans de marquages routiers

Elaboration et suivi des exécutions des marchés de marquages routiers, en collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain : passage piétons, ligne de stationnement, piste cyclable, cédez le passage, et autres marquages au sol.

I.A.6 Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une carte générale de la commune recensant l'ensemble des éléments liés à la mobilité : marquages, signalisation fixe, ralentisseurs, stationnement vélo, mobilier urbain, emplacements PMR, etc.

I.A.7 Collaboration avec les services Gestion Voirie, Pavage et Signalisation pour la coordination interventions sur l'Espace Public : gestion et entretien de la signalisation et du mobilier urbain, etc.

I. B. Politique des déplacements

I. B.1. Stationnement

I.B.1.1 Stationnement en voirie

- Suivi du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement ;
- Elaboration, suivi et ratification d'une nouvelle convention de gestion entre la Commune et l'Agence de stationnement ;
- Elaboration, suivi et implémentation du nouveau parc horodateurs et de la technologie scan-car ;
- Suivi de l'étude Plan d'action Communal de Stationnement (PACS) ;
- Suivi des demandes d'emplacements pour personnes handicapées ;
- Réception des demandes de zones de livraison et recherche de solutions effectives pour leur bon fonctionnement ;
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action carsharing (voitures partagées Cambio) ;
- Parking vélo : mise en place d'une politique de stationnement pour cyclistes ;
- Suivi de l'implantation de stations de vélos à libre-service partagés (Villo !) ;
- Étude et mise en place de solutions contre le stationnement gênant et/ou illégal (dispositifs anti-stationnement : zone d'évitement, potelet, etc.).

I.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Préparation de la politique générale de la Commune en matière de parking hors voirie ;
- Installation de boxes à vélos sécurisés et couverts.

I. B.2. Autres

Remise d'avis en matière de projets régionaux (plans de mobilité, de stationnement, etc) ;

Suivi du contrat de mobilité: dans le cadre d'une convention signée par la Région et la Commune, des policiers sont placés à différents carrefours de Molenbeek-Saint-Jean afin de faciliter, notamment, la circulation des transports en commun et de veiller à la sécurité de tous les usagers ;

Suivi du marché de fourniture, livraison et entretien des abribus ;

Conseil aux entreprises en matière de déplacements ;

Suivi d'études d'incidences via la participation à des comités d'accompagnement ;

Soutien aux écoles réalisant leur plan de déplacements scolaires ;

Réalisation de comptages de véhicules et piétons par des membres du service ou via radar, sur différents points clés de la commune, afin de connaître, à terme l'évolution générale de la circulation sur la commune ;

Comptages de véhicules et mesures de vitesse via radar, ainsi qu'analyse des données en vue d'identifier les endroits où il y a lieu d'intervenir afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie ;

Suivi de la réglementation sur les transports en flotte libre constituant une alternative à la voiture (trottinettes, scooters, vélos, ... en freefloating).

I. C. Sensibilisation et communication

Le travail de sensibilisation vise à encourager les déplacements « durables », par le biais de l'organisation d'événements, de formations et de la diffusion au niveau communal de campagnes de sensibilisation régionales ou fédérales.

Certaines missions du service Mobilité l'amènent à communiquer avec les habitants et autres acteurs de la commune, notamment dans le cadre de changements de circulation ou de la mise en place du stationnement géré (phasage, etc.).

I. D Collaborations intercommunales

Le service mobilité est en contact avec les communes voisines afin d'assurer une plus grande cohérence, notamment en matière de stationnement et de circulation.

I. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;

Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

Réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone ou aux guichets) et aux interpellations des conseillers communaux ;

Suivi administratif des dossiers de subsides (radars, vélo-cargos, stations de réparations de vélos).

I. F. Gestion interne du service

Recrutement, accueil, évaluation, formation du personnel ;

Réunions de fonctionnement et de coordination ;
Établissement et suivi du budget ;
Rapport annuel

II) ACTIVITES:

II. A. Espace public

II. A.1. Réaménagement des voiries

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de réaménagements, parmi lesquels : Plan triennal 2013-2015 (place Jef Mennekens et rue de Koninck), la rue Vandenpeereboom, l'avenue du Scheutbosch, les rues Docteur Charles Beudin et Henri Nogent, la rue de la Borne, CQD autour du parc de l'Ouest (J.B. DeCock), dossiers de candidature CQD Etangs Noirs et CQD Osseghem, la place Saintelette, la place de la Duchesse, la chaussée de Ninove.

D'autres aménagements ont été entrepris pour améliorer la sécurité routière : élargissement d'oreilles de trottoir, etc.

II.A.2. Plans de signalisation

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de signalisation parmi lesquels : la place de la Duchesse de Brabant.

II.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Crise COVID : plusieurs aménagements provisoires ont été étudiés et implémentés afin de garantir au mieux la distanciation sociale durant la crise sanitaire du COVID

- Plusieurs rues réservées aux jeux ont été installées

II.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Analyses de vitesse à l'aide de radars pour la détermination de l'implantation de dispositifs ralentisseurs. Le service est notamment chargé de la pose des radars qui serviront à recueillir les données chiffrées, en terme de vitesse et de nombre de passages. Ces données permettront d'objectiver le besoin réel de ralentisseur ainsi que d'optimiser la localisation de leur future implémentation.

Placements de radars effectués aux endroits suivants :

Jules Delhaize (rue)
Quai de Mariemont
Alphonse Vandenpeereboom (rue)
Auguste Van Zande (rue)
Mélopée (rue de la)
Moortebeek (rue de)
Jardinier (rue du)
Pont des Hospices
Intendant (rue)
Béguines (rue des)
Quatre-vents (rue des)
Ferdinand Elbers (rue)
Dilbeek (rue de)
Indépendance (rue de l')

Analyse et préparation de l'implantation de coussins berlinois aux endroits suivants :

Rue Vanderstraeten (3x2)

Rue Delaunoy (4x2)

II.A.5. Plans de marquages routiers

Suivi de la rénovation des marquages routiers réalisés par les ouvriers communaux.

II.A.6. Cartographie du territoire communal.

Elaboration d'une cartographie de l'espace public sur l'ensemble de la commune (encodage de nouvelles données).

II.A.7. Interventions aux abords écoles

- Analyse et accompagnement de la demande de rue solaire à la rue de l'Avenir : validation du test et officialisation de la rue scolaire le 27/07/2021
- Suivi des demandes de sécurisation des abords écoles

II. B. Politique des déplacements

II.B.1. Stationnement

II.B.1.1 Stationnement en voirie

Participation et secrétariat des réunions du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement, dans le cadre de la délégation des missions de perception et de contrôle. Suivi financier et contrôle des bilans financiers trimestriels.

Réalisations :

Zones de livraisons (12) placées, (2) enlevées

Dispositifs anti-stationnement, notamment pour entrées carrossables et trottoirs (potelets, zones d'évitement, etc.)

Emplacements PMR (15) placées, (3) enlevées

Participations aux groupes de travail organisés par Parking Brussels.

Proposition de mesures et d'adaptation au PRPS (carte de dérogations, sectorisation, règlements-redevance communaux).

Nouvelles stations Cambio :

- à l'avenue du Scheutbosch en face du n°41 ;
- à l'avenue Jean de la Hoese en face du n°70 ;
- à l'avenue Mahatma Gandhi devant le n°10 ;
- à la rue de l'Intendant en face du n°186.

Projets :

Analyse, cartographie et piquetages des futures implantations sur le territoire communal de bornes électriques de rechargement pour véhicules électriques.

- *Bornes de recharges installées :*

Boulevard du Jubilé 39 ;
Boulevard Léopold II 63 ;
Boulevard Louis Mettewie 91 ;
Rue Picard 130 ;
Boulevard Belgica 35.

- *Dossiers d'implantations en préparation avec le concessionnaire régional (Pitpoint) :*

Rue de l'Escaut 101 ;
Avenue du Sippelberg 6 ;
Rue Marcel Gruner 3 ;
Boulevard Louis Mettewie 71 ;
Avenue de la Liberté 125 ;
Rue Ransfort 56.

- *Dossiers d'implantations en préparation avec Sibelga :*

Rue Auguste Van Zande 69 ;
Boulevard Louis Mettewie 324 ;

Rue Alphonse Vandenpeereboom 52 ;
Rue des Quatre-vents en face du n° 176 ;
Rue Ostendael 21 ;
Rue des Béguines 230A.

II.B.1.2 Stationnement hors voirie

Etude de la mise en place d'un gestionnaire aux parkings Decock et Namêche.

II.B.2. Autres

- Projet «Ville 30» : suivi de la mise en place (retrait et placement signalisation, info,etc) ;
- Contats Locaux de Mobilité :
 - CLM Cureghem : phase 3 (élaboration du scénario final et plan d'action) en cours ;
 - CLM Centre Historique : candidature retenue, en attente de l'attribution du bureau d'étude par la Région ;
- Gestion de la flotte des vélos des services communaux :
 - Achat de 3 vélos-cargos
 - Achat de 8 nouveaux vélos enfant pour la piste d'habilité
- Gestion des vélos abandonnés sur le territoire communal ;
- Stations de réparation vélo :
 - Réceptions des 7 stations de réparations vélo qui seront installées prochainement le long des itinéraires cyclables régionaux (ICR)
- Interventions auprès des écoles :
 - Réunions et collaboration avec la Région pour interventions aux Ecoles 6 (Mariemont/De Bonne), 11 (Paloke); Sint-Michiels
 - Projet des Rues Scolaires (Avenir) ;
- Suivi des plans de déplacements scolaires
- Participation aux réunions de collaboration Commune-Police ;
- Participation aux réunions multipartites pour la sécurisation du pont des Hospices

II. C. Sensibilisation et communication

Relais de la communication relative au Dimanche sans voiture : site internet communal, affiches, dépliants ;
Soutien financier aux activités pendant le Dimanche sans voiture (~~Embarquement Immédiat – Ecole du Cirque~~) ;
Prêt de la piste d'habileté à certaines écoles ~~Imelda-Basisschool et au Centre Communautaire Maritime~~ ;
Distribution information concernant la zone LEZ ;

II. D. Collaborations intercommunales

Z.

Plusieurs réunions se sont tenues entre les communes de Dilbeek, Berchem-Saint-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean. Ces réunions avaient pour objet un projet de mise en sens unique de la rue Kasterlinden (limitrophe aux trois communes).

II. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;

Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

Réponses aux interpellations citoyennes adressées au Conseil communal et les interpellations quotidiennes des habitants (par courrier, courriel, téléphone, aux guichets et dans les bureaux). Plus d'une centaine de demandes écrites ;

Réponses aux interpellations de Conseillers communaux ;

Organisation des échanges d'informations et des collaborations avec les autres services communaux (Personnel, Economat, Gardiens de la Paix, Ateliers, Propreté publique, Infrastructure et Développement Urbain, etc.), régionaux et la Police ;

Représentation à la CCCR (Commission Consultative pour la Circulation Routière) et aux groupes de travail Circulation routière et Sécurité routière ;

Gestion des dérogations pour le dimanche sans voiture ~~et pour la circulation alternée en cas de pic de pollution~~ ;

II. F. Gestion interne du service

Réunions de fonctionnement et de coordination

Établissement et suivi du budget

Rapport annuel

Recrutement de personnel

Définition du plan de formation du service

Suivi de formations par les membres du personnel

C 1. DEVELOPPEMENT DURABLE

I) MISSIONS:

Les missions de la cellule sont :

- Proposer, concevoir, développer et réaliser des projets en matière de développement durable, en particulier dans sa composante environnementale, et en accord avec les principes du développement durable
- Rechercher des moyens financiers (subventions, subsides, aides diverses...) afin de mener ces projets et d'inscrire la Commune dans les programmes de financement opportuns et utiles à sa politique en matière de DD
- Suivre les projets implémentés afin d'en assurer le bon développement et d'en gérer les aspects administratifs (conventions, orientation stratégique, méthodologie, rapportage, rapport financier, suivi et évaluation)
- Développer ces projets, autant que possible et lorsque cela est opportun, en partenariat avec des opérateurs associatifs et institutionnels de la Commune et de la Région afin de favoriser leur transversalité et l'appropriation de la notion de développement durable par les organisations partenaires
- Accompagner et conseiller les autres services et/ou opérateurs de la Commune qui solliciteraient l'aide de la cellule dans le cadre d'un projet inscrit dans le développement durable et de prendre, le cas échéant et au besoin, une participation active dans le projet
- Collaborer et/ou stimuler la collaboration et la coordination avec les autres services communaux dont les activités et projets peuvent recouvrir et/ou intégrer une dimension développement durable, notamment dans les projets d'infrastructure

II) ACTIVITES:

Remarque générale : la majorité des projets menés par la cellule sont subsidiés. De ce fait, des rapports d'activités détaillés ont été rédigés pour chacun d'eux à la demande des pouvoirs subsidiant. Ceux-ci peuvent être consultés sur demande pour plus de détails.

En 2020-2021 la cellule a poursuivi le développement et/ou a contribué à développer les projets suivants :

Campagne #LesChercheursDair – sensibilisation à la pollution atmosphérique dans les écoles communales

Soutien local à la campagne menée par Les Chercheurs d'air. Proposition aux écoles communales (Fr et NI) de procéder à des tests de pollution atmosphérique tout au long de l'année et de sensibiliser les classes participantes sur base des analyses et supports. Financement (pour 4 écoles) des prélèvements et tests en laboratoire via le budget Développement Durable.

POTAGERS.1080 : programme communal de soutien aux potagers de quartier

Continuation du programme de soutien aux associations développant un potager de quartier à vocation collective pour leurs frais de fonctionnement liés à l'activité de leur potager.

Élaboration d'un règlement en collaboration avec le service Affaires juridiques. Proposition du programme de subventionnement et du règlement au Conseil communal. Période d'introduction des demandes et réception des demandes de subside. Conventionnement des associations bénéficiaires.

Valorvert et Cimetière : Gestion écologique et valorisation circulaire des déchets végétaux

Dans le cadre de l'appel à projet 2019 de Bruxelles Environnement pour les Communes et CPAS, rédaction et dépôt de 2 projets en gestion écologique des espaces verts.

Un projet en collaboration avec le service Plantations/Espaces Verts pour la « Valorisation et gestion écologique des matières végétales issues des activités d'entretien des espaces verts » et un projet en collaboration avec le Cimetière communal pour la « Gestion et développement écologique du Cimetière ».

Les 2 projets déposés ont été acceptés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et sont financés par Bruxelles Environnement.

Les 2 projets ont fait l'objet d'un appel d'offre afin de confier les missions à des organisations extérieures expertes en gestion écologique pour l'un et gestion-valorisation circulaire de la ressource organique pour l'autre.

L'asbl Worms a été sélectionnée pour gérer le projet Valorvert, en collaboration avec le service Plantation/Espaces Verts. L'asbl Apis Bruoc a été sélectionnée pour le projet réalisé au cimetière communal.

Ces organisations ont pour mission d'élaborer, en concertation et co-création avec les services concernés, des plans de gestion et opérationnel, et de développer les compétences internes des équipes communales en matière de gestion écologique des espaces verts et valorisation des déchets végétaux. Le but est d'internaliser de nouvelles compétences et de mettre en capacité les équipes concernées autour de stratégies durables aux seins des services en charge.

Une gestion plus économique, plus écologique et plus durable des activités liées aux espaces verts est visée à travers ces projets.

Durée des projets: jusque mi-2023.

Projet européen « Food Wave » - Programme DEAR :

Participation en tant que partenaire (co-applicant) au projet « Food Wave - empowering urban youth for climate action » porté par la Ville de Milan dans le cadre de l'appel à projet du programme européen DEAR 2018. Projet approuvé par la Commission Européenne en juillet 2019 et approbation de l'accord de partenariat au Conseil Communal du 22 avril 2020.

Le projet regroupe pour Molenbeek différents partenaires qui sont des organisations locales menant des projets sur les enjeux de l'alimentation durable (Centre Communautaire Maritime, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, Les Uns et Les Autres asbl, La Rue asbl, ParkFarm asbl, Kiosque à Graines asbl, Atelier Groot Eiland vzw).

L'année 2020 a permis dans un premier temps de finaliser le « partnership agreement » avec la Ville de Milan et de commencer l'implémentation administrative du projet dans la Commune.

La gestionnaire de projet recrutée spécifiquement dans le cadre de FoodWave s'est concentrée sur la budgétisation du projet et la co-création des actions avec les partenaires.

En 2021, la partie administrative du projet a pu être finalisée et ainsi que la définition des actions. La mise en place concrète des projets est prévue pour fin 2021 – 2022.

Durée du projet : jusque fin 2023.

Projet Parc agro-écologique de la Petite Senne – ZinTo :

Gestion/administration, maintenance et développement du site (gestion/maintenance, lutte contre les invasives - renouée du Japon, amélioration du système de récupération des eaux de pluies, entretien de la végétation, réparations techniques...).

En 2020-2021 spécifiquement, suivi l'asbl partenaire (Atelier Groot Eiland vzw) dans le développement de nouveaux aménagements extérieurs en faveur de nouvelles activités (terrasse restaurant, ateliers de cuisine extérieurs, comptoir de vente directe, autres activités liées aux potagers et à l'alimentation...).

Projet Bellevue - ZinTo - Nature&GoodFood Spot (suite) - développement des activités du parc agro-écologique:

Subside GoodFood (Bruxelles Environnement). Finalisation d'une mission de développement du site ZinTo en partenariat avec Atelier Groot Eiland vzw. Le projet a visé le développement d'activités diverses, l'accueil de visiteurs, l'animation et la gestion du site: visites, ateliers culinaires, animations pédagogiques, activités éco-touristiques, événements d'entreprise, aménagements terrasse et jardin etc.

Fin du subside année 1 et démarrage du subside année 2 (solde du subside année 1), convention du subventionnement avec l'asbl partenaire. Suivi du développement des activités dans le cadre des activités du site ZinTo.

Jardin Pédagogique Avenir (rue de l'Avenir 19) :

Gestion administrative et technique du site (gestion des utilisateurs, inscriptions, conventions, gestion des accès et installations techniques...), activités de maintenance et d'entretien. Accompagnement du groupe d'habitants jardiniers.

Collaboration et soutien au développement de divers projets :

En partenariat avec d'autres services communaux, associations, comités citoyens, institutions régionales : projet de végétalisation « Molenbloem » (quartier Maritime), « Ateliers Upcycling » - CQD Petite Senne –

collaboration pour implémentation du projet WIM-suite, projet « L'arbre qui pleure » - relais administratif, facilitation, élaboration du cadre administratif, autres demandes diverses etc.

C2. Eco - Conseil

I) MISSIONS:

- Réponses aux demandes et résolution de plaintes diverses de la population, d'entreprises et d'associations (déchets, compost, recyclages de matériaux, d'emballages et de déchets chimiques, odeurs, bruit, plaintes de voisinage, déjections canines, chats errants, pigeons, demande de placement de nichoirs à faucon, verdurisation,...).
- Suivi administratif des matières relatives à l'environnement et des plaintes.
- Coordination de la "Maison de la Nature" dans le bâtiment communal situé au 997 de la chaussée de Ninove, avec gestion d'une ferme pour enfants destinée aux enfants des écoles communales maternelles et primaires et mise en place d'animations pédagogiques.
- Conseiller eau pour les dossiers qui se rapportent à cette matière à Bruxelles-Environnement.
- Gestion des demandes de fûts composteurs et des vermicompostières, ainsi que l'organisation d'activités autour du compost.
- Collaboration avec le service des Plantations pour la gestion des espaces verts.
- Suivi de la situation des étangs, oiseaux, poissons et insectes (guêpes, abeilles, chenille processionnaire du chêne, capricorne asiatique du bois, ...) dans les parcs publics.
- Suivi de l'emplacement communal de récolte des déchets verts en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté.
- Collaboration avec les ASBL « Chats Libres » et « Catrescue » pour la gestion du problème des chats errants, la stérilisation et élaboration d'une convention avec ces asbl. Etablissement d'une charte de nourrissage et délivrance de carte de nourrisseurs de chats, pour les personnes ayant signé la convention.
- Gestion du Proxy Chimik communal et des permis d'Environnement qui sont nécessaires.
- Information de la population, des écoles, des Maisons de Quartiers et des Associations à propos des déchets, du recyclage, de l'éco-consommation, et du compostage
- Encadrement de la collecte sélective de bouchons de liège.
- Mise en place et encadrement de la collecte sélective de bouchons de plastique avec l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants », au profit des malvoyants. Cette action est destinée à financer ces formations pour pouvoir ainsi attribuer gratuitement un chien-guide aux aveugles et malvoyants.
- *Echantillonnage et analyse de terres des parcs et écoles communales, en collaboration avec Brulabo, le Laboratoire intercommunal bruxellois de Chimie et de Bactériologie.*
- *Coordination au niveau de la commune du projet de Gestion du Scheutbos, en collaboration avec Bruxelles-Environnement et les « Amis du Scheutbos ».*
- Gestion du dossier d'implantation d'une zone pour chiens en liberté au Scheutbos et élaboration du permis d'urbanisme.
- Collaboration avec Brulocalis, ainsi que Bruxelles-Environnement, dans le cadre des actions relatives au Développement Durable.
- Suivi et mise à jour d'un centre d'informations et de documentation concernant

l'environnement, à la disposition de la population et du personnel.

- Suivi du dossier « Agenda Iris 21 » molenbeekois.
- Rédaction de dossier pour la subsidiation de la stérilisation des chats errants.
- Traitement des demandes de primes pour l'obtention de primes pour la construction ou rénovation citernes à eau de pluie.
- Mise en place de panneaux d'information au Scheutbos, en collaboration avec Bruxelles Environnement. Mise en place, en collaboration avec les amis du Scheutbos, d'un panneau commémoratif du crash d'un bombardier en 1944.
- Gestion des demandes de subsides en faveur des actions environnementales pour les associations.

II) ACTIVITES:

- Gestion des plaintes : 100 par an
 - Demandes de renseignements : 350 par an
 - Animations à la Maison de la Nature : 165 classes durant l'année scolaire 2020-2021
 - Fûts composteurs : 10 demandes par an
 - Charte de nourrissage et cartes de nourrisseurs de chats : 30 par an
 - Coordination des actions de stérilisation des chats errants : 140 à 200 demandes par an
 - Expertises relatives aux matières environnementales : 5 dossiers par an
-